Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13603 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 22 OCTOBRE 1988

Le droit britannique victime de l'IRA

La vague de violence que connaît depuis cet été l'Irlande du Nord vient de faire une nouvelle victime : une tradition séculaire du droit britannique risque d'être abolie. Le gouvernement a en effet annoncé jeudi 20 octobre qu'il proposerait en novembre au Parlement que le silence observé par un suspect interrogé par la police puisse être retenu contre celui-ci devant un tribunal. Les juges seront de même invités à considérer comme un indice de culpabilité le refus d'un accusé de répondre à leurs questions. S'il est voté, ce changement considérable sera appliqué dès la fin de cette année en Ulster, puis étendu ultérieurement à l'Angleterre et au Pays de Galles – l'Ecosse, qui a sa propre législation, restant à part.

Depuis le dix-septième siècle, la jurisprudence anglaise a élaboré ce « droit au silence » en partant du principe qu'un inculpé ne peut être forcé à témoigner contre lui-même. Il s'agit d'un fondement du droit anglais : toute la charge de la preuve incombe à l'accusation.

Le mutisme délibéré des personnes soupçonnées d'avoir commis des actes terroristes paralyse depuis des années le processus judiciaire en Ulster. Le ministre chargé de l'Irlande du Nord, M. Tom King, a précisé la portée de la mesure qu'il propose. Les tribunaux, en Ulster, pourront « tirer les conclusions appropriées » du silence d'un prévenu lorsque celui-ci refusera d'expliquer sa présence sur les lieux d'un attentat ou le fait que des taches de sang ou des traces de substances explosives ont été trouvées sur ses vêtements. Désormais, les juges d'Ulster pourront également retenir contre un accusé l'utilisation par ce dernier de la technique de l'« embuscade », qui consiste à ne répondre à aucune question des policiers et à offrir au dernier moment, devant le tribunal, une explication innocente des faits incriminés.

L'opposition travailliste a aussitôt critiqué cet abandon de principe, suggérant que l'Ulster « sert de laboratoire expérimental pour des mesures draconiennes » qui vont dans le sens de la création d'un « Etat policier ».

Une autre mesure controversée pourrait figurer dans le discours du Trône que la reine prononcera le 22 novembre. Tous les candidats à des élections seraient désormais tenus de s'engager par serment à condamner la violence. Les élus du Sinn Fein, l'aile politique légale de l'IRA, seraient fortement embarrassés par cette disposition.

Le gouvernement donne ainsi l'impression de vouloir réagir rapidement au regain d'activité de l'IRA. La suppression d'une des protections traditionnelles accordées aux suspects intervient vingt-quatre heures après la décision d'interdire d'antenne les membres du Sinn Fein, ainsi que certains activistes protestants. Les responsables des radios et des télévisions font remarquer que cette mesure est sans précédent en Grande-Bretagne en temps de paix.

Malgré la polémique qu'ils provoquent, ces changements sont toutefois relatifs. Le « droit au silence » des accusés n'est pas supprimé au sens strict, mais il en coûtera désormais d'y avoir recours. La Grande-Bretagne ne devient pas pour autant un « Etat policier » : elle se rapproche seulement des normes en usage dans la plupart des pays occidentaux. Manière comme une autre, pour Mme Thatcher, de procéder, involontairement sans doute, à cette harmonisation des législations à laquelle invite l'Acte unique européen...

La discussion budgétaire à l'Assemblée

M. Bérégovoy prêt à baisser la TVA sur les produits de luxe

Le gouvernement pourrait accepter de ramener le taux supérieur de TVA sur les produits de luxe de 33,3 % à 28 % en retenant l'amendement déposé en ce sens dans le projet de loi de finances pour 1989, par M. Bruno Durieux (UDC, Nord). M. Pierre Bérégovoy a indiqué, jeudi 20 octobre, qu'il est favorable à un tel abaissement. S'ils obtenaient satisfaction, les centristes pourraient à tout le moins s'abstenir dans le vote du budget.



(Lire nos informations pages 2, 7, 32 et 36.)

Accidents de la route et suicides

Le Conseil de la famille s'inquiète des morts violentes de jeunes

Le Haut Conseil de la population et de la famille a tiré la sonnette d'alarme, vendredi 21 octobre, à propos des deux causes principales de décès chez les jeunes Français de quinze à vingt-quatre ans : les accidents de la route et les suicides. Constatant que la mortalité violente a augmenté depuis vingt-cinq ans parmi les jeunes, cet organisme recommande, entre autres, l'interdiction des motocyclettes de forte cylindrée.

C'est un paradoxe, mais surtout un scandale : alors que la durée moyenne de vie en France ne cesse de s'allonger, le taux de mortalité des quinze-vingt-quatre ans a augmenté, lui, de 5,8 % entre 1960 et 1985. Les accidents de la route en sont la principale cause, suivis par les suicides.

Le fait de rapprocher ces deux hécatombes, en leur consacrant un même rapport, permet de réfléchir à des carences désastreuses de notre société. Une société impuissante, souvent inconsciente, qui regarde mourir ses enfants en temps de paix.

En guise d'initiation au monde adulte, on n'offre plus aux jeunes qu'un rituel marginal et dérisoire : le permis de conduire à dix-huit ans. Permis de conduire ou de se tuer ? Nombre d'accidents relèvent de conduites suicidaires, pour ne pas dire de suicides déguisés.

S'il n'est guère facile de prévenir les suicides de jeunes – dont le nombre a triplé en vingt-cinq ans – on peut certainement prendre des mesures immédiates et efficaces contre la route meurtrière. Ce n'est pas un simple problème de transports, mais un enjeu prioritaire de la santé publique.

ROBERT SOLÉ.

(Lire nos informations page 10.)

Le gouvernement face aux revendications

Comment renouer le dialogue ?

La grève du 20 octobre a provoqué des perturbations importantes dans les transports, l'enseignement et les PTT, mais elle n'a pas eu l'ampleur qu'en attendaient ses organisateurs. Le problème pour M. Rocard est désormais de renouer le dialogue avec les syndicats.

Un mois de conflits et de revendications aura-t-il suffi pour transformer le « magicien social » en « M. Niet ». Autant M. Rocard était, à l'évidence, trop optimiste en espérant que son action à l'Hôtel Matignon lui vaudrait le premier surnom, autant il serait exagéré de l'affubler dès maintenant du second. Pourtant, s'il veut écarter une telle éventualité, le premier ministre doit, dès maintenant, « calibrer » soigneusement un discours dont la fermeté risque de confiner à la... fermeture. Il est courageux ou dangereux – au choix – d'affirmer publiquement, au soir d'une journée d'action largemenent dominé par les revendications salariales, que *« la politique économique du gouvernement est tournée vers l'emploi, objectif prioritaire, et non pas vers l'accroissement du pouvoir d'achat »*.

L'Hôtel Matignon sait très bien que le couvercle a été posé trop longtemps sur la marmite des salaires. Mais, après un moment d'hésitation, le premier ministre s'est convaincu que la conjoncture – bonne mais fragile, pour résumer – et les perspectives de l'économie française ne lui permettaient pas de répondre au mécontentement des salariés.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(Lire la suite page 7 et page 8
LES PROJETS DE M. JOSPIN :
une loi d'orientation
et des négociations
sur le salaire des enseignants.)

Un entretien avec M. Edouard Balladur

« L'opposition n'est pas encore un recours crédible »

M. Edouard Balladur, député RPR de Paris, ancien ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation du gouvernement Chirac, dans l'entretien qu'il nous a accordé, juge sévèrement l'état actuel de l'opposition. Sans contester le comportement du gouvernement face aux revendications sociales, il lui reproche d'être « conservateur ». Il se prononce pour une liste d'union de l'opposition aux élections européennes.

« La division de l'ancienne majorité est une des causes de son échec. Or la nouvelle opposition apparaît encore plus divisée, avec la création de l'Union du centre. Comment pouvez-vous surmonter ce handicap ?

– Je ne le sais pas encore. Mais il faudra absolument le surmonter si nous voulons que l'opposition devienne un recours crédible. Elle ne l'est pas encore.

– Vous aviez proposé, dans *le Monde* du 18 mars 1988, la création d'une confédération RPR-UDF après l'élection présidentielle. Or depuis, l'UDF a éclaté. Quel projet de rechange avez-vous ?

– J'ai peut-être eu tort de parler de confédération, mais l'événement a confirmé que nous devions tous aller vers une plus grande union. Le mouvement gaulliste n'a rien à redouter, au contraire, d'un effort de cohésion de l'ensemble de l'opposition.

– Pourquoi ?

– Parce que, par ses traditions, le gaullisme est un point de convergence entre des tendances diverses de notre société politique. Il a des convictions sociales, comme la démocratie-chrétienne ; il a des convictions nationales, comme la droite traditionnelle ; il a des convictions libérales, comme les modérés et le Parti républicain. Il est donc parfaitement possible au RPR de jouer un rôle actif dans cette union de l'opposition, sans renoncer à rien de son histoire, de sa personnalité et de ses convictions.

– Mais, pour le moment, rien ne se passe...

– Nous avons perdu parce que nous étions divisés. Déjà, en 1974, nous avons failli perdre et nous avons perdu en 1981, toujours pour la même raison. Si nous ne portons pas remède à cela, nous laisserons le Parti socialiste – comme on le voit aujourd'hui, – tenter de s'installer dans une position de force centrale de notre vie politique, sans programme, en gestionnaire de l'immobilité et se voulant rassurant pour tout le monde ; un PS essayant d'organiser des prolongements et des alliances sur sa droite, comme sur sa gauche. De notre côté, l'enjeu est clair : tout faire pour proposer aux Français un choix et un recours crédibles, car notre conception de l'homme, de la société, de l'économie est différente de celle des socialistes.

Propos recueillis par
PAUL FABRA
et ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 2.)

Les mouvements nationalistes dans le Caucase

Le rêve démocratique des Arméniens

Un calme précaire règne en Arménie depuis l'arrêt des mouvements de grève observés durant l'été. La situation reste cependant explosive en raison de l'absence de solution au problème du Haut-Karabakh – région de l'Azerbaïdjan revendiquée par les Arméniens – et de la montée d'un fort sentiment nationaliste.

EREVAN
de notre envoyé spécial

« Le pouvoir suprême est la volonté du peuple », proclame une banderole rouge tendue sur le fronton de l'Opéra. Plus bas, sur les marches de cet élégant bâtiment, l'un des joyaux de l'architecture moderne arménienne, campent en permanence les étudiants en grève depuis début septembre. C'est de là également que le Comité Karabakh anime l'extraordinaire happening nationaliste et démocratique qui se déroule presque quotidiennement depuis février dans le parc qui jouxte l'Opéra, rebaptisé « place de la liberté ». Jadis, lieu de promenade de prédilection des habitants d'Erevan, cet immense jardin public est devenu le cœur du mouvement de contestation populaire né à la suite du refus du gouvernement soviétique d'accepter le rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie.

Le spectacle est permanent et rappelle à la fois le climat de mai 1968 en France et celui du printemps de Prague. Nul n'a encore eu l'idée de griffonner sur les murs la fameuse phrase : *« Il est interdit d'interdire »*, mais c'est tout comme, et les nombreux affiches, poèmes et proclamations collés sur les murs de l'Opéra n'évitent aucun sujet, si délicat soit-il.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 4.)

M 0147 - 1022 0- 4,50 F



3790147004500 . 10220

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

PAUVRETÉ

Loi Coluche : enfin !

par VÉRONIQUE COLUCCI (*)

LES plus petits donateurs font les plus grands dons.

La proposition de loi faite par Coluche pour pouvoir déduire de ses impôts les dons faits par les petits donateurs aux associations responsables de l'aide alimentaire est devenue réalité. En effet, le ministre du budget a inclus dans le projet de loi de finances et les députés ont voté jeudi 20 octobre la disposition permettant de déduire 50 % du don effectué, dans la limite de 400 F, et ce, dès l'année 1988. Cette décision est conforme aux souhaits du président de la République.

∴

Voilà une bonne nouvelle qui confortera l'entreprise lancée par Michel au cours de l'hiver 1985-1986. Depuis, les Restaurants du cœur n'ont cessé de se développer, selon les principes qu'il avait énoncés. C'est-à-dire débusquer et supprimer les obstacles empêchant qu'une solution soit trouvée pour aider les plus démunis.

Et, de 8 millions de repas au cours de la première campagne, ce sont 11,5 millions en 1986-1987, puis 22 millions de repas qui l'hiver dernier ont pu être distribués. En particulier, grâce au concours de près de 7 400 bénévoles et à une gestion très rigoureuse où n'apparaissent pas plus de 2 % de frais généraux.

Parmi les mesures qu'avait imaginées Michel, avec l'intelligence généreuse et le souci d'efficacité qui le caractérisaient, figurait la distribution d'une partie des produits alimentaires stockés par la CEE. Cela eut lieu dès le mois de février 1987.

En revanche, l'amendement « Coluche » à l'article 238 *bis* du code des impôts n'avait pas été, malgré bien des promesses, repris dans la loi sur le mécénat du 23 juillet 1988. Michel voulait que les dons des personnes modestes — jusqu'à 1 000 F — soient pris en charge à 70 % par l'Etat. Or, dans la loi, cette participation était limitée à 25 % seulement sur un plafond de 600 F. Pour les années suivantes, le taux pouvait monter à 50 %, mais avec une condition draconienne : que les dons aient atteint au moins 1 200 F, et ce pendant deux ans ! Les gros revenus, quant à eux, obtiennent ce taux par le barème même de l'impôt, sans aucune obligation de minimum. L'esprit de l'amendement était donc trahi.

Pourtant, notre association fonctionne majoritairement grâce aux milliers de « petits » donateurs.

D'évidence, la réduction d'impôt n'est pas le but de leur geste. Mais la situation est injuste. Il est temps que les citoyens sachent que l'Etat les soutient dans leur volonté d'aider les plus pauvres. Il est temps de passer de la seule générosité à la solidarité. C'est pourquoi, lorsque le ministre du budget, Michel Charasse, suivant les conseils du président de la République, a inscrit dans le projet de loi de finances une mesure avantageant ceux-là, nous disons : l'esprit de la « loi Coluche » est dans cette loi. Cette loi concerne exactement nos donateurs, qui versent en moyenne 230 F.

Alors, nous envisageons l'avenir de nos bénéficiaires et celui des Restaurants du cœur sous un jour plus serein, en songeant qu'il n'aura fallu que la patience, et sans l'amertume de penser que seul un homme pouvait faire avancer le schmilblick...

(*) Présidente des Restaurants du cœur.

(Lire nos informations sur l'adoption de « l'amendement Coluche », page 7.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **RENVOYER CE BULLETIN** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus **ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO**

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ______

Localité : ____________ Pays : ______

BADMO 88

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Un entretien avec M. Edouard Balladur

(Suite de la première page.)

— Est-ce que le comportement de l'UDC ne favorise pas cette ambition que vous prêtez au Parti socialiste ? La démarche des centristes, moins catégorique que celle du RPR, ne les oriente-t-elle pas vers une coopération avec les socialistes ?

— C'est une éventualité, mais il me semble plutôt qu'il y a rivalité entre les centristes et les socialistes, car l'UDC tente, elle aussi, de s'installer sur l'échiquier comme un point central, pivot des diverses majorités possibles. Je ne crois pas cette tentative promise au succès.

— Ne sentez-vous pas actuellement un mouvement de redistribution du paysage politique ?

— Sans doute, mais quel en est le sens ? Le Parti socialiste penchera-t-il à gauche ou au centre ? Notre société doit-elle rester ce qu'elle est ou doit-elle évoluer ? Tel est le débat des années futures. Ce sera un débat entre les conservateurs et les novateurs, entre ceux qui veulent maintenir nos habitudes ou nos structures et ceux qui veulent préparer notre entrée dans l'Europe. Dans ce débat-là, les socialistes se comportent comme des conservateurs. Nous devons, nous, être des novateurs.

— M. Chirac semble bien absent de la vie politique...

— M. Chirac n'a pas gagné l'élection présidentielle il y a six mois. Il était bon qu'il observe un temps de silence. Il s'exprimera dans la campagne référendaire sur la Nouvelle-Calédonie.

Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

— Est-ce qu'en raison des abstentions aux cantonales et de la situation sociale le gouvernement devrait renoncer au référendum sur la Nouvelle-Calédonie, comme l'a demandé M. Juppé ?

— Le gouvernement n'y renoncera pas.

— Vous étiez en faveur du « oui » à ce référendum et vous vous êtes résigné à l'abstention. Est-ce que vous ne faites pas passer ainsi l'intérêt de votre parti avant vos convictions ?

— Comme tous les membres du comité central du RPR, j'ai pris l'engagement de ne pas faire état publiquement de mes préférences et de défendre la décision qui a été prise. Je suis donc partisan du refus de participer au vote.

— Même si c'est contraire à vos convictions ?

— N'exagérons rien. Il n'y a, dans cette affaire, aucune solution totalement bonne. Ce qui justifie le refus de participer, c'est que le gouvernement, manifestement, tente d'enlever la décision un peu à la hussarde, sans concertation avec la représentation nationale, sans prendre la précaution de consulter le Conseil constitutionnel et en tentant de faire d'une réponse positive un engagement supplémentaire en faveur de M. Mitterrand, comme l'a déclaré M. Rocard lui-même. Autant de raisons de ne pas participer à ce jeu, même si l'on est tout à fait acquis, comme nous le sommes, à la paix en Nouvelle-Calédonie et à la concorde au sein de la population.

— N'y a-t-il pas une contradiction intrinsèque à faire une campagne électorale pour inciter les électeurs à ne pas voter ?

— Il y a des précédents. C'est exactement ce que firent les socialistes et M. Mitterrand en 1972.

— Il est un peu paradoxal de se référer à un modèle fourni par vos adversaires...

— On pourrait leur reprocher de se référer à des modèles qu'ils ont constamment critiqués. Souvenons-nous de ce que disait M. Mitterrand sur les référendums et sur la Constitution de la Ve République.

— Est-ce que vous ne reconnaissez pas implicitement par votre attitude que l'actuel gouvernement a mieux réussi que vous dans cette affaire, puisque vous refusez d'aller jusqu'à voter « non » ?

— Ce qui est prévu dans le texte des accords Matignon est à peu près ce que nous avions nous-mêmes envisagé et qu'à l'époque l'obstruction des indépendantistes ne nous avait pas permis de mettre en œuvre.

— Pour les élections européennes du 18 juin prochain, si les centristes constituent une liste — comme ils en ont l'intention, — quel choix fera le RPR : seul ou avec l'UDF ?

— Il faut mettre ses actes en accord aves ses préoccupations, et tout faire pour être unis. Or, reconnaissons-le, les choses ne se présentent pas bien aujourd'hui, puisque, à la première occasion, le référendum calédonien, l'opposition ne s'accorde pas sur une attitude commune. Je suis persuadé que nos électeurs, qui sont majoritaires dans l'opinion, ne le comprennent pas, voire ne l'acceptent pas. Nous devons donc offrir, à la prochaine occasion, des choix clairs et mobilisateurs aux Français qui nous soutiennent. Cela doit concerner les élections municipales et les élections européennes. Je suis donc, sans aucune hésitation, partisan d'une liste qui rassemblerait le RPR et l'UDF. Si une partie de l'UDF veut faire une liste séparée, je souhaite une liste rassemblant le reste de l'UDF et le RPR.

— Est-ce que le RPR devrait prendre la tête de cette liste ?

— Ne compliquons pas les choses dès maintenant. Il est plus important de savoir ce que nous proposerons comme politique européenne.

— Cependant, nul n'ignore que M. Giscard d'Estaing aurait l'intention de conduire cette liste, alors qu'au RPR certains pensent que c'est au tour d'un représentant de ce parti de la diriger...

— C'est vrai, mais ce n'est pas le problème le plus important. Ce qui compte, c'est ce que nous allons proposer.

— Seriez-vous vous-même candidat comme tête de liste ?

— Pas du tout.

La place et l'avenir de la France

— Quel est précisément ce programme européen que vous avez en tête ?

— Je souhaite que l'on sorte des idées générales et que l'on soit le plus concret possible.

» Première constatation : il faut construire l'Europe. Le grand marché offre à notre économie, à nos entreprises, à notre jeunesse des perspectives et un avenir prometteurs.

» Deuxième constatation, cela suppose chez nous beaucoup de réformes. L'économie française, malgré tout ce que nous avons fait, est beaucoup plus socialisée que les autres. Nous n'entrerons en Europe avec toutes nos chances que si nous abaissons les impôts, diminuons les dépenses, et libérons les entreprises.

» Troisième constatation : je demande qu'on sorte des idées toutes faites, car l'Europe ne résoudra pas miraculeusement toutes nos difficultés. La Corée, Taïwan, Hongkong, Singapour, ne sont pas de grands ensembles économiques et font pourtant beaucoup mieux que nous. Créer le grand marché européen, c'est nécessaire, mais cela ne nous dispense pas de tout effort. L'Europe ne doit pas être l'alibi de notre passivité, mais le stimulant de notre énergie.

» Quatrième observation : quelles seront dans cette Europe la place et l'avenir de la France ? Jusqu'à présent, personne n'a été capable de l'expliquer clairement. Il faudra donc bien qu'à un moment ou à un autre la construction de l'Europe tienne compte de l'exigence de la France de rester elle-même.

— Autrement dit, il s'agit de « faire l'Europe sans défaire la France ». Mais cette formule n'est-elle pas trop générale ?

— Il est certain qu'il faudra concilier deux exigences : à partir de quand le renforcement des institutions européennes et l'augmentation des ressources dont elles disposeront peuvent-ils mettre en cause la nécessaire indépendance de notre pays ? Je propose un critère : privilégier dans la construction de l'Europe ce qui est commun et proscrire ce qui est unique. Par exemple : je crois utile que l'Europe dispose d'un moyen de réserve et de paiement qui lui soit commun, c'est-à-dire d'une monnaie commune. Cependant, chaque Etat doit conserver sa monnaie nationale.

Le libéralisme populaire

— Le gouvernement est aux prises avec une agitation sociale multiforme. Quelles sont, selon vous, les causes de ces nouvelles difficultés ?

— Je regrette que le nouveau gouvernement, comme tout étonné de la situation économique qu'il a trouvée en arrivant au pouvoir, ait donné dans les débuts le sentiment que beaucoup de choses étaient possibles ; je déplore qu'il ait lui-même suscité des espoirs qu'il s'emploie, aujourd'hui, à décourager.

» Si l'on était trop pessimiste il y a un an, l'on est aujourd'hui trop optimiste. Notre redressement n'est pas terminé, il nous faut faire beaucoup d'efforts encore.

» Mais, disant cela, je dois ajouter que les mouvements sociaux n'ont pas uniquement des causes matérielles ; ils ont aussi des causes morales. Je le dis d'autant plus volontiers que nous avons été nous-mêmes, il y a deux ans, confrontés à des difficultés dans le secteur public qui exprimaient de la part des salariés autant un désir de participation, de dignité, de reconnaissance de leurs responsabilités qu'un désir de satisfaction matérielle. C'est ce sentiment qu'il convient de prendre en compte.

» Comment ? Par ce que j'appelle le libéralisme populaire, c'est-à-dire une société fondée sur le principe que l'économie doit fonctionner au profit de tous, et que la liberté doit bénéficier à tous. Cela implique une réduction du territoire de l'Etat, un allégement des impôts, un secteur public rassemblé sur l'essentiel et un développement de l'actionnariat populaire et de la participation.

— Revenons aux troubles sociaux actuels : pensez-vous que le gouvernement a raison de ne pas céder devant les revendications ?

— D'une façon générale, oui. En revanche, il peut y avoir, pour certaines catégories, des problèmes qui doivent être résolus.

— N'est-ce pas ce que dit également le gouvernement Rocard ?

— Il lui reste à le faire.

— Grâce à l'augmentation beaucoup plus forte que prévu des recettes fiscales, le gouvernement ne disposerait-il pas d'une marge de manœuvre ?

— Cette marge de manœuvre, il l'a déjà gaspillée en augmentant les dépenses de façon inconsidérée. Il faut bien comprendre que ce dont a besoin la France n'est pas davantage de consommation mais davantage d'investissements. Je ne crois pas qu'une distribution supplémentaire de pouvoir d'achat nous aiderait à équilibrer nos échanges extérieurs et à créer les conditions d'une croissance saine.

— Vous venez de parler de gaspillage et d'augmentation inconsidérée des dépenses. Pourriez-vous préciser votre pensée ?

— En 1989, le gouvernement disposera de quelque 90 milliards de recettes supplémentaires. Il les a affectées à concurrence des trois quarts à l'augmentation des dépenses publiques, dont le rythme de progression a triplé. Ce n'est donc que le quart qui se trouve consacré à la diminution du déficit et à la baisse des impôts. Cela est très insuffisant. Il aurait fallu augmenter beaucoup moins les dépenses, diminuer beaucoup plus le déficit et les impôts : tel est l'objet du nouveau plan triennal pour les années 1990, 1991 et 1992 que nous allons élaborer afin de nous préparer au grand marché européen.

— On ne pourra sans doute pas faire tout cela en même temps. Quelles sont vos priorités ?

— Le plus urgent sera d'alléger la fiscalité de l'épargne sous son double aspect : imposition des revenus et imposition du patrimoine.

» Aussi longtemps que les frontières fiscales demeureront en vigueur en Europe, l'allégement de la TVA, pour nécessaire qu'il soit, pourra être étalé sur plusieurs années. En revanche, l'impôt sur les sociétés doit impérativement diminuer dans un proche délai sans faire de différence injustifiée entre les bénéfices distribués ou réinvestis.

— A supposer que l'ensemble de ces mesures soit indispensable, ne faudra-t-il pas créer des recettes compensatoires ?

— J'ai été stupéfait d'entendre l'actuel ministre des finances soutenir qu'on ne pourrait accentuer l'effort d'allégement fiscal sans créer de nouveaux impôts. Cette affirmation illustre bien la différence de nos conceptions avec celles des socialistes. La France, je l'ai dit, est le pays le plus étatisé de l'Europe. L'avenir passe donc par la diminution des dépenses publiques, comme nous avons commencé à le faire dès 1986. Mais les socialistes ne l'entendent pas ainsi ; malgré les apparences, ils sont demeurés eux-mêmes attachés à un rôle excessif de la collectivité dans la vie de chacun.

» Ils sont les conservateurs de notre société ; à nous d'en être les novateurs. »

Propos recueillis par
PAUL FABRA
et ANDRÉ PASSERON.

Jouant le jeu de M. Shimon Pérès

Le roi Hussein accepterait qu'une délégation jordano-palestinienne participe à une conférence internationale de paix

WASHINGTON
de notre correspondant

Le roi Hussein de Jordanie est à nouveau disposé à accepter qu'une délégation conjointe jordano-palestinienne participe à une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient, et il a annoncé qu'il aurait des entretiens à ce sujet, « *ces jours prochains* », avec des dirigeants palestiniens « *de haut niveau* ».

Le roi de Jordanie a fait ces déclarations au cours d'une émission de la chaine de télévision américaine ABC, diffusée tard dans la soirée de jeudi 20 octobre. Le présentateur d'ABC a lui-même souligné que l'idée de l'émission revenait à M. Shimon Pérès, et que le ministère israélien des affaires étrangères avait largement contribué à sa réalisation. M. Pérès, dont le parti (travailliste) est en compétition avec le Likoud du premier ministre Itzhak Shamir pour les élections du 1er novembre, a lui-même proposé d'être « *interviewé* » au cours de l'émission et suggéré que le roi Hussein aurait quelque chose à lui répondre.

De fait, M. Pérès a réitéré sa proposition d'une conférence internationale de paix, expliquant que, s'il était élu, son premier souci serait de travailler à sa convocation ; il a ajouté qu'il serait disposé à des concessions territoriales. De son côté, le roi Hussein a estimé que ces propositions étaient « *encourageantes* », « *plus claires* » que celles qui avaient été formulées jusqu'à présent, et il a exprimé l'espoir qu'elles susciteraient l'intérêt de la partie palestinienne.

Il a annoncé que pour sa part, et à condition que les dirigeants palestiniens le « *demandent expressément* », il acceptait le principe d'une délégation conjointe jordano-palestinienne. Cette idée – ancienne – semblait très compromise depuis que le roi Hussein avait décidé, cet été, de trancher la plupart des liens unissant encore son royaume et la Cisjordanie occupée par Israel. La délégation en question devrait apparemment être constituée de représentants de la Jordanie et de l'OLP, le roi ayant répété que dans son esprit l'OLP était le seul représentant légitime du peuple palestinien.

Le roi, qui semblait dans une position inconfortable et pesait soigneusement ses mots, a ajouté qu'au moment présent les dirigeants de l'OLP étaient particulièrement conscients de la « *responsabilité* » qui pèse sur eux. Le souverain a aussi estimé qu'une victoire de M. Shamir aux élections israéliennes constituerait « *un désastre absolu* ».

Interrogé à la fin de l'émission, un ancien correspondant du *New York Times* à Jérusalem, M. Friedmann, a estimé que cette intervention directe du roi Hussein dans la campagne électorale israélienne, à l'instigation de M. Pérès, et par le biais d'une télévision américaine, ne pourrait que se retourner contre le Parti travailliste.

JAN KRAUZE.

La conférence sur les armes chimiques se tiendra à Paris du 7 au 11 janvier

NEW-YORK
de notre correspondant

Proposée par la France, avec le soutien des Etats-Unis, la conférence sur l'interdiction des armes chimiques se tiendra à Paris du 7 au 11 janvier 1989. Elle réunira « *tous les Etats intéressés, en nombre le plus grand possible* », à commencer par ceux qui ont signé le protocole de Genève de 1925. Le but de la conférence sera de donner « *l'impulsion politique indispensable pour mener à son terme la négociation d'une convention d'interdiction universelle, crédible et durable* » de toutes les armes chimiques.

S'exprimant le jeudi 20 octobre devant la première commission de l'Assemblée générale, M. Pierre Morel, représentant de la France à la conférence du désarmement de Genève, a défini le cadre que Paris entend donner à ce qui sera la première réunion des Etats signataires du protocole de 1925. Il s'agira, avant tout d'un « *acte politique* », destiné à réaffirmer la validité du protocole et la nécessité de nouvelles dispositions plus sévères ainsi que de mesures de vérification.

Les récents événements (notamment les accusations portées contre l'Irak par les Nations unies) ont renforcé l'idée d'une interdiction totale, estime M. Morel : « *Ou bien nous ne faisons rien face au risque de banalisation de l'usage de l'arme chimique, ou bien nous restaurons pleinement l'autorité du protocole.* »

Actuellement, le protocole interdit aux signataires de se servir d'armes chimiques en cas de guerre, mais n'empêche pas les gouvernements de posséder des stocks, ni de développer de nouvelles armes de ce type. Certains Etats interprètent cette deuxième disposition comme un accord tacite pour un éventuel usage « en second », c'est-à-dire en réponse à une attaque militaire étrangère. La convention négociée à Genève devrait garantir non seulement le non-recours à l'arme chimique, mais aussi l'interdiction totale de sa fabrication et de son stockage.

Un tel accord équivaudra à un traité de non-prolifération, ce qui posera sans doute des problèmes avec certains pays du tiers-monde, inquiets non seulement de voir les puissances nucléaires renforcer leur statut de domination militaire, mais encore d'interdire aux pays moins avancés de se doter d'un type d'armement relativement peu coûteux et terriblement efficace. D'autre part, l'interdiction complète pourrait interférer avec la recherche chimique et avec le développement des industries chimiques dans le tiers-monde.

Eviter la grand-messe

Le Quai d'Orsay prend d'amples précautions pour éviter les dérapages propres aux grand-messes onusiennes. D'abord, il ne s'agit pas d'une initiative des Nations unies, mais d'une conférence *ad hoc*. Elle n'aura qu'un seul but, celui de définir le cadre d'une négociation détaillée qui, elle, relève des experts de la conférence sur le désarmement en cours à Genève. Elle sera brève, et le document final, « *court et dense* », ne devra pas dépasser deux pages. Il ne s'agit donc pas de créer un forum parallèle à la conférence de Genève.

Bien que cent dix Etats aient déposé les instruments de ratification du protocole de 1925 auprès du gouvernement français qui en est le dépositaire, il est clair que celui-ci n'est pas respecté. « *De plus*, note l'ambassadeur Morel, *le fait que cinquante Etats n'ont pas jugé utile de ratifier le protocole prouve que quelque chose doit être fait.* » Les mesures de vérification, désormais acceptées comme partie intégrante de tout accord concernant le contrôle du désarmement, ressembleront sans doute à ce qui se pratique déjà entre les Etats-Unis et l'Union soviétique à propos des armes nucléaires à moyenne portée. Cependant, elles devraient être négociées dans le détail à Genève. La conférence de Paris ne devra en aucun cas être alourdie par des travaux d'experts.

CHARLES LESCAUT.

Les suites de l'affaire Greenpeace

Paris et Wellington ont nommé deux médiateurs

La Nouvelle-Zélande et la France ont nommé des médiateurs pour statuer sur le cas des « *saboteurs du* Rainbow Warrior, *Alain Mafart et Dominique Prieur* », a annoncé, vendredi 21 octobre, à Wellington, le ministre néo-zélandais des affaires étrangères, M. Russell Marshall. Il y a un mois, la Nouvelle-Zélande avait annoncé son intention de soumettre à l'arbitrage le retour prématuré en France du lieutenant-colonel Alain Mafart et du capitaine Dominique Prieur. Les deux officiers français, consignés pour trois ans sur l'atoll de Hao, dans le Pacifique sud, avaient été rapatriés avant l'échéance pour raisons médicales, malgré la protestation de Wellington.

M. Marshall a précisé que son pays a désigné Sir Kenneth Keith et la France a choisi M. Jean Bredin. Sir Kenneth est professeur de droit à l'université de Victoria à Wellington et membre du Tribunal permanent arbitral à La Haye. Le médiateur français, M. Bredin, est professeur de droit à l'université de Paris et enseigne dans plusieurs autres universités françaises. Il est également avocat au barreau de Paris. M. Marshall a ajouté que des discussions se poursuivaient avec la France pour choisir un troisième médiateur comme président.

Les changements en URSS

M. Valentin Faline succède à M. Dobrynine au département international du comité central

MOSCOU
de notre correspondant

Après le temps des remaniements au sommet, vient celui des changements dans la presse. Directeur de l'agence Novosti depuis deux ans, M. Valentin Faline a, en effet, été nommé, jeudi 20 octobre, chef du département international du comité central, en remplacement de M. Dobrynine, alors même que la direction de Tass, l'autre grande agence soviétique, est vacante depuis la mort de son président au début du mois.

Parallèlement, des rumeurs persistantes font état de la possibilité d'un départ du directeur de la *Pravda*, M. Victor Afanassiev, généralement considéré comme très modérément réformateur. Si l'on ajoute à cela qu'une semaine après l'éviction des conservateurs de la direction, un long éditorial de la *Pravda* avait sommé la télévision de faire preuve d'un peu plus d'audace (*le Monde* du 8 octobre), c'est en fait toute la presse soviétique qui pourrait être conduite à s'engager beaucoup plus nettement en faveur du changement.

Car, pour l'ensemble des médias soviétiques, Tass joue officiellement un rôle de chef d'orchestre tant par ses dépêches éditoriales reproduites aux quatre coins de l'URSS que par les consignes qu'elle diffuse, sa hiérarchie de l'information et ses communiqués scrupuleusement lus au journal télévisé et imprimés en « une » de tous les quotidiens. Quant à Novosti, c'est l'instrument privilégié de la propagande internationale, l'organisme chargé de « piloter » les journalistes étrangers, et les conditions dans lesquelles en part M. Faline devraient donner à réfléchir à tous les responsables de la presse.

S'il n'a pas été limogé, puisqu'il prend un poste prestigieux, M. Faline n'en doit pas moins son nouveau poste à une défaite dans l'épreuve de force qui l'avait opposé ces dernières semaines au directeur des *Nouvelles de Moscou*, M. Egor Iakovlev. Statutairement, l'hebdomadaire de pointe de la « perestroïka » dépend, en effet, de Novosti, et, à la fin du mois dernier, M. Faline avait exigé le départ d'un adjoint de M. Iakovlev, à qui il était reproché d'avoir publié, sans autorisation du sommet, un compte rendu d'audience du procès du général Tchourbanov, le gendre de Leonid Brejnev.

Non seulement M. Iakovlev avait refusé de se séparer de son adjoint, mais il avait contre-attaqué en exigeant – sa propre démission à l'appui – l'autonomie rédactionnelle de son hebdomadaire. Le comité de direction de l'agence avait soutenu M. Faline. Les bruits de cette crise avaient tenu en haleine tous les milieux intellectuels de Moscou. M. Iakovlev avait retiré sa démission il y a deux semaines, au lendemain du dernier plénum, et c'est maintenant M. Faline qui part au comité central, où il sera sous les ordres d'un autre M. Iakovlev – Alexandre, – bras droit de M. Gorbatchev, grand artisan des débuts de la politique de « glasnost » et en charge, depuis l'éviction des conservateurs, de l'ensemble de la politique étrangère.

Début septembre, M. Faline avait également agacé l'équipe Gorbatchev en publiant dans la *Pravda* un article imputant toute la responsabilité de la guerre froide aux Américains. Ce morceau de bravoure, pas du tout dans l'air du temps, avait été très remarqué dans la mesure où il semblait accompagner l'offensive conservatrice qui avait marqué l'été.

BERNARD GUETTA.

M. Vadim Bakatine nouveau ministre de l'intérieur

M. Vadim Bakatine, cinquante et un ans, membre du comité central et député au Soviet suprême, a été nommé ministre de l'intérieur d'URSS, en remplacement de M. Alexandre Vlassov, devenu le 30 septembre membre suppléant du Politburo, puis premier ministre de la Fédération de Russie, a annoncé jeudi 20 octobre la télévision soviétique.

Apparatchik peu connu du public, M. Bakatine a réellement commencé à gravir les échelons depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, en mars 1985. Il est devenu premier secrétaire du parti pour la région de Kirov (Russie) le 22 mars 1985, membre du comité central du PCUS un an plus tard, puis premier secrétaire de la région de Kemerovo (Sibérie) en 1987.

M. Bakatine s'était fait remarquer à la 19e conférence du PCUS, en juin dernier, par une intervention très ferme sur les groupes informels et « *partis de la « perestroïka* », jugés « *d'une irresponsabilité et d'un narcissisme insensés* ».

Par ailleurs, M. Alexandre Kapto, un Ukrainien de cinquante-cinq ans, sous-chef de service au comité central et récemment ambassadeur à Cuba, a été nommé chef du département de l'idéologie, chapeauté par M. Vadim Medevedev, membre du Politburo.

Un éditorial de la « Pravda »

Les industries de défense doivent travailler pour l'agriculture

MOSCOU
de notre correspondant

Sous la forme la plus officielle et la plus publique qui soit, le gouvernement de l'Union soviétique a vivement critiqué, mercredi 19 octobre, le refus de l'industrie de la défense de contribuer à la modernisation de la production agricole.

« *L'attention des ministres de l'industrie mécanique, dont des branches relèvent de la défense,* lit-on en effet dans le communiqué du dernier conseil des ministres, *a été attirée sur le fait que des entreprises dépendant de ces branches (...) s'opposent parfois au règlement des problèmes de la mise en production de nouveaux modèles de matériel agricole et de l'accroissement de la production d'équipements technologiques* » pour la transformation des produits alimentires. Le communiqué explique l'attitude de ces entreprises par leur souci de défendre leurs « *intérêts étroits* », mais ne précise pas ce que sont ces intérêts.

Les accusations sont, en revanche, directes puisque le gouvernement relève qu'il y a eu « *des cas de refus par des entreprises principales des branches de la défense de signer des contrats pour la livraison de chaînes technologiques complètes* ».

Bien que rien ne soit dit là sur l'ampleur de ces refus et oppositions, il y a tout lieu de penser que le phénomène n'est pas marginal puisque le gouvernement de M. Ryjkov, un homme très proche de M. Gorbatchev, a cru nécessaire de les rendre publics.

Un coup de projecteur a en tout cas été donné sur la profondeur du débat que ne peut manquer de susciter la priorité que M. Gorbatchev entend donner au relèvement du niveau de vie de la population sur l'effort de défense. Tant qu'on reste dans la théorie, tout le monde est d'accord pour remplir les étalages, mais quand il s'agit concrètement de produire des moissonneuses-batteuses plutôt que des missiles, les frictions deviennent inévitables.

Or, si l'on en croit la *Pravda* de jeudi, le débat sur le beurre et les canons ne fait que commencer puisqu'un éditorial de première page explique que « *toutes les branches de l'industrie mécanique, y compris celles de la défense* », doivent participer à la modernisation des moyens « *de transformation, de conservation et de transport* » agricoles.

B. G.

M. Brazaouskas « stratège de la nouveauté » premier secrétaire du Parti communiste lituanien

M. Alguirdas-Mikolas Brazaouskas a été nommé, jeudi 20 octobre, lors d'un plénum du comité central local, premier secrétaire du Parti communiste lituanien, en remplacement de M. Ringaudas-Bronislovas Songaïla, a annoncé l'agence Tass.

M. Brazaouskas, cinquante-six ans, était député au Parlement local depuis 1967 et membre du bureau et du secrétariat du comité central du PC de Lituanie depuis mai 1977. Son prédécesseur, bien qu'âgé seulement de cinquante-neuf ans, part « *à la retraite* », selon le communiqué de l'agence officielle. Il n'aura occupé le poste de premier secrétaire que pendant neuf mois.

La nomination de M. Brazaouskas intervient quelques jours avant le congrès constitutif, le week-end prochain à Vilnius, d'un « front populaire » qui devrait suivre l'exemple des mouvements créés au début de l'automne en Lettonie et en Estonie et qui préconisent plus de démocratie et d'autonomie dans les Républiques baltes. Le nouveau chef du Parti communiste de Lituanie « *se veut un partisan sincère des changements* », « *les gens faisant preuve d'initiative trouvent appui auprès de lui* », a indiqué l'agence Tass, en précisant que, « *en Lituanie, on l'appelle « le stratège de la » nouveauté* ». – (*AFP.*)

La publication éventuelle de Soljenitsyne rencontre une forte opposition

MOSCOU
de notre correspondant

Publiera, publiera pas. L'affaire prend maintenant des airs de véritable feuilleton international, et la raison en est que la parution – ou même la reparution – d'œuvres de Soljenitsyne en URSS aurait une telle charge symbolique que tout bloque de partout.

Dernier épisode en date, *Novy Mir*, la revue qui avait sous Khrouchtchev publié l'auteur de *l'Archipel du goulag* aurait dû envoyer au pilon un premier tirage de son numéro d'octobre, parce que le sommaire annonçait que « *le comité de rédaction avait reçu l'autorisation d'Alexandre Soljenitsyne de publier un certain nombre de ses œuvres* ». Le fait semble indiscutable : des photocopies de ce sommaire circulent à Moscou, la phrase en question ne se trouve pas dans la dernière livraison de la revue, la *Komsomolskaïa Pravda* faisait état jeudi 20 octobre de la destruction de plus de 1 million d'exemplaires de *Novy Mir*, en raison... de la publication d'une nouvelle qui aurait déplu à l'armée ; le directeur de *Novy Mir*, Sergueï Zalyguine, avait annoncé récemment au *Washington Post*, que « *la décision de publier était maintenant définitive* ».

Dès le lendemain, M. Zalyguine avait toutefois précisé dans des déclarations à la presse soviétique que la publication de *l'Archipel du Goulag* ne faisait pas partie « *de ses plans les plus proches* ». C'était exact, puisqu'il était prévu, avons-nous appris, de commencer par publier, en décembre, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'écrivain, une correspondance avec Alexandre Tvardovski, l'homme qui l'avait fait connaître en lui ouvrant les colonnes de *Novy Mir*.

Cela avait été négocié avec Soljenitsyne par l'intermédiaire de plusieurs intellectuels soviétiques, et l'accord était que la publication de *l'Archipel* devait suivre, une fois le tabou brisé. L'écrivain tient en effet naturellement à ce que la publication de certains de ses textes ne serve pas d'alibi au maintien de l'ostracisme sur son œuvre maîtresse. Le problème est donc de savoir si ce sont les rumeurs sur les garanties qui lui auraient été données à cet égard qui ont permis aux conservateurs de tout bloquer, ou si c'est, au contraire, Soljenitsyne lui-même qui aurait retiré son accord en raison du démenti que M. Zalyguine a été contraint de faire, et de la méfiance que cela pouvait susciter.

Ce nouveau rebondissement n'exclut pas le moins du monde la possibilité de voir Soljenitsyne et *l'Archipel* publiés en URSS. Il illustre simplement l'ampleur de l'enjeu politique, car ce n'est pas tant la vérité sur le Goulag qui inquiète les conservateurs soviétiques, que le précédent qui serait créé. Depuis que Chalamov, Grossman, Evguenia Guinzbourg, Anna Akhmatova et tant d'autres ont été publiés, que la presse a multiplié les témoignages individuels sur les camps, et que le parti a autorisé l'érection d'un monument à leurs victimes, même *l'Archipel du Goulag* ne serait en effet plus une révélation pour les Soviétiques. Si ce livre était publié, on ne voit en revanche pas ce qui pourrait demain être interdit. Publier Soljenitsyne, ce serait publier l'homme qui avait combattu seul – et au bout du compte victorieusement – le monopole du parti-Etat sur la vérité historique. C'est cela qui serait insupportable à certains, et qui est pour d'autres indispensable.

B. G.

Europe

URSS : les revendications nationalistes dans le Caucase

Le rêve démocratique des Arméniens

(Suite de la première page.)

Le gouvernement d'Erevan et le Parti communiste arménien y sont traités de tous les noms, et les ministres qualifiés de *« serfs dociles du Kremlin voués aux feux de l'enfer »*. Les soldats soviétiques dépêchés en Arménie à la suite des événements de février sont assimilés à une *« force d'occupation colonialiste »* et leur départ est exigé avec insistance.

Un peu plus loin, à l'intérieur du parc, une immense toile qui serpente entre les arbres sert de journal mural où sont exposés dessins et caricatures qui dénoncent presque ouvertement l'URSS, tantôt comparé à un taureau dont *« la peau rouge ne peut changer de couleur »* et tantôt à *« un poisson dont la tête pue »*. Les inscriptions, dont certaines ont été intentionnellement rédigées en russe *« pour que nos amis soviétiques puissent en profiter »*, stigmatisent le comportement de Moscou, qui a choisi *« les Turcs de préférence aux Arméniens »*. Ici, aucun distinguo n'est établi entre les Turcs de Turquie et les Azéris d'Azerbaïdjan. Une des cibles favorites des caricaturistes est la presse de Moscou, la *Pravda* et les *Izvestia* en tête, qui *« ont décrété que le blanc était noir et le noir blanc »* en refusant de reconnaître que le Karabakh était arménien.

Une atmosphère de kermesse

Le comportement de la presse officielle de Moscou, qui a minimisé de la manière la plus maladroite l'étendue et la sauvagerie des massacres de Soumgaït, le fait que les criminels responsables des atrocités qui ont été commises à cette occasion aient longtemps tardé à comparaître devant des juges impartiaux, ont créé une crise de confiance dans les relations entre le peuple arménien et Moscou.

A longueur de journée, des petits groupes discutent dans le parc de la *« trahison »* de Moscou. Dans ces débats unilatéraux — puisque tout le monde ou presque est d'accord, — le problème du Karabakh (Artsagh de son nom arménien) occupe une place particulière, mais a de plus en plus tendance à être éclipsé par les autres sujets de mécontentement — baisse du niveau de vie, corruption, incurie administrative, problèmes de l'écologie, défense de la culture arménienne, *« menacée par les tentatives de russification de la langue »*, — imputés immanquablement au système soviétique. Après soixante-dix années de silence, les langues se sont déliées. Tout est désormais remis en question, et nul ne prend des gants pour dire ce qu'il pense de la langue de bois *« utilisée par nos dirigeants, qui ne sont que de simples fonctionnaires de Moscou »*, et du socialisme, qui *« s'est révélé être un échec total »*.

A chaque instant, les haut-parleurs mis à la disposition du Comité par les autorités égrènent proclamations, communiqués et appels aux sous-comités, composés surtout des étudiants de l'université, qui depuis le mois de mai se consacrent essentiellement à la cause du Karabakh. A la tombée de la nuit, la foule grossit, et les proclamations deviennent plus politiques et précises. Un ouvrier annonce que, grâce aux efforts du sous-comité de son usine, la comptabilité est désormais tenue en arménien. Des appels sont lancés aux parents leur demandant de retirer leurs enfants des écoles russes et aux travailleurs pour qu'ils ne prennent pas part à la *« corruption »*. *« Nous voulons vivre proprement et nous en avons assez des combines »*, affirme un orateur qui se réfère aux nombreuses irrégularités qu'ils sont obligés de commettre pour pouvoir joindre les deux bouts.

Tout ce remue-ménage a lieu dans une atmosphère de kermesse et dans une discipline exemplaire, sous l'œil débonnaire des miliciens arméniens. Depuis le début des manifestations en février, tout s'est déroulé dans l'ordre le plus parfait, aucune déprédation n'a été signalée. *« Il n'y a même pas eu une seule vitre brisée »*, affirment avec fierté les responsables du Comité.

Même l'intervention des *zork* (les militaires des forces de sécurité du ministère soviétique de l'intérieur — MVD), qui se sont déployés en septembre à l'intérieur d'Erevan — pour la troisième fois depuis le début de l'année, — n'a pas provoqué d'incidents notables. On n'a pas encore compris les motifs de cette mesure maladroite, car rien ne justifiait une telle décision, qui a surtout contribué à exacerber les passions antirusses de la population.

Les militaires soviétiques ont disparu comme par enchantement le 3 octobre au lendemain de l'arrêt des grèves des ouvriers, mais ils se trouvent toujours aux abords d'Erevan. De toute manière, on semble vouloir, de part et d'autre, éviter tout incident, et on nous a affirmé que le Comité Karabakh est en contact permanent avec les autorités afin que soit respecté l'accord tacite selon lequel la contestation sur la voie publique demeure essentiellement limitée au périmètre de l'Opéra.

De plus en plus, le Comité Karabakh semble se poser en contre-pouvoir. Formé de onze membres, pour la plupart des universitaires, il tend à s'ériger en mouvement aux objectifs nettement politiques. Il s'agit d'une direction collective, bien que le Comité soit actuellement dominé par la personnalité de M. Levon Der Bedrossian, dont la pondération, le réalisme et le charisme font de lui l'orateur préféré du public de la place de l'Opéra. *« Le Comité n'est pas un parti et n'a pas du tout l'intention de s'emparer du pouvoir »*, nous a-t-il dit au cours d'un long entretien dans un discret appartement d'Erevan.



« Cet homme est un corrompu, un parasite, un démagogue, un bureaucrate, un voleur, un tricheur, mais c'est un homme bien. »

(Caricature parue dans Vozni (le Hérisson), *hebdomadaire satirique paraissant à Erevan.)*

Orientaliste réputé, âgé de quarante ans environ, il occupe un poste important au Madenateran, le principal conservatoire de l'héritage culturel arménien, ce qui lui vaut l'estime de ses pairs. Pour lui, le Comité n'a qu'un seul objectif stratégique : *« Faire pression sur Moscou en multipliant les meetings, les manifestations et les grèves en vue d'obtenir le rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie. »* Il admet cependant que la *« lutte pour la démocratie »* est liée à celle menée pour la récupération du Karabakh.

L'arme de la grève

Les responsables actuels du Comité ont été propulsés à la tête du mouvement pour le Karabakh en mai, lorsque M. Igor Mouradian, qui avait été l'un des premiers organisateurs de ce mouvement, a été pratiquement mis à l'écart parce qu'il s'était prononcé contre la diversification de l'action du Comité. Brillant économiste originaire du Haut-Karabakh, il souhaitait que tous les efforts soient orientés vers l'aide à apporter à cette région sciemment négligée par les Azéris. Pour lui, parler d'élections libres, de corruption, de défense de la langue, des problèmes de l'écologie, est certes utile, mais constitue une diversion qui ne peut que nuire à la cause du rattachement du Karabakh à l'Arménie, la multiplication des mouvements de grève ne pouvant que braquer l'URSS contre les Arméniens.

Telles étaient également, à quelques nuances près, les thèses de la célèbre poétesse arménienne Sylva Gaboudiguian et de l'écrivain Zori Balayan, qui avaient rencontré M. Gorbatchev à Moscou en mars dernier. Le 29 septembre, M[me] Gaboudiguian a en vain tenté, pendant trente minutes, de s'adresser à la foule de la place de l'Opéra pour essayer de lui exposer ses arguments en faveur de l'arrêt des grèves. Accueillie aux cris de *« Trahison, trahison ! »*, elle n'a pas pu placer un mot. Et c'est, en définitive, M. Levon Der Bedrossian qui est parvenu à convaincre les grévistes d'interrompre une action qui, de toute manière, n'était plus suivie qu'à 50 %. Depuis, les ouvriers ont repris le travail, mais les étudiants poursuivent la grève.

« L'intelligentsia traditionnelle arménienne, déclare un enseignant, *a été mise à l'écart par les extrémistes de tous bords, dominés actuellement par les éléments nationalistes de droite. Ces derniers agissent sans réfléchir sur les conséquences de leurs actes, et n'ont aucun programme précis. Ils ne savent que traiter de « traîtres » ceux qui leur conseillent la modération. Même Vasken I[er], le catholicos d'Etchmiadzine, n'est pas à l'abri de ce genre d'accusations gratuites. »*

Un intellectuel communiste qui travaille dans une usine de la région d'Erevan reproche aux responsables du Comité de ne rien faire pour calmer les passions populaires exacerbées par l'affaire du Karabakh. *« En fait,* dit-il, *ils utilisent le drame du Karabakh pour parvenir à leurs fins, qui est le contrôle du pouvoir. Je dois admettre que, pour l'instant, ils semblent avoir partiellement atteint cet objectif, et la situation, aujourd'hui à Erevan, ressemble étrangement à celle qui prévaut à Varsovie, avec un parti totalement isolé des masses. »*

Entre le marteau et l'enclume

Le nouveau secrétaire général du parti, M. Souren Aroutounian, se trouve devant une mission impossible. Le 8 octobre, il a prononcé à la télévision un discours conciliant, au cours duquel il a notamment annoncé la *« prochaine fermeture »* de la centrale atomique de la région d'Erivan, répondant à l'une des principales revendications des écologistes, ainsi que des mesures contre la multiplication des écoles russes. Mais il n'a rien pu promettre de concret en ce qui concerne le rattachement du Karabakh à l'Arménie.

Notre interlocuteur communiste affirme que M. Aroutounian, un apparatchik honnête qui doit à Moscou sa nomination à la tête du parti, est pris entre le marteau et l'enclume et ne peut du jour au lendemain se ranger aux côtés du peuple, comme l'a fait son collègue de Stepanakert, M. Henrich Bogossian, qui a su garder la confiance du peuple du Karabakh tout en maintenant le dialogue avec Moscou. M. Der Bedrossian admet cependant que M. Aroutounian a été contraint de faire ces concessions.

« Mais toutes ces concessions, déclare un observateur, *arrivent trop tard et sont insuffisantes. M. Aroutounian a les mains liées. Il ne faut pas oublier que l'appareil du parti est demeuré pour l'essentiel inchangé après le limogeage de son ancien secrétaire général, M. Karen Demirtchian. Les « brejneviens » arméniens ont intérêt à maintenir dans le pays un climat d'agitation, afin de démontrer que leurs successeurs ne peuvent rien faire de bon. Depuis son entrée en fonctions, le nouveau secrétaire général du parti est presque entièrement absorbé par l'affaire du Karabakh et n'a pas encore eu le temps de s'occuper de la tâche pourtant indispensable de nettoyer les écuries d'Augias du parti. »*

M. Der Bedrossian semble comprendre les difficultés de la mission de M. Aroutounian et ne souhaite pas compliquer davantage sa tâche. Tel n'est pas apparemment l'avis de son collègue, M. Achod Manoutcherian, un des deux membres communistes de la direction du Comité, qui s'en est pris violemment du haut de la tribune de l'Opéra à *« Monsieur Aroutounian »* (évitant sciemment le terme de camarade) et a rejeté catégoriquement les appels à l'unité que ce dernier avait lancés dans son discours du 8 octobre. *« Un fossé infranchissable,* a-t-il dit, *nous sépare, et c'est désormais nous qui allons choisir nos députés et représentants, y compris le secrétaire général du parti et le président du Soviet suprême. »*

M. Achod Manoutcherian se référait aux élections partielles du début d'octobre, au cours desquelles les candidats officiels du parti, le ministre de l'intérieur, M. Houssig Aroutounian, et celui des affaires étrangères, M. Anatoly Mgrditchian, avaient obtenu moins de voix que les candidats du Comité Karabakh.

Les autorités ont depuis annulé les résultats des élections en invoquant un vice de procédure et ont expulsé du parti le président de la commission électorale, qui avait reconnu la validité de la consultation. Dimanche 16 octobre, le Comité Karabakh a réussi, une fois de plus, à empêcher la « désignation » de M. Ruben Agopian, chef de département au comité de la ville industrielle de Tcharentzavan, en lui opposant son propre candidat.

Le thème de l'indépendance

L'épreuve de force engagée par le comité sur le terrain de la démocratie, ainsi que l'agitation antigouvernementale et antirusse entretenue jour après jour place de l'Opéra, sont en train de créer au sein de la population un fort sentiment « indépendantiste ». Les Arméniens ont l'impression d'avoir été abandonnés par les dirigeants de Moscou et certains d'entre eux commencent à rêver d'une Arménie indépendante. Dangereuses illusions, avertissent les plus réalistes, qui rappellent que les Arméniens ont besoin du parapluie russe pour se protéger des Turcs, qui demeurent malgré tout l'ennemi héréditaire.

« Nous n'avons jamais été pour l'indépendance, nous a déclaré M. Levon Der Bedrossian. *Ce problème artificiel a été soulevé par des groupuscules peu représentatifs et nous les avons chassés. Nous souhaitons que l'Arménie devienne un membre à part entière de l'URSS. Celle-ci constitue une réalité historique. Nous n'avons pas intérêt à nous en dissocier, surtout si elle garantit la sécurité des Arméniens et ne foule pas aux pieds nos intérêts. Nous ne sommes pas contre le concept de l'indépendance, mais historiquement l'idée n'est pas encore mûre. Je dirai même que, pour l'instant, elle est dangereuse.*

Evoquant le problème du drapeau tricolore (rouge, bleu, orange), qui fut l'emblème de l'éphémère République arménienne de 1918 et qui commence à orner les murs de l'Opéra, M. Levon Der Bedrossian affirme que cela ne signifie nullement un alignement sur l'idée d'indépendance longtemps préconisée par les Tachnaks qui dominèrent la première République arménienne. *« Le drapeau tricolore,* dit-il, *n'est pas le drapeau des Tachnaks. C'est le drapeau de la République de 1918 et il appartient à l'ensemble du peuple arménien. La République de 1918 constitue une partie intégrante de notre histoire et on ne peut l'éliminer d'un trait de plume. Mais aucun parti n'a le droit de s'approprier des valeurs essentiellement arméniennes. »*

Reste à savoir dans quelle mesure M. Levon Der Bedrossian réussira à canaliser les forces qui ont été libérées par la « perestroïka ». Il risque fort bien, et il l'admet, d'être dépassé par les éléments pour qui l'affaire du Karabakh constitue une occasion en or pour défier les dirigeants de Moscou.

Certains membres du Comité, qui ne partagent pas la prudence de M. Levon Der Bedrossian, craignent la désaffection du public lassé par une longue attente et qui les laisserait sans défense devant d'éventuelles mesures de répression. Aussi chercheraient-ils à entretenir une tension susceptible de maintenir la mobilisation des foules. Mais le peuple arménien ne risque-t-il pas, alors, d'être entraîné dans l'engrenage de la violence, compromettant ainsi les acquis démocratiques et nationalistes obtenus depuis février ?

JEAN GUEYRAS.

YOUGOSLAVIE

Nouvelles manifestations de Serbes au Kosovo

Le mécontentement était grand, jeudi 20 octobre, dans la population serbe et monténégrine de Yougoslavie au lendemain de la réunion fédérale de la Ligue des communistes qui a contraint un dirigeant serbe, M. Dusan Ckrebic, à la démission et maintenu dans ses fonctions un responsable du Monténégro dont des dizaines de milliers de manifestants avaient réclamé la révocation voici deux semaines.

Vingt mille Serbes et Monténégrins, selon l'agence Tanjug, ont manifesté jeudi après-midi à Kosovo-Polje, pour protester contre l'« albanisation » du Kosovo et les résultats du plénum qui n'a pas proposé de solutions concrètes au problème de cette région. Deux membres de la présidence de la Ligue, M[me] Kacusa Jasari (chef du PC du Kosovo) et M. Marko Orlandic, qui voulaient s'adresser à la foule ont été copieusement conspués par les manifestants. Au Monténégro, le dispositif de sécurité renforcée introduit le 11 octobre était toujours maintenu jeudi.

Par ailleurs, le Parlement yougoslave a modifié d'*« urgence »* le 20 octobre plusieurs lois, dont celle sur l'encadrement des salaires, qui est à l'origine de la vague d'agitation sociale de ces derniers mois. Les salaires bruts pourront augmenter, nominalement, de 140 % cette année au lieu des 119 % prévus initialement. L'inflation est aujourd'hui de 217 % en rythme annuel.

D'autre part, les banques pourront ramener à 18 % les taux sur les crédits accordés aux entreprises, et l'Etat s'est engagé à réduire ses dépenses par une diminution du nombre des fonctionnaires et la suppression de certains de leurs privilèges (voitures de fonction et voyages). — *(AFP.)*

La tournée du secrétaire d'Etat adjoint américain

M. Whitehead préconise un soutien « prudent » aux changements en Europe de l'Est

M. John Whitehead, secrétaire d'Etat adjoint américain, a encouragé, jeudi 20 octobre, les alliés de l'OTAN à soutenir *« de manière prudente et pragmatique »*, les changements en cours en Europe de l'Est.

Rendant compte à Bruxelles de la tournée qu'il vient d'effectuer dans six pays du bloc socialiste (Pologne, RDA, Hongrie, Bulgarie, Tchécoslovaquie et Roumanie), M. Whitehead a évoqué *« les changements impressionnants »* entrepris dans cette région, tout en soulignant les différences entre chaque pays. La Bulgarie, par exemple, est lancée dans une *« saine »* réforme économique mais qui ne connaît pas de parallèle dans les domaines politique et les droits de l'homme.

M. Whitehead s'est déclaré *« effaré »* par son voyage en Roumanie et par *« la violation scandaleuse des droits du peuple roumain »* que constitue le plan de « systématisation » du territoire décidé par le président Ceausescu. *« Il n'y a pas d'opposition visible en Roumanie,* a-t-il dit. *On manque de nourriture dans les magasins, on manque de chauffage dans les appartements, on manque d'essence pour les voitures, on manque de tout ce que donne la société de consommation. »*

Le responsable américain a, par ailleurs, perçu chez ses interlocuteurs d'Europe de l'Est *« une certaine inquiétude à propos de l'agitation en Yougoslavie. Ils ressentent* (les événements en Yougoslavie) *comme un avertissement »*, a ajouté M. Whitehead. — *(UPI.)*

Afrique

ALGÉRIE

« Tous les manifestants mineurs ont été libérés »

assure le ministre de la justice

« Les personnes appréhendées ont fait l'objet soit d'une information judiciaire, soit d'une procédure de flagrant délit prévues par la loi », a déclaré, dans un communiqué rendu public jeudi 20 octobre, M. Mohamed Cherif Kharroubi, ministre de la justice. A son avis, *« les procès* [des personnes impliquées dans les récentes émeutes] *se sont déroulés dans le strict respect de la loi. Les prévenus condamnés ont usé de leur droit d'appel conformément à la loi. »* Quant aux mineurs, *« ils ont tous été libérés et remis à leurs parents »*, a-t-il précisé.

La Ligue des droits de l'homme, conduite par son président, M[e] Yves Jouffa, vient de demander à l'ambassadeur d'Algérie en France qu'une mission d'information soit autorisée à se rendre en Algérie. Le diplomate *« a promis d'en référer à son gouvernement »*. D'autre part, réunis en assemblée générale, jeudi 20 octobre, à Alger, plus de cent journalistes ont décidé de créer une organisation professionnelle autonome, indépendante de l'Union des journalistes, écrivains et interprètes (UJEI), qui dépend du FLN. Ils ont *« condamné fermement l'usage de la torture, de la délation, du recours à la violence physique et morale »*.

Les ressortissants algériens résidant en France voteront du 22 octobre au 2 novembre sur le projet de révision constitutionnelle, vient-on d'annoncer officiellement à Alger (la consultation aura lieu le 3 novembre en Algérie).

● **SAHARA OCCIDENTAL : nomination d'un représentant spécial de l'ONU.** — Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, a annoncé, mercredi 19 octobre, que le diplomate uruguayen Hector Gros Espiell avait été officiellement désigné comme représentant spécial de l'ONU pour le conflit du Sahara occidental. Il aura pour tâche de créer les conditions favorables au référendum. — *(AFP.)*

● **ANGOLA : reprise des négociations.** — Américains, Angolais, Cubains et Sud-Africains devraient reprendre ce week-end à Genève leurs discussions quadripartites sur le conflit en Angola et l'indépendance de la Namibie, a-t-on appris, vendredi 21 octobre, à Paris, de sources informées proches des négociateurs. — *(AFP.)*

Proche-Orient

ÉGYPTE

Mesure conservatoire à l'égard d'une société islamique de placement de fonds

LE CAIRE
de notre correspondant

La plus grande société islamique de placement de fonds, Al Rayan, ne pourra plus disposer de ses avoirs, biens mobiliers et immobiliers. C'est ce qu'a décidé, jeudi 20 octobre, le premier ministe égyptien, M. Atef Sedki, en vertu des pouvoirs que lui confère la loi sur l'état d'urgence en sa qualité de gouverneur militaire adjoint. Cette décision, qui pourrait bientôt frapper d'autres SICAV islamiques, interdit aussi aux propriétaires d'Al Rayan, les frères Abdel Fattah et deux autres personnes, de disposer de leurs biens.

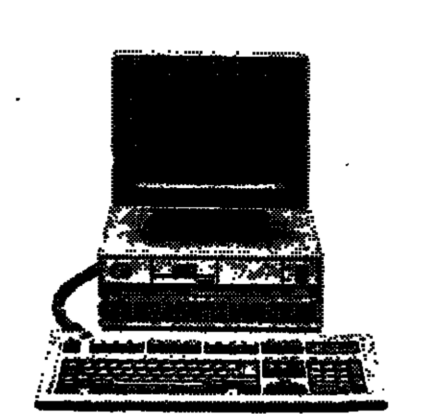
La décision, qui intervient moins de trois semaines avant la fin du délai imparti aux sociétés islamiques de placement de fonds pour régulariser leur situation, a été adoptée à la suite de troubles devant le siège principal de la compagnie Al Rayan. Des centaines de déposants incapables de retirer leur argent avaient récemment manifesté devant les locaux de la société, et il avait fallu l'intervention de la police pour les empêcher de prendre d'assaut les lieux.

Près de deux cent mille déposants, appâtés par les 2 % mensuels distribués par Al Rayan, avaient placé plus de 3 milliards de dollars chez les frères Abdel Fattah. Pour certains d'entre eux, le fait que la société soit en cessation de paiements depuis quelques mois est une catastrophe, car c'est le fruit d'années de labeur dans les pays du Golfe qui s'envole en fumée. La colère des petits déposants a été décuplée par le fait que les frères Abdel Fatah mènent un train royal malgré les graves difficultés de leur société.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

هكذا من الأصل

Idée forte IBM : venez courir le Grand Prix sur PS/2, un micro de compétition.



Faites un essai sur PS/2 de compétition, vous allez courir pour notre Grand Prix. Et découvrir comment, dans la course aux affaires, ces bolides vous feront partir en bonne position : celle qui a mené déjà plus de trois millions d'utilisateurs à la victoire.

Vitesse, souplesse, performance : les PS/2 modèle 70 ou 80 font prendre à l'informatique d'entreprise un tournant décisif. Que vous soyez garagiste, avocat, entrepreneur ou médecin, vous entrerez dans la grande compétitivité.

Conduisez sur tous les circuits d'affaires. Faites évoluer votre PS/2 au rythme de votre entreprise, sans jamais tomber en panne de solutions : logiciels, périphériques, connexions à d'autres systèmes et services IBM.

Les PS/2 vous attendent déjà sur la ligne de départ de notre Grand Prix. Prenez contact dès maintenant avec l'un des 400 Distributeurs Agréés IBM : du 1er octobre au 16 décembre 88, un remboursement de 1500 F. vous sera offert pour tout achat d'un PS/2 modèle 70 ou 80.
Appel gratuit : 05.03.03.03
Liste des Distributeurs Agréés IBM par minitel : 3614 IBMPCI.



PS/2 est une marque déposée d'IBM Corporation.

IBM

Asie

En visite à Paris

Le gouverneur de Hongkong juge la présence française « insuffisante »

Sir David Wilson termine, le vendredi 21 octobre, une visite à Paris dans le cadre d'une tournée européenne qui constitue une première pour un gouverneur de Hongkong. Sir David a participé à un colloque organisé par le CNPF. Il a également tenté d'évaluer les risques protectionnistes du grand marché européen de 1993, comme il l'avait fait auparavant à Bonn et Bruxelles. Il devait être reçu, vendredi, par Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères.

« Le train [européen] *de 1993 ne doit pas cacher l'express Asie-Pacifique. »* Cet appel lancé aux hommes d'affaires français par Sir David Wilson prend une tonalité particulière au moment où M. Michel Rocard lance les « Clubs pays » pour promouvoir les exportations et infléchir une tendance *inquiétante à l'aggravation des déficits* commerciaux. Sir David et Mme Lydia Dunn, présidente de l'influente Hongkong Trade Development Council, ont de sérieuses raisons de trouver *« insuffisante »* la présence française à Hongkong.

Les efforts incontestables des dernières années révèlent un bond de 36 % de nos exportations durant les huit premiers mois de 1988, mais masquent mal une réalité peu glorieuse : les ventes françaises à la colonie britannique représentent le huitième des exportations globales de la CEE.

Plus décevant encore, sur les cent *quarante et une unités de production* d'origine européenne à Hongkong, huit seulement sont françaises. Cette part, dérisoire, est évaluée à 16 millions de dollars en 1986 sur un total d'investissements étrangers de l'ordre de 2,5 milliards de dollars aujourd'hui.

La prospérité de Hongkong, de faibles impôts et une main-d'œuvre *qualifiée attirent pourtant les* concurrents de la France, en dépit des incertitudes qui pèsent sur l'avenir de la colonie. Au-delà d'une croissance qui pourrait encore atteindre quelque 6 % cette année, les points faibles de Hongkong sont connus : la situation de surchauffe, exode inquiétant des cadres et des *personnels les mieux qualifiés, façon* parfois chaotique dont les Chinois s'essayent au capitalisme dans ce laboratoire ultra-libéral. Sir David entend y remédier dans la mesure du possible : en remettant de l'ordre s'il le faut, comme c'est actuellement le cas à la Bourse de Hongkong, où le gouverneur espère bien ne plus avoir à intervenir lorsque la réforme et la nouvelle équipe dirigeante auront fait leurs preuves dans le cadre d'une législation prévue pour le début de 1989 ; en favorisant la formation professionnelle dans les secteurs où les manques les plus flagrants auront été identifiés ; en luttant contre la spéculation sur la monnaie, quitte à introduire des taux d'intérêt négatifs, pour décourager ceux qui tablent sur une réévaluation du dollar de Hongkong *« en faveur de laquelle les Américains ne font plus pression »*. Mais certainement jamais *« en faisant partie d'un bloc commercial »* asiatique ou américano-japonais, ou Asie-Pacifique, jugé *« néfaste »* à ce libre-échangiste convaincu.

Hongkong préservera son autonomie *« dans la plupart des domaines »*, dans le cadre de l'accord sino-britannique, sur la restitution du territoire à la Chine en 1997, affirme Sir David Wilson. Il reconnaît toutefois que l'inquiétude persiste au sein de la population, qui souhaite participer plus directement à la gestion de ses affaires alors que Pékin s'oppose à toute démocratisation du système politique local.

Les autorités de Hongkong ont décidé d'augmenter de deux le nombre des membres élus du conseil *législatif, choisis au suffrage censitaire*. Selon Sir David, cette réforme a été *« largement acceptée »*. Mais la *« fuite des cerveaux »* s'étend aux classes moyennes et a atteint cette année, selon Sir David, quarante mille personnes, dont dix mille cadres supérieurs. D'autres sources font état de chiffres plus élevés.

Le gouverneur devait également aborder le problème des vingt-cinq mille Vietnamiens réfugiés à Hongkong. Les pays d'asile, dont la France, se montrent de moins en moins accueillants. Sir David *« espère que Paris examinera avec sympathie le cas des réfugiés qui ont des liens avec la France* (environ soixante-dix), *ainsi que de ceux qui apprennent avec assiduité le français »* (entre cent trente et cent quarante).

En outre, la France étudie les dossiers d'environ quatre-vingts demandes de naturalisation de ressortissants de Hongkong présentées par des sociétés françaises. Cette mesure a pour objet d'inciter les personnes concernées à rester sur place au service de ces entreprises plutôt que de les quitter pour chercher *refuge dans un pays tiers.*

PATRICE DE BEER
et FRANÇOISE CROUIGNEAU.

JAPON : l'arrestation d'un homme d'affaires

Un scandale financier risque d'éclabousser le gouvernement

TOKYO
de notre correspondant

Au Japon plus qu'ailleurs, les « filières d'argent » *(kinmyaku)* font partie intégrante du système. Tout le monde s'accommode, peu ou prou, de cette corruption structurelle dont chacun profite à gauche comme à droite. L'opinion publique, héritière du vieux fond matérialiste des marchands d'autrefois, ne se fait guère d'illusions sur l'intégrité des politiciens.

Des scandales éclatent de temps à autre, mais ils sont gérés avec doigté et s'enlisent « harmonieusement ». *Le dérapage risque de se produire* quand la gestion de l'affaire échappe à ses protagonistes — les hommes politiques — et qu'une troisième instance entre en lice : le pouvoir judiciaire. C'est ce qui vient de se produire dans l'affaire Recruit Cosmos.

Depuis trois mois, ce scandale *dans lequel auraient trempé, par* secrétaires interposés, de hautes personnalités politiques, ronronnait. Il entravait, certes, les débats parlementaires, notamment la discussion de la réforme fiscale, mais les choses traînaient si bien qu'il aurait fini par être oublié.

Au demeurant, l'affaire était peu originale au Japon : en 1984, le président de Recruit, société de services qui domine le marché des petites annonces professionnelles, avait offert à soixante-seize personnes influentes des actions de sa filiale immobilière Recruit Cosmos avant leur cotation en Bourse, avec, à la clé, d'énormes profits (achetée 1 200 yens, l'action en cotait 5 000 lors de son introduction sur le marché boursier en 1986).

Le vrai dérapage

Une manipulation de routine. Quelle société ne se livre pas à ce tour de passe-passe pour financer, sur le marché boursier, les énormes dépenses des politiciens en contrepartie, *le moment venu, d'un renvoi* d'ascenseur ? Les secrétaires de M. Takeshita, premier ministre, de M. Nakasone, ex-premier ministre, de M. Watanabo, président de la commission des affaires politiques du Parti libéral-démocrate, de M. Abe, prétendant à la succession du chef du gouvernement, et de M. Miyazawa, ministre des finances, figuraient sur la liste des bénéficiaires.

Ces personnages se sont excusés devant la Diète en expliquant que leurs secrétaires avaient agi de leur propre chef, peut-être un peu légèrement, mais qu'ils n'avaient rien commis d'*illégal*.

L'affaire a cependant mal tourné. Directement mis en cause par les communistes, M. Miyazawa s'est mal défendu : en août, il a déclaré qu'il ignorait tout des activités de son secrétaire. Mais la semaine dernière, apparemment sur les conseils de son propre ministère, il a reconnu que son nom avait bel et bien été utilisé. M. Takeshita, sans se désolidariser de son ministre, a dû concéder, avec force circonvolutions, que ce dernier avait peut-être une responsabilité morale. Le vrai dérapage s'est produit lorsque, mercredi 18 octobre, le parquet est intervenu. Le jour, précisément, où le Parti libéral-*démocrate avait décidé qu'il* n'y aurait pas de comparution de témoins devant la Diète.

Un ancien collaborateur de l'ex-président de Recruit Cosmos, M. Matsubara, avait approché à trois reprises un député du petit parti d'opposition Shaminren (Parti de l'union sociale démocrate), M. Narazaki, lui proposant 5 millions de yens pour qu'il mette la « pédale douce » à la Diète. M. Narazaki avait déposé plainte. le parquet a ouvert une enquête, a fait une perquisition dans les bureaux de Recruit Cosmos et, jeudi 20 octobre, M. Matsubara a été arrêté pour tentative de corruption.

L'entrée en lice de la justice, sur cet aspect certes mineur du scandale, contrarie les milieux conservateurs. Ce tapage est gênant et beaucoup se demandent *ce qui va sortir* de la boîte de Pandore que la justice est en train d'ouvrir. La transparence démocratique va-t-elle prévaloir ? Dans son éditorial du 20 octobre l'*Asahi* est sceptique : *« L'arme de la loi ne fonctionne pas toujours dans la société japonaise contemporaine. »*

PHILIPPE PONS.

CAMBODGE

Pékin reconnaît les « erreurs » des Khmers rouges

L'agence Chine nouvelle a dénoncé, le jeudi 20 octobre, pour la *première fois avec netteté*, les *« erreurs »* commises pendant *« leurs trois ans de règne »* par les Khmers rouges au Cambodge. Tout en laissant entendre que Pékin s'opposerait à la mise à l'écart des Khmers rouges d'un éventuel règlement cambodgien, l'agence a reconnu que ces derniers ont laissé *« une mauvaise impression à l'étranger »*. Ce commentaire intervient à la veille d'une nouvelle ses*sion de pourparlers sino-soviétiques* à Moscou, au niveau des vice-ministres des affaires étrangères et alors que le Vietnam s'est félicité de la *perspective* d'un sommet entre Pékin et Moscou l'an prochain. Le porte-parole du ministère vietnamien des affaires étrangères a ajouté, jeudi à Hanoï, que son gouvernement souhaitait une *« normalisation complète »* des relations sino-soviétiques. En revanche, la réunion d'un *« groupe de travail »* sur le Cambodge à Djakarta, lundi et mardi, s'est soldée par un échec. Les Khmers rouges ont refusé de participer aux travaux qui ont réuni les deux autres factions de la résistance khmère et des représentants de Phnom-Penh, ainsi que des délégués des principaux pays de l'Asie du Sud-Est. — *(AFP.)*

Amériques

CANADA : à l'approche des élections du 21 novembre

Le Parti conservateur au pouvoir est donné grand favori

MONTRÉAL
de notre correspondante

Deux débats télévisés — le premier en français lundi 24 octobre, le second en anglais le lendemain — sont prévus entre les trois candidats au poste de chef du gouvernement canadien avant les élections générales du 21 novembre. Ces confrontations constitueront les premiers temps forts de la campagne qui n'a guère passionné la population jusqu'à présent.

Le combat à trois que promettaient les sondages le mois dernier a tourné court : incapables de mettre leurs *querelles intestines en sourdine*, les libéraux, actuellement crédités d'à peine 30 % des intentions de vote, sont en plein désarroi. Ils accusent 10 points de retard sur le Parti conservateur au pouvoir, maintenant considéré comme le grand favori. Les libéraux sont à égalité avec le Parti néo-démocrate d'Edward Broadbent.

La contestation porte sur la personnalité du leader du Parti libéral, M. John Turner, qui avait déjà difficilement maté, en avril dernier, la rébellion d'une vingtaine des trente-huit députés libéraux de la Chambre des communes. Cette semaine, plusieurs appels à la démission de M. Turner se sont fait entendre au sein du parti. Mal épaulé par une organisation électorale en manque de fonds, M. Turner doit composer, au mieux avec la résistance passive, au pire avec les attaques directes des anciens partisans de M. Pierre Elliott Trudeau. Ces derniers lui reprochent ouvertement son incompétence, notamment dans deux livres pamphlétaires qui viennent de paraître coup sur coup. Ils ne lui pardonnent surtout pas d'approuver l'accord constitutionnel (toujours pas ratifié) qui reconnaît le statut distinct du Québec et consacre une forme de fédéralisme plus souple et *moins centralisé. Autant de crimes* de lèse-majesté pour les « trudeanistes ».

M. Turner jouera incontestablement son va-tout devant les caméras. Il tentera d'entraîner son adversaire conservateur, M. Brian Mulroney, sur ses terrains de prédilection : la politique sociale et l'accord de libre-échange récemment signé avec les Etats-Unis ; le chef libéral lutte avec la dernière énergie pour en empêcher la ratification par le Canada. Ce sont deux grands sujets sur lesquels le premier ministre a, jusqu'à présent, évité la controverse. Préférant retarder le moment de dévoiler son programme, il s'est contenté, pour le moment, d'insister longuement sur les bons résultats (économiques, notamment) de ses quatre années de pouvoir, devant des auditoires composés, le plus souvent, d'hommes d'affaires acquis à ses vues.

A la veille de l'épreuve télévisuelle où chacun devra abattre un peu mieux son jeu, le plus confiant est sans doute M. Edward Broadbent. *Eternels* perdants du bipartisme canadien depuis leur arrivée sur la scène politique nationale, les sociaux-démocrates rêvent ouvertement pour la première fois de devenir le premier parti d'opposition ou de forcer ultérieurement les libéraux à former une coalition. Fort dans l'est du pays — exception faite du Québec où les conservateurs sont de loin les mieux placés — le Parti libéral a très peu d'appui à l'ouest. La situation est exactement inverse pour le parti de M. Broadbent.

MARTINE JACOT.

Sur le sentier de l'« indépendance »

Des Indiens ont franchi le Lubicon

L'assemblée des « premières nations », qui regroupe la plupart des populations indiennes du Canada, a lancé, jeudi 20 octobre, un appel au premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, pour qu'il intervienne dans le conflit opposant les Indiens du lac Lubicon et les autorités de la province de l'Alberta (à l'ouest du pays). *Les forces de l'ordre ont démantelé, jeudi, les* barricades érigées par les quatre cent cinquante-sept Indiens Cris, qui s'étaient déclarés « indépendants », le 6 octobre, interdisant l'accès à leur territoire.

Les Cris désirent obtenir une réserve de 234 kilomètres carrés, quatre fois plus que ce que le gouvernement canadien est prêt à offrir. S'ils ne possèdent pas de réserve, c'est que, contrairement aux autres autochtones de la région, ils n'ont pas signé le traité de 1899 (*le Monde* du 10 février 1988). La superficie allouée par le gouvernement canadien à une tribu indienne est fonction de sa population, or on ne s'entend pas sur l'importance démographique des Cris du Lubicon. Au cours des huit dernières années, les tribunaux canadiens se sont penchés sur la question et l'affaire est maintenant devant la cour d'appel de l'Alberta. Aujourd'hui, les « Lubicons » se disent à bout de patience et à bout des ressources financières nécessaires pour poursuivre la querelle juridique.

La déclaration d'indépendance des Lubicons n'est pas prise à la légère par les autorités canadiennes. *« Il s'agit d'un problème très sérieux »*, a reconnu le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, en pleine campagne électorale. Mais pas question pour autant d'accepter l'initiative des Lubicons. Ottawa est *soucieux que leur geste ne fasse pas tache* d'huile : pas moins de douze négociations avec diverses tribus sont actuellement en cours. Selon Me O'Reilly, l'avocat des Lubicons, le gouvernement canadien *« a très peur de voir, à travers tout le Canada, des groupes d'Indiens n'ayant pas encore signé de traité réclamer des droits ancestraux, surtout dans les territoires riches en ressources naturelles »*.

Dans le cas des Lubicons, la présence de gaz et de pétrole a nettement contribué à envenimer le problème. Une douzaine de compagnies pétrolières sont présentes sur le territoire. Les *manifestations actuelles visent directement* ces sociétés qui doivent maintenant obtenir des Lubicons des « permis » (300 dollars pour chaque puits de pétrole). Les compagnies n'ont pas accepté de se plier à ces nouvelles règles du jeu et ont préféré cesser leurs activités pour le moment.

Le soutien des autres tribus amér-indiennes ne s'est pas fait attendre. Des membre de la société des Guerriers de la Grande Rivière ont bloqué une route dans la région de Brantford, dans le sud de l'Ontario, en signe de solidarité. D'autres Amérindiens se sont rendus à Little-Buffalo pour témoigner directement de leur appui.

Précédemment, une autre affaire avait mis aux prises les Mohawks de la réserve d'Akwesasne, *en Ontario, et deux cent cinquante policiers* de la gendarmerie royale du Canada. Ces derniers ont investi la réserve mohawk et ont saisi des cigarettes de contrebande, évaluées à plus de 200 000 dollars canadiens, des armes et *de la drogue. Récemment*, une opération policière du même type avait eu lieu à la réserve de Kahnawake, près de Montréal (*le Monde* du 8 septembre 1988). Les Mohawks ont riposté en bloquant temporairement le pont international qui relie les rives canadienne et américaine du fleuve Saint-Laurent.

Par ailleurs, depuis le 22 septembre, environ deux cent cinquante membres d'une réserve innu au Labrador ont installé leur campement à proximité d'une piste d'atterrissage de la base aérienne canadienne de Goose-Bay. Ils protestent contre les vols à basse altitude des avions *de l'OTAN qui* perturberaient, selon eux, les habitudes migratoires des hordes de caribous. Une centaine d'avions décollent chaque jour de cette base utilisée par le Canada, l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne pour des vols d'entraînement. — *(Corresp.)*

ÉTATS-UNIS

Le président Reagan ne s'oppose pas à l'inculpation de M. Marcos

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président Reagan a décidé de *ne pas s'opposer à l'inculpation par* un tribunal américain de l'ex-président philippin Ferdinand Marcos, qui, depuis son départ de Manille en 1986, réside à Hawaï, donc en territoire américain. M. Marcos devait être inculpé vendredi 21 octobre par un tribunal de New-York pour l'utilisation frauduleuse de fonds appartenant à l'Etat philippin.

Le président Reagan avait longtemps semblé très réticent à l'idée de laisser inculper et éventuellement *emprisonner un homme qu'il* avait fortement incité à renoncer au pouvoir et à quitter les Philippines, en lui garantissant l'asile aux Etats-Unis. Certains responsables de l'administration faisaient aussi valoir qu'une inculpation de M. Marcos risquait fort de dissuader, dans l'avenir, d'autres « dictateurs » d'accepter de s'éclipser sous la pression des Etats-Unis.

Cependant, jeudi, M. Reagan a laissé entendre que cette affaire ne le concernait pas, dans la mesure où *elle était* purement judiciaire et n'avait pas d'implications de politique étrangère. Comme on lui demandait s'il n'avait pas assuré, en 1986, M. Marcos d'une sorte d'immunité, le président américain a répondu par la négative : *« Je n'aurais pas pu faire une telle promesse sans savoir ce qu'il ferait par la suite. Je lui ai souhaité la bienvenue dans ce pays, c'est tout. »*

Selon le *Washington Post*, le général Colin Powell, conseiller national de sécurité, a emporté la conviction du président en faisant valoir, à la suite des responsables de la justice et des affaires étrangères, que les agissements « illégaux » *imputés à M. Marcos avaient été* commis après son arrivée sur le territoire américain. L'ex-président aurait notamment acheté des immeubles avec des fonds précédemment détournés, provenant en particulier de l'aide américaine aux Philippines.

Les démêlés de M. Marcos avec *la justice américaine* sont une source d'embarras potentiel pour M. Bush dans la campagne électorale, M. Dukakis ayant déjà mis à profit les paroles un peu trop aimables prononcées il y a quelques années par le vice-président, à l'occasion d'une visite aux Philippines, à l'adresse de celui qui était à l'époque au pouvoir *à Manille. M. Bush avait alors félicité* son hôte pour ses efforts en faveur de la démocratie.

J. K.

CHILI

Démission du gouvernement

Les ministres du gouvernement chilien ont présenté, jeudi 20 octobre, *leur* démission au général Augusto Pinochet. Selon le secrétaire général de la présidence, M. Orlando Poblete, *« ces démissions vont donner toute latitude au général Pinochet pour faire face à la nouvelle phase politique que connaît le pays depuis le plébiscite »*.

Selon la presse chilienne, le nouveau gouvernement devrait être avant tout constitué de technocrates, toute ouverture vers les partis d'opposition ayant été exclue. Ceux-ci, depuis le résultat du plébiscite, demandent à la junte militaire d'accepter de modifier la Constitution pour permettre l'organisation d'élections avant la date prévue en décembre 1989. — *(AFP, Reuter.)*

CUBA

Arrestation d'artistes contestataires

Plusieurs membres du groupe dissident Pro-Arte Libre, créé en août dernier pour acclimater l'idée d'une création libre à Cuba, ont été arrêtés ces derniers jours et sont en cours d'interrogatoire par la police. M. Armando Araya Garcia, qui a entrepris d'éditer une revue, a été interpellé, jeudi 20 octobre.

Selon un porte-parole de Pro-Arte Libre, l'un des responsables du mouvement, M. Juan Enrique *Garcia*, a été arrêté, le 18 octobre, et l'on est sans nouvelles du président du groupe, M. Roberto Sanchez.

Enfin trois prisonniers politiques, demeurés respectivement détenus vingt-six et vingt-quatre ans, en raison de leur opposition au régime castriste, sont arrivés, le 18 octobre, à Miami, *après avoir été autorisés à* quitter le territoire cubain. — *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Les députés adoptent l'« amendement Coluche » et allègent la fiscalité des entreprises

Les députés ont poursuivi vendredi 21 octobre l'examen des articles de la première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1989. La discussion de l'article 18 qui porte création de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) devait être abordée durant cette journée.

Le gouvernement ne semble pas prêt à faire bouger ce dispositif qui avait été adopté en commission des finances par les commissaires socialistes et communistes. Les centristes ne devraient donc pas obtenir de concessions sur ce point (si ce n'est, peut être, un relèvement du seuil d'application de l'ISF de 4 à 4,5 millions de francs). En revanche s'agissant de l'article 6 du projet qui concerne la réduction des taux de la TVA, le gouvernement serait disposé à faire un pas vers le groupe centriste.

Pour éviter tout dérapage, le gouvernement a demandé la réserve de cet article qui sera discuté en fin de débat. A propos des amendements centristes (notamment celui qui fait passer le taux maximum de 33,33 % à 28 %), le ministre du budget, M. Michel Charasse a affirmé qu'il souhaitait *« les examiner de très près. On doit pouvoir trouver une solution »*.

Dans l'après-midi, une suspension de séance d'une heure a été accordée à la demande de M. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), – demande soutenue ensuite par tous les groupes – pour recevoir des délégations syndicales.

Les députés ont adopté, jeudi 20 octobre, au cours de la discussion, toute une série de dispositions concernant l'impôt sur le revenu et la fiscalité des entreprises.

Particuliers

● **« Amendement Coluche ».** – Les députés ont adopté à l'unanimité l'article 4 du projet de loi de finances, appelé « amendement Coluche », et instituant une réduction d'impôt en faveur des dons consentis aux associations d'aide humanitaire, égale à 50 % des dons effectués, dans la limite des 400 premiers francs versés. Au-delà, les déductions sont appliquées selon le régime habituel des dons. Cette mesure, dont le coût a été évalué à 100 millions de francs, correspond aux vœux, qu'avait exprimés Coluche, d'une réduction d'impôt touchant essentiellement les dons modestes, qui représentent la majorité des soutiens financiers aux Restaurants du cœur. *(Lire aussi page 2.)*

● **Indemnités de départ à la retraite.** – Les députés ont adopté un amendement permettant aux salariés touchant une indemnité de départ à la retraite d'étaler le paiement de l'imposition sur cette prime sur une durée de trois ans, pour tenir compte de la difficulté de paiement, la première année du versement de la pension de retraite, d'impôts calculés sur le dernier salaire et les primes de départ. Sur proposition de M. Philippe Auberger (RPR, Yonne), un plafond devrait toutefois être fixé à cette mesure lorsque le texte reviendra en seconde lecture à l'Assemblée.

● **Frais de garde d'enfant et d'aide à domicile.** – Les frais de garde d'enfant de moins de sept ans et d'aide à domicile pour les personnes âgées ou invalides ou les enfants invalides donneront lieu à un crédit d'impôt, plafonné à 13 000 F. La déduction initialement retenue par le gouvernement a été remplacée par une réduction d'impôt. Les députés socialistes, qui avaient proposé de relever le seuil à 14 000 F se sont rendus au souhait du gouvernement, favorable à une hausse limitée à 13 000 F. Le coût de cette mesure a été évalué à 140 millions de francs.

● **Réduction d'impôts sur les cotisations syndicales.** – L'adhésion, par les salariés ou les pensionnés, à une « organisation syndicale représentative » ouvrira désormais droit à un crédit d'impôt sur le montant de la cotisation payée, dans la limite de 1 % du revenu brut.

Entreprises

● **Baisse de l'impôt sur les sociétés.** – Le projet du gouvernement prévoit de réduire le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) de 42 % à 39 % lorsque les bénéfices sont réinvestis et de le maintenir à 42 % en cas de redistribution des bénéfices. Les députés de l'opposition étaient hostiles à toute discrimination entre les taux, estimant que le chef d'entreprise devait pouvoir choisir lui-même l'affectation de ses bénéfices et qu'il fallait, en outre, encourager l'épargne financière à risque. Le président de la commission des finances, M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Val-d'Oise), fait valoir, au contraire, que les entreprises françaises souffraient d'une trop faible capitalisation et qu'il fallait donc les inciter à conserver pour elles les bénéfices accumulés.

Les communistes proposaient, quant à eux, un amendement de suppression de cet article, estimant notamment que les entreprises avaient réalisé, en moyenne, des bénéfices suffisamment élevés pour que la baisse du taux d'imposition ne se justifie pas. A cette remarque, le rapporteur général du budget, M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), a répondu que *« l'entreprise* [n'était] *pas une classe sociale, mais un instrument de production »* et qu'elle devait donc être *« encouragée fiscalement »* : le PS a voté pour, le RPR, l'UDF et le PCF contre, l'UDC s'est abstenue.

● **Droit de mutation sur les donations au personnel d'une entreprise.** – Un amendement, déposé par la commission des finances et adopté jeudi, permet d'accorder un abattement de 100 000 F par part dans le cas de droit de mutation à titre gratuit sur les donations de titres consenties à tout ou partie du personnel de l'entreprise.

● **Mesures en faveur de la création ou de la reprise d'entreprises.** – Le projet de loi de finances prévoit, à son article 9, d'encourager la création d'entreprises, en les exonérant de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés pendant cinq ans. L'exonération serait totale les deux premières années, elle s'appliquerait à 75 % du résultat la troisième année, 50 % la quatrième année, et 25 % la cinquième année. Les députés ont adopté un amendement tendant à anticiper l'entrée en application de cette mesure dès octobre 1988 *et* non au 1er janvier 1989, comme elle était initialement prévue.

● **Crédit d'impôt-formation.** – Le projet de loi de finances prévoyait un crédit d'impôt-formation, destiné tout particulièrement aux salariés les moins qualifiés. Ce crédit était de 140 % et soumis à un plafond de 1 million de francs. Les députés socialistes n'ont pas pu faire adopter un amendement tendant à supprimer ce plafond, mais se sont finalement rangés à un amendement du gouvernement prévoyant de fixer ce plafond à 5 millions de francs.

PASCALE ROBERT-DIARD.

Comment renouer le dialogue ?

(Suite de la première page.)

Le respect sacro-saint de M. Rocard pour les *« grands équilibres »* n'est pas tout a fait innocent : à l'évidence, le premier ministre, qui pense aussi à son avenir personnel, courrait le risque de sacrifier, dans cette affaire, son image de sérieux et de compétence économique. M. Rocard a donc réaffirmé, jeudi soir, la fermeté de sa ligne de conduite.

Le matin même, Claude Cabanes, le rédacteur en chef de *l'Humanité*, écrivait, à propos de la journée d'action des syndicats : *« On ne jurerait pas que le gouvernement a pris la mesure de l'événement. »* De fait, l'Hôtel Matignon, depuis le début des turbulences, garde un certain calme, même si M. Rocard, après son intervention télévisée de jeudi, a dû remonter lui-même au « au créneau » probablement plus souvent qu'il ne l'avait prévu et sans toujours éviter les expressions malheureuses (l'*« énervement »* des infirmières) : M. Rocard donne l'impression, ainsi que l'explique un de ses ministres, qu'il pense *« passer »* cette fois-là sans trop de dégâts et que le temps lui donnera raison.

Avant même la journée d'action de jeudi, l'Hôtel Matignon redoutait moins l'agitation qui fait partie de l'expression sociale classique que l'apparition d'une certaine *« illusion lyrique »* aux conséquences incontrôlables.

Vendredi matin, cette crainte était déjà moins présente, compte tenu de l'évolution jugée positive de la situation dans les lycées. Quant au succès mitigé de la journée d'action, il justifie, dit-on au cabinet du premier ministre, le maintien d'une *« attitude d'écoute sans excès de laxisme »*.

Un geste pour les bas salaires

Dans l'immédiat, M. Rocard – après quelques jours pour laisser retomber la fièvre – pourrait faire un geste pour les bas salaires de la fonction publique et devrait montrer sa volonté de renouer le plus rapidement possible le dialogue social sur le fond avec les fonctionnaires. C'est un peu ce que lui demande le PS, qui est pris, comme d'habitude, entre deux feux : la solidarité avec le gouvernement et l'écoute de sa base sociale.

Les socialistes savent bien que c'est cette base, notamment enseignante, qui était dans la rue jeudi. Ils savent aussi (l'Hôtel Matignon ne l'ignore pas non plus) que, compte tenu du discours dominant ces dernières années à propos des fonctionnaires, *« il n'y a (...) pas à être étonné qu'un certain nombre d'hommes et de femmes s'interrogent sur leur identité, sur leur dignité et sur leur rôle »* (M. Lionel Jospin, jeudi à TF1).

Même s'ils le regrettent, ils semblent admettre que la marge immédiate du gouvernement est très étroite, mais s'en tiennent à une idée simple, toujours la même, rendue d'actualité par les mouvements sociaux : la gauche ne peut pas désespérer sa base au nom des grands équilibres économiques. Premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy tente une synthèse entre ces aspirations contradictoires en affirmant, dans *la Tribune de l'économie* de vendredi, qu'il a *« confiance »* en M. Rocard, mais que ce dernier doit ouvrir des *« perspectives »* à moyen terme pour montrer que *« la rigueur n'est pas une fin en soi »*. Cette interview de M. Mauroy est perçue à Matignon comme une heureuse correction de tir.

Le gouvernement veut maintenant afficher sa fermeté tout en ouvrant, en effet, des *« perspectives »* afin d'éviter blocages et réactions d'exaspération. Une sortie honorable du conflit des infirmières est ainsi souhaitée sur ce modèle : pas de nouvelles concessions financières immédiates, mais ouverture de discussions sur la vie à l'hôpital, qui répondraient aux dernières demandes de la coordination et pourraient permettre une reprise du travail au début de la semaine prochaine. L'Hôtel Matignon montre donc un optimisme prudent sur ce conflit comme sur l'ensemble des tensions sociales. Enfin, l'entourage du premier ministre se réjouit de l'éventualité que le budget soit adopté avec la double abstention centriste et communiste. M. Rocard, au demeurant, a rendu jeudi un hommage appuyé à M. Bérégovoy, dont l'action, ces temps-ci, *« impressionne »* l'Hôtel Matignon.

L'une des difficultés du gouvernement est qu'il doit opérer à chaud faute d'avoir développé assez tôt sa pédagogie. La réussite de celle-ci ne se joue pas seulement dans l'ouverture rapide de négociations afin de redéfinir un « projet d'entreprise » pour la fonction publique. Un tel « projet », nécessairement abstrait dans un premier temps, ne remplace pas les effectifs insuffisants et les espèces sonnantes et trébuchantes pour remplir des porte-monnaie plats.

Il passe aussi par une inflexion du discours, mais comment montrer qu'on respecte la dignité des salariés tout en leur expliquant que le moindre gouflement de leur demande – c'est-à-dire de leur consommation – ferait d'eux de mauvais Français, creusant la tombe de l'économie du pays ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Déductions fiscales et études supérieures

Les parents pourront bénéficier d'un crédit d'impôt de 3 500 francs par an pour chacun de leur enfant inscrit dans l'enseignement supérieur. Cette mesure, adoptée jeudi 20 octobre par les députés, devrait bénéficier essentiellement aux familles modestes, dont les revenus se situent entre 60 000 francs et 100 000 francs par an, et dont les enfants sont généralement exclus du bénéfice des bourses d'enseignement. Députés socialistes, communistes et centristes ont voté pour, le RPR et l'UDF se sont abstenus.

Selon M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Val-d'Oise), président de la commission des finances, cette mesure répond au souci du gouvernement d'atteindre rapidement le chiffre de deux millions d'étudiants. Des mesures spécifiques concernant le relèvement des bourses d'enseignement devraient, en outre, être proposées par le gouvernement.

● **Les travaux du Sénat.** – Le Sénat a adopté, jeudi 20 octobre, un projet de loi étendant aux cours administratives d'appel le système d'aide judiciaire institué par la loi du 3 janvier 1972. Le texte présenté par M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, comble ainsi une lacune de la loi du 31 décembre 1987, qui porte création des cours administratives d'appel et dont l'entrée en fonctionnement est prévue au 1er janvier prochain. L'examen de ce texte a donné l'occasion au rapporteur, M. Daniel Hoeffel (Union centriste, Bas-Rhin) et à M. Félix Ciccolini (PS, Bouches-du-Rhône) de souhaiter la création de nouvelles cours administratives, pour le premier à Strasbourg, pour le second en Moselle. Les cinq sièges retenus sont Bordeaux, Lyon, Nancy, Nantes et Paris.

● **MUNICIPALES : M. Vigouroux, maire de Marseille, maintient sa candidature.** – M. Robert Vigouroux, maire socialiste de Marseille, a réaffirmé, lundi 17 octobre sur RMC, sa volonté de se porter candidat aux élections municipales de mars 1989. *« Les Marseillais,* a-t-il déclaré, *ont exprimé une certaine sympathie pour mon travail, alors je ne vois pas exactement la raison de m'exclure, même si Michel Pezet se présente. »* Le président de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône a été désigné, en juin dernier, par les militants du PS, pour conduire la liste socialiste. *« Si les choses doivent changer, cela dépend de Michel Pezet. Moi, je suis maire, ce n'est pas mon problème »*, a conclu M. Vigouroux.

Politique

Lors de l'émission « Questions à domicile »

M. Jospin annonce une « loi d'orientation sur l'éducation » et des négociations sur la condition enseignante

Invité de l'émission « Questions à domicile », *jeudi 20 octobre, au soir* de la journée de grève générale des fonctionnaires, M. Lionel Jospin a annoncé qu'il conduirait, en novembre et décembre, une négociation sur la revalorisation de la condition enseignante. Il a annoncé, d'autre part, que le gouvernement proposerait en 1989 au Parlement de débattre d'un projet de loi d'orientation sur l'éducation. Le contenu de ce texte n'a pas été précisé, mais la formule retenue apparaît en retrait par rapport à une *« loi d'orientation et de programmation »* définissant à la fois des objectifs et des moyens, procédure qui était demandée par le PS et la FEN.

Admettant qu'il avait *« commencé à réaliser en cinq mois que les besoins* [étaient] *plus importants que nous ne l'avions pensé »*, le ministre de l'éducation nationale s'est montré préoccupé par la situation dans les lycées et les universités, et a indiqué qu'il demanderait une réévaluation des moyens pour 1989, lors du débat budgétaire, car la rentrée prochaine *« peut être tendue »*.

M. Jospin souhaite attirer des *enseignants de qualité, en montrant* aux jeunes que *« l'éducation nationale est la priorité du septennat »* et en *« faisant évoluer l'enseignement »*. Il n'est pas hostile à l'idée d'un avancement au mérite pour favoriser la carrière des enseignants qui acceptent des tâches plus difficiles ou prennent des responsabilités particulières, mais c'est un sujet qu'il compte aborder *« avec prudence et sans rien imposer »* pour ne pas brusquer *« les habitudes et les réflexes syndicaux »*. Le ministre veut aussi aborder les problèmes qualitatifs de l'Education nationale. Il a critiqué la *« lourdeur des programmes », la « dictature des mathématiques »* et l'*« empilement des connaissances »*, pour prôner un allègement du nombre des cours au profit du développement, pendant le temps scolaire, du travail personnel, et en groupe, des élèves. *Le* ministre a précisé qu'il avait réuni des commissions présidées par de *« grands savants »* pour réfléchir au contenu des programmes de mathématiques, physique, sciences de la Terre et de l'univers, chimie-biologie, histoire-géographie et économie. M. Jospin a indiqué que la question des rythmes scolaires – quotidiens, hebdomadaires et annuels – serait négociée dans la perspective d'un développement des activités péri-scolaires (sportives, artistiques...).

M. Jospin juge *« irrésistible »* l'aspiration des familles au week-end et admet que son corollaire, le report des cours du samedi matin au mercredi, pose la question de l'enseignement des religions. *« Mon attitude de principe est neutre* (...), a-t-il déclaré. *Je ne suis pas chargé de développer le catéchisme en France* (...), *mais je ne dois pas non plus adopter une attitude qui le rendrait plus difficile. »*

Dans le cadre d'une évolution des rythmes scolaires, M. Jospin estime qu'une plage horaire pourrait être dégagée *« le mercredi ou le jeudi ou un autre jour »* pour rendre possible une éducation religieuse qui se situerait « a priori *hors de l'école »*.

Programmes : le débat explosif

« IL y a en France une limitation de la durée légale du travail pour les adultes, mais pas pour nos enfants. Les programmes sont trop lourds. Il faut mettre fin à l'empilement des connaissances et à la dictature des mathématiques... » En abordant ainsi, avec une vivacité non feinte, *« en tant que ministre et que père de famille »*, l'éternel problème de l'encyclopédisme et de la surcharge des programmes, M. Jospin a désigné l'une des causes majeures de l'échec scolaire. Du cours préparatoire aux classes terminales scientifiques, les objectifs assignés à l'enseignement sont inaccessibles, dans les conditions et les délais prévus, à une grande partie des élèves. Mais en même temps le ministre a soulevé un sujet culturellement et politiquement explosif. D'Edgar Faure à René Monory en passant par René Haby et Alain Savary, tous ses prédécesseurs, qui, convaincus comme lui, ont essayé de l'affronter, s'y sont brûlé les doigts. A l'inverse, Jean-Pierre Chevènement a dû une bonne partie de son succès médiatique et populaire au fait d'avoir tenu le discours inverse.

En effet, même si à titre individuel chaque Français peut, comme parent, trouver une raison d'approuver M. Jospin, il est très difficile, pour un responsable de soutenir ce point de vue sans se voir aussitôt accuser du péché majeur : vouloir brader l'école et accélérer la « baisse du niveau »...

Sainte alliance

Toute relance de ce thème voit se reconstituer une sainte alliance des associations et des syndicats de professeurs, de l'inspection générale (ce n'est pas pour rien que M. Jospin veut la réformer...), des hautes instances culturelles et de l'opinion « éclairée », mobilisée pour défendre la culture contre ses fossoyeurs. La virulente campagne sur le thème de l'effondrement de l'école qui a déferlé il y a quelques années – comme par hasard sous le ministère d'Alain Savary... – montre à quel point ce fantasme est toujours prêt à renaître.

En reprenant cette idée au moment où la crise de recrutement des professeurs conduit à s'interroger sur la nécessité de réduire certains enseignements, M. Jospin s'expose à un autre risque : être accusé de vouloir résoudre une difficulté financière sur le dos des élèves, en diminuant la qualité de l'enseignement. On voit à quel point une discussion engagée sur ce terrain peut justifier les craintes du président de la République qu'une loi de programmation sur l'école ne fournisse à l'opposition l'occasion rêvée d'un « débat démagogique ».

La substitution d'une loi *« d'orientation »* – moins contraignante – à une loi *« de programmation »*, comme l'aurait souhaité M. Jospin, ne résout pas cette difficulté. Pour éviter de trop dériver, le ministre de l'éducation nationale devra expliquer avec soin comment une réduction des programmes, et éventuellement des horaires, n'aboutira pas à un simple allègement des charges, mais permettra aux élèves de *« travailler mieux »* et aux enseignants de *« travailler autrement »*. Cette discussion qualitative sur les méthodes et les rythmes de travail est fondamentale. C'est d'elle que dépend, en grande partie, le succès ou l'échec de la « méthode Jospin » – proche en cela de la *« méthode Rocard »*. Elle pose à la fois la question de la formation des enseignants – soulevée par M. Lesourne lors de l'émission mais laissée en suspens, – des propositions que feront les missions sur les grandes disciplines constituées par M. Jospin, et surtout des objectifs et des moyens qui seront donnés aux enseignants.

Car c'est d'eux en définitive que tout dépend. Et c'est bien en cela que le qualitatif et le quantitatif (c'est-à-dire la revalorisation matérielle et sociale de la profession) se rejoignent. Ces deux réflexions ne peuvent être disjointes. Une action sur les contenus et les missions de l'enseignement ne peut réussir que si elle est soutenue et prise en charge par les enseignants eux-mêmes. Et s'ils ont retrouvé confiance en l'école et en eux-mêmes.

FREDERIC GAUSSEN.

La satisfaction de la FEN

La Fédération de l'éducation nationale a publié, à l'issue de l'émission, le communiqué suivant, intitulé « Enfin dans le vif du sujet » :

« La FEN demandait : une loi d'orientation et de programmation pour la transformation du système éducatif et l'ouverture d'une négociation.

» Le ministre s'engage à ouvrir la négociation avec les organisations représentatives des personnels sur la revalorisation de leurs métiers, dans la perspective d'une transformation qualitative et quantitative de l'éducation. Il annonce aussi une réévaluation des moyens pour la rentrée 1989.

» La FEN se félicite de l'annonce d'une loi d'orientation sur cet ensemble. Pour concrétiser ces perspectives, le gouvernement doit fixer clairement à la nation les étapes de cette profonde mutation par un engagement de programmation. Le ministre est prêt à dialoguer. La FEN aussi. »

De son côté, le SGEN-CFDT, écrit notamment : *« Le SGEN ne se contentera pas d'un débat, au demeurant utile, sur les objectifs. Il demande également une programmation pluriannuelle des moyens permettant leur réalisation.*

La grève du 20 octobre est un succès. Elle exprime une inquiétude de la part des personnels. Elle montre l'urgence de mesures concrètes et significatives de la part des ministres de la fonction publique et de l'éducation nationale. Il est temps de ne plus chercher à gagner du temps. »

Selon la SOFRES

Une image à construire

M. Lionel Jospin ne ferait pas un bon premier ministre, estiment 43 % des personnes interrogées, selon un sondage réalisé par la SOFRES et diffusé, jeudi 20 octobre, sur TF 1 dans le cadre de l'émission « Questions à domicile ». 29 % des sympathisants du Parti socialiste sont également de cet avis. En revanche, 46 % d'entre eux et, plus généralement, 28 % des Français interviewés pensent que le ministre d'Etat *« ferait un bon premier ministre »*.

Les options de M. Jospin demeurent floues aux yeux des Français, puisque 44 % des sondés n'émettent pas d'opinion tant sur les grandes orientations qu'il a prises dans son secteur ministériel que sur ses choix d'alliances politiques. En matière d'éducation, 40 % des consultés approuvent les décisions du ministre, tandis que 16 % en sont mécontents. Sur le plan politique, 35 % des personnes interrogées (dont 33 % des partisans du PS) l'estiment *« plutôt favorable »* à l'union de la gauche, tandis que 21 % des interviewés (dont 27 % des sympathisants socialistes) le croient, au contraire, plus sensible à une ouverture vers le centre.

(1) Sondage effectué du 4 au 7 octobre auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

PROPOS ET DÉBATS

M. Juppé

Pas de méthode

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a indiqué, au cours de son « Point de presse » du jeudi 20 octobre, que la campagne du mouvement pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie donnera lieu à la diffusion d'une brochure tirée à vingt mille exemplaires destinés aux cadres pour *justifier l'abstention, d'une lettre de* M. Chirac aux militants et d'une affiche avec pour slogans : *« Pas de chèque en blanc », « Vigilance pour la Nouvelle-Calédonie », « Le 6 novembre, il ne faut pas voter »*. Aucun meeting n'est prévu.

M. Juppé, évoquant la situation sociale, a expliqué que *« ces événements sont la démonstration que la méthode Rocard n'existe pas : en effet, il y a eu une absence totale de concertation en temps utile »*. Il a ajouté : *« M. Rocard n'a aucune vision d'ensemble parce qu'il agit par le « coup par coup » ou le « cas par cas ». Or, dans la fonction publique, la seule bonne méthode est celle qui consiste à traiter les grandes catégories, comme nous l'avions fait lorsque nous étions au gouvernement. »*

M. Mauroy

Confiance

M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, dans une interview à *la Tribune de l'Expansion* du vendredi 21 octobre, explique que la position de M. Michel Charzat, secrétaire national au secteur public, qui a déclaré : *« le discours sur la rigueur ne passe plus »*, n'est pas celle du bureau exécutif du PS, qui *« ne s'est pas exprimé sur ce point »*. M. Mauroy ajoute que la politique *« dite de rigueur »*, qu'il a mise en place en tant que premier ministre en 1982, correspondait *« à un moment de l'histoire économique de notre pays, lié à des circonstances particulières. (...) Nous avons aujourd'hui à gérer avec rigueur les effets et le succès de cette politique. (...) Il s'agit de répartir avec prudence les premiers fruits d'une croissance retrouvée »*. Il précise que, sur les *« modalités d'un rattrapage »* des salaires des fonctionnaires par rapport à ceux d'autres catégories sociales, *« il revient au gouvernement, par le dialogue social, qui doit se poursuivre et s'intensifier, d'en décider »*.

Le premier secrétaire du PS ajoute que la politique de rigueur *« n'est acceptable »* que si *« les Français* [ont] *conscience que la charge en est équitablement répartie »* et que si sont ouvertes *« des perspectives à moyen terme »*, car *« la rigueur ne peut tenir lieu de projet politique »*. Mais, pour cela, il fait *« confiance* [à] *Michel Rocard* et [à] *son gouvernement »*.

La préparation du référendum

Les guichets de la paix

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

M. Jean-Marie Tjibaou, d'un geste de la main, envoie la question au diable. Il n'a que faire des velléités exprimées à Paris par les dirigeants du RPR. *« S'ils reviennent au pouvoir et s'ils dénoncent les accords de Matignon, ils nous trouveront. Ce n'est pas eux qui vont faire la loi chez nous. Quand on fait comme ça des déclarations fracassantes, c'est le signe que l'on est perdant. Ils ont besoin de se rassurer avec des éclats de voix parce que c'est peut-être la seule manière pour eux de se sentir exister. De ce côté-là, je suis tranquille... »*

Le président du FLNKS incline la tête, comme s'il méditait un instant sur sa chemise à fleurs bleue : *« De toute façon, nous n'avons pas signé les accords avec M. Lafleur et avec le RPCR pour faire plaisir à ce criminel de Pons. Si un jour ils voulaient remettre en question les accords, ils auraient aussi des problèmes avec les Kanaks du RPCR, qui se sont sentis pris en considération, comme nous, par ces accords. »*

Le chef du mouvement indépendantiste affiche une moue de mépris : *« Mais cela veut dire quoi ? Si on analyse logiquement la prise de position du RPR, cela veut dire que ces gens-là ne sont d'accord pour la paix que lorsqu'il y a de la bagarre. Pons nous aime saignants... »*

Ce qui préoccupe surtout M. Tjibaou aujourd'hui, c'est d'assurer le plus rapidement possible la mise en œuvre des premières *« mesures de décolonisation »* inscrites dans les accords de Matignon. On sent poindre chez lui une certaine impatience devant les lenteurs administratives : *« On ne peut pas rester dans le vague. Je suis revenu de Paris avec des choses très structurées pour chaque secteur : la formation, les investissements, les infrastructures,* etc. *Mais, pour l'instant, je n'ai toujours pas de biscuits à donner à mes militants. Nous les avons désengagés de l'action ; nous allons leur demander de voter « oui » au référendum. Et ils vont voter pour l'amnistie, pour la reconnaissance officielle du FLNKS, pour la préparation de l'indépendance. Mais sur les axes de la décolonisation, c'est encore la nuit noire. Où est l'argent de la formation ? Qui le gère ? A qui s'adresse-t-on ? On nous dit qu'il y a de l'argent pour les projets. Mais quel est le monsieur auquel il faut s'adresser ? Quel est le guichet ? »*

Le mot-clé est lâché, le mot qui obsède le président du FLNKS : le guichet ! *« Partout où vivent les gens*, dit-il, *il faut installer des guichets, où pourront s'adresser tous ceux qui ont des projets, afin de leur donner accès aux circuits qui leur permettront de concrétiser leurs idées. Je sais que, pour l'instant, sous le régime de l'administration directe, ce n'est pas facile à faire pour les fonctionnaires. Mais pour nos militants, il est incompréhensible de rester démobilisés sans rien faire. »*

M. Tjibaou sait que le temps lui est mesuré. Dix ans de statut transitoire jusqu'au scrutin d'autodétermination, c'est à la fois long et court pour un mouvement nationaliste canaque qui voudrait faire la preuve de sa capacité à construire un Etat moderne et viable. *« Ce qui sera déterminant dans ces dix années*, souligne le président du FLNKS, *ce sera le nombre de Kanaks formés. Il nous faut former des cadres pour la justice, pour l'éducation, pour tous les secteurs dans l'administration : les contributions, la douane, la police,* etc. *Dans nos communes, il y a aussi un effort colossal d'infrastructures à effectuer, pour faire en sorte que les enfants de la brousse aient les mêmes chances d'accéder à la sixième que ceux de Nouméa. Si dans les dix ans nous commençons à faire cela, nous aurons gagné notre pari. »*

« Ceux qui ne veulent pas se mettre au boulot »

M. Tjibaou ne veut pas imaginer que M. Lafleur pourrait avoir raison lorsqu'il affirme, de son côté, que dans dix ans les Canaques, mis au pied du mur du développement auront, pour la plupart, renoncé à l'indépendance. *« Nous sommes les seuls*, répond-il, *à proposer une solution d'avenir pour la Nouvelle-Calédonie. M. Lafleur se trouve dans la position du bourgeois assis. Nous, nous avons une position dynamique et, dans la mesure où nous travaillerons, en affirmant partout notre identité culturelle et notre nationalisme, nous gagnerons. »*

Le maire de Hienghène récuse la thèse, soutenue par certains autres dirigeants indépendantistes, selon laquelle toute politique de promotion des Mélanésiens à l'intérieur du système hérité de la colonisation ne peut qu'annihiler la revendication nationaliste : *« Ce débat constitue un prétexte confortable pour ceux qui ne veulent pas se mettre au boulot. Bien sûr, l'histoire a prouvé qu'on ne peut intégrer le système économique colonial sans s'aliéner ; car on intègre aujourd'hui la bourgeoisie coloniale et le mode de pensée des gens qui nous méprisent. C'était notre théorie jusqu'à présent. Mais aujourd'hui, nous disons : nous allons utiliser ce système économique pour nous battre contre cette bourgeoisie, sur son terrain. C'est une position beaucoup plus virile, même si elle est déconcertante, parce que nous n'avons ni les outils, ni le savoir-faire, ni la formation. Nous devons intégrer les risques d'échec, car il y aura des échecs. » « Il ne s'agit pas d'imiter les Blancs*, ajoute M. Tjibaou. *Je dis aux militants : si nous voulons imiter les Blancs, nous serons toujours la cinquième roue de la charrette. Il faut utiliser leur système économique au service de ce qui nous est propre, afin de nous grandir et que les autres nous reconnaissent tels que nous sommes. Nous affirmerons notre volonté de vaincre en produisant kanak, en sortant des produits nationaux* made in Kanaky. »

La concurrence avec le camp d'en face sera rude. M. Tjibaou sait que, malgré cette magie des accords de Matignon – qui fait que des hommes qui ne se regardaient plus se parlent maintenant dans la rue, – personne à Nouméa ne fera de cadeaux aux Canaques. Surtout quand leur chef place la barre très haut en disant que *« dans dix ans, la moitié des emplois de fonctionnaires devront être occupés par des Kanaks »*.

Le président du FLNKS se déclare prêt pour cet autre combat, beaucoup plus redoutable pour les siens peut-être que l'activisme armé : *« Nous n'attendons rien de personne. Et nous savons que, pour nous, la seule possibilité de maintenir la pression politique sera de garder présente à l'esprit la perspective de nous voir recommencer à descendre dans la rue. »*

Les guichets ou le fusil ? M. Tjibaou éclate de rire : *« La guerre n'est pas finie... »*

ALAIN ROLLAT.

La campagne à la télévision

La CNCL a procédé jeudi 20 octobre au tirage au sort des émissions de la campagne officielle du référendum. Ces émissions seront diffusées à 19 h 10 sur Antenne 2, à 20 heures sur France-Inter, et avant le journal du soir sur FR3. Y participent les partis représentés à l'Assemblée nationale ou à l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie. La campagne télévisée dure du 24 octobre au 4 novembre.

– **Lundi 24 octobre** : RPR (5 mn), PS (6 mn), CDS (2 mn 30 sec) ;

– **Mardi 25 octobre** : RPCR (2 mn 30 sec), PS (5 mn), FLNKS (2 mn 30 sec), UDF (4 mn) ;

– **Mercredi 26 octobre** : RPR (5 mn), PS (5 mn 40 sec) ;

– **Jeudi 27 octobre** : FN (2 mn 30 sec), RPR (5 mn), PS (5 mn), UDF (4 mn) ;

– **Vendredi 28 octobre** : PS (5 mn), CDS (5 mn), RPR (5 mn) ;

– **Lundi 31 octobre** : PS (6 mn), UDF (4 mn 20 sec) ;

– **Mercredi 2 novembre** : UDF (4 mn), PCF (5 mn), PS (5 mn) ;

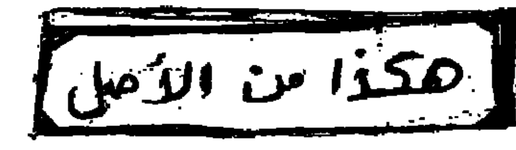
– **Jeudi 3 novembre** : CDS (2 mn 30 sec), PS (6 mn), FN (2 mn 30 sec), RPR (4 mn) ;

– **Vendredi 4 novembre** : FLNKS (2 mn 30 sec), RPR (5 mn), PS (5 mn), RPCR (2 mn 30 sec), UDF (4 mn).

● **Le personnel de *Libération* refuse une publicité politique.** – Une publicité politique du Centre national des indépendants (CNI) n'a pu paraître dans le quotidien *Libération*, le syndicat CGT du journal l'ayant jugée d'*« inspiration colonialiste »*. Le directeur du journal, M. Serge July, a pris la décision de ne pas la passer. La direction de *Libération* indique que cette publicité (dont le texte proclamait, sur fond de carte de Nouvelle-Calédonie : *« Les communistes disent oui au référendum, cela ne vous inquiète pas ? Le CNI dit non au référendum-abandon »*) a été « reportée ».







هكذا من الأصل

Politique

sur la Nouvelle-Calédonie

M. Rocard : « Le RPR se déshonore »

« Le RPR se déshonore. Dans la fuite en avant de Jacques Chirac et de ses amis, il y a une lâcheté en même temps qu'une déloyauté fondamentale », explique M. Michel Rocard dans une interview à *l'Express* du 21 octobre sur le référendum en Nouvelle-Calédonie. Le premier ministre précise : *« Quand je vois M. Pons (...) continuer à parler comme s'il était fier des morts qu'il a sur la conscience, quand j'entends M. Juppé annoncer qu'il ne se considérera pas comme lié par le résultat du référendum, je me dis qu'il y a encore des gens qui se préparent à violer la parole de la France. Il y a là un extrême danger. Si ces incitations à l'abstention donnaient en résultat final une allure telle que les Calédoniens de toute origine jugeraient que la France est au fond indifférente à leur destin, nous recommencerions à courir des dangers. »*

Le premier ministre ajoute : *« De Gaulle choisissant l'abstention ? Inimaginable ! »* Il précise aussi que ses *« préférences personnelles »* vont *« au maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République française. » « Encore faut-il que le 6 novembre, pratiquant la politique du pire, quelques-uns ne sabotent pas les chances de la République. »*

Réagissant à cette interview, au micro de RFI, M. Alain Juppé a accusé M. Rocard de *« perdre son sang-froid »*, précisant : *« On le constate aujourd'hui, ce ne sont pas les infirmières qui s'énervent, c'est M. Rocard, et ce n'est pas bon signe. »*

Pour sa part, M. Bernard Pons nous a déclaré, vendredi : *« Je suis choqué et indigné qu'un premier ministre tienne de pareils propos. S'il parle de morts, il faudrait qu'il regarde ce qui s'est passé en Nouvelle-Calédonie à partir de 1981. Quant à l'affaire d'Ouvéa, nul n'ignore que, si l'on a utilisé la solution de force, c'est après avoir épuisé toutes les voies de la négociation, et on ne l'a fait qu'avec l'accord formel et préalable du premier ministre* (1) *et du président de la République. Si je devais avoir des morts sur la conscience, je devrais les partager avec le président de la République et le premier ministre. »*

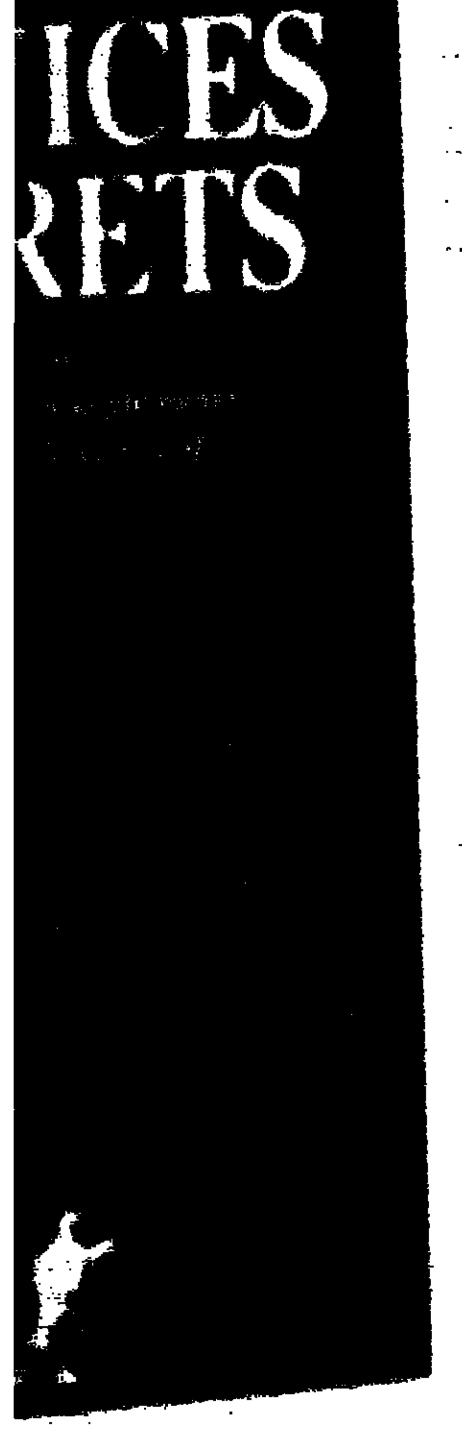
(1) A l'époque, M. Jacques Chirac.

M. Régis Debray quitte l'Elysée

M. Régis Debray, chargé de mission auprès du président de la République pour suivre la préparation du Bicentenaire de la Révolution, vient de se démettre, sur sa demande, de ses fonctions, afin de se consacrer à ses travaux littéraires. Appelé dès 1981 à l'Elysée en qualité de chargé de mission pour les questions internationales, M. Debray a été nommé au Conseil d'Etat en 1986, avant de revenir à la présidence de la République un an plus tard. D'autre part, M. Claude Chéreau, ancien membre du cabinet de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a été nommé conseiller technique auprès de M. François Mitterrand chargé des questions agricoles, en remplacement de M. Bernard Candiart, nommé directeur du commerce extérieur.

[Né le 9 mai 1941 à Paris (quatorzième arrondissement), M. Claude Chéreau, licencié en sociologie, titulaire d'un doctorat d'histoire, est entré, en 1964, à l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC). Délégué adjoint pour les affaires agricoles à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes de 1976 à 1978, il est chargé en 1980 de la sous-direction des affaires européennes au ministère de l'agriculture. Attaché agricole auprès de l'ambassade de France en Espagne en 1982, il devient directeur général adjoint de l'ONIC en 1985 après un bref passage au cabinet de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture. M. Claude Chéreau est le frère du metteur en scène, Patrice Chéreau.]

● **Nomination au cabinet du premier ministre.** — M. Rémy Pautrat, préfet, secrétaire général de la préfecture de la région Ile-de-France, a été nommé par le conseil des ministres du 19 octobre préfet hors cadre pour exercer les fonctions de conseiller technique au cabinet du premier ministre. M. Pautrat remplace au cabinet de M. Rocard M. Charles Gosselin, préfet également, nommé au Conseil d'Etat par le conseil des ministres du 5 octobre.



Société

Un cri d'alarme du Haut Conseil de la famille

Jeunes Français en danger de mort violente

Dans un rapport publié, vendredi 21 octobre, le Haut Conseil de la population et de la famille souligne le nombre très élevé des accidents de la route et des suicides dont sont victimes les jeunes de quinze à vingt-quatre ans. Cet organisme, présidé par le chef de l'Etat, et dont M. Pierre Laroque est vice-président, recommande une série de mesures, dont l'interdiction des motocyclettes de forte cylindrée.

Moins de 10 % des décès constatés en France correspondent à une mort violente (accident, suicide ou homicide). Chez les quinze-vingt-quatre ans, cette proportion est de 70 %. Elle a toujours été beaucoup plus forte parmi les jeunes, et c'est normal, mais une augmentation de 17 points en vingt-cinq ans (53 % en 1960) *fait réfléchir.*

A elles seules, les victimes de la route, dans cette tranche d'âge, ont augmenté de 45 % entre 1960 et 1985 (contre 38 % pour l'ensemble de la population). Un fléchissement entre 1980 et 1985 *mérite toutefois* d'être signalé. Chaque année, plus de 3 600 jeunes sont fauchés sur les routes, sans compter les 31 800 qui sont grièvement blessés.

Restons encore dans les chiffres pour souligner que le nombre des suicides chez les quinze-vingt-quatre *ans a triplé entre 1960 et 1985.* On en recense désormais plus de 900 par an. Ils sont responsables d'un décès sur huit et affectent deux fois plus d'hommes que de femmes. S'y ajoutent bien sûr les suicides manqués. Ils ont dix fois plus nombreux et présentent des caractéristiques inverses puisqu'ils concernent deux fois plus de femmes que d'hommes.

Nombre de décès en France

	1960	%	1970	%	1985	%
Ensemble de la population	517 437		539 679		552 496	
dont :						
– Accidents de la route	5 759	1,13	11 936	2,21	10 042	1,82
– Suicides	7 136	1,38	7 834	1,45	12 495	2,26
15-24 ans	4 659		8 373		7 289	
dont :						
– Accidents de la route	1 264	27,13	2 679	32	2 733	37,56
– Suicides	286	6,1	592	7,1	937	12,85

Ce sont souvent des appels au secours, mais qui peuvent laisser de graves séquelles physiques ou psychologiques.

Toutes ces statistiques pèchent par défaut. Le recensement des morts violentes en France se heurte, entre autres obstacles, au secret qui *entoure les procédures* judiciaires. Dans le cas des suicides, il faut tenir compte aussi des tentatives de dissimulation de la part des proches. On sait, en outre, qu'un certain nombre d'accidents relèvent de conduites suicidaires quand ils ne sont pas tout simplement des suicides déguisés.

On ne peut trouver aucune raison de se consoler en regardant nos voisins européens. Dans les statistiques comparées, la France est mal placée à presque tous les points de vue.

C'est – avec l'Autriche et le Portugal – le pays où l'on se tue le plus sur la route. C'est aussi – avec la Belgique et la RFA – l'un de ceux où le plus grand nombre de jeunes se suicident.

Si les seize-dix-neuf ans constituent la tranche d'âge la plus préoccupée par le risque de guerre ou d'accident nucléaire, ils sont peu sensibles aux dangers de la route. De là à parler de l'« *inconscience des jeunes* » ou de leur « *goût du risque* » et à fonder toutes les explications dessus, il n'y a qu'un pas. Les deux auteurs du rapport du Haut Conseil de la famille, Jean-René Carré et Elisabeth Zucker, se gardent bien de le franchir. Ils dénoncent, au contraire, la tendance « *à fermer les yeux sur les raisons profondes qui génèrent en France un niveau d'insécurité routière si élevé et « objectivement » si bien toléré par la population et par toutes les institutions* ».

Les rapporteurs vont plus loin en soulignant que les accidents de la route – comme les suicides, la consommation de drogue et le chômage – « *révèlent l'incapacité de la société à assurer l'entrée des jeunes dans la vie* ».

Les motos dans le collimateur

Les conclusions du Haut Conseil ne feront pas plaisir à tout le monde. Constatant que la vitesse est un facteur déterminant dans la gravité des accidents, il recommande de « *ne mettre sur le marché que des véhicules dont les capacités de vitesse ne sont pas susceptibles de dépasser un niveau défini comme acceptable du point de vue de la sécurité* ». Certains spécialistes, tel le professeur Claude Got, défendent depuis longtemps cette position, apparemment trop logique pour être adoptée.

Le Haut Conseil constate, également, que, si le nombre des accidents de motocyclette décroît depuis 1980, leur gravité ne cesse d'augmenter. Les fortes cylindrées (plus de 400 centimètres cubes) sont responsables de près de la moitié du nombre des victimes dans la catégorie deux-roues, contre un quart en 1981. Elles devraient, selon le Haut Conseil, être retirées du marché. Quant au permis moto, il mériterait d'être « *beaucoup plus sélectif* ». Une autre recommandation concerne les nouveaux conducteurs d'automobile : il faudrait leur donner une formation plus longue et contrôler celle-ci par la suite.

Prévenir le suicide est une autre histoire... Les causes réelles de ce drame ne sont jamais évidentes. Il est toujours tentant de rechercher les facteurs très généraux – le chômage, par exemple, – sur lesquels on n'a pas prise et dont il resterait à démontrer l'incidence exacte. Mieux vaut cerner les populations à risque. Citant des travaux récents comme ceux de Marie Choquet ou de Françoise Davidson, le Haut Conseil de la famille attire l'attention sur « *les jeunes qui ont déménagé, qui sont sortis de la scolarité et qui ont un niveau socioculturel bas, lorsque la famille est perturbée par la maladie d'un des parents, une hospitalisation et lorsque la famille est séparée* ». Chez les filles, ces groupes en situation de rupture des contacts sociaux, amicaux et familiaux se situent plutôt entre quinze ans et dix-neuf ans, chez les garçons, entre vingt et vingt-quatre ans.

Craignant les phénomènes de contagion, le Haut Conseil de la famille est opposé à des campagnes grand public. Il préconise en revanche la poursuite et l'extension des expériences d'accueil de jeunes suicidants, ainsi qu'une amélioration des conditions d'hospitalisation des adolescents et des jeunes adultes. Ceux-ci devraient pouvoir compter sur des structures extra-hospitalières et sur des médecins généralistes mieux formés à leurs problèmes.

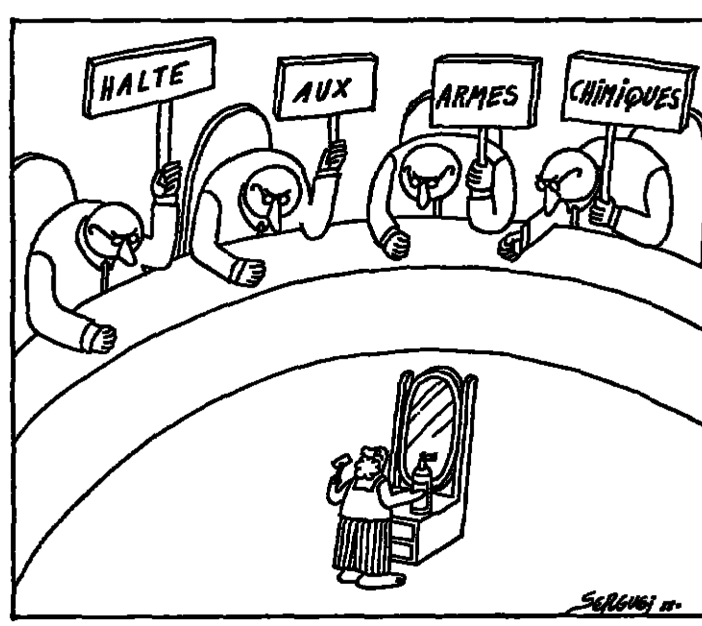
Pour être toujours révoltantes, les morts violentes des moins de vingt-cinq ans ne sont pas toutes évitables de la même façon. Le suicide est une chose. La route meurtrière, une autre, pouvant donner lieu immédiatement à des mesures efficaces, quitte à déplaire aux constructeurs d'automobiles et aux conducteurs.

ROBERT SOLÉ.

ENVIRONNEMENT

Une conférence du programme des Nations unies pour l'environnement à La Haye

Les CFC continuent à miter la couche d'ozone



La diminution de la teneur en ozone de l'atmosphère terrestre, en particulier le « trou » observé depuis 1979 au-dessus de l'Antarctique pendant chaque mois d'octobre, est liée incontestablement aux chlorofluorocarbones (CFC) utilisés dans les mousses, la réfrigération et la propulsion des aérosols. Les quelque soixante-dix spécialistes de vingt-quatre nationalités, récemment réunis à La Haye (Pays-Bas) à l'initiative du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) en sont tombés d'accord.

L'ozone, une molécule composée de trois atomes d'oxygène, est présent en quantité infime (1) dans la haute atmosphère, tout spécialement vers l'altitude de 25 kilomètres. *Il joue un rôle essentiel en* absorbant la quasi-totalité du rayonnement ultra-violet émis par le Soleil, rayonnement qui désorganise la matière vivante.

Les CFC, étant des gaz extrêmement stables, parviennent, intacts, *dans la haute atmosphère. Là, ils* sont dissociés en différentes substances dont certaines cassent les molécules d'ozone. Certes, le froid intense joue un rôle prépondérant dans ces réactions chimiques. Mais les spécialistes sont sûrs que, sans les produits chlorés fabriqués par l'homme, il n'y aurait pas de « trou » dans l'ozone antarctique. Selon leurs modèles très sophistiqués, le « trou » antarctique ne disparaîtra que lorsque la teneur de l'atmosphère en chlore sera tombée à moins de 2 milliardièmes, c'est-à-dire à ce qu'elle était avant 1979. Or elle est actuellement de 3 milliardièmes et elle serait de 0,8 milliardième si les activités humaines n'engendraient pas de produits chlorés.

Le protocole signé à Montréal en 1987 par vingt-sept Etats, s'engageant à diminuer la production et l'utilisation des CFC, avait certes pour but de stabiliser la teneur en ozone, mais... à 6 milliardièmes ! Et même si l'on arrêtait immédiatement la production des CFC 11 et 12, qui constituent à eux seuls 75 % des CFC *les plus dangereux* pour l'ozone, le « trou » se reproduirait pendant plusieurs décennies à chaque printemps austral.

Les études faites un peu partout dans le monde dans le cadre du Total Ozone Mapping System ne cessent de confirmer que la diminution globale de l'ozone est plus importante en hiver et dans les hautes latitudes. Mais elles ouvrent de nouveaux aperçus sur le rôle que jouent là-haut diverses particules, notamment d'acide sulfurique. Ce dont les futurs modèles devront tenir compte.

Autre menace : des CFC sont responsables de 10 % de l'effet de serre total qui commence à réchauffer notre planète. Rappelons que le réchauffement global de la Terre, qui pourrait être de 3 °C à 4 °C en moyenne dans cinquante ans, est dû en grande partie à l'augmentation de la teneur de l'atmosphère en gaz carbonique. Il fera monter de 0,50 à 1,50 mètre le niveau général des mers et bouleversera les conditions climatiques avec d'énormes conséquences pour les régions côtières et la production agricole des cinq continents.

En nous rapportant les conclusions auxquelles est parvenu à La Haye le groupe des physiciens et chimistes de l'atmosphère (2), M. Gérard Mégie, du groupe d'aéronomie du Centre national de la recherche scientifique, a souligné l'importance de la stabilité des CFC. Les meilleurs produits de substitution seront obligatoirement ceux qui auront la durée de vie la plus courte : ainsi leurs molécules seront-elles détruites avant d'avoir eu le temps de parvenir dans la stratosphère.

YVONNE REBEYROL.

(1) Si toute l'atmosphère était ramenée à la température de 23 °C et à la pression de 1 atmosphère, elle serait épaisse de 8 kilomètres dans lesquels l'ozone occupait, avant 1969, une « lamelle » de 3 millimètres.

(2) La réunion de La Haye s'est subdivisée en quatre groupes de travail spécialisés, dont certains continuent leurs discussions.

Première manifestation nationale des « aînés ruraux »

Dix mille retraités à Bercy

On n'a pas fini d'en parler dans les chaumières, de cette soirée parisienne. Malgré les centaines de kilomètres à couvrir pour venir de leur village, malgré les grèves et les encombrements qui avaient bloqué leurs cars dans les rues de la capitale, ils étaient plus de dix mille, mercredi 19 octobre, à faire la fête sous les projecteurs du palais de Bercy.

Les « aînés ruraux », autrement dit les retraités de nos campagnes, avaient décidé de se faire connaître. Durant quatre heures, en présence de M. Théo Braun, ministre chargé des personnes âgées, qui avouait en pleurer d'émotion, ils ont montré leur étonnante vitalité. Chantant et dansant comme s'ils avaient vingt ans, une dizaine de groupes culturels régionaux sélectionnés parmi bien d'autres ont réussi à dégeler l'énorme vaisseau de béton. *« Les aînés ruraux à Bercy, c'est du jamais vu,* disait leur président, M. Noël Rey, un Gascon. *A présent, les décideurs vont savoir que nous existons. Et ce que nous avons vu ce soir n'est que la partie émergée de l'iceberg. »*

La Fédération des clubs ruraux des aînés – c'est son nom – n'a qu'une douzaine d'années. Mais ses treize mille cinq cents associations réunissent déjà un million deux cent mille têtes grises. Efficacement soutenue par la Mutualité sociale agricole, elle est aujourd'hui la plus puissante organisation de personnes âgées d'Europe.

On croyait la France profonde en voie d'assoupissement, et même de dépérissement. Le sursaut est venu de ceux dont on n'espérait plus rien : les anciens. Refusant l'isolement, se groupant pour s'entraider, essaimant avec vigueur, présents déjà dans la moitié des communes rurales les clubs de retraités foisonnent comme nulle part au monde. Ces ex-sédentaires, aujourd'hui voyagent, ressuscitent le folklore de leur terroir, animent leurs villages. Ils ont organisé la plus importante centrale de télésécurité de l'Hexagone, monté *un système de carte d'achat* à prix réduit, construit des dizaines de foyers-logements, imaginé un contrat d'assurances pour se prémunir contre les invalidités du grand âge.

Pourtant, jusqu'à ce jour, avec une prudence toute paysanne, ils n'avaient osé se manifester publiquement, en masse, sur tout le territoire. Cette année, leur fédération a jugé que l'heure était enfin venue de se montrer au grand jour. En juin, au cours d'une « journée de la forme » elle a mobilisé cent mille retraités ruraux qui se sont livrés à des activités sportives. Puis une campagne d'affichage national a tenté de prouver que les aînés peuvent être des ferments de vie jusque dans le moindre hameau. Enfin, le point d'orgue devait être ce festival culturel massant sur les travées de Bercy les délégations accourues de tous les départements.

Sur la scène demesurée, entre deux exhibitions, on a couronné les meilleurs photographes et les plus brillants écrivains. Hélas, la lauréate du grand prix de poésie n'avait pu faire le déplacement. Une bonne raison à cela. Mme Raymonde Tricoire habite l'Ariège et elle a quatre-vingt-dix ans. Elle a été ovationnée. Les aînés ruraux n'ont pas manqué leur « première » parisienne.

MARC AMBROISE-RENDU.

RELIGIONS

La commémoration de la Nuit de cristal

Les évêques allemands et autrichiens publient une déclaration de « repentance »

Les trois conférences épiscopales catholiques d'Allemagne de l'Ouest, de Berlin (qui regroupe les évêques allemands de l'Est) et d'Autriche ont signé, le jeudi 20 octobre, pour la première fois, une déclaration commune regrettant les silences de l'Eglise catholique au moment des événements de novembre 1938 dans le Troisième Reich, notamment la Nuit de cristal (9 novembre), le début des persécutions, des meurtres de juifs, des destructions de synagogues et des profanations de cimetières.

Les Eglises chrétiennes allemandes s'étaient déjà associées aux commémorations de la Nuit de cristal. Dès le *Katholikentag* de septembre 1948, à Mayence, une déclaration « *animée de l'esprit de pénitence* » avait été publiée. Mais cette prise de position commune des évêques des diocèses, y compris autrichiens, qui à cette époque faisaient partie du Reich est sans précédent.

« *L'élimination des juifs, sous le Troisième Reich, nous a fait prendre conscience de nos propres déficits et omissions* », souligne ce texte de quinze pages, qui rappelle que « *les erreurs, malentendus et préjugés sur les juifs ont été, aussi, répandus parmi les catholiques* ».

« *Nous devons accepter le poids de l'histoire,* poursuivent les évêques catholiques allemands et autrichiens. *Nous le devons aux victimes, dont la souffrance et la mort ne doivent pas être oubliées. Nous le devons aux survivants et aux familles, car sinon aucune discussion et aucun rassemblement avec eux ne seraient possibles. Nous le devons à l'Eglise et donc à nous-mêmes* », car l'Eglise catholique est aussi « *une Eglise pécheresse qui doit se convertir* », ajoute la déclaration.

Même s'il y a eu des cas isolés de résistance, « *beaucoup regrettent aujourd'hui que les Eglises chrétiennes n'aient à l'époque exprimé aucune parole publique de condamnation* », dit le texte épiscopal, qui précise toutefois que les motifs de la discrétion des autorités catholiques sont mal connus. « *Le non sans compromis de l'Eglise à la politique raciale ne peut pas être mis en doute (...) La retenue des évêques ne peut absolument pas être comprise sans tenir compte du combat national-socialiste contre l'Eglise, qui mettait en jeu son existence* », souligne enfin la déclaration commune.

MÉDECINE

La signature de l'accord sur les infirmières divise les syndicats

Alors que les syndicats CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC étaient invités par le ministre de la santé, M. Claude Evin, à venir signer, vendredi soir 21 octobre, le protocole d'accord sur les infirmières, l'incertitude régnait toujours, vendredi matin, sur la décision de la CFDT, de FO et de la CGC. Quant à la CGT et à la CFTC, elles avaient déjà annoncé qu'elles ne signeraient pas.

La CFDT réunissait vendredi ses quatre cents responsables de syndicats à Paris, conviés à faire connaître *les réactions de la base et leur* décision sur les propositions de M. Evin. Les débats devaient être particulièrement animés, car la CFDT-santé, plus que tout autre syndicat, est ébranlée par l'existence de la coordination.

On trouve en effet à l'origine de la coordination des infirmières un grand nombre de militants de la CFDT-Ile-de-France (CRC-CFDT), laquelle rassemble elle-même des membres de la Ligue communiste révolutionnaire particulièrement actifs. Ces derniers, souvent en opposition avec la fédération, donnent le ton dans beaucoup *de sections en région parisienne.* Et ce sont les locaux de la CRC-CFDT qui servent de bureaux à la coordination des infirmières...

Les responsables de la CFDT-santé plaidaient en faveur de la signature. A leurs yeux, le protocole d'accord, même s'il est loin d'être parfait, fait des concessions non négligeables aux infirmières, notamment sur la refonte de la grille salariale.

Restent les revendications des autres catégories professionnelles auxquelles la CFDT est très attachée. Sur ce point, le ministère de la santé a *accepté de faire figurer dans* le texte soumis à la signature un calendrier sur l'ouverture des discussions. Ce calendrier est avancé de six mois par rapport à celui qui était prévu initialement. Dès novembre, *syndicats et ministère pourraient se* réunir pour se pencher sur le dossier des paramédicaux. Le cas des personnels techniques et administratifs serait, lui, étudié en janvier 1989 (au lieu de l'automne 1989). De même, les syndicats ont obtenu que le paiement des jours de grève soit inscrit dans le protocole.

Sous conditions...

Cela suffirait-il à rassurer la base ? L'enjeu est d'importance, car il paraissait peu probable vendredi que Force ouvrière signe le texte sans *la CFDT*. La CGC, *a priori* réticente, attendait elle aussi de connaître la position des autres organisations avant de se prononcer définitivement. A eux trois, ces syndicats ont réuni environ 63 % des voix aux dernières élections professionnelles.

Pas de signature vendredi signifierait une remise à plat, un retour à la case départ de ce conflit. Il n'est pas sûr par ailleurs que le ministre de la santé M. Evin, qui jusqu'à présent *a tout fait pour ménager les* syndicats, ne soit pas alors obligé de donner une place plus grande à la coordination. On le *laissait d'ailleurs* entendre jeudi soir dans l'entourage du ministre. Tout cela devrait peser dans la décision de la CFDT.

En cas d'impasse, il n'était pas impossible cependant que les responsables de la fédération santé de la CFDT plaident auprès des délégués une « *signature conditionnelle* », c'est-à-dire une signature qui ne deviendrait effective qu'à certaines conditions : si le calendrier des discussions avec les autres catégories est encore mieux précisé ; ou si les augmentations de salaires prévues par la refonte de la grille des infirmières deviennent applicables immédiatement ; ou encore si le gouvernement accepte de s'engager clairement sur le secteur privé.

Dans le cas d'une réponse positive de la part de ces syndicats (CGT et CFTC *ont déjà dit qu'elles n'acceptaient* pas le protocole d'accord), le Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière (dont le décret de création a été publié le 13 octobre 1988) pourrait se réunir début novembre. Ce conseil devrait immédiatement former des commissions de travail sur le statut, la formation et les conditions de travail, qui prépareront les textes d'application.

Une procédure que tout le monde souhaite rapide. Quoi qu'il en soit, les mesures prévues par le gouvernement concernant la grille des salaires et certaines primes sont applicables dès le 1er décembre 1988. Si les textes devaient tarder, il y aurait rétroactivité, c'est-à-dire que le paiement ne serait en fait que différé.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● **La CGT-Santé dépose un nouveau préavis de grève.** – La fédération CGT de la santé a déposé un nouveau préavis de grève reconductible pour la période du 20 au 30 octobre, « *couvrant les arrêts de travail des personnels hospitaliers publics et assimilés* », a annoncé vendredi matin la fédération.

La fédération CGT rappelle son refus de signer le protocole d'accord proposé par le ministre de la santé, M. Claude Evin.

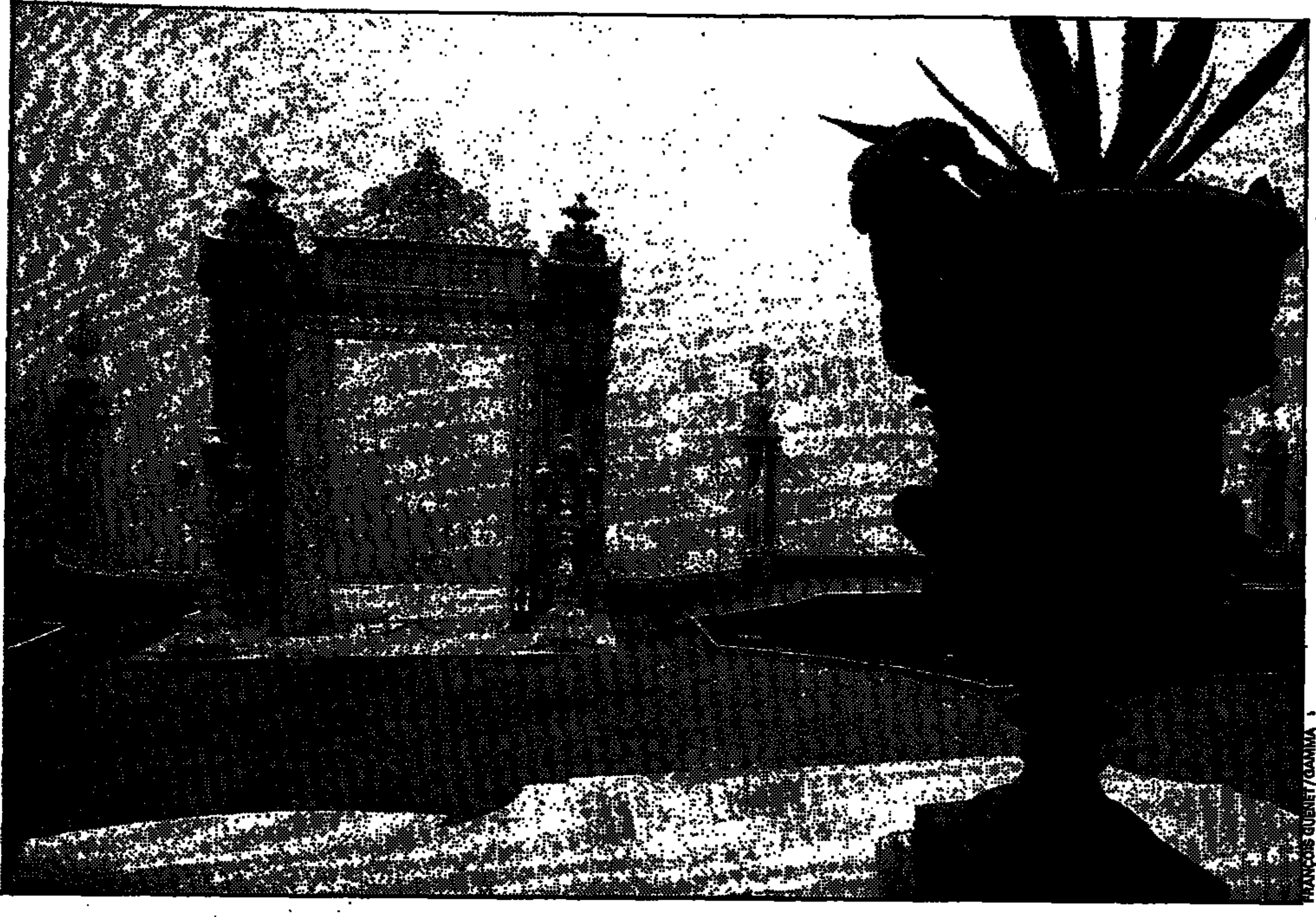
Elle devrait en outre remettre au ministère de la santé, vendredi 21 octobre, en fin de journée, les résultats chiffrés de la consultation qu'elle a organisée auprès des personnels hospitaliers, qui ont rejeté les propositions du gouvernement.

هكذا من الأصل

Le Monde
SANS VISA

En marge des hauts lieux les plus fréquentés, la vieille cité du Bosphore offre aux curieux des témoignages d'un passé plus récent mais non moins spectaculaire : le palais de Dolmabahçe et les villas des îles des Princes. Dix-neuvième siècle garanti.

Cartes postales d'Istanbul



FRANÇOIS GUENET/GAMMA



PAUL VEYSSEYRE

Le palais de Dolmabahçe

par Marc Ambroise-Rendu

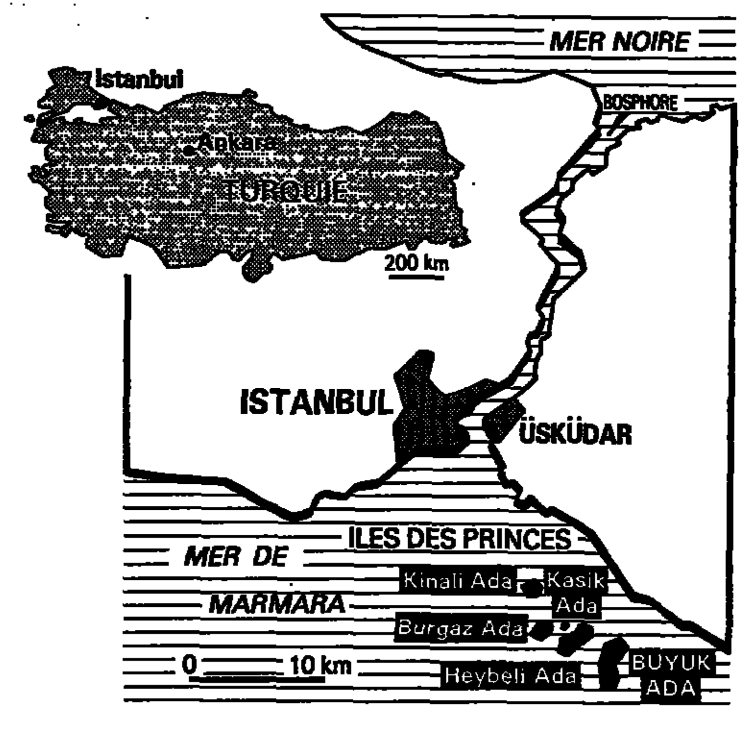
ALLONGÉ sur les rives du Bosphore, ses 200 mètres de façade alignés comme à la parade, tournant le dos aux poussières et aux clameurs de la ville, le palais de Dolmabahçe est une sorte de Versailles-sur-mer. Comme son homologue français, c'est une bâtisse grandiose, vide d'habitants mais chargée d'histoire. Un « must » pour les cargaisons de touristes visitant Istanbul. Ils font la queue, chaque matin, pour y pénétrer. Puis, sous le regard de gardiens sourcilleux, ils arpentent *salons et corridors en cheminant* sur des tapis protecteurs en dehors desquels il est interdit de poser le pied.

Dolmabahçe est un lieu symbolique, le dernier rêve de l'Empire *ottoman, une relique grandiose* qui fait partie des trésors historiques de la Turquie d'aujourd'hui.

Tout a commencé ici vers 1840, peu après l'avènement du sultan Abdulmecid, un lettré parlant français, grand amateur de musique occidentale, obsédé par le désir de rattraper le formidable retard pris par son empire sur les puissances européennes. Pour tenter de réveiller la vieille société ottomane gouvernée par des sybarites, et pour redorer l'image de marque d'une Sublime Porte bien vermoulue, le Sultan décide de faire construire un palais à l'occidentale. Ce sera la vitrine des styles et des techniques qu'il voudrait voir adopter par son peuple.

Les architectes désignés sont les Balyans, des Arméniens cosmopolites seuls capables de marier la tradition islamique et le modernisme. Le lieu choisi, les rives du Bosphore, de l'autre côté de la Corne d'Or, au nord de la cité séculaire et de son antique palais de Topkapi, est à lui seul révolutionnaire. Il montre la voie aux ministères, aux casernes et aux usines que l'on incite à sortir des ruelles de la vieille ville.

Au bout de quatorze ans de chantier, le palais et ses jardins reçoivent enfin le sérail. L'ensemble impressionne tous ceux, dignitaires et diplomates, qui étaient accoutumés aux charmants pavillons et aux kiosques aériens du très oriental Topkapi. D'abord des portes monumentales, barrées de grilles en fonte et flanquées par les chambres fortes du trésor *impérial. Derrière s'étend un parc* que les jardiniers allemands, italiens et français ont garni de bassins et ombragé d'arbres venus du monde entier : magnolias britanniques, cunninghamias de Formose, araucarias du Chili, conifères de France. De quoi faire pâlir de jalousie les souverains occidentaux.



Loggias en trompe-l'œil

Au fond s'élève le palais, massif, d'un seul tenant, mélange de styles Empire, baroque et rococo. Une mosaïque architecturale dont les colonnades, les frontons et les 170 fenêtres ouvrent sur le Bosphore et ses embarcadères. On y pénètre par des escaliers de *marbre donnant sur des antichambres* aussi vastes que des halls de gare.

L'intérieur vaut en effet les façades. Il faudrait plus d'une journée pour en parcourir les 300 pièces disposées sur deux étages. Car les architectes ont dû faire tenir dans un seul bâtiment les salons d'apparat, les services de l'Etat, les appartements du sultan et le harem.

A lui seul, le salon des ambassadeurs est un palais dans le palais avec son grand escalier, son hall central et ses pièces accessoires. La salle du trône, de taille cyclopéenne, est, comme il se doit, au centre du dispositif à mi-chemin des lieux ouverts aux étrangers et des appartements privés où se cachent le potentat, ses femmes, ses enfants et ses serviteurs. Elle est couverte par un dôme où les décorateurs ont peint en trompe-l'œil des loggias et des verrières par lesquelles, au milieu de fausses vasques de fleurs, on croit apercevoir un ciel d'azur ponctué de nuages blancs. Une évocation du paradis qui attend les croyants.

C'est là que, peu de mois après l'inauguration, Abdulmecid le magnifique offre un banquet de plusieurs centaines de couverts au maréchal Pélissier revenant en vainqueur de la guerre de Crimée. Les militaires français ébahis découvrent que Dolmabahçe ne le cède en rien aux plus fastueux palais d'Europe.

(Lire la suite page 12.)

Les îles des Princes

par Edouard de Pazziz

LE voyageur, qui aborde les îles des Princes qu'une vingtaine de milles séparent d'Istanbul, ne peut manquer d'être frappé par le contraste entre l'intense animation d'une station balnéaire en vogue et les survivances d'une époque révolue.

Ainsi appelées par les Occidentaux car on y exilait, sous l'empire byzantin, les basileus déchus et les princes intrigants, les cinq îles de l'archipel offrent une autre curiosité : elles concentrent, sur un espace *restreint, toute la diver*sité ethnique et religieuse du pays. Grecs, Arméniens, juifs d'origine espagnole dont les ancêtres ont fui les persécutions d'Isabelle la Catholique, émigrent sur les îles quand vient l'été. Ils y côtoient la bourgeoisie turque de Taxim dans ce lieu qui recèle des témoignages d'une grande prospérité.

Violon et narguilé

Héritées d'un dix-neuvième siècle *florissant*, les *nombreuses mai*sons en bois qui sont l'habitat le plus répandu des îles en font le charme. Une loi du gouvernement empêche les propriétaires d'en modifier les façades. Toute opération de rénovation doit être effectuée selon les plans originaux. Cependant, à côté de certaines demeures qui n'ont rien à envier *aux plus luxueuses villas de Deau*ville, d'autres, laissées à l'abandon, sont menacées de ruine. Mais toutes font resurgir les images mythiques de la Belle Epoque.

Cette dernière s'incarne dans des personnages tels que Rizzo, un Grec de belle prestance et fortuné, qui avait deux plaisirs : fumer le narguilé au dernier étage de sa résidence, d'où il pouvait contempler toute l'île de Prinkipio, et jouer du violon pendant que les femmes de la haute société se pâmaient sur sa terrasse. A sa mort, il légua sa maison à un hôpital grec. Elle a depuis été transformée en pension, et la logeuse Annunciata évoque avec émotion le temps des « élégantes », exhibant leurs robes à la mode de Paris, douillettement installées dans des fiacres à baldaquin. Ces derniers sont encore, avec la bicyclette, l'unique moyen de transport, les voitures étant interdites sur les îles.

Un des pensionnaires, qui vient ici depuis sa plus tendre enfance, relate, nostalgique, sa vie d'étudiant à la Sorbonne dans les années 20.

Villégiature ministérielle

En découvrant les charmes du Quartier latin, il militait pour les droits de l'homme, écoutait avec attention les discours de Blum et s'extasiait sur la puissance impériale française. Au moment où Mustapha Kémal accomplissait sa révolution, et faisait d'Ankara la capitale de la Turquie moderne, le jeune étudiant juif vouait à la France une reconnaissance *éternelle pour* son œuvre civilisatrice en Orient.

Alors que la Belle Epoque se meure avec l'agonie du sultanat, la Grande Guerre et la disparition des grands chapeaux, les îles vont connaître, avec l'avènement de Mustapha Kémal Ataturk au pouvoir, une nouvelle ère de grandeur. Le père des Turcs, investissant l'Anadolu Club, fondé au siècle dernier à Büyük-Ada, la plus grande des îles, par les Anglais, en a fait une villégiature pour ses ministres.

Lui-même affectionnait les lieux et les a marqués du sceau de la légende : on raconte qu'ayant ravagé le prestigieux Hôtel Akasya *en 1979*, un incendie menaça les pavillons en bois du club qui ont partiellement brûlé ; seule la chambre *qu'occupait Ataturk* est demeurée intacte. Aujourd'hui encore, chaque député est membre à vie de ce club très fermé, doté de luxueux salons, d'une salle de jeu, – la seule autorisée de l'île –, d'un parc jalonné de statues plus ou moins antiques et d'une plage privée à laquelle on accède par ascenseur. Au large mouillent yachts et voiliers.

L'Hôtel Splendid, en face, est aussi un des lieux de prédilection des anciennes élites dirigeantes du pays et de tout ce que l'île compte de gens chics.

(Lire la suite page 12.)

VOYAGE



Cartes postales d'Istanbul



Le palais de Dolmabahçe

(Suite de la page 11.)

Pour meubler sa résidence, le sultan ne s'est pas contenté de faire travailler une douzaine d'ateliers locaux et ses manufactures de tapis. Il a fait venir des multiples provinces de son empire et d'Europe tout ce qu'il y avait de plus raffiné. Deux mille chandeliers de cristal, lustres géants et plus modestes lampadaires éclairent les salons.

En hiver, l'humidité du Bosphore est combattue par 285 cheminées dont certaines sont dotées d'un système de récupération de chaleur en cristal de baccarat. On peut dénombrer 160 pendules dont certaines en or massif. Les vases de Sèvres et de Chine abondent. Les réserves d'argenterie et de couverts comptent plus de 25 000 pièces. Et l'on foule de somptueux tapis dont certains, annonce-t-on fièrement, couvrent un quart d'hectare.

Dans les corridors, les invités – et aujourd'hui les touristes – sont étonnés de contempler une véritable collection de peintures du dix-neuvième siècle, dont certaines toiles sont signées Gerome, Daubigny et Fromentin. En tout près de 500 œuvres d'artistes italiens, russes et français, dont certains ont été invités à planter leur chevalet à Istanbul par le sultan lui-même. *Bien entendu, le mobilier* est exclusivement composé de tables, fauteuils, guéridons et chaises à l'occidentale. Bientôt le chauffage central et l'électricité viendront compléter le décor moderniste.

Au ras du tapis

Pourtant, dès que les invités ont tourné les talons, le sérail reprend ses droits. Nul n'a été autorisé à franchir les deux portes blindées *et l'interminable couloir qui* conduit au harem. A l'abri de hauts murs gardés par des janissaires et de fenêtres qui ne peuvent s'ouvrir, s'entassent selon une stricte hiérarchie la mère du sultan, les favorites, les femmes de moindre prestige et une multitude d'esclaves. Les salles de bains revêtues de marbre sont l'exacte copie, mais avec l'eau courante, des hammams traditionnels.

Dans des recoins dissimulés aux regards, des chandières ronronnent. Plutôt que d'attendre un breuvage tiède en provenance de lointaines cuisines, on y prépare à longueur de journée le fameux café turc, épais et brûlant. Les collations se prennent au ras du *tapis sur les plateaux* d'autrefois. Agacé par ce retour à l'orientalisme, le sultan obligera bientôt ses ministres et ses fonctionnaires à prendre leurs repas à table, assis sur des chaises.

Peine perdue. Les sofas qui avaient été bannis réapparaissent et l'on palabre à croupeton ou mollement étendu. Lorsque vient le soir, on tire des placards, des matelas à l'ancienne que chacun préfère aux lits occidentaux avec sommier et boiseries. D'ailleurs le sultan *lui-même ne donne-t-il pas* l'exemple en perpétuant d'antiques habitudes ? Au terme de cérémonies fastueuses, il descend de son trône d'or et s'isole dans un salon particulier. Alors les personnes du harem sont autorisées à *venir tour à tour embrasser* l'étoffe où reposait son séant. Bref, sous les lustres Second Empire, les turqueries reviennent au galop.

D'ailleurs l'ostentatoire Dolmabahce déplaît au successeur d'*Abdulmécid. Jugé trop ouvert* sur le Bosphore et mal clos du côté de la terre, il est abandonné pour des raisons de sécurité vingt ans après son inauguration. Il ne reprendra vie que peu de temps, au moment de la désastreuse *guerre de 14-18 alors que* l'Empire s'effondre sous les offensives alliées. La Turquie a mal choisi son camp.

Viennent alors quarante années d'oubli, comme si on voulait gommer cet essai d'occidentalisation ruineuse. Enfin, tourisme oblige, Dolmabahçe renaît aux alentours des années 80. On restaure jardins et salons et l'on ouvre à la visite. Les guides sont fiers de montrer ce Marienbad fantastique. Ils rappellent avec émotion que Kémal Ataturk lui-même s'est retiré en ces lieux et y a rendu le dernier soupir en 1938. Le rénovateur de la Turquie voulait peut-être rendre hommage à ce palais qui avait été jadis l'ultime tentative de sauver l'Empire ottoman.

MARC AMBROISE-RENDU.

Les îles des Princes

(Suite de la page 11.)

Aussi raffiné et désuet que les dolentes bridgeuses qui s'adonnent à leur vice dans le grand salon lambrissé, il s'enorgueillit d'avoir abrité les amours du roi George V et de Miss Simpson.

Mais ces îles n'ont pas que le visage de la douceur de vivre. Haut lieu du culte orthodoxe jusqu'à la chute de Byzance, la religion y reste très présente. Certains monastères, édifiés par les Grecs, subsistent ; celui d'Aya Yorgi – Saint-Georges –, bâti au dixième siècle sur les hauteurs de Prinkipio, l'actuelle Büyük-Ada, attire aujourd'hui encore de nombreux pèlerins. On y accède par un chemin raide et accidenté, à travers une pinède qui recouvre les deux tiers de l'île. Le gouvernement, soucieux de faciliter le tourisme, a tenté à plusieurs reprises de l'aménager, mais, régulièrement, les fidèles du saint ôtent les pavés, afin de conserver un chemin de pénitence digne de ce nom.

La mission franciscaine d'Ancône et l'office orthodoxe qui se tient dans la très œcuménique église San-Pacifico, ouverte aussi aux Arméniens, connaissent une fréquentation assidue l'été, en cette terre d'Islam. Le muezzin, quant à lui, a moins de succès, malgré ses appels pathétiques à la prière, étouffés par les hurlements de Bon Jovi, la nouvelle star du hard rock, les confessions de Michael Jackson ou les complaintes de Bülent Ersoy, le célébrissime chanteur travesti turc, que diffusent les « ghettos blasters » des boutiques de la place centrale.

Un courant de modernité

Car, à travers les mille particularismes des îles, l'occidentalisation avance à grands pas. Les jeunes prônent la mode unisexe, fument des Marlboro sans avoir à se les procurer au marché noir et boivent du Diet Coke en canettes d'aluminium. Le cyclocross et le body-building comptent parmi *leurs sports préférés. Ceux qui* font des études de commerce attendent 1992 avec l'espoir de se mêler à la bagarre. Ceux qui ont la chance de vivre à l'étranger sont absolument convaincus de l'aberration de la notion de frontière.

Leurs parents sont pour la plupart des hommes d'affaires et des industriels. Ces derniers sont un des éléments du décor de ces îles des Princes, du boutonniériste au fabriquant de gants de vaisselle, en passant par le styliste féru de mode italienne, qui arbore, avec une nonchalance de bon aloi, un costume à la Karl Lagerfeld. Pour veiller à la prospérité de leur négoce, ils font d'incessants va-et-vient avec Istanbul, que des vedettes rapides rallient en vingt minutes depuis l'année dernière.

Tous sont représentatifs d'un courant de modernité, drainent chaque année un peu plus d'amateurs de bains de mer qui vont s'agglutiner sur les plages de Sedef Adasi, réputée pour ses eaux pures ; un peu plus de béton sur le littoral aussi, mais le gouvernement veille et ne concède de terrain qu'à prix prohibitif.

Aussi peut-on espérer que ces îles conserveront longtemps leurs attraits de perles rares, alors que, non loin de là, les *yali* (1) du Bosphore, laissées à l'abandon, s'effondrent, que les jours du pont de Galata sont comptés, et que le quartier de Beyoglu subit de grandes percées haussmaniennes.

EDOUARD DE PAZZIZ.

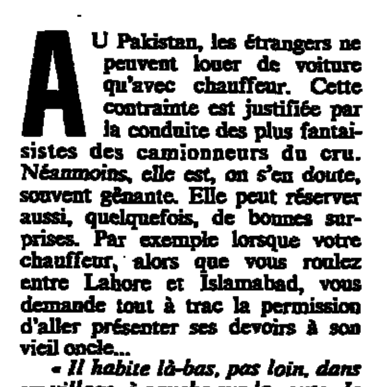
(1) Maisons de bois construites sur les rives du Bosphore. Certaines bénéficient actuellement d'un plan de restauration, mais la plupart sont rasées pour doter les rives de parcs, de rues et de promenades, ainsi que de solides immeubles de rapport.

هكذا من الأصل

Au Pakistan, Rohtas, la citadelle vierge

Entre Lahore et Islamabad, à l'écart des routes, la forteresse de Rohtas, vaste comme plusieurs fois Carcassonne et chef-d'œuvre de l'architecture hindo-musulmane, veille sur la steppe depuis près de cinq siècles.

RENÉ BURRI/MAGNUM



AU Pakistan, les étrangers ne peuvent louer de voiture qu'avec chauffeur. Cette contrainte est justifiée par la conduite des plus fantaisistes des camionneurs du cru. Néanmoins, elle est, on s'en doute, souvent gênante. Elle peut réserver aussi, quelquefois, de bonnes surprises. Par exemple lorsque votre chauffeur, alors que vous roulez entre Lahore et Islamabad, vous demande tout à trac la permission d'aller présenter ses devoirs à son vieil oncle...

« *Il habite là-bas, pas loin, dans un village, à gauche sur la route. Je ne l'ai pas vu depuis dix ans, le pauvre ! Je voudrais lui donner un peu d'argent. Je n'en aurais pas pour longtemps.* » Comme vous n'êtes pas mauvaise bête vous acquiescez, et quelques kilomètres plus loin la voiture s'engage soudain dans les champs, à travers un tunnel de poussière. Le chemin est à peine tracé, et très vite se succèdent hameaux et villages ahuris par le bolide immatriculé à Karachi. Bientôt se présente une rivière dont votre compagnon de route ne semblait même pas soupçonner l'existence. Plus tard, vous découvrirez sur la carte qu'il s'agit du Kahan, sans doute l'un des affluents du Jhelum, lui-même tributaire de l'Indus.

Pour le moment, vous êtes à la recherche d'un gué sûr sous un soleil sans pitié. Mais on vous assure que la maison de tonton Hazim est « *là, sur l'autre berge, derrière cette petite colline* ». Finalement d'obligeants fellahs vous indiquent un passage, de banc de sable en banc de sable, jusqu'à la rive opposée. Et c'est reparti, sur un chemin plus défoncé que jamais ! La colline ultime dépassée, vous vous tournez vers la droite (les volants sont à gauche au Pakistan, bien que la conduite ordinaire soit au milieu de la voie) et vous trouvez votre homme de plus en plus rigolard. « *Alors, ce village, c'est pour aujourd'hui ou pour demain ? Voilà près d'une heure qu'on a quitté le macadam !* » Sans attendre la réponse, vous commencez à broyer de cet Orient qui n'a aucune notion du temps ni de l'espace et dont Kipling avait bien raison de dire qu'il ne rencontrerait jamais l'Occident, etc.

« *C'est là !* » Le doigt du neveu se pointe soudain vers le pare-brise barbouillé d'une pâte de poussière et d'insectes. Il n'y a devant vous qu'une montagne noire et pas un toit en vue. Mais brusquement vous vous rendez compte que cette montagne déserte est couronnée à perte de vue par des créneaux aux pointes arrondies, sorte de muraille de Chine, brune, inconnue, inattendue. Vous avez le souffle coupé et vous vous sentez soudain fondre pour ces Orientaux qui ont l'art, par leurs surprises, de rompre la monotonie des jours et de certains... reportages.

Aujourd'hui cette surprise n'est rien de moins que la citadelle de Rohtas, plus de trois fois Carcassonne, avec ses 5 ou 6 kilomètres de remparts basaltiques, et qui n'ont pas eu besoin, eux, de Viollet-le-Duc pour découper l'horizon comme une construction neuve. Ne la cherchez pas dans les livres ! La plupart des guides ne lui consacrent que quelques lignes distraites – quand ils en parlent (1). Le grand orientaliste Vincent Monteil, qui connaît si bien la ville, oubliée en Europe, de Moultan, très ancien centre intellectuel et religieux de l'islam asiatique, et autre révélation de l'itinéraire pakistanais (*le Monde* du 9 juillet), au sud de Rohtas, avoue lui-même n'être jamais allé voir ce monument de l'art militaire musulman.

Le secret de Rohtas, le secret de son oubli, c'est qu'elle a été abandonnée à elle-même, au milieu du seizième siècle, peu après sa construction. Restée dès lors à l'abri des déprédations humaines, et si bien bâtie, et de pierres de taille si solides, elle nous est parvenue presque intacte, jusque dans son vaste bassin souterrain d'eau perpétuellement fraîche. *L'architecture à l'état* pur, sans les embarras de l'Histoire.

Douze mille soldats-maçons

S'ouvrant par une dizaine de portes, dont deux ont presque le volume de l'arc de triomphe de l'Etoile, à Paris, ne comprenant plus aujourd'hui, perdu dans un repli du terrain, qu'un modeste village de paysans musulmans – parmi lesquels le fameux oncle Hazim, – Rohtas fut construite de 1539 à 1549 par une armée de douze mille hommes, sur ordre de Cher Souri, chah d'Afghanistan.

Ses architectes, malgré l'urgence politique, réussirent ici la plus harmonieuse synthèse qui se puisse imaginer entre l'apport perso-afghan et la manière hindoue de construire. Particulièrement bien conservée, la porte Sohaili, qui tourne le dos à la vallée, est, avec ses massifs créneaux arrondis, ses échauguettes presque mièvres et ses nobles arcs doubles, un résumé de cette réussite.

Rohtas, cependant, n'était pas, en son temps, destinée à séduire mais, tout au contraire, à effrayer et surveiller. Cher Chah Souri – « *le plus illustre des Afghans* », comme l'appelle Sir Olaf Caroe dans ses *Pathans* (2), livre qui est un peu, dans cette région, l'équivalent moins fameux des *Sept Piliers de la sagesse*, de Lawrence d'Arabie – fut un conquérant venu de ses montagnes donner une leçon aux présomptueux Grands Mogols de Delhi et Lahore, qui se prenaient pour le nombril du monde au fond de leurs divans de soie.

Ayant établi sa frontière sur le *Jhelum, l'envahisseur afghan se* devait, à hauteur des gorges stratégiques du Karan, d'y barrer la route à la revanche mogole, tout en tenant en respect les tribus du coin. D'où Rohtas. On peut imaginer le chantier, dans cette rocaille brûlée, avec des nuées de soldats, sans doute pas tous contents d'être transformés en maçons ; des caravanes apportaient sans relâche matériaux pour les murailles et provisions pour les bâtisseurs, l'eau seule étant à portée de main, au pied de la citadelle.

Le bâtisseur en chef n'eut pas la joie d'inaugurer cette œuvre qui, tant par son ampleur que son style, n'a sans doute d'équivalent que le fort d'Attock, dans l'actuelle province pakistanaise de la Frontière-du-Nord-Ouest, élevé par le Grand Mogol Akbar, au cours du même siècle. Cher Chah mourut en 1545. Ses successeurs, par acquit de conscience, achevèrent les travaux.

Le cœur n'y était plus. Les Afghans regardaient de nouveau vers leur haut plateau ; le souffle envahisseur était retombé ; les Grands Mogols reprenaient du poil de la bête. Lorsque l'empereur Houmayoun, hier fuyard vaincu, osa se présenter sous les formidables forti*fications de Rohtas, d'abord il n'en* crut pas ses yeux. Mais le découragement n'eut pas le loisir de s'emparer de son âme. Le gouverneur afghan de la place, n'ayant pas d'ordre, préféra se rendre.

Une escouade de sikhs

La joie de la prise de possession passée, les Indo-musulmans, qui n'étaient plus menacés sur leur flanc ouest, se demandèrent ce qu'ils allaient faire de la plus immense caserne jamais édifiée. Peu soucieux d'entretenir à perte cet « éléphant blanc », les successeurs d'Houmayoun abandonnèrent la forteresse, vouée désormais à une éternelle virginité. On ne saura sans doute jamais si les remparts que Cher Chah avait voulus « *imprenables* » l'étaient vraiment.

Lorsque les Anglais, vers le milieu du dix-neuvième siècle, pénétrèrent peu à peu dans cette zone, venant de leurs possessions des Indes proprement dites, à l'est, ils ne trouvèrent à Rohtas qu'une escouade de sikhs défendant le pouvoir qu'ils avaient établi quelques décennies auparavant sur les musulmans de la région. *Un prince sikh s'était aménagé* un pavillon orné et ventilé dans la partie la plus haute de la forteresse, à l'abri du double mur intérieur et à l'ombre de la tour des Exécutions.

Le bourreau, alors, ne chômait pas, croient encore se souvenir les habitants actuels de Rohtas. « *Pour un oui ou pour un non, Man Singh* [le sikh] *faisait battre ou décapiter les musulmans.* » La *pax britannica*, pour être encore plus étrangère, n'en mit pas moins fin à ces exactions et, depuis lors, Rohtas est *plus que jamais hors de* l'Histoire – et hors des routes, ce qui est souvent la même chose.

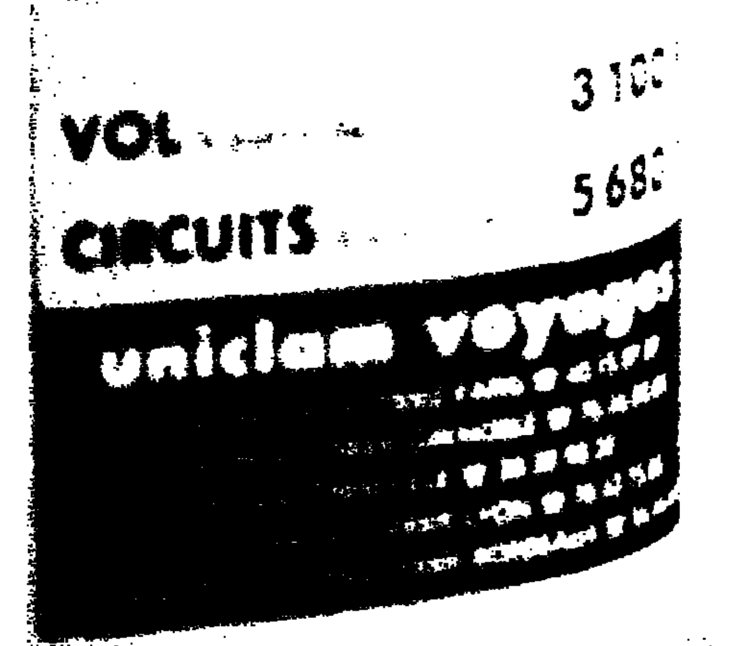
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

(1) Il faut signaler toutefois, bien qu'ils n'existent pour le moment qu'en anglais, deux ouvrages consacrant à Rohtas quelques pages : *Architecture in Pakistan*, de Kamil Khan Mumtaz, Mimar Book, Concept Média, 1 Grange Road, 05-11 12 Orchard Building, Singapour 0923 ; *A traveller's guide to Pakistan*, de Hilary Adamson et Isobel Shaw, Asian study group, BP 1552, Islamabad, Pakistan.

(2) Mac Millan, Londres, 1958 et Oxford University Press, Karachi, 1986, dans les deux cas en anglais.



les des Princes



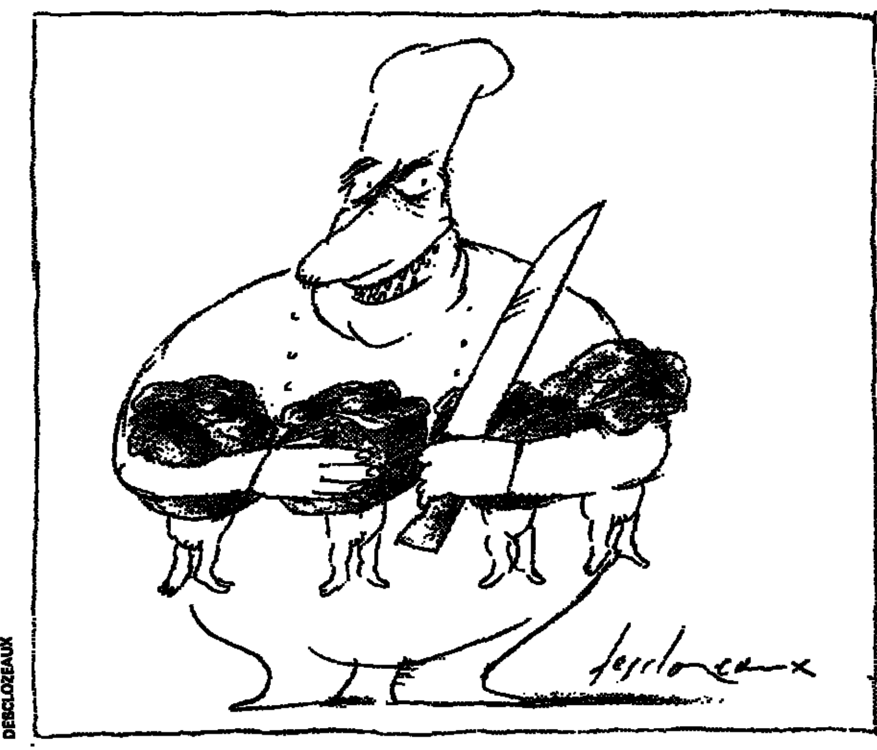


LA TABLE

Choux farcis

QU'ILS soient pommés (chou cabus), *verts* (frisé) ou tout à la fois pommés et frisés (chou de Milan), ces crucifères sont un aliment de choix quoique mal considéré. Nos anciens le savaient bien qui le tenaient comme riche en éléments reminéralisateurs (n'est-ce pas Caton qui assurait déjà que grâce au chou les *Romains* avaient pu, durant six siècles, se passer de médecin ?). Aussi bien les Grecs, après les Egyptiens (et plus tard Allemands et Flamands de la Renaissance), estimaient-ils que les choux mangés en début de repas préservaient de l'ivresse. N'y aurait-il pas là un remède aux accidents dus à l'alcool au *volant ? Faire* le plein de chou avec celui d'essence et partir rassuré !

Célébrant le chou, le docteur Leclerc disait sa panse opulente « *destinée à la gestation des farces* ». Nous y voici ! Les choux farcis, plats solides, roboratifs, sont dans les campagnes un des plaisirs gourmands de l'hiver. On l'a dit auvergnat de par sa rusticité, mais c'est oublier qu'en Alsace on farcit le chou rouge. Et que du côté de Grasse on sert encore, en famille, le fameux « chou fassum » dont la préparation remonterait à la création d'Antibes par les Grecs et qui n'est autre qu'un chou *farci* après avoir été étalé sur un filet (de ficelle mais autrefois métallique, *baptisé le fassumier par les ménagères*), les feuilles rabattues, le tout solidement ficelé et cuit en *marmite*, au bouillon.


DESCLOZEAUX

Bien évidemment, légume encyclopédique, on se devait de *farcir le chou de poisson, de crustacés* (chou farci aux langoustines, par exemple). Et, nouvelle cuisine triomphant, l'appellation « bidon », sur une carte, indiquait une simple feuille de chou enserrant quelques grammes de farce. Une vraie farce, n'est-ce pas ?

Mais revenons au vrai chou farci. Il vient de se faire plébisciter par le Cercle des gourmets à l'ancienne dont j'ai parlé déjà – et après le navarin printanier et le lièvre à la royale (1). Nous avons retrouvé ce plat de choix sur deux cartes parisiennes : *L'Ambassade d'Auvergne* (où il est le plat du samedi) et *Savy* (plat du mardi). Savoureuses expériences.

Le chou farci de *L'Ambassade d'Auvergne* est, somptueux, un *millefeuille de chou, farci gourmandement*. Entre les cochonailles et salades auvergnates et les fromages du pays, il tient ses promesses. Arrosé conjointement d'un pernand vergelesses et d'un beaune « Clos de la Mousse » 85 de chez Bouchard Père et Fils (le premier à mon sens devant se garder pour plus tard, le second tout d'élégance parfumée), j'avais encore en bouche la vive, légère, souveraine acidité du rully 86 pas *déplaisant non plus sur ce* « farci » et qui, en tout cas, triompha sur le saint-nectaire superbe, détruisant une fois de plus la coutume qui veut que seuls les vins rouges escortent les fromages.

Disons, pour ce repas, qu'il méritait à mon sens un 18/20.

Le chou farci de *Savy* suivait des charcuteries « maison » (sublimes, tel ce saucisson « de ménage » selon l'expression, mais d'un temps où les ménages savaient garder pour eux le meil*leur !) et un feuilleté* au roquefort, et précédait un salers et un gâteau aux noix.

« Le corps et le bouquet »

Plus simple, farci d'échine de porc, pâté de campagne, céleri et lard et... feuilles de blettes (comme dans le « fassum »), escorté de carottes caramélisées qui enchantèrent notre invité d'honneur, *Hervé Bazin, il fut, lui* aussi, déclaré « recevable ». Après un saint-véran, « *très réveillé* », me souffla mon voisin (il devrait être reçu à l'A.A.A.A.A. pour escorter les andouillettes diplômées !) et un beaune du château, d'or pâle vert et de délicieux bouquet, c'est le beaune « Grèves » des vignes de l'Enfant Jésus que je préférai sur ce chou farci et le salers, peut-être parce qu'il réalise, selon le mot de M. Bouchard « *la parfaite union du corps et du bouquet* ». Une note pour ce chou ? *Disons...* 17,5/20.

Il existe sans doute, sur quel*ques cartes parisiennes*, d'autres choux farcis. Mais en attendant, notez ces deux-là : ils vous régaleront.

LA REYNIÈRE.

● *L'AMBASSADE D'AUVERGNE,*
22, rue du Grenier-Saint-Lazare,
75003 Paris.
Tél. : 42-72-31-22.
Fermé le dimanche.

● *SAVY,*
23, rue Bayard,
75008 Paris.
Tél. : 47-23-46-98.
Fermé samedi et dimanche.

(1) A propos de lièvre à la royale, que n'avions-nous à juger (et à classer en tête, largement !) celui de Daniel *Bouché, actuellement à la carte au Petit Montmorency* (5, rue Rabelais, Paris 8e, tél. : 42-25-11-19) qui mérite vraiment le voyage.

SEMAINE GOURMANDE

Le Clos Longchamp

C'est le restaurant gastronomique de l'hôtel Méridien (plus de mille chambres et de loin le meilleur de la porte Maillot-porte des Ternes). Mais il vient de s'attacher Jean-Marie Meulien, un très grand cuisinier (second – en titre – mais peut-être premier en qualité du défunt *Oasis* de La Napoule).

Donc dans cette *salle autour* d'un patio, claire, aux tables espacées, où la gentille Fabienne vous conduira à la vôtre, vous aurez le choix entre le *menu* « affaires » du déjeuner (220 F) et le menu « découverte d'un soir » (400 F) ou la carte pleine d'inventions sérieuses comme le marbré de foie de *canard au beaumes de Venise*, les noix de Saint-Jacques au parfum de Siam, la langouste aux herbes thaïes, le rognon de veau au Jerez, la langue et cervelle de veau en feuilles de chou, etc. Remarquables desserts signés Guy Monnet. Carte des vins bien étudiée par le jeune sommelier Didier Bureau (*qui vous fera goûter* « au verre » ses trouvailles à l'occasion) avec, aussi, une stupéfiante carte des whiskies (une cinquantaine de pur malt, c'est tout dire !) A la carte comptez 500 F pour un régal.

J'ai toujours pensé que donner des notes était risqué, voire présomptueux. Ici pourtant, exceptionnellement, je donnerais 18/20. Beurre d'Echiré. Pains maison.

● *LE CLOS LONGCHAMP,*
83, bd Gouvion-Saint-Cyr
75017 Paris.
Tél. : 47-58-12-30.
Salon 20 couverts.
Parking dans l'hôtel.
CB – DC – AE.

Le Lord gourmand

Changement de chef propriétaire *pour cette petite maison* de calme à l'orée des Champs-Elysées : Roland Borne a vingt et un ans, et je dirai qu'il m'a étonné par sa maîtrise. Le foie gras chaud est accompagné d'une mitonnée de lentilles du Puy, les grenouilles sur une purée verte à peine aliacée, le rognon de veau à la confiture *d'échalotes orné* d'une cuillerée de purée allégée, entre deux chips, parure originale mais logique et simple, les desserts enfin, multiples, vous entourent de tentations.

Menus de 165 à 295 F. Avec celui à *220 F*, ma voisine s'est régalée d'une salade de raie antiboise, d'un magret à la *sauge*, des fromages avant la farandole des desserts et les mignardises. Carte des vins encore succincte mais bien variée (elle demanderait à s'enrichir de petits vins moins coûteux). A la carte, comptez 350 F.

● *LE LORD GOURMAND,*
9, rue Lord-Byron,
75008 Paris.
Tél. : 45-62-66-06.
Fermé samedi midi
et dimanche.
Parking : George-V.
CB – AE – DC.

Le Manoir de Paris

Ici nous revenons aux adresses connues. Mais la jolie salle de Francis Vendenhende se complète à présent d'une façade d'une rigoureuse élégance. Et la cuisine de Philippe Groult reste une des meilleures du genre, avec le fumet de truffes en gelée, le feuilleté de foie de veau aux pommes épicées, la poêlée d'anguille citronnée au jus de pourpier, le jarret de veau aux carottes fondantes, la volaille fermière (de Loué) à la vapeur, les desserts de qualité, la carte des vins soigneusement étudiée. A noter le menu de *midi* à 245 F (3 plats, fromages, dessert et café) et celui dégustation à 395 F. A la carte, *comptez* 400/500 F.

Et notez aussi qu'au no 4 de la rue, en voisin, vient d'ouvrir *la Niçoise* (Denise Fabre, Mme Vendenhende à la ville, est de là-bas), un très bon petit restaurant de spécialités dont je parlerai bientôt.

● *LE MANOIR DE PARIS,*
6, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.
Tél. : 45-72-25-25.
Fermé samedi et dimanche.
Salons de 10 à 60 couverts.
Voiturier et parking : Ternes.
AE - CB - DC.

Helodidi à Courbevoie

Mal connue, et c'est dommage, cette petite maison à quelques tours de roue de Champerret est vouée surtout au poisson. « *La santé par la mer* », *aime à dire J.-P. Crème*, chef patron dont la carte « marine » est importante. Mais vous vous régalerez aussi, dans un cadre gentillet d'auberge lointaine, de la salade aux trois fromages, du foie gras « maison », *des œufs brouillés* aux œufs de saumon, de la tête de veau gribiche, de belles viandes, de desserts de grand'maman. Petite carte des vins à prix honnête pour accompagner la raie grillée sauce roquefort, le haddock poché feuilles de menthe, les filets de sole au gingembre, mes plats préférés. Menus de 200 à 250 F.

● *HELODIDI,*
46, boulevard de Verdun,
92400 Courbevoie.
Tél. : 43-33-53-09.
Fermé samedi midi
et dimanche.
AE - CB - DC.

L. R.

LA TABLE

ENSEIGNE

Taste-wine

A l'aube du grand marché européen, l'Hexagone œnologique n'en finit plus, sans réel plaisir, de se faire une grosse peur avec la déferlante promise des vins espagnols. Deux récents événements viennent, brutalement, rappeler à l'amateur que l'on cherche *aussi*, et depuis longtemps déjà, à faire des vins de qualité bien au-delà des frontières du Vieux Continent. Deux événements qui soulignent à la fois la position toute symbolique occupée par la France dans le paysage viticole international et les relations ambigues qu'entretiennent avec l'Hexagone les étrangers amoureux de la culture œnologique française.

Ce fut d'abord dans le chais-cathédrale du château Mouton-Rothschild à Pauillac une cérémonie quelque peu impie, un événement plus américain que bordelais à la gloire de l'association qui lie depuis 1979 la maison Philippe de Rothschild au célèbre négociant américain Robert Mondavi, *association qui a donné* naissance à l'opus-one. Personne, ou presque, ne connaît en France ce vin récolté en Californie le long de la *Napa Valley, dans la région* d'Oakville-Rutherford-Bench.

Un vin produit au rythme annuel de plus de 10 000 caisses *et dont on annonce qu'il va désormais « attaquer le marché européen »*. Cinquante-cinq hectares plantés à la bordelaise (85 % de *cabernet-sauvignon*, 10 % de cabernet franc et 5 % de merlot), barriques neuves en chêne importées de France, collage du vin au blanc d'œuf (3 000 œufs — américains — utilisés chaque année), les parents de l'opus-one ne cachent pas leur volonté de faire de leur jeune rejeton californien sinon le cousin germain de l'inaccessible mouton-rothschild du moins le frère jumeau de ce que le Médoc sait faire de mieux en *matière de cru classé* (350 francs, prix détail, la bouteille du millésime 1985).

Sont-ils sur le point d'y parvenir ? Le monumental repas-dégustation du mercredi 12 octobre n'a malheureusement pas permis, entre sole et agneau, de répondre de manière positive. Les trois millésimes présentés (1985, 1984 et 1982) disparaissant sous le brouhaha et sous un *château-coutet* 1943.

Ce fut aussi, il y a quelques jours chez Jean-Claude Vrinat, la présentation, en présence de Francis Ford Coppola, du niebaum-coppola 1984, un vin qui correspond à une tout autre démarche. Si l'on retrouve *là* encore la très nette présence du modèle médocain (72 % de cabernet-sauvignon, 26 % de cabernet franc, 2 % de merlot, *trente-deux mois de conservation* dans le chêne), l'aventure a quelque chose de moins commercial, de plus personnel.

« Chez les Coppola, le vin est une véritable passion familiale, explique Jean-Claude Vrinat qui, partageant cette passion, distribue en exclusivité hors Etats-Unis le niebaum-coppola (280 F la bouteille, aux caves Taillevent). *Durant la Prohibition, le grand-père de Francis Ford achetait des raisins pour les vinifier clandestinement à domicile. Son arrière-grand-père possédait de la vigne et lui fait du vin pour ses enfants et ses petits-enfants. La moitié seulement de la production du niebaum-coppola est commercialisée, et à Paris les vingt-sept premières caisses sont parties à une telle vitesse que j'ai dû limiter les ventes à une bouteille par personne. »*

Prudent, Francis Ford Coppola refuse de situer son vin par rapport à l'opus-one ou au mystérieux dominus que Christian Moueix, copropriétaire du château Petrus, refuse pour l'heure de commercialiser en France. Des dégustations parcellaires qu'il fut ici ou là possible d'organiser (*niebaum-coppola* 1981 *versus* dominus 1984 notamment), il apparaît clairement que l'on est là face à des vins qui se démarquent totalement de ce qu'il est possible de boire en France sous l'étiquette californienne.

Il n'en reste pas moins vrai que *l'on a malheureusement presque* toujours affaire aux traditionnelles caractéristiques californiennes, à des vins excessivement boisés, *tanniques, d'une luxuriance presque sucrée.*

« Dans leur grande majorité les vins californiens sont totalement incapables de créer un véritable choc sensoriel, affirme Jean Bardet, à Tours, l'un des restaurateurs français les plus amoureux du vin, l'un de ceux aussi qui savent le mieux en parler. *Ils ne constituent jamais à mes yeux le complément intellectuel d'un plat. Ce sont malheureusement des vins qui, dans le meilleur des cas, rassurent, jamais des vins qui étonnent. Ils nous expliquent comment ils ont été fabriqués mais pas où ils sont nés. Plus que des vins, ce sont des cocktails. »*

JEAN-YVES NAU.

● Sortie du *Guide Hachette 1989 des vins.* — Cette nouvelle édition vient confirmer le succès d'un guide devenu aujourd'hui un outil presque indispensable pour qui souhaite entrer dans le monde du vin ou mieux le connaître. Si le classement présenté peut, parfois, être critiqué, *le répertoire* des adresses et les multiples informations qu'il contient en font un document véritablement unique. (860 pages, 138 F.)

A noter aussi la dernière parution, dans la remarquable collection « Le Grand Bernard des vins *de France », dirigée par Bernard* Ginestet, de *Bordeaux supérieur, 200 châteaux*, éditeur Jacques Legrand.

MIETTES

● **Foies gras.** — Avec les fêtes, le foie gras devient d'actualité. Comment ne pas citer alors le cri d'alarme d'un producteur artisanal, M. André Minvielle, qui, avec d'autres professionnels landais, entend obtenir une appellation d'origine contrôlée pour les foies « autochtones » (que les industriels conserveurs, acheteurs de foies hongrois ou israéliens veulent nous faire *confondre*). *Parmi ces artisans*, citons M. Vincent Sarrazin qui, depuis la ferme familiale de Castelsarrazin (pays de Pierre Perret), élève ses canards en liberté, les gave ensuite traditionnellement de maïs cuit matin et soir et, à la 16/17e semaine en fait (en deux heures de temps) un produit haut de gamme qui a séduit, entre autres, Alain Ducasse, le super-cuisinier de Monte-Carlo. Sarrazin, Amou, 40330 LANDES. - Tél. : 58-89-82-00.

● **Un dîner Marcel Proust.** — Il a eu lieu chez Baccarat et fut préparé par Patrick Lenôtre. Menu : potage Argenteuil, sole normande, bœuf mode en gelée, salade truffes et ananas, sorbet au thé avec madeleines de Combray. Et arrosé notamment de la cuvée « Baccarat » (Champagne Herriot 1981).

● **Chocolats.** — Christian *Constant* (dont le livre sur le chocolat paraîtra prochainement) a ouvert une annexe au 37, rue d'Assas (Paris-6e), tél. : 45-48-45-51.

● **« Une cuisine pour ceux qui ont perdu l'appétit ! »** — Ainsi, dans le dernier numéro du *Guide des connaisseurs* (Bruxelles), Paul Bocuse qualifie-t-il la nouvelle cuisine. Une cuisine, dit-il, servie sous cloche *« de peur sans doute qu'elle ne s'envole,' tellement les portions sont congrues » !*

● **Cuisine du Berry.** — Une lectrice me demande où trouver, à Paris, le poulet au sang, le pâté de Pâques, la tarte à la citrouille, plats berrichons qui lui tiennent au cœur ? Hélas, je ne sais pas... Si un lecteur avait une adresse...

● **Lecteurs heureux.** — Et satisfaits ! D'abord du restaurant *Noël* (à Réalmont, dans le Tarn. - Tél. 63-55-52-80). Une étoile au *Bottin gourmand*, une étoile au *Michelin*, une toque chez Gault-Millau qui, curieusement, semblent enchantés de trouver à la carte la langouste Newburg qu'ils vilipendent ailleurs. Ensuite de *l'Auberge des Deux Signes*, 46, rue Galande (Paris-5e), tél. : 43-25-46-56, à laquelle M. Pierre Raisonnier dédie un poème.

● **Correspondance.** — J'ai parlé du malvoisie de l'île de Madère. On sait que, initialement, ce vin *venait d'une petite ville du sud du* Péloponnèse : Monemvazia (en latin *Malvasia*), dont les Anglais firent Malmsay en appréciant son vin. Mais les plants de vigne se répandirent dans tout le bassin méditerranéen et jusqu'à Madère d'où, aujourd'hui, il provient quasi uniquement. Un aimable *lecteur m'assure que dans le village* grec on tente actuellement de reconstituer le vignoble. Il aimerait du reste avoir des informations sur les méthodes de vinification. Désir transmis aux spécialistes. Un autre lecteur me signale que le mot « rebibes » ne s'applique pas seulement au fromage helvétique mais que, dans la Romandie, *il signifie* « râclures » (je n'aurais point osé le dire !). Mais avec la tarte au vin (on dit aussi « gâteau » en Suisse) il réfute le fendant au bénéfice d'un vin vaudois de la Côte. Dont acte !

● **Fromages.** — M. Alléosse, le bon fromager de la rue Poncelet (no 12, tél. 46-22-50-45) vient d'installer trois caves d'affinage encore plus « raffinées ». Il envisage d'y donner des cours pour les restaurateurs et maîtres d'hôtel désireux de présenter à la clientèle des plateaux de qualité. Bravo !

L. R.

JEUX

échecs

N° 1303

« UP TO DATE »

(12e tournoi Interpolis, Tilburg, octobre 1988)

Blancs : Jan TIMMAN (Hollande)
Noirs : Robert HUBNER (Allemagne fédérale)
Défense française.

1. é4	é6	17. 0-0	0-0
2. d4	d5	18. Df4! (p)	Fb7
3. Cç3	Fb4	19. Fxf5 (q)	éxf5
4. é5	ç5 (a)	20. Cd4! (r)	Dç5
5. a3	Fxç3+ (b)	21. Cxf5	Fç8 (s)
6. bxç3	Cé7	22. Cxg7! (t)	Rxg7 (u)
7. Cf3 (ç)	Da5 (d)	23. Dg5+	Rh8
8. Fd2 (e)	Cb-ç6 (f)	24. Df6+	Rg8
9. Fé2! (g)	çxd4 (h)	25. Dg5+ (v)	Rh8
10. çxd4	Da4	26. Df6+	Rg8
11. Tb1!! (i)	Cxd4 (j)	27. Tb3	Té8 (w)
12. Fd3!	Cé-ç6 (k)	28. Tg3+	Rf8
13. Fb4!	Cf5 (l)	29. Tg7	Té7 (x)
14. Dç1! (m)	b6 (n)	30. é6! (y)	Fxé6
15. ç4!	Cxb4 (o)	31. Txh7 (z)	abandon.
16. Txb4	Dç6		

NOTES

a) Ou 4..., Cé7 ; 4..., Dd7 ; 4..., b6.

b) Et non 5..., çxd4 à cause de la suite 6. a×b4, d×ç3 ; 7. Cf3! qui donne l'avantage aux Blancs.

c) Nous avons souvent rencontré dans cette chronique la continuation 7. *Dg4*, çxd4 ; 8. D×g7, Tg8 ; 9. D×h7, Dç7 ; 10. Cé2, Cç6 ; 11. f4, Fd7 ; 12. Dd3, d×ç3 ; 13. C×ç3 ou 13. D×ç3. A noter que 7. a4 peut précéder le développement du C-R blanc.

d) Après 7..., b6 ; 8. Tb1 (ou 8. Fb5+, Fd7 ; 9. a4) les Noirs doivent éviter la suite 8..., Fa6 à cause de la finesse tactique 9. d×Ç5 : si 9..., b×ç5 ; 10. T×b8! et *si 9..., F×f1 ; 10. ç×b6!*

e) 8. Dd2 est également une bonne réponse : 8..., Cb-ç6 ; 9. a4, b6 ; 10. d×ç5! ou 96, Fd7 ; 10. Fd3.

f) Il semble que 8..., Da4 soit prématuré : 9. d×ç5!, Cd7 ; 10. Cd4, a6 ; 11. Dg4, Cf5 ; 12. Df4, g5 ; 13. D×g5, C×d4 ; 14. ç×d4, D×d4 ; 15. Td1, D×é5+ ; 16. D×é5, C×é5 ; 17. Fç3, f6 ; 18. f4, Cd7 ; 19. f5! et les Blancs dominent (Ivkov-Broderman, La Havane, *1963*).

g) Il est recommandé ici d'éviter le coup de blocage des Noirs Da4 par 9. a4. Ce conseil des théoriciens a été longtemps suivi jusqu'en 1986, année où 9. Fé2 a été souvent joué avec plus ou moins de succès.

h) Ou 9..., Fd7 ; 10. 0-0, Da4. A examiner aussi est immédiatement 9..., Da4 car la réponse 10. d×ç5 n'a plus la force de la note f car, après 10..., Cg6 les Blancs *ne disposent plus* de 11. Cd4.

i) Une belle amélioration par rapport à la suite habituelle 11. Fç3, b6 ; 12. Dd3, Ca5 (Sokolov-Youssoupov, match de Riga, 1986) ou 12..., Cb4 (Short-Korchnoï, Bruxelles, 1986) ou 12..., a5 (Hazaï-Nogueiras, Szirak, 1986). La défense 11. Fç3 (ou 11. Fé3) n'est pas glorieuse mais la suite 11. ç3 ne l'est pas non plus (11..., Dxd1+ ; 12. R×d1, Ca5 *et* les Noirs ont déjà obtenu une pleine égalité). D'où cet intéressant sacrifice proposé par Timman, qui justifie maintenant la suite 9. Fé2. La menace 12. Fb5, D×a3 ; 13. Fb4, Da2 ; 14. Fç3 gagnant la D force pratiquement les Noirs à prendre *le* pion *d4*.

j) Et non 11..., D×a3? ; 12. Tb3 et 13. Fç3.

k) Probablement un moment important pour les Noirs mais le choix n'est pas facile car les Blancs menacent 13. Tb3, *C×f3+ ; 14. D×f3 et les Noirs sont* perdus ! D'autre part, ils doivent constamment surveiller, en cas de petit roque, le sacrifice F×h7+ suivi de l'irruption du Cf3, de la Dd1 et de la T-D.

l) Ici encore les échanges sont désastreux pour *les Noirs : 13..., C×f3+ ;* 14. D×f3, C×é5 ; 15. Dg3!, C×d3+ ; 16. ç×d3 et les Noirs ne peuvent défendre le pion g7 : si 16..., Tg8 ; 17. Dh4, Dd7 ; 18. Dh7 et si 16..., Fd7 ; 17. Tç1!

m) Bien plus fort que 14. 0-0. Les *Blancs protègent le pion a3 et menacent* Dg5 tout en surveillant la colonne ç.

n) Apparemment logique, ce coup qui défend le pion b7 vise l'échange Fa6-F×d3 ne semble pas suffisant mais 14..., Fd7 présente aussi des inconvénients.

o) Si 15..., d×ç4 ; 16. D×ç4 menaçant 17. Fç2. Si 15..., Fa6? ; 16. Fç2 gagnant encore la D.

p) Les Noirs sont sortis indemnes des complications inhérentes au gain d'un pion mais quelques difficultés subsistent que les Blancs vont exploiter merveilleusement. Une première menace surgit : 19. ç×d5 : si 19..., D×d5 ; 20. Fé4 et si 19..., é×d5 ; 20. F×f5.

q) Si 19. ç×d5, D×d5 ; 20. Fé4, Dd7.

r) L'attaque des Blancs est pleine de fiel : si 20..., Dd7 ; 21. C×f5, d×ç4? ; 22. Dg4 et les Blancs gagnent la D. Si 20..., Dg6 ; 21. C×f5, Té8 ; 22. Cd6 et ç.

s) Afin d'éliminer ce dangereux C, une défense sans doute insuffisante mais y avait-il mieux ?

t) Une belle conclusion.

u) Forcé sinon les Blancs gagnent par 23. Ch5.

v) Afin de gagner du temps à la pendule.

w) Forcé.

x) Forcé. Si 29..., Fé6 ; 30. T×h7 et si 29..., Dé7 ; 30. Dh6!, Dd7 ; 31. Tg6+, Ré7 ; 32. Dg5+, Rf8 ; 33. Tg8 mat.

y) Ultime élégance.

z) Gagnant la Ta8 et la partie après 31..., Ré8 ; 32. Th8+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1302

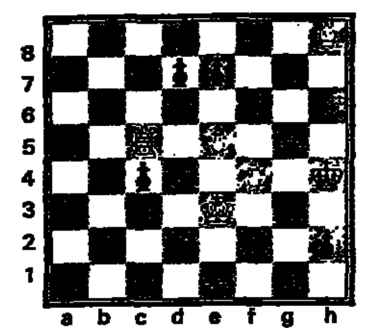
A. TROITZKY, 1910.
(Blancs : Rg1, Td4, Cé5, Pa2, b2, d5, é4, f2. Noirs : Ré7, Db7, Cg2, Pa6, ç7).

1. Tb4!, Dç8 ; 2. Tb8!, Dh3 ; 3. Tb8!, Ch4 ; 4. T×b4!, Dç8 ; 5. Tb8!, Db7 ; 6. Tb8! et les Blancs gagnent. Incroyable !

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1303

V. BRON (1927)



BLANCS (5) : Ré3, Tç5, Fh8, Pé5, f4.
NOIRS (5) : Rh4, Pç4, d7, é7, h2.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1301

LES OLYMPIADES

Les Américains, qui depuis de nombreuses années gagnent le Championnat du monde, n'ont jamais pu encore remporter les Olympiades, et à Seattle en 1984 ils n'avaient même pas pu accéder à la finale ! Celle-ci avait eu lieu entre les Français et les Polonais, nets vainqueurs grâce notamment à cette donne.

Nord : ♠ A 6 5 4 ♡ R ◇ A 10 7 3 ♣ D 10 7 4
Ouest : ♠ D 9 3 ♡ 8 7 ◇ 8 6 2 ♣ R 9 6 5 3
Est : ♠ R 8 7 ♡ D 10 9 6 5 3 ◇ 9 ♣ V 8 2
Sud : ♠ V 10 2 ♡ A V 4 2 ◇ R D V 5 4 ♣ A

Ann : S. don. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Romanski	Paladino	Tuszinski	Covo
1 ◇	passe	1 ♠	passe
2 ♡	passe	2 SA	passe
3 ♠	passe	4 ◇	passe
4 ♡	passe	4 SA	passe
5 ♠	passe	6 ◇	passe...

Ouest a entamé le 3 de Trèfle pour le 4 du mort. Est ayant cru bon de fournir le Valet de Trèfle, *comment Romanski, en Sud, a-t-il gagné* ce *PETIT CHELEM A* CARREAU contre toute défense ? Le chelem est-il gagnable si Est fournit le 2 de Trèfle ?

Réponse :

Le déclarant défaussa deux Piques de sa main sur deux Trèfles du mort (en donnant le Roi de Trèfle) et il coupa deux Cœurs. Ainsi, après l'As de Trèfle, le déclarant tira le Roi de Cœur et joua *la Dame de Trèfle pour défausser le 2 de Pique.* Paladino prit avec le Roi de Trèfle et contre-attaqua Pique. Le déclarant mit l'As, puis il tira l'As de Carreau et il défaussa son dernier Pique sur le 10 de Trèfle affranchi. Il reprit la main avec le Valet de Carreau, coupa le 4 de cœur, puis un Pique avec le 5 de Carreau et le Valet de Cœur avec le 10 de Carreau. Il revint chez lui en coupant une deuxième fois Pique avec la Dame de Carreau et réalisa enfin le Roi de Carreau et l'As de Cœur.

A cartes ouvertes, il est encore possible, si Est ne met pas le Valet de Trèfle, de gagner en coupant le 7 de Trèfle, puis en jouant la Dame de Trèfle sur laquelle on défausse un Pique. Ensuite on pourra jeter un deuxième Pique sur *le 10 de Trèfle* maître ; mais à la table le déclarant n'ira pas chercher une solution aussi alambiquée : il essaiera tout simplement de trouver un gros honneur second à Pique dans une des mains adverses pour ne donner qu'*un* Pique et faire douze levées en coupant deux Cœurs.

Les Dames de Venise

Depuis longtemps, quatre pays dominent le bridge féminin : les Etats-Unis, la France, l'Angleterre et l'Italie... Aux Olympiades de Venise, les Françaises, qui ont été trois fois de suite championnes d'Europe, avaient comme paire de base Ginette Chevaley et Danielle Gaviard, qui connaissent à fond le système français et ses gadgets les plus utiles comme celui utilisé dans cette donne du match France-Hollande au Championnat d'Europe *de Brighton l'année dernière.*

Nord : ♠ A 10 2 ♡ A 10 3 ◇ A 10 4 ♣ 10 8 5 2
Ouest : ♠ 8 7 6 3 ♡ 5 ◇ D 9 8 7 6 ♣ A V 9
Est : ♠ 9 5 4 ♡ V 9 8 7 ◇ V 3 ♣ R D 6 3
Sud : ♠ R D V ♡ R D 6 4 2 ◇ R 5 2 ♣ 7 4

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Vriend	Gaviard	Kass	Chevaley
–	1 ♣	passe	1 ♡
passe	1 SA	passe	2 ♣
passe	2 ◇	passe	3 SA...

Le rebid à « 2 Trèfles » est la convention appelée « Check Back Stayman » ou « Stayman du second tour ». Elle a été inventée par l'Anglais Crowhurst et développée en France par Roudinesco. C'est un *relais forcing* sur lequel l'ouvreur doit décrire sa main en montrant s'il est *minimum et en soutenant* éventuellement la couleur du partenaire. Ici, à cause des distributions régulières, les Français décidèrent de jouer 3 SA un contrat qui aurait été réussi *si les Cœurs avaient été* normalement répartis...

A l'autre table, les annonces ont été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Cronier	Schip.	Bordenave	V. der Pas
–	1 ◇	passe	1 ♡
contre	passe	2 ♣	3 ♣
passe	3 ♡	passe	4 ♡...

Ouest a entamé le 7 de Pique (la deuxième carte d'une couleur de quatre cartes sans valeur). *Comment Marijke Van der Pas, en Sud, a-t-elle gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?*

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 339

LONG TERME

Match URSS-Pays-Bas, Moscou, juin 1987

Blancs : VERNIN (Pays-Bas)
Noirs : VERCHOVICH (URSS)
Ouverture : Bertellog

1. 33-28	17-21	20. 43-39	17-21
2. 39-33 (a)	21-26 (b)	21. 26×17	12×21 (i)
3. 44-39	11-17 (c)	22. 44-40	8-12
4. 50-44 (d)	6-11 (e)	23. 30-25	21-26
5. 31-27	18-23	24. 48-43	2-7
6. 37-31 (f)	26×37	25. 40-34 (j)	12-18
7. 42-31	23-29! (g)	26. 34-30 (k)	4-10 (l)
8. 34-23	17-22	27. 47-42	15-20
9. 28×6	19×26	28. 49-44	10-15
10. 36-31	26-37	29. 44-40	23-29! (m)
11. 41-32	14-19	30. 42-37	18-23! (n)
12. 46-41	10-14	31. 27-22 (o)	3-8
13. 41-37	5-10	32. 40-34 (p)	29-40
14. 37-31	19-23	33. 45×34	24-29! (q)
15. 31-26	14-19	34. 33×24	20×40!
16. 33-28	20-24	35. 35×44	14-20
17. 40-34	10-14	36. 25×12	7×27
18. 34-30	12-17 (h)	37. 32×21	23×41 (r)
19. 39-33	7-12	38. Abandon	

NOTES

a) Variante conduisant à un tenté de faute, par les Noirs, sur le thème du « coup de la bombe » : 2. 34-30 (21-26) ; 3. 30-25 (18-23) ; 4. 39-33 (11-17) ; 5. 44-39 (17-21) ; 6. 50-44 (12-18) ; 7. 31-27 (7-12) ; 8. 40-34 (6-11) ; 9. 37-31 (26×37) ; 10. 42×31 (21-26) ; 11. 41-37 (12-17) ! le tenté de faute, commise par les Blancs ; 12. 27-21 (16×27) ; 13. 32×12 (23×41) ; 14. 12×23 (26×37) ; 15. 47-42 (19×28) ; 16. 36×47* (8-12) ; 17. 42×31 (12-18) ; 18. 33×22 (18×36) !, N+1. [G. DENTROUX-SPRINGER, 1929].

b) Variante retenue par HISARD et KOUATÉ lors du tournoi de Huissen de mai 1964 : 2. ... (11-17) ; 3. 31-26 (6-11) ; *4. 44-39 (1-6) ; 5. 50-44 (18-22) ;* 6. 34-29 (13-18) ; 7. 37-31 (9-13) ; 8. 31-27 (22×31) ; 9. 26×37 (19-23) ; 10. 28×19 (14×34), etc.

c) Ou 3. ... (18-23) ; 4. 50-44 (11-17) ; 5. 31-27 (17-21) ; 6. 37-31 (26×37) ; 7. 42×31 (21-26) ; 8. 47-42 (26×37) ; 9. 42×31, etc. [Van TILBORG-CLERC, *le Monde* du 24 septembre 1977].

d) Une variante conduisant à une *intéressante application du « coup Philippe »* a été donnée dans l'organe de la FFJD de février 1987 : 4. 31-27 (17-21) ; 5. 37-31 (26×37) ; 6. 42×31 (18-23) ; 7. 47-42 (12-18) ; 8. 41-37 (20-24) ! ; 9. 31-26, N+1 en six temps : 9. ... (23-29) ! ; 10. 34×12 (7×18) ; *11. 26×17* (24-29) [l'une des caractéristiques du thème] ; 12. 33×24 (19×30) ; 13. 35×24 (18-22) ; 14. 27×18 (13×35) ! [cette rafle caractérise aussi ce thème], etc., N+1.

e) Début tourné vers la recherche de la maîtrise du centre : 4. ...(17-21) ; 5. 31-27 (19-23) ; 6. 28×19 (14×23) ; 7. 33-28 (9-14) ; 8. 28×19 (14×23) ; 9. 38-33 (10-14) ; 10. 32-28 (23×32) ; 11. 27×38, etc. [PALMER-VRIES, Dokkum, septembre 1986].

f) La première accélération.

g) Brutale accélération en réplique dans un trois pour trois, qui apporte aux Noirs un très léger avantage du fait de l'isolement d'un pion blanc à 6 au neuvième temps et de l'affaiblissement corrélatif de l'aile gauche.

h) Sans songer à 18. ... (12-18) ; 19. 45-40 (18-22) ; 20. 27×20 (14×45) ; 21. 44-40 (45×34) ; 22. 39×30, égalité.

i) Les Noirs occupent les cases stratégiques : 24, 23 et 21.

j) Il conviendrait d'étudier les conséquences du coup de dame sur 25. 39-34 *(24-30) ; 26. 35×24 (19×48) ; 27. 28×17 (14-20) ; 28. 25×14 (9×20).*

k) Et non 26. 47-42 ou 47-41 car 26. ... (16-21) ; 27. 27×16 (18-22) ; 28. 28×17 (23-29) ; 29. 34×23 (19×46), etc. N+.

Plus intéressant, notamment par son mécanisme, serait, sur 26. 49-44, le coup de dame en six temps : 26. ... (16-21) ; 27. 27×16 (18-22) ; 28. 28×17 (24-29) ; 29. 33×24 (19×30) ; 30. 35×24 (14-20) ; 31. 25×14 (9×49) ! et si 32. 17-11 (7-12) ; 33. 11-7 (49-44) ; 34. 7×29 (44×46) ; 35. 16-11, mais on constate alors que les Noirs contrôlent, avec leur dame, la grande diagonale et possèdent son précieux crochet avec les pions à 4 et à 13. Alors *si* 35. 29-24 pour rendre le crochet inopérant après 24-20 et (15×24), les Noirs portent leur dame à 14, etc., + ensuite par supériorité numérique. C'est dans ce prolongement que réside aussi l'intérêt du coup de dame.

l) Un coup de transition pour la formation d'une possible colonne d'attaque sur l'aile gauche.

m) Les Noirs retiennent le coup le *plus fort, qui interdit l'attaque 30. 39-34,* les Noirs répliquant par 30. ... (18-22) ! ; 31. 27×18, m1 (13×22) ; 32. 28×17 (16-21) ; 33. 34×23 (19×28) [Rafle cinq pions] ; 34. 30×10 (15×4) ; 35. 25×14 (9×20), etc., N+.

m1) 31. 34×23 (22×31) et débordement pour passer à dame, N+.

n) Valorisant la présence d'un pion GHESTEM à 29.

o) 31. 28-22 apportait un supplément de répit.

p) 32. 39-34 était perdant positionnellement après (7-12).

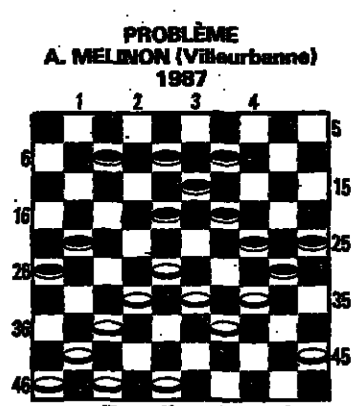
q) Les Noirs ont su exploiter l'isolement du pion blanc à 6, la relative faiblesse de l'aile gauche adverse, et tirer le meilleur parti des pions de fixation à 16 et à 26. Ils concluent par une combinaison comportant trois phases. Une stratégie de long terme, dont le point de départ se situe au septième temps.

r) Passage à dame.

● SOLUTION : 33-29 ! imposant une prise forcée (24×44*) [Si (24×22) 39-33 (30-28) 32×1, + immédiat.] 48-42 ! [difficile à déceler] (30×39) 28-22 (18×38) 42×33 (39×28) 45-40 (44×35) 37-31 (26×37) 41×1 !!, rafle six pions, dame et +, la dame faisant barrage en contrôlant la diagonale 1 à 45.

JEAN CHAZE.

PROBLÈME
A. MELINON (Villeurbanne)
1987



Les Blancs jouent et gagnent.

mots croisés

N° 531

Horizontalement

I. Ne négligera pas votre descendance. – II. Peut donner une voix. Donnas joliment de la voix. – III. On la trouve en Savoie. Font plaisir. – IV. Ne font pas de peine. En vous, en moi peut-être... – V. S'il sait servir, vous sert. Donne de doux chants, ou accepte les bulles. Quand il y en a un, les autres ne sont pas loin. – VI. En mit. Onctueux régal. Se remplira. – VII. Fait une belle somme. Mesure. – VIII. Une amitié, peut-être... Vous en ferez une maladie. – IX. Se font tout petits. Il en a fait des histoires ! – X. Faisaient tout pour vous remettre sur pied.

Verticalement

1. Pour les plumes et pour les fanas. – 2. Vite, on attend. On n'attend plus rien maintenant. – 3. Grecque. Ce n'est plus vraiment un bleu. – 4. Princesse. Ce ne sont pas de grandes retenues d'eau. – 5. Ne sert pas à grand-chose. – 6. Montre. Elles ne flottent que dans votre assiette. Note inversée. – 7. On l'a prisée puis on l'a fumée. – 8. Marient. Dans le théâtre. – 9. Laines. C'est l'autre côté. – 10. Amours. Parfois fort utile. – 11. Rivière. Ne peut pas être poli, en l'état. – 12. Plan. Messieurs d'ailleurs. – 13. Débutèrent.

SOLUTION DU N° 530

Horizontalement

I. Pique-niqueurs. – II. Irun. Epergnat. – III. Craies. Tarifa. – IV. Karma. Asti. Lt. – V. Piteuse. Essai. – VI. Osés. Arasée. – VII. Cor. Oies. Erin. – VIII. Knouts. Si. ADN. – IX. Ennéa. Décriée. – X. Testimoniales.

Verticalement

1. Pickpocket. – 2. Irraisonné. – 3. Quarterons. – 4. Unîmes. Uct. – 5. Eau. Otai. – 6. Nés. Sais. – 7. Ip. Aéré. Do. – 8. Qats. Assen. – 9. Urates. Ici. – 10. Egrisée. Ra. – 11. Uni. Sérail. – 12. Rafia. Idée. – 13. Stationnés.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

N° 532

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. CEHIILN. – 2. ACELRS (+ 1). – 3. AEMNOTU. – 4. AEEEPRTU. – 5. AAEILNU. – 6. EEMSSTY. – 7. ABMOTT. – 8. ACEFRSTU (+ 2). – 9. FIINRTTU. – 10. EEILST (+ 2). – 11. EEEMRSST. – 12. AEENRS. – 13. AEENRSTU (+ 1). – 14. AEGINSU (+ 1). – 15. CRSSUU. – 16. CDEERSTUU. – 17. ABEHIINR (+ 1). – 18. ABEEGTU. – 19. EEHNSSTY.

Verticalement

20. BCCEMOSU. – 21. HILNOSUU. – 22. AEIILQTU. – 23. EEGIRTV. – 24. EEMSST. – 25. AEIMMRTU (+ 1). – 26. CEHRSU. – 27. AIINOSS. – 28. EEEMRTT (+ 1). – 29. EEIIMNRS (+ 1). – 30. AAEEFFGN. – 31. AAOPST. – 32. ADEINTTU. – 33. ACELOSU (+ 1). – 34. ACEINSST (+ 1). – 35. CEEINNU. – 36. EELSTTU. – 37. EORRSTU (+ 2). – 38. EEENSS. – 39. EEMRTTU (+ 1). – 40. DEEEENPS. – 41. IPRRSSU.

SOLUTION DU N° 531

1. SAGACITE. – 2. VAHINES (ENVAHIS). – 3. IRRESOLU (ROULIERS). – 4. LEVOGYRE, qui polarise la lumière à gauche. – 5. REPEINT (PEINTRE, REPENTI, TERPINE). – 6. RHEOBASE, intensité minimale d'un courant électrique. – 7. INITIER. – 8. LUXASSE. – 9. POTELLES, trou dans une galerie de mine. – 10. CHUTEUR. – 11. OCULAIRE (COULERAI, CLOUERAI, ECROULAI, RECLOUAI). – 12. ENRAIES (AERIENS, etc.). – 13. SAOULAT. – 14. ATONALE. – 15. ANTINAZI. – 16. ISOCLINE (SILICONE). – 17. ASILAIRE (LAIERAIS, REALISAI). – 18. AUSTRAL. – 19. LENTEURS. – 20. SCLERALE (SCELLERA, SARCELLE). – 21. OCARINA. – 22. UNICITES. – 23. GIVREUX. – 24. CLINICAT. – 25. CAGIBIS. – 26. SOUILLAI (OUILLAIS). – 27. TIRASSE (RATISSE, etc.) – 28. TRIENNAL. – 29. VERTIGO. – 30. RESINGLE (LINGERES). – 31. HOPLITE. – 32. BRONZAIT. – 33. NUISIBLE. – 34. REALES (ALESER, LESERA, RESALE). – 35. SUTURAS (SURSAUT). – 36. ASTASIES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

FIAC88
22/30 OCTOBRE
PARIS.GRAND.PALAIS

La XVᵉ Foire internationale d'art contemporain

RENAISSANCE ESPAGNOLE

Il y a vingt ans, l'Espagne ne comptait dans l'art contemporain que par ses illustres exilés : Picasso, bien sûr, Joan Miro, mais aussi Antonio Saura, Eduardo Arroyo ou Chilida. Depuis le retour de la démocratie, la situation s'est transformée. Lentement d'abord. Le monde artistique espagnol s'est mis à bouger de plus en plus vite au rythme du marché international. L'Etat espagnol a largement investi le secteur. Pour métamorphoser l'image du pays et renouer avec une tradition de mécénat officiel qui remonte à Charles Quint.

Aujourd'hui, Guernica *est revenu de New-York, le Prado est en cours de rénovation, la collection Thyssen est sur le point d'être accrochée à la villa Hermosa, la Fondation Reina Sofia est en pleine expansion. Et la capitale espagnole accueille désormais, chaque année, ARCO, une des principales foires européennes d'art contemporain. Les grandes sociétés industrielles et bancaires ne sont pas en reste. Nombre d'entre elles fondent leurs propres collections. Cela suffit à créer les conditions d'un marché de l'art. Mais celui-ci reste fragile. Les galeries sont encore peu nombreuses. Et les artistes très largement dépendants de ce nouveau marché dont les directeurs de conscience ne jurent que par les tendances internationales, c'est-à-dire américaines et allemandes. A trop respecter les lois du marché, la talentueuse jeune génération, dont le savoir-faire est incontestable, risque de perdre un peu de son âme. Sa capacité d'adaptation, son éclectisme, inquiètent autant qu'ils séduisent.*

La décision gouvernementale de faire de Madrid une vitrine et l'idée de plus en plus répandue à l'étranger que « l'Espagne, c'est Madrid » ont mis fin à un siècle de prédominance catalane. Barcelone, empêtrée dans la gestion de son nationalisme sourcilleux, semble provisoirement abandonner sa vocation de ville ouverte. En revanche, le sud du pays prend une importance nouvelle. A Séville, Valence, Grenade, s'ouvrent galeries et musées d'art contemporain. Au nord, Bilbao est un centre avec lequel il faut compter grâce à la qualité de ses artistes, de ses sculpteurs en particulier.

Ce vaste mouvement, dont on mesure mieux l'énergie que les finalités, est à l'honneur à Paris. L'Espagne est la vedette de la quinzième FIAC. Signe des temps, sur les douze galeries espagnoles qui seront présentes au Grand Palais, huit sont madrilènes. Au même moment, le Catalan Miro est célébré officiellement dans notre ville à l'occasion de la réouverture du Centre culturel espagnol de Paris.

Mode d'emploi

FOIRE :

C'est la quinzième du *nom*, demeurée dans ses traditionnels 12 000 mètres carrés du Grand Palais. Les cent trente-trois galeries et les trente-sept journaux et revues présents y sont un peu à l'étroit, mais le projet d'un déménagement vers la porte de Versailles n'est pas près de se réaliser. Mieux vaut, pense-t-on, le Grand Palais, sa position, sa gloire et ses incommodités plutôt que l'exil loin des Champs-Elysées.

La Foire se visite du 22 au 30 octobre, de 12 heures à 19 h 30 en semaine, de 10 heures à 19 h 30 le samedi et le dimanche et jusqu'à 23 heures le jeudi 27. Plus soucieuse que jamais de sa fonction économique, la version 1988 a reçu la *collaboration d'entreprises qui* ont désormais chacune « leur » journée de visite et de promotion. Deux ambitions : battre les records de l'an dernier, records de visiteurs — plus de cent vingmille — et de chiffre d'affaires — que nul ne consent à communiquer.

INTERNATIONALE :

En principe. D'une part soixante-six galeries étrangères, de l'autre soixante-sept galeries françaises. Les chiffres semblent irréfutables. Il n'empêche. En dépit d'eux et de la forte présence espagnole, la FIAC pèche, ainsi qu'à son habitude, par la très faible représentation américaine et par l'absence de grands marchands européens. Pour les Américains, l'affaire est simple. Elle se résume à un mot de Léo Castelli, pape des galeristes new-yorkais, qui a déclaré froidement dans *Art Press* : *« Pourquoi aller ailleurs quand on vit dans une foire permanente ? »* Ses compatriotes, d'accord avec ce cynisme limpide, ne sont venus qu'à cinq cette année. Même méfiance, ou indifférence, en Suisse : ni Beyeler ni Bischofberger ne se déplacent, pas plus du reste que les principaux marchands de Cologne, tous habitués de Bâle. Ceux-là, à la question *« Pourquoi ne venez-vous pas ? »*, rétorquent volontiers qu'ils ne se sentent pas violemment désirés ou que le marché français ne leur paraît ni assez actif ni assez fortuné pour eux. Ce à quoi les organisateurs ripostent d'habitude en protestant de leur bonne volonté et en professant que l'on peut faire d'excellentes ventes à Paris. Ce débat paraît devoir durer longtemps encore. Par chance les Italiens, les Autrichiens et quelques nations scandinaves se montrent moins réticents et contribuent fortement à dépayser l'amateur, qui se croirait sinon dans une rue du Marais ou de Saint-Germain reconstituée sous coupole.

D'ART :

Fidèle à sa doctrine des débuts, la FIAC n'accueille que les galeries qui présentent uniquement, ou essentiellement au moins, des œuvres relevant de la peinture, de la sculpture, et de la photographie parfois. Ni multiples, ni arts appliqués, ni design, n'ont droit d'entrée au Grand Palais, à la différence de ce qui se fait à Stockholm par exemple. La peinture est la reine des lieux, plus aisée à transporter et relativement moins coûteuse que le bronze. L'espace, les cimaises et l'éclairage sont conçus pour elle, ce qui fâche quelquefois ceux qui aimeraient moins de toiles, et, par exemple, des stands moins encombrés, plus de recul pour voir et des lumières moins crues et moins brûlantes.

CONTEMPORAIN :

Aux deux sens du mot. Soit : exécuté au vingtième siècle ou dans les dernières décennies du dix-neuvième siècle à la rigueur.

(Lire la suite page 19.)

UN ENTRETIEN AVEC JORGE SEMPRUN

ministre de la culture du gouvernement espagnol

Nommé au début de l'été ministre de la culture, Jorge Semprun est bien connu des Français : il a écrit une bonne partie de son œuvre dans notre langue. Il nous dit ici quelle est la place des arts plastiques dans l'éventail culturel de son pays et le rôle que ce dernier peut jouer en Europe à l'horizon de 1992.

« L'Etat espagnol apporte un soutien important aux arts plastiques, beaucoup plus qu'au cinéma ou au théâtre par exemple. Est-ce délibéré ?

— C'est une volonté qui repose sur une tradition. Il est évident que, dans le domaine culturel, l'Espagne a une tradition d'art plastique et de peinture qui est incomparable à d'autres traditions, musicale, théâtrale ou cinématographique. Cette tradition s'est maintenue pendant toute l'ère franquiste avec le groupe El Paso, les informalistes, et les abstraits ; avec Tàpies ou Saura. La peinture est plus éloignée, plus inaccessible à l'œil du censeur que la littérature ou que l'essai politique. Son articulation avec l'art occidental a donc pu se faire facilement. Plus facilement que pour le domaine littéraire qui s'est renouvelé à travers le réalisme critique ou le réalisme socialiste — les premiers livres de Goytisolo, par exemple — civiquement très intéressant mais artistiquement un peu désuet.

— Effectivement, à l'époque du franquisme, des artistes comme Tàpies pouvaient représenter officiellement l'Espagne à la Biennale de Venise ou à celle de Sao-Paulo.

— Exactement. Tàpies a toujours été un homme de gauche, un opposant, mais sa peinture était difficile à cataloguer ou à interdire, à l'inverse d'un film ou d'un livre. Quand la démocratie a été rétablie en Espagne, l'Etat a tout naturellement élargi la voie qui était la plus fréquentée. Mais ce qui a changé, c'est l'intérêt accordé par l'Etat aux moyens matériels de faire circuler, d'exprimer toute cette vitalité de la peinture espagnole. Bien sûr, le musée du Prado était ouvert à l'époque du franquisme. Mais nous avons entrepris, dans cet endroit, un travail de rénovation, de modernisation qui aurait dû être accompli ou commencé il y a au moins quarante ans.

— Il y a deux ans s'est ouverte la Fondation Reina Sofia...

— Avec la vocation d'être le centre d'art moderne et contemporain de Madrid, avec un musée et des salles d'exposition. Le bâtiment est un ancien hôpital du dix-huitième siècle. C'est un espace superbe, mais son aménagement n'est pas achevé. Il y a du travail jusqu'en 1992 au moins : terminer les accès, creuser un parking souterrain, etc. C'est un travail de longue haleine. Comme celui de la restructuration du Prado, qui doit annexer le Musée de l'armée tout proche, car il ne peut pas exposer, faute de place, toutes ses collections, son fond de peinture du dix-neuvième siècle en particulier, mal connu. Mais le Musée de l'armée est un monument historique que l'on ne peut bouleverser. Il faudra exposer ici les panoramas historiques. Enfin, il nous faut trouver un nouvel espace pour les grandes expositions temporaires, puisque la Villa Hermosa, qui les abrite actuellement, va être entièrement réaménagée pour recevoir la collection Thyssen.

— Est-ce l'ensemble de la collection Thyssen qui sera transféré à Madrid ?

— La partie fondamentale de la collection sera exposée en permanence. Ce qu'on appelle la liste A : près de sept cents œuvres. Le reste de la collection sera peut-être accroché temporairement, par roulement.

» Ce sera une grande première puisque la collection Thyssen n'a jamais pu être montrée complètement, même à Lugano, faute de place. Mais tout cela exige que nous trouvions d'autres bâtiments sur l'axe qui va de la Fondation Reina Sofia à la place de Cibelès. Peut-être annexerons-nous le ministère de l'agriculture, près du jardin botanique, un très bel édifice du dix-huitième siècle. Il faut qu'on trouve une solution dans les trois mois qui viennent.

« Le retour à la démocratie a donné à Madrid un prestige et une autorité qu'elle n'avait jamais connus »

— Vous investissez beaucoup à Madrid, mais peut-être au détriment de Barcelone ou d'autres grandes villes espagnoles.

— La loi de décentralisation a provoqué un transfert massif des compétences culturelles vers les « autonomies » : Catalogne, Galice, Andalousie, etc. Cette nouvelle situation, très positive, crée également des problèmes. Car ces transferts de compétences se sont accompagnés de transferts budgétaires. Il y a donc quantité de domaines où nous ne pouvons plus intervenir. Pourtant le gouvernement central reste sollicité par les différentes autonomies. Nous sommes donc confrontés à une situation complexe. Comment agir sans léser l'identité et l'autonomie de chaque communauté, sans éluder non plus les demandes qui émanent de ces communautés ? Nous devrons trouver un moyen équitable d'intervention d'ici quatre ans. 1992, ce n'est pas une date fétiche, mais l'année des Jeux olympiques de Barcelone, celle de l'exposition de Séville et celle de Madrid, capitale culturelle de l'Europe. Cela nous oblige, pour le moment, à travailler sur ces trois villes et à essayer de faire en sorte que d'autres cités se joignent à elles. D'ici là, nous aurons la possibilité de trouver un équilibre entre le centralisme du gouvernement de Madrid et l'autonomie de chaque région.

— On a l'impression que Barcelone qui a été pendant presque tout le dix-neuvième et le début du vingtième siècle la capitale artistique de l'Espagne est en train de passer la main à Madrid. Est-ce lié à des problèmes linguistiques ou d'autonomie ?

— Barcelone est une ville où tout le monde parle espagnol, autant qu'à Madrid. Je ne crois pas que les problèmes dont souffre la ville — et qui sont réels — soient d'ordre linguistique. Ils sont, je l'espère, provisoires et liés à l'affirmation de l'identité nationale catalane. Il y a en Catalogne un particularisme culturel très riche et très ancien. Celui-ci n'a jamais cessé, en dépit des persécutions, de se développer. Mais il y a un moment où l'affirmation de cette identité provoque une certaine crispation et une relative clôture. Je constate que Barcelone était, sous le franquisme, une ville très européenne, beaucoup plus ouverte sur le monde extérieur. Madrid, en revanche, capitale bureaucratique du royaume d'Espagne, a longtemps été une ville de province coiffée par une cour. Cette capitale a été transformée sous le franquisme en une très grosse ville industrielle au détriment, bien entendu, de son écologie. C'est du coup devenu une grande métropole avec tout ce que ça comporte de modernité, parfois sauvage. Le développement de Barcelone, plus ancien, a pu continuer à un rythme raisonnable, quand celui de Madrid s'emballait. Enfin, le retour de la démocratie a donné à Madrid un prestige et une autorité qu'elle n'avait jamais connus.

— Mais d'autres pôles culturels émergent également, dans le sud du pays, à Valence ou à Séville.

— Dans chacun de ces endroits, il y avait une tradition culturelle vivace. Et c'est le côté positif de la décentralisation : là où les germes existent, ils poussent plus vite qu'ailleurs. L'essentiel est de trouver, je le répète, une dialectique entre l'administration centrale et celles des autonomies. Cela dit, aucune administration, aucun ministère, ne pourra inventer des peintres et des écrivains. Nous revenons donc au point de départ. C'est parce que la peinture et les arts plastiques ont en Espagne une longue et forte tradition qu'ils sont aujourd'hui plus visibles que le cinéma, par exemple, qui n'a jamais été ici une industrie solide.

« Nous ne devons en aucun cas devenir les programmateurs de la vie culturelle de notre pays »

— Vous aidez donc beaucoup les arts plastiques à travers des manifestations que vous subventionnez, comme ARCO, ou les achats massifs que vous opérez. Ne craignez-vous pas que ce poids de l'Etat finisse par favoriser l'émergence d'une espèce d'art officiel ?

— Il y a des domaines où les subventions de l'Etat sont indispensables. Le théâtre, par exemple, est très subventionné en Espagne. Comme en France d'ailleurs. Il est évident que ce système est à manier avec la plus grande précaution. Ce que je peux affirmer, dans le domaine des arts plastiques, c'est que les aides ne sont jamais attribuées qu'en fonction de critères esthétiques et que ces critères sont multiformes. Nous avons inauguré l'autre jour la première grande rétrospective de Lucio Munoz, à la Fondation Reina Sofia, et vous savez que ce peintre est toujours contesté. Les responsables des achats des institutions de l'Etat sont loin de partager les mêmes goûts, de soutenir les mêmes courants.

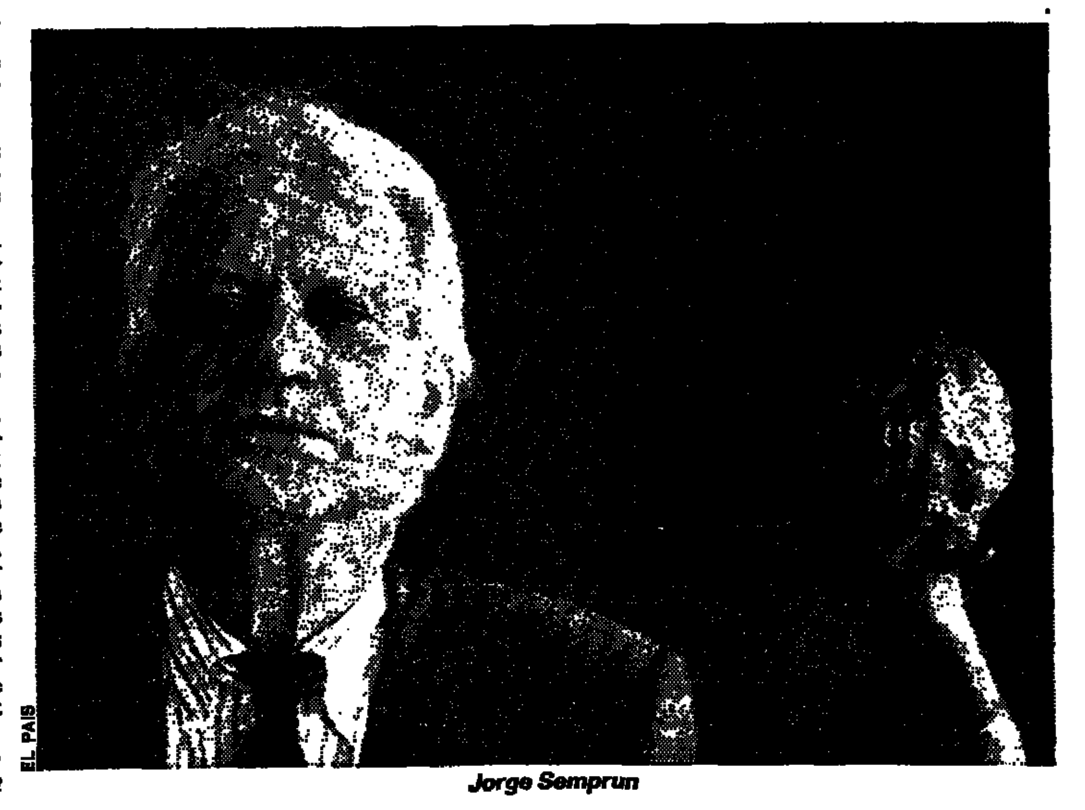
» Le nouveau directeur de la Fondation Reina Sofia, Tomas Llorens, a une idée très claire, discutable comme toutes les idées personnelles, de ce que va être ce centre. Il vous montrera des salles vides ou en travaux. Il vous dira : ici, il y a tel tableau, ici, tel autre. Il a déjà composé sa galerie, sa collection idéale. Il va peut-être choisir des tableaux que vous ou moi ne trouverons pas les meilleurs. Mais sans aucun critère officiel.

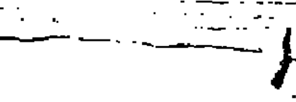
— Les grandes sociétés espagnoles — bancaires en particulier — éprouvent un intérêt soudain pour l'art plastique. Sont-elles encouragées par l'Etat ?

— Pour l'instant, l'Etat ne les encourage en aucune manière. Mais l'une de mes intentions est de mettre au point avec mon collègue des finances une loi favorisant le mécénat, comme il en existe dans beaucoup de pays européens. Pour l'instant, les sociétés privées qui investissent dans l'art sont sans doute sensibles à la mode, au prestige. Certaines de ces collections sont absolument remarquables. La fondation March est à la tête d'un véritable musée d'art contemporain espagnol.

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX.

(Lire la suite page 19.)




Jorge Semprun

BARCELONE : *coup de spleen sur les ramblas*

Barcelone est-elle encore la capitale artistique de l'Espagne ? Les Catalans eux-mêmes en doutent, en dépit du culte quasi idolâtre qu'ils portent toujours à Tàpies.


MICHEL N'GUYEN

Miquel Barcelo

« *POUR l'art contemporain, vous auriez mieux fait d'aller à Madrid... Tout se passe là-bas, plus ici.* » Le voyageur est averti. Celle qui le prévient de la sorte ne peut pourtant être soupçonnée de ne pas aimer sa ville. Professeur à l'université de Barcelone, d'origines absolument catalanes et prénommée Montserrat, elle déplore ce qu'elle juge une décadence complotée ailleurs, à Madrid. « *En Catalogne, nous payons le plus gros des impôts d'Espagne. Et ils servent à Madrid, pour la politique culturelle du gouvernement central; qui ne fait rien pour nous.* » Celle qui parle ainsi, quoique fière d'appartenir à la nation catalane, n'est point cependant une extrémiste. Elle ne fait que confesser l'opinion générale des intellectuels, artistes, galeristes et critiques de Barcelone. Tous ont de l'éloquence pour dénoncer ce qui a été créé à Madrid, le centre Reina Sofia, l'ARCO – foire d'art actuel – et la Fondation Juan March. La foire serait parfaitement factice, incapable de s'ouvrir à l'extérieur et financée par le gouvernement. Le Musée d'art contemporain n'aurait aucune rigueur. Quant à l'arrivée prochaine d'une partie de la collection Thyssen à Madrid, ce ne serait qu'un épisode de plus de l'oppression anticatalane.

Ce « complexe d'infériorité », comme disent bizarrement les Barcelonais pour désigner ce mélange de colère et d'envie, n'est pas absolument dépourvu *de tout fondement. Il est vrai que* Barcelone, ville phare des années 1900, ville de Gaudi et, brièvement, de Picasso, capitale de la région qui a vu naître Miro et Dali, a souffert du franquisme et de sa réputation de cité révolutionnaire. Il est vrai qu'elle n'a pas reçu de subvention qui lui permette d'entretenir l'admirable Musée d'art catalan de Montjuich et le Musée d'art moderne. Et vrai encore qu'elle doit les collections de son Musée Picasso et de sa Fondation Miro aux générosités des artistes et de leurs héritiers, personnes privées qui ont remédié aux déficiences de l'Etat. Il n'est que plus remarquable que l'une et l'autre institutions aient imposé leur nom et sachent obtenir des expositions de grande qualité, telle celle des Matisse soviétiques qu'abrite cet *automne* le Musée Picasso. L'absence de toute aide, aggravée par la méfiance du pouvoir central et rendue plus insupportable encore par la conscience d'une tradition artistique puissante et fertile, a convaincu les Catalans qu'ils étaient les martyrs innocents d'une injuste punition.

Les galeristes préfèrent défendre manifestement les artistes du cru

Mais ces martyrs ont pris plaisir à leur souffrance et se sont donné une cause à quoi se sacrifier, la cause de la « catalanitude ». Ce qui n'était à l'origine qu'un régionalisme légitime et un orgueil a tourné au *nationalisme* le plus intransigeant qui soit et l'isolement à l'isolationnisme. Or les conséquences artistiques de cette politique se voient désormais : *elles sont* de restrictions et de banissements. Qui visite les galeries d'art contemporain de la ville, les principales étant toutes rangées le long de la rue du Conseil des Cent, entre Paseo de Gracia et Rambla de Catalunya, en est promptement convaincu : il est malaisé d'exposer ici à moins de n'être catalan.

Sondage express en ce mois d'octobre : le peintre Aldolf Genovart à la galerie Dau al Set, le sculpteur Jordi Colomer chez Charles Taché, Benet Ferrer galerie Ambit, Anton Lamazares à la Sala Gaspar, Jaume Plensa chez Ignacio de Lassaleta et d'autres encore. Au Palau Robert, siège des institutions culturelles de la Généralité, une rétrospective Grau-Garriga. Et peu, très peu d'artistes étrangers : *tout juste* des Vasarely chez René Metras. Coïncidence ? On aimerait le croire, mais on a peine à y parvenir.

A l'exception de Charles Taché, le seul Catalan qui vienne à la FIAC, et, peut-être, de Joan Prats, les galeristes de Barcelone préfèrent manifestement défendre les peintres et les sculpteurs du cru. Ce goût a des effets paradoxaux : il est ainsi possible de se promener dans toute la ville sans voir une seule toile de Miquel Barcelo ni de Ferran Garcia-Sevilla, tous deux majorquins et figures majeures de l'art espagnol actuel. Quant aux courants et aux modes américains, allemands ou français, c'est encore plus simple ; on croirait qu'ils n'existent pas. La galerie Maeght de Barcelone a *beau* présenter de temps en temps quelques Parisiens, ses efforts ne peuvent suffire à jeter à bas des habitudes trop solides. Et du reste, établie près du Musée Picasso, dans la ville gothique, elle est un peu trop hors-circuit malgré ses dimensions et son luxe.

Autre exemple : la Caixa de Pensiones, toute-puissante et très fortunée Caisse d'épargne de Catalogne, possède à Barcelone une fondation pour l'art contemporain dans laquelle Maria Corral organise des expositions internationales. On a pu y découvrir Motherwell et Johns, Picabia et Masson, les « néo-géo » new-yorkais et, actuellement, les néo-dadaïstes allemands. Mais cette fondation, quoique somptueusement installée dans une extravagante demeure « moderniste » restaurée en 1979, existe « à côté » du « milieu » local, un peu isolée, loin des galeries, greffe dont l'efficacité demeure douteuse.

Dernier indice enfin : la Biennale de la jeune peinture catalane réunit une cinquantaine d'artistes sous l'égide de la *Caixa, là* encore. *En dépit du* nombre des participants rassemblés, il ne s'en trouve qu'à peine cinq ou six pour se référer aux mouvements internationaux récents, à David Salle, Schnabel ou Kiefer. Les autres, l'immense majorité, demeurent fidèles à ce qui apparaît comme l'esthétique officielle ou officieuse de la région, le « tapiésisme ».

Car la Catalogne est, par essence et définition, « tapiésiste ». Elle rend un culte presque idolâtre à ce dieu tutélaire et bougon. Il ne saurait sans doute être question de mettre en cause son rôle historique majeur dans les années 50 et 60, de nier sa fonction de « *conscience* morale » de la Catalogne ou de lui refuser le rang que lui reconnaît le marché ; mais seulement de constater que tout ce qui se peint, se sculpte, se colle, s'assemble et se grave à Barcelone porte l'empreinte de son enseignement.

Son influence, renforcée, si l'on en croit le témoignage de Joan Sola Coll de *la Vanguardia* par la diffusion de l'« informel » aux Beaux-Arts de Barcelone, a suscité la formation d'un art « à la catalane », matiériste et volontiers sombre, qui joue du crépi, du vernis, du rugueux et du brûlé avec infiniment de maîtrise technique sans doute, et quelque académisme aussi.

Que les artistes venus à leur art dans les années 60 comme Grau-Garriga n'aient rien renié de leur admiration d'alors, rien de plus légitime. Mais il est plus singulier qu'un respect égal lie au maître un Plensa ou un Colomer, dont les œuvres développent telle suggestion ou tel procédé qui ont leur origine dans les inventions plastiques de Tapies. Tous pratiquent une abstraction parcourue de signes graphiques et s'ingénient à varier les effets de matériau plutôt que les figures, les nuances et les sujets. Rares sont les excentriques qui, tel Rafols-Casamada, poursuivent un travail autonome de coloristes expressifs sans chercher à payer une dette.

L'adéquation du peintre et de sa terre natale est si parfaite que leurs causes se confondent. De *ce fait, il est à peu près* impossible à un peintre qui prétendrait prendre ses distances de s'y risquer dans le fief même du « patron ». Il se pourrait que *telle* émigration d'artiste *révolté* n'ait pas d'autre raison. En effet, marché et collectionneurs catalans se conforment à ce système d'ensemble.

Si cette autarcie se prolongeait, elle provoquerait nécrose et paralysie

Grâce aux enquêtes de Maria Lluisa Borras dans la *Vanguardia*, on peut le vérifier : les amateurs de Barcelone, qui en compte bon nombre, étant une cité fort bourgeoise, préfèrent consacrer leurs acquisitions à ceux que tout un mouvement d'entraînement a portés à la première place, Tàpies, évidemment, et ses proches ensuite.

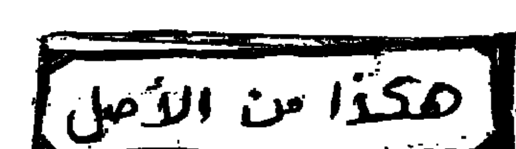
Il paraît dès lors moins surprenant et moins scandaleux que l'administration madrilène des Beaux-Arts mette peu d'empressement à aider une nation qui s'est constituée en système clos et cultive son particularisme avec tant de précautions. Qu'on le croit passager ou durable, le repliement narcissique de l'art catalan sur lui-même existe comme tel. Il a conduit à un rétrécissement du marché et a placé la ville dans une position fort marginale, capitale d'une peinture qu'elle sanctifie mais qui perd toute influence, passées les frontières de la province. Si cette autarcie voulue plutôt que subie se prolongeait des années encore, elle provoquerait peu à peu nécrose et paralysie, l'essentiel de la vie artistique se limitant à la commémoration d'un passé d'autant plus glorieux qu'il serait de plus en plus lointain. C'en serait fini de la Barcelone capitale culturelle, victime autant de sa propre « catalanitude » que des menées vicieuses, ou soupçonnées telles, du pouvoir castillan.

Reste l'espoir d'une ouverture forcée à l'occasion des Jeux olympiques de 1992. A l'heure actuelle, seuls deux projets artistiques ont été mis en chantier, tous deux exemplaires de la politique culturelle de la ville et de la région. L'un devrait permettre une rénovation du Musée d'art catalan, entreprise à l'incontestable urgence dont on s'inquiète cependant de savoir qu'elle a été confiée aux soins d'ordinaire fort indiscrets de Gae Aulenti. Celle-ci a imaginé d'installer des bassins et des passerelles sur l'eau à l'intérieur du musée, ce qui laisse rêveurs bien des Barcelonais. L'autre projet promet la création d'une fondation dans un curieux édifice gothico-mudéjar de 1880, l'« Editorial Montaner i Simon », restauré pour l'occasion, agrandi et muni d'un appendice tétraédrique, si l'on se fie aux premiers plans et à la maquette présentée. Cette fondation sera naturellement consacrée à l'étude et à l'exposition de l'œuvre d'Antoni Tàpies.

PHILIPPE DAGEN.







MADRID : *la vitrine de la démocratie*

Madrid vit à l'heure de la Movida. Les galeries qui poussent comme des champignons profitent des largesses de l'Etat. La vieille capitale administrative de l'Espagne est en passe de devenir son principal centre artistique.



DEL MORAL

Antoni Tapiès

MADRID a la fièvre. Madrid que l'on a longtemps connue assoupie dans la poussière du franquisme, ville mal-aimée, ponctuée le soir par la voix du *sereno*, gardien ambulant des immeubles dont il possédait la clé. Les nostalgiques de l'ancien régime se plaignent de l'insécurité des rues et de la drogue, qui fait des ravages ; tous, de la circulation automobile, plus infernale chaque jour, et de la hausse des loyers. Les faubourgs se ramifient, sans grâce. Les bâtiments de verre et d'acier succèdent aux lourds pastiches de granite qu'affectionnait le Généralissime. La Castellana, principale artère de Madrid, a perdu quelques-uns de ses plus beaux édifices du XIXᵉ siècle, remplacés par de médiocres tours. Aujourd'hui l'appétit des promoteurs est moins voyant. Ils ont dans ce périmètre l'obligation de conserver les anciennes façades.

Du côté de la calle del Barquillo, à deux pas du ministère de la culture, les boutiques de mode à la décoration minimaliste coexistent avec les sombres vitrines où l'on vend des chaussettes sous le patronage de sainte Rita. Les galeries de peinture s'installent volontiers ici, comme Theo, transfuge catalan, ou Juana de Aizpuru, qui vient de Séville. Mais les plus anciennes – Juana Mordo, Egam – sont toujours de l'autre côté de la Castellana entre Nunez de Balboa et Claudio Coello, au cœur du quartier de Salamanca, de plus en plus envahi par les bureaux.

Quelques rares francs-tireurs – La Maquina Espanola – ont planté leurs cimaises à l'extrême bout de la grande avenue, à proximité de l'ancienne gare d'Atocha, qui, rénovée, pourrait bien finir ses jours dans la peau d'un musée style Orsay. D'ailleurs, le Prado, en pleine restructuration, ne cherche-t-il pas des mètres carrés supplémentaires pour y loger ses collections du XIXᵉ siècle et des expositions temporaires puisque la Villa Hermosa, à côté des Cortès, va être entièrement occupée par la collection Thyssen ?

Pourtant, Madrid a déjà son Centre Pompidou, inauguré il y a deux ans : la Fondation Reina Sofia. Mais ici l'assemblage d'acier, de verre et de tubulures multicolores est remplacé par un solide quadrilatère de pierre, aussi sévère que l'Escurial. L'architecture de cet ancien hôpital du XVIIIᵉ siècle a été non seulement respectée, mais exaltée. Les cloisons abattues ont permis de dégager des salles immenses, voûtées, percées de fenêtres régulières, particulièrement propices aux installations minimalistes. Les œuvres de Donald Judd, Robert Morris et les néons de Bruce Nauman, prêtés par la collection Panza, prennent toute leur signification ainsi exposées au milieu de ces déserts minéraux. Les sous-sols accueillent une restrospective dédiée à Lucio Munoz, un peintre proche du groupe El Paso, fondé par Antonio Saura au milieu des années 50. Demain la Fondation abritera également le Musée d'art contemporain, actuellement fermé, et dont les collections, soigneusement triées, seront augmentées grâce à des achats massifs.

Mais l'Etat espagnol n'est pas le seul à développer un effort considérable en direction des arts plastiques. Les mécènes, riches sociétés commerciales ou financières, l'ont souvent précédé. A commencer par la plus ancienne de toutes, la Fondation Juan-March, située au coin de Castello et de Padilla. Dans le vestibule de ce bloc de marbre de six étages, une statue monumentale de Juan March exécutée par Pablo Serrano accueille le visiteur. Le milliardaire, qui réalisa une grande partie de sa fortune sous Franco, a créé cette institution en 1955. Sa tâche essentielle est de diffuser l'art contemporain à l'intérieur de l'Espagne. Hier, elle fut la première – en 1977 – à organiser une rétrospective Picasso. Aujourd'hui, elle expose la collection Leo Castelli, le célèbre marchand d'art new-yorkais. Au programme : Jasper Johns, Rauschenberg, Lichtenstein, Donald Judd, Richard Serra, Frank Stella, et bien sûr, Andy Warhol. D'ici deux ans la fondation ouvrira un centre d'art contemporain à Palma de Majorque et un autre à Grenade. Elle vient d'acquérir le Musée de Cuenca, fondé par Fernando Zobel, un pionnier de l'art abstrait et 170 œuvres d'une collection américaine, histoire d'augmenter la sienne, déjà riche de plus de 1000 pièces.

« Il faut tout montrer pour rattraper le temps perdu »

La Caixa de Pensionès est une caisse d'épargne privée d'origine catalane. Son statut l'oblige à dépenser l'essentiel de ses dividendes en œuvres diverses. Un budget de 40 millions de dollars est ainsi investi tous les ans dans le domaine culturel. Le réseau de ses créations est incroyablement dense : un Musée de la science à Barcelone, 111 bibliothèques publiques, 40 maisons de la culture, des festivals de musique et, depuis quelque temps, des actions massives dans le domaine des arts plastiques. Après le Centre culturel de Barcelone, un hall d'exposition à Madrid, inauguré en 1985, sur l'élégante Calle Serrano. Actuellement, un hommage y est rendu au peintre américain David Salle.

La Caixa a bien entendu entamé, elle aussi, une collection d'œuvres plastiques, maintenant riche de 400 pièces : des artistes espagnols, de Tapiès à Barcelo, comme des étrangers, de Beuys à Kiefer. *« On n'achète pas un nom mais une œuvre,* souligne Maria Corral, directrice des expositions et membre du comité d'achat, une puissance sur la place de Madrid. *On ne vise pas au panorama de l'art contemporain, mais plutôt une ligne. »* Une politique qui, délibérément, est à l'opposé de celle qu'elle pratique dans le domaine des expositions : *« Il faut tout montrer pour rattraper le temps perdu »*, note Maria Corral. Toutes les avant-gardes défilent donc sur les cimaises de la Caixa : de Maillol à Duchamp, de Picabia à Morandi. Sans parler des conceptuels et des expressionnistes, aux sources desquels s'abreuve l'art espagnol des années 80.

Derrière ces puissantes « locomotives », d'autres sociétés se sont mises à courir derrière l'art contemporain. Question d'image, de prestige. Un financier *moderne* dans la péninsule Ibérique se doit de poser au Médicis. Les collections des banques Extérieures, Hispano-Américaines ou d'Espagne, sont connues : Tapiès, Saura, Chilida, Arroyo. Des valeurs sûres. La Banque de Bilbao préfère distribuer des bourses aux jeunes artistes.

A côté de l'Etat et de ces mammouths institutionnels, un marché vraiment privé est en train de naître timidement. Il est alimenté par les galeries, une centaine à Madrid, dont une petite vingtaine travaillent sérieusement. Leurs clients privilégiés (en dehors des pactoles plus ou moins officiels) : les professions libérales, les jeunes *gens diplômés des business school* américaines, les branchés en tout genre qui fréquentent Archie ou Joy Eslava, les boîtes à la mode, tous ceux qui depuis 1975 brassent des affaires avec succès – les nouveaux riches comme les nomment avec condescendance ceux qui ont fait fortune sous Franco. Bref ce qu'on appelle à Madrid *la movida*, le mouvement. Pourtant les galeries ont du mal à vivre. Les investissements à long terme sont trop lourds pour elles. Alors, on fait une exposition et on passe à autre chose. Un artiste chasse l'autre. Et encore faut-il qu'il soit dans le vent.

La galerie Theo fait exception à la règle. Il a deux ans, elle a fêté son vingtième anniversaire. A son catalogue très éclectique on trouve aussi bien Picasso que Calder, Carrington que Millares, Miro que Palazuelo, Michaux que Wifredo Lam. Aujourd'hui elle expose six peintres espagnols consacrés par l'Amérique. Le critère absolu de la réussite. Curieusement, à côté de la brochette d'expressionnistes figuratifs (Barcelo), abstraits (Guerrero) ou maniéristes (Sicilia), on trouve un peintre méconnu en Espagne comme Jorge Castillo. Chez Gamarra et Garrigues, un espace tout en longueur situé sur Villanueva, les expositions d'artistes étrangers (Jim Dine, Guy de Rougemont, Recalcati ou Oppenheimer) ont un succès public mais les collectionneurs n'achètent guère. Trop exotiques.

Les autochtones qui manifestent un expressionnisme vigoureux (Dario Urzay) ou un néodadaïsme actif (Carlos Pazos) ont plus de chance. Evelyn Botella, de chez Aele, une galerie tapie au fond d'une impasse cossue, expose trois Suisses – Damiano Gianoli, Gianni Metalli et Ruedi Reinhard – qui hésitent entre le constructivisme russe et le « néo-géo ». Elle expose aussi régulièrement les œuvres élégantes d'Eduardo Gruber. Elle reconnaît que le mimétisme est une maladie qui frappe aujourd'hui les milieux artistiques espagnols. *« Le marché national n'est pas encore assez large, en dépit des interventions de l'Etat et des fondations privées,* remarque-t-elle. *Il n'y a pas assez de musées d'art contemporain et pas de FRAC comme en France. Les jeunes artistes ont toujours le plus grand mal à vivre de leur travail. Alors ils ont tendance à suivre la mode. A faire ce qui se vend. Et puis l'information ne circule pas assez vite. Il faut multiplier les échanges avec les galeries étrangères et se déplacer systématiquement dans toutes les grandes foires internationales. »* Cela coûte cher. Même si l'Etat, toujours soucieux de promotion, prend en charge une bonne partie de ces déplacements et de la location des stands.

« Nous devons faire, nous les galeries, le travail pédagogique que les musées ne font pas »

José Cobo, responsable de la Maquina Espanola, a quitté Séville avec armes et bagages. *« La réalité du marché de l'art est à Madrid, pas à Séville ni même à Barcelone »*, affirme-t-il. Lui aussi court les foires : Cologne, Bâle, Zurich. Il expose actuellement les petites inventions de Joan Brossa pieusement réalisées sous le patronage du regretté Duchamp : canne coudée à angle droit, horloge à aiguilles multiples, paquet de cartes cadenassé. Il a présenté Patricio Cabrera, que l'on a vu à Paris à l'ARC. Les duettistes Paneque et Espaliu, spécialistes du non-sens en peinture. Les Français Bernard Frize et Boltanski sont venus ou viendront chez lui. Il s'est installé loin du quartier des galeries *« Ici, pas de surprise,* note-t-il. *Les gens qui viennent jusque-là sont des amateurs, pas des curieux. »* Cette indépendance revendiquée ne l'empêche pas d'incriminer l'archaïsme des institutions. *« En dehors de quelques fondations, il n'y a pas de structures. La Reina-Sofia n'achète pas, ne constitue aucune collection: Elle ne sait faire que des « shows ». Il y a une disproportion scandaleuse entre le prix payé pour la collection Thyssen – 2 000 millions de pesetas, pour un bail de dix ans – et le vide tragique de nos musées d'art contemporain. Nous devons donc faire, nous les galeries, le travail pédagogique que les musées ne font pas. »*

Juana de Aizpuru a, sans quitter Séville, ouvert une antenne à Madrid. Elle ne sera pas à la FIAC : *« Je travaille avec les nouvelles tendances,* annonce-t-elle d'une voix douce, *et la FIAC est un peu classique. »* Elle se targue d'avoir exposé Ferran Garcia Sevilla et Miquel Barcelo à leurs débuts. Mais son principal titre de gloire est l'organisation des premières manifestation d'ARCO à Madrid. Une Foire internationale d'art contemporain qui en est aujourd'hui à sa huitième édition. Largement subventionnée par l'Etat et la ville de Madrid, ARCO est en passe de devenir un événement européen. *« C'est grâce à ARCO que Madrid s'est réveillée. Cette manifestation a joué pour le public un rôle capital : les musées d'art contemporain étaient alors quasi inexistants. Les premiers collectionneurs privés se sont manifestés ici »*, se souvient Juana de Aizpuru qui énumère les « mouvements » qu'elle a su acclimater sur la péninsule : la transavangarde italienne, l'arte povera, le minimalisme et le conceptuel. Sans parler de la fine fleur de la critique internationale importée par charters entiers : *« Elle a découvert l'Espagne, jusqu'alors boycottée. »*

Mais le nom d'Aizpuru ne brille plus avec autant d'éclat au firmament madrilène. D'autres étoiles se sont levées. Outre Maria Corral, de la Caixa, la toute-puissante Carmen Jimenez, responsable des achats au ministère de la culture, et Francisco Calvo Serraller, critique influentissime d'*El Pais*, dont on murmure qu'il serait prochainement nommé à la direction des arts plastiques. Un trio que certains chargent de tous les péchés d'Espagne. Ils seraient responsables de l'axe obligé Madrid-Cologne-New-York.

Ceux qui refusent de monter dans le train piloté par les trois mécaniciens de l'art contemporain et de se plier au « néo-colonialisme germano-américain » n'auraient plus qu'à changer de métier. C'est sans doute exagéré. Mais il est certain que, dans un pays ou le marché intérieur est encore modeste, les galeries peu nombreuses et le poids de l'Etat ou des grandes fondations privées déterminant, le jugement et les goûts d'un petit nombre de décideurs peuvent sembler trop lourds à ceux qui veulent créer en marge des lois du marché. Et d'abord aux artistes coincés entre les stars intouchables des années 50 (Tapiès, Saura, Chilida...) et celles, montantes, des années 80 (Barcelo, Sicilia, Sevilla, Solano...).

« C'est une génération sandwich, reconnaît Lucio Munoz. *Sa position est inconfortable. Mais la nôtre ne l'est pas moins. Il y a un vide total entre nous et cette fameuse nouvelle génération. Leur rejet a quelque chose d'œdipien. »*

Antonio Fernandez Alba a participé lui aussi au mouvement El Paso. Architecte, il a longtemps été responsable de l'ancien Musée d'art contemporain et a mis au point le réaménagement du bâtiment qui allait devenir la Fondation Reina-Sofia. Il analyse sévèrement la Movida madrilène *« phénomène bâtard de la création artistique, montage pour satisfaire la demande d'une classe moyenne en pleine ascension. L'Etat, après avoir été l'organisateur de grandes manifestations culturelles prestigieuses, cède à la pression conjuguée de cette mode et d'une critique médiatisée qui académise les phénomènes artistiques. L'Etat produit de la culture parce que c'est une image de l'Etat qui se vend bien. Mais il est en train de rentrer dans le jeu mercantile des galeries. Consciemment ou non, il favorise un vecteur unique de l'art actuel qui exclut les aspects les plus positifs de l'avant-garde. Le flux esthétique l'emporte sur la création artistique... »*

Reste que cette explosion artistique, même mâtinée de mercantilisme, est hautement concentrée à Madrid, brillante vitrine d'un Etat démocratique. Elle a conquis la première place au détriment de sa rivale de toujours, Barcelone, qui a du mal à régler ses problèmes d'identité nationale et tend à se couper du monde extérieur. Antonio Fernandez Alba est sévère, une fois de plus : *« Le nationalisme, c'est un provincialisme. Le triomphe d'une certaine bourgeoisie qui n'a pas sauté le pas de la technologie. La Catalogne en est encore au XIXᵉ siècle. »* Et il ajoute, sans rire : *« Le Pays basque, à l'âge des cavernes. »*

E. de R.

FIAC88

22/30 OCTOBRE
PARIS.GRAND.PALAIS

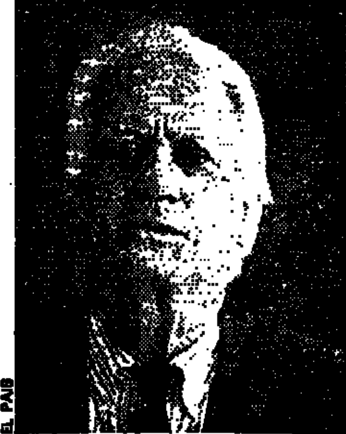
Mode d'emploi

(Suite de la page 17.)

Selon la définition ordinairement admise par les historiens de l'art. Soit : actuel, des années 70 et 80, selon l'usage hérité de l'avant-gardisme, qui ne qualifie que de « moderne » l'avant-gardisme précédent. Œcuménique, la FIAC admet les deux acceptions.

A la première, on doit cette année quelques rétrospectives alléchantes ou curieuses : « Les lettristes » (Le Chanjour), Magnelli (Leiong), Lipchitz (Marwan Hoss), Balla (Sprovieri), « L'abstraction constructive » (Denise René), Dubuffet (Baudoin Lebon et Galerie de France) et même « Les années 50 de Vasarely » (Lahumière). Plus les toiles et dessins de Picasso, Masson, Dali ou Picabia, des surréalistes et des abstraits de l'après-guerre qu'il faut aller découvrir dans les stands qui ne sacrifient pas au rite de l'exposition personnelle, préférant la diversité à l'effet de choc.

Les contemporains « actuels », les vivants de trente, quarante ou cinquante ans, sont cependant les plus nombreux. C'est grâce à eux que la Foire reste en dépit de tout un entrepôt à surprises, à révélations ou déceptions. Parmi les stars du marché exposées cette automne : les Allemands Castelli et Fetting (Becker) et Baselitz (Neuendorf), l'Anglais Tony Cragg (Buchmann), les Américains Claes Oldenburg (Bama) et Robert Mapplethorpe (Lunn), le Coréen Nam June Paik (Eric Franck), les Espagnols Jaume Plensa (Guimiot) et Miquel Barcelo (Segal), le « Franco-Américain » Sam Francis (Fournier) et le « Franco-Chinois » Zao Wou-ki (Artcurial). Et parmi les artistes français, à la réputation moins universelle mais tout aussi légitime : le peintre Monique Frydman (Baudoin Lebon) et le sculpteur Jeanclos (Loeb).



EL PAIS

Un entretien avec Jorge Semprun

(Suite de la page 17.)

– *C'est donc un gouvernement socialiste qui va voter une loi pour favoriser le mécénat privé ?*

– Notre gouvernement socialiste a une conception de la vie culturelle (et de la vie en général) qui n'est pas du tout étatique. Ce ministère a dû jouer, avant que je ne n'arrive, un rôle d'incitateur, de distributeur de subventions. Aujourd'hui, nous pensons que c'est à la société civile elle-même de développer ses propres institutions. Nous devons, par des incitations fiscales, opérer ce transfert. L'Etat doit intervenir au niveau des structures. Nous ne devons en aucun cas devenir les programmateurs de la vie culturelle de notre pays.

– *Pensez-vous que l'Espagne peut jouer un rôle de tête de pont pour un certain nombre d'artistes sud-américains ?*

– L'une des tâches les plus exaltantes de l'Espagne sera de jouer ce rôle d'intermédiaire entre l'Europe et les Amériques. Avec le continent latin, bien sûr, mais aussi les Etats-Unis, où les hispanophones représentent, d'ores et déjà, une force électorale non négligeable et demain une puissance culturelle considérable. Mais c'est l'occasion de dépasser les balivernes que l'on écrit depuis longtemps sur l'identité culturelle : celle-ci n'est pas liée à tel ou tel problème linguistique. Notre véritable identité culturelle, celle de l'Europe, c'est de Platon à Husserl, la démocratie.

– *Vous parlez de liens avec l'Amérique du Nord. On a l'impression qu'entre Madrid et New-York se tissent des liens plus forts qu'avec telle ou telle capitale européenne.*

– Cela a commencé sous le franquisme et a accompagné les mouvements socio-économiques de notre société. A une époque où une minorité s'occupait de politique, les jeunes qui voulaient que ça bouge et qui en avaient les moyens allaient étudier à Harvard. Ils avaient l'impression que la nouveauté était là, et pas en Europe. Tous les jeunes gens qui le pouvaient quittaient l'Espagne figée dans son rituel franquiste pour aller à New-York voir à quoi ressemblait la modernité. Aujourd'hui, parmi les moins de cinquante ans, c'est-à-dire en fait la génération qui est au pouvoir, on trouve, dans tous les domaines, dans les conseils d'administration comme dans les universités, une grande majorité d'hommes et de femmes qui utilisent l'anglais comme langue commerciale et de communication mais aussi comme langue de culture. Au détriment du français. Je le regrette, mais c'est comme ça.

– *Ne faut-il pas aujourd'hui reconsidérer les liens de l'Espagne et de l'Europe ?*

– Il faut absolument que, dans les cinq ou dix ans qui viennent, le courant s'inverse. Il y a un très bon livre, je ne sais pas s'il est traduit en français, qui s'appelle *la Balsa de Piedra* (« le Radeau de pierre »), d'un écrivain portugais qui s'appelle José Sarmago (1). C'est une métaphore sur l'Europe et la péninsule Ibérique. Un jour, brusquement, une fracture géologique se produit au ras des Pyrénées, et toute la Péninsule commence à dériver vers le grand large, avant de s'arrêter vers les Açores, en plein océan. L'auteur refuse que la Péninsule ait un destin européen. Elle perdrait ainsi ses vertus essentielles, gâchées par un voisinage mercantilisé et américanisé. Bien sûr, tout cela est dit de façon romanesque. Moi, je pense tout le contraire. Il faut que l'Espagne fasse corps avec le Vieux Continent, où elle n'est jamais apparue que comme une puissance de contre-réforme, de contre-révolution. Il est temps qu'elle apparaisse enfin comme un des rouages essentiels de la démocratie.

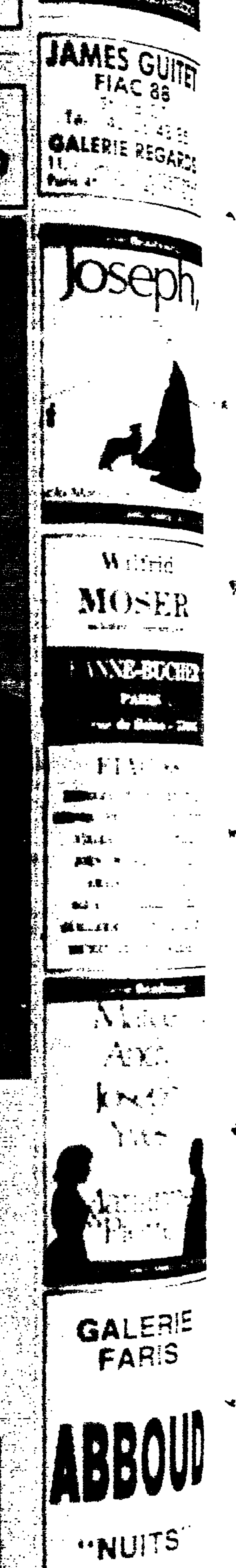
Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX.

(1) Ce titre est en cours de traduction. En revanche, deux ouvrages de cet auteur ont été publiés dans notre langue : *le Dieu manchot* (Albin Michel) et *l'Année de la mort de Ricardo Reis* (Le Seuil.)

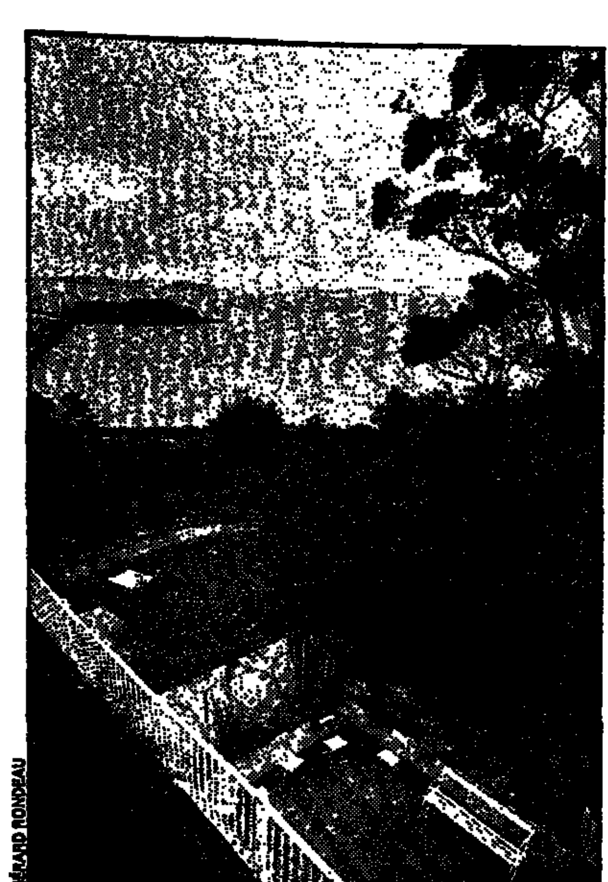


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل






GÉRARD RONDEAU

Cap sur Jersey

On ne sait jamais très bien où situer Jersey sur une carte ; ni à qui elle appartient au juste. Ce que l'on sait, c'est que le climat y est doux presque toute l'année et qu'elle assure à l'évasion la plus certaine des tranquillités. Plusieurs tour opérateurs engagent la visite de cette île sans souci selon plusieurs formules. En voici quelques-unes.

Le week-end de la Toussaint (28 octobre-1er novembre) au départ de Paris par avion, logement et petit déjeuner britannique en hôtel 3 étoiles au prix de 3 285 F par personne et le week-end du 11 au 13 novembre, toujours au départ de Paris par avion, logement et petit déjeuner britannique, en hôtel 3 étoiles, au prix de 2 265 F par personne. Voyages aux îles (7, rue de la Michodière, 75002 Paris, tél. : 42-66-42-10 et agences de voyages).

Réveillon du 1er janvier à l'Hôtel Little Grove, logement et petit déjeuner britannique, au départ de Paris par avion, 3 995 F par personne, réveillon inclus, départ le 30 décembre, retour le 2 janvier. Aux mêmes dates, autre possibilité à l'Hôtel Longueville Manor, en demi-pension, prix au départ de Paris par avion, 4 480 F. République Tours (agences de voyages).

Jersey Loisirs (13, rue Caumartin, 75009 Paris, tél. : 47-42-67-85 et agences de voyages) organise des séjours « personnalisés » au départ de Paris ou de Cherbourg en avion, pour 4 jours en hôtel-manoir de charme, en demi-pension avec, notamment, location de voiture et un déjeuner dans un relais de campagne, pour 3 900 F.

Le bel canto en voyage

Comme d'habitude, le Cercle lyrique international frappe fort et juste. Du 11 au 14 novembre, il emmène les fous de bel canto au Liceo de Barcelone pour y entendre, cela va de soi, *Don Carlos*, de Giuseppe Verdi, dirigé par Thomas Fulton avec, pour interprètes principaux, Ruggero Raimondi, Luis Lima, Renato Bruson et Margaret Price. L'hôtel où les mélomanes rêveront aux protagonistes de ce sombre drame sera dans la continuité de l'argument puisqu'il s'agira du Ritz. Revenons sur terre pour indiquer le coût de la prestation : 4 950 F par personne en chambre double comprenant les vols aller et retour, l'hébergement, le petit déjeuner et la place de spectacle en première catégorie.

Autre proposition attirante : *Lucie di Lammermoor*, de Gaetano Donizetti, à l'Opéra de Vienne. La voix aux possibilités vertigineuses d'Edita Gruberova sera au service du rôle-titre. L'Orchestre philharmonique de Vienne sera dirigé par Marcello Panni. Autres représentations de ce séjour : *Otello*, de Giuseppe Verdi, dirigé par Garcia Navarro avec Gabriela Benackova, Wladimir Atlantow, Bernd Weikl et *la Chauve-Souris*, de Johann Strauss, sous la direction de Silvio Varviso avec Karen Huffstadt, Helga Demesch et Heinz Sednik. Séjour au Bristol, 16 500 F par personne en chambre double (vols, hébergement, petits déjeuners et les quatre dîners) du 29 décembre au 2 janvier. Cercle lyrique international, 9, rue Geoffroy-L'Asnier, 75004 Paris. Tél. : 42-78-09-12.

Vols au-dessus de la France

A ceux qui veulent *« vivre leurs vacances comme leurs activités professionnelles, rapidement et efficacement »*, Air Inter offre, dans son catalogue « Visit France, hiver 88-89 » (disponible dans les points de vente Air Inter et dans les agences de voyages), un choix de séjours (presque trois cents) dans tous les coins de l'Hexagone. En week-end généralement et en liberté. Comme ce séjour sur la Riviera, française et italienne, où chacun fabrique son itinéraire. Air Inter réserve le billet d'avion aller et retour sur l'aéroport de Nice ou de Toulon-Hyères, la voiture de location et la première nuit d'hôtel. Latitude est laissée ensuite de rester un ou plusieurs jours au même endroit, de réserver à l'avance la suite du circuit ou de se laisser pousser par son inspiration.

Les prix varient selon le nombre d'occupants de la chambre et selon la catégorie d'établissement. Sur la base de deux occupants pour une chambre : 1 500 F ou 1 670 F ; 290 F ou 370 F par nuit supplémentaire. Ces prix comprennent le transport aérien, l'hébergement et le petit déjeuner et la location d'une voiture de catégorie A en kilométrage illimité. Visit France propose aux Parisiens des séjours à moins de 1000 F à Bastia, Marseille, Nice, Perpignan et Toulouse (avion, une nuit en chambre double, petit déjeuner) et, aux provinciaux, des séjours dans la capitale. Tout le monde sera content.

RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

Scooter des neiges en Laponie

Il fait froid en Finlande, et c'est loin. Tant mieux ! Il est tout de même préférable de faire confiance à des spécialistes pour prendre le moins de risques possible. Surtout quand on vous entraîne dans des expéditions un peu brutales comme ce safari en scooter des neiges qu'a mis au point Alant's Tours (5, rue Danielle-Casanova, 75001 Paris, tél. : 42-96-59-78 et dans les agences de voyages). En scooter, donc au cœur de la Laponie, *« une aventure moderne dans des espaces complètement vierges à bord de puissantes motoneiges »*. Neuf jours en pension complète, de Paris à Paris, 10 500 F. Départs les 21 janvier, 11 février et 11 mars 1989.

Un autre safari, toujours en scooter des neiges, est également proposé, sur les côtes finlandaises et norvégiennes de l'océan Arctique cette fois. Mêmes conditions, 14 270 F avec un départ le 5 mars et un autre le 8 avril.

A quel prix, Tahiti ?

Reste-t-il encore des Français qui ne connaissent pas Tahiti ? Sans doute. Tourinter (30, rue Ferrandière, 69002 Lyon, tél. : 78-42-53-68), l'un des grands sur la destination, veut remédier à cet état de choses. Sans crainte, il annonce : *« Les désirs des voyageurs sont scrupuleusement respectés : séjours à la carte pour composer les vacances selon les goûts de chacun, cocktails d'îles pour les nouveaux aventuriers des atolls, détente et bains de soleil pour les amateurs de lagons bleus. A présent, tout est possible. De la chambre standard à l'hôtel de luxe, la plus vaste gamme d'hôtels est disponible. »*

A quel prix la Polynésie française est-elle proposée aujourd'hui ? Pour un forfait de dix jours/huit nuits, dont trois à Tahiti, deux à Moorea et trois à Bora-Bora, il faut compter 14 300 F par personne pour les vols Paris-Papeete-Paris, les transports aériens inter-îles, l'hébergement en chambre double dans des hôtels 3 étoiles et les petits déjeuners. En demi-pension, ajouter 1 591 F. Un séjour de même durée, dans les mêmes conditions, à Tahiti et à Moorea seulement, coûte 12 899 F. Ajouter 1 650 F en demi-pension.

Société

« Actuel » poursuivi devant la 17e chambre du tribunal de Paris

Les années 40 de M. Maurice Duverger

Les années 40 de M. Duverger... Pour les vieux de la vieille, voilà un sujet passablement éculé. Depuis au moins trente ans, il n'est pas de décennie qui ne l'ait, pour un jour ou pour un mois, remis sous les feux de la rampe. En 1957, autant que l'on s'en puisse souvenir, à l'occasion d'un débat à l'Assemblée nationale de la IVe République, un parlementaire, en interrompant un autre qui invoquait la caution du commentateur politique qu'est Maurice Duverger, parla tout à trac de l'homme qui avait adhéré au Parti populaire français de Jacques Doriot avant la guerre, tandis qu'un autre mettait en avant un texte de 1941 du même Maurice Duverger commentant, cette fois, les premières lois promulguées par Vichy pour exclure de la fonction publique et les femmes et les juifs.

Commentaire froid et neutre d'un jeune juriste agrégé de la faculté de Bordeaux appliqué à montrer le côté exceptionnel de cette loi, faisant comprendre du même coup que sa portée ne pouvait qu'en être limitée ? Glose au contraire complaisante et approbatrice de dispositions législatives portant en germe les rafles prochaines, les concentrations de Drancy en attendant les wagons à bestiaux d'Auschwitz ?

A l'époque, M. Hubert Beuve-Méry, fondateur et directeur du *Monde*, dont M. Duverger était un *collaborateur régulier, s'en émut* tout de même et sollicita l'avis d'un autre juriste, M. Eisenmann. Celui-ci le livra après avoir réfléchi : non, M. Duverger, en 1941, dans la *Revue de droit public et de sciences politiques*, tome 57, n'avait point été un auxiliaire de l'antisémitisme vichyssois, moins encore un auxiliaire inconscient de l'holocauste. Certes, il ne s'agit pas de promouvoir, titre de résistance, un commentaire comme celui que ses adversaires se plaisent à lui opposer. Mais il n'a pas non plus à en rougir.

Les choses auraient pu en demeurer là. Ce ne fut pas le cas. Longtemps après les parlementaires de la IVe République, *Minute* prit le relais, ressortit d'autres documents. M. Duverger engagea un procès et le gagna avec un arrêt de la 11e chambre de la cour d'appel de Paris, confirmant que son article de 1941 devait être tenu pour un travail de commentateur neutre d'une loi qui, comme toutes les lois, avait de bonnes raisons d'être explicitée, développée, analysée. En 1978, c'est d'un bord opposé que vint cette fois l'attaque. *L'Humanité* remettait en mémoire le fameux écrit du jeune juriste bordelais par ailleurs brillant sujet. M. Duverger était prêt à un autre procès. Il y renonça au nom de l'union de la gauche et déclara se contenter de la publication d'un droit de réponse.

« Vipère politique »

C'est tout cela qu'il rappelait donc, jeudi 20 octobre, à la dix-septième chambre du tribunal de Paris, où il avait assigné, sur citation directe, le directeur de publication du mensuel *Actuel*, M. Jean-François Bizot, et un journaliste de cet organe, M. Roger Sacrain, qui ont réitéré en livrant à leurs lecteurs dans le numéro de décembre 1987 un texte assurément peu amène pour M. Duverger sous ce titre : « *Vous avez lu les œuvres complètes de Duverger ?* » Suivait une réponse où l'on pouvait lire, après un rappel de l'article commentant les lois de Vichy excluant les juifs et les femmes de la fonction publique, que la *Revue de droit public*, dans laquelle ce texte avait été publié, avait disparu des bibliothèques auxquelles M. Duverger a eu accès depuis ; que les juifs sont jugés par lui plus dangereux que les naturalisés.

« *Aujourd'hui*, ajoutait l'article, *M. Duverger est un professeur de droit célèbre, extrêmement riche, bien considéré par la gauche, chroniqueur au* Monde *et couvert d'honneurs. Cependant, le général de Gaulle a refusé qu'il puisse entrer au Conseil constitutionnel à cause de cette ineffaçable ignominie.* » Et l'article s'achevait par une allusion à la candidature de M. Duverger à l'Académie française, candidature dont l'auteur de l'article pensait savoir que M. Maurice Druon et quelques autres élus du Quai Conti de bonne souche gaulliste feraient tout pour empêcher l'aboutissement.

Si l'on ajoute que ces propos figuraient dans une rubrique surtitrée « *Vipère politique* », il y avait en vérité tout ce qui convenait pour motiver une citation en diffamation et une demande de 500 000 F de dommages et intérêts.

Alors, devant un tout jeune président, M. Alain Lacabarats, on a repris, jeudi 20 octobre, le vieux débat avec, toutefois, cette observation qu'en 1988, un procès Barbie étant passé par là, toute une jeunesse considère l'holocauste avec des yeux et des sentiments qui n'étaient point ceux ayant cours dans les années 60, ou même 70.

M. Roger Sacrain, l'auteur de l'article, a su être concis : ce qui l'a conduit à parler du passé de M. Duverger, c'est qu'il n'y avait pas que ce commentaire d'une loi de Vichy en 1941, mais qu'il était aussi en possession d'éléments établissant la participation, à Bordeaux, du jeune universitaire à la rédaction d'un journal intitulé *le Progrès*, dont le *propriétaire* était Adrien Marquet, alors maire de la ville et adhérant à la politique de Vichy. Etait-ce aussi M. Duverger qui, sous le pseudonyme de Philippe Orgène, louait, de son côté, sans réserves, le régime du *maréchal Pétain* ?

En somme, ce que reprochent *Actuel* et M. Sacrain à M. Duverger, ce ne sont pas tant des propos vieux de quarante-sept ans qu'une obstination à ne point vouloir admettre qu'ils firent autant d'erreurs. Un Pierre Gaxotte, un Thierry Maulnier, ont-ils fait valoir au cours de cette audience, ont commis aussi des écrits sans gloire à cette même époque, *mais*, depuis, ils en ont reconnu la fausseté, confessé la nocivité.

Rude réponse

Or M. Duverger ne se repent point. Prolixe, il a tenu à redire ce qu'il avait déjà tellement dit : cet article de 1941, on n'a cessé d'en parler, alors que tout le monde sait qu'il a rompu bien avant la guerre avec le Parti populaire français de Jacques Doriot. M. Duverger flaire donc un complot. Quand on en reparle en 1957, c'est lorsqu'il vient de dénoncer les tortures en Algérie *dans le Monde*. Ensuite, il lui faut bien constater que la cabale a repris tous les dix ans environ. Il a rappelé qu'en 1968 il obtenait un arrêt par lequel les juges ont dit que son article de 1941 ne constituait en rien une approbation des lois raciales. Il a ajouté : « *Ce que je vous demande aujourd'hui, c'est une pleine justice sur un texte, qui fut mon premier texte et qui m'engage totalement comme juriste. Je voudrais qu'il soit acquis définitivement que ce texte, sous une neutralité apparente, conduisait à faire compendre les limites de cette loi de manière que ceux qui risquaient d'en pâtir puissent au contraire faire valoir leurs droits.* »

Non, il l'a juré, M. Duverger n'a pas, n'a jamais été antisémite. Il ne reconnaît le droit de l'attaquer qu'à ceux qui ont fait de la résistance ou vécu l'holocauste. Il le proclame haut et fort : les juifs ne sont pas, à ses yeux, « *une race* ». Ils sont « *une collectivité culturelle* ». Il a compris « *l'effort inouï de ce peuple* ».

M. Duverger a marqué des points. De grands commis de l'Etat, qui furent des proches du général de Gaulle, tels Bernard Tricot ou Etienne Burin des Roziers, sont venus dire, démentant les affirmations d'*Actuel*, que, pour leur part, ils n'avaient jamais entendu le fondateur de la Ve République parler de M. Duverger pour dire qu'il ne voulait pas de lui au Conseil constitutionnel.

Là pourtant n'était pas l'essentiel de ce procès. En parlant comme il l'a fait, M. Duverger ne pouvait qu'emboîter le pas classique de ceux pour qui il fallait, à cette époque, sauver ce qui pouvait l'être.

Il a reçu une rude réponse. Elle est venue, sans fioritures, de M. André Glucksmann, qui fut interné avec sa mère et sa sœur.

« *Il y a des événements du vingtième siècle qui ne peuvent être oubliés*, a-t-il dit, *et parmi ceux-là il y a les camps de la mort. En leur présence, deux attitudes sont possibles. La première est de les minimiser, voire de les effacer avec sa propre responsabilité. L'autre est de reconnaître les faits et cette même responsabilité dans de tels faits. Heidegger fait partie de cette première catégorie. Soljenitsyne, parce qu'il fut stalinien, de la seconde. M. Duverger serait plutôt celui de la ligne de Heidegger.* »

Comme M. Duverger s'efforçait de redire l'esprit dans lequel il avait commenté en juriste les lois de 1941, M. Glucksmann se montra cette fois carrément brutal. « *Rien*, dit-il, *n'oblige un juriste à commenter une loi ignominieuse. Vous rendez-vous compte que c'était une loi cruelle, assassine ? Il y a des choses qui ne sont pas des lois pour les honnêtes gens.* »

Mais M. Georges Vedel ne partage pas cet avis et pas davantage MM. Chatenet et Bernard Chenot. Eux voient en M. Duverger celui qui fut un juriste consciencieux. Quant à Jean Lacouture, le Bordelais, il a connu M. Duverger dans sa ville natale, ville où l'antisémitisme, certes, existait, mais sans que jamais M. Duverger *n'ait donné*, de la moindre façon, dans ce travers détestable.

Le procès devait se poursuivre le vendredi 21 octobre, avec les réquisitions du substitut, M. Philippe Bilger, et les plaidoiries de Mes Christian-Charrière Bournazel pour M. Duverger, de Me Maguy Bizot et Charles Libmann pour *Actuel*.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Le procès de deux nationalistes corses à Bordeaux

L'avocat général requiert une peine de dix ans de réclusion criminelle

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Manifestement, le ton a changé. Les dernières heures de débat de la cour d'assises spéciale de Bordeaux, qui juge, depuis lundi 17 octobre, deux nationalistes corses accusés d'avoir assassiné un légionnaire et grièvement blessé un autre en 1982, ont perdu les allures d'affrontement permanent qui avaient caractérisé le début du procès.

Après avoir terminé les auditions des témoins, le président André Gaubert, *sur le même ton calme* qu'il avait adopté depuis le matin, a fait part de sa décision « *résultant des débats* » de faire poser une question subsidiaire lors de la délibération portant sur « *la complicité d'assassinat et la complicité de tentative d'assassinat* ». En décidant d'offrir aux jurés-magistrats la possibilité de requalifier l'assassinat en complicité, le président laisse une porte *ouverte* à *une décision* plus proche des réalités d'un dossier marqué, il est vrai, par certaines insuffisances.

Au début de la journée, les accusés, Charles Piétri et Félix Tomasi, eux-mêmes saisis par ce courant de sérénité, avaient évoqué leur colère de la veille en demandant au président de comprendre leur réaction face aux policiers qu'ils accusent de les avoir frappés (*le Monde* du 21 octobre). Aussitôt le magistrat tenait à leur faire savoir que « *la cour n'est pas juge de ce qui a été constaté par les médecins* ». « *Mais*, a-t-il dit, *nous ne manquerons pas d'en tenir compte dans nos délibérations.* »

Lors de sa déposition, le commissaire divisionnaire Roger Dormier, un ancien responsable du SRPJ de Corse, a lui aussi tenu des propos qui ont été interprétés comme un signe de détente. Aux yeux du policier, l'attaque du camp de repos de la Légion de Sorbo-Ocagnano n'aurait pas dû se terminer aussi tragiquement. « *Le but de l'opération était de maîtriser les légionnaires et de faire sauter le bâtiment* », a estimé le commissaire, donnant ainsi un argument à ceux qui contestent toute préméditation de la mort du caporal-chef Renato Rossi. Il a cependant eu une parole malheureuse pour contester les violences subies par les accusés en déclarant : « *C'est un matraquage qui dure depuis cinq ans.* »

Une culpabilité incertaine

Après les dépositions des derniers témoins, qui, comme la plupart dans ce procès, se sont bornés à réciter une litanie de « *Je ne me souviens plus* », la parole a été donnée aux parties civiles. « *Je ne viens pas à cette barre pour accuser ceux qui sont dans le box* », a prévenu Me Daniel Lassère, conseil de l'agent judiciaire du Trésor. Cependant, il a ajouté : « *On n'a pas le droit de tuer au nom d'une idée que l'on tente de défendre.* » Il a ensuite rendu hommage à la victime, le caporal-chef Renato Rossi, en rappelant que ce militaire était le personnage central du film *La Légion saute sur Kolwesi*.

Pour Me Yannick Bergeon, conseil du légionnaire blessé Maurice Steinte, de son vrai nom Jean-Jacques Sorbi, même si Piétri s'est rétracté après avoir admis qu'il était le chauffeur du commando, « *il a fait des aveux partiels mais indiscutables qui ne peuvent pas être annulés* ». En revanche, pour Tomasi, il s'est montré plus nuancé : « *On ne peut pas sérieusement dire qu'il était sur les lieux. Mais j'ai du mal à croire qu'il n'ait pas participé à cette opération.* »

En ne retenant que l'accusation « *de complicité d'assassinat et complicité de tentative d'assassinat* » l'avocat général, M. Georges Mignonat, a demandé, vendredi 21 à la cour d'assises spéciale de Bordeaux de condamner Charles Piétri et Félix Tomasi à dix ans de réclusion criminelle. Toutefois, pour ce dernier, il ne s'est pas opposé à ce que la cour se montre plus modérée « *sans pour autant descendre au-dessous de cinq ans* ». Pour le magistrat « *la preuve de leur participation à l'assassinat n'est pas faite* », et cette attitude rejoint celle des parties civiles exprimées la veille.

MAURICE PEYROT.

EN BREF

● **Condamnation d'un Libanais pour faits de terrorisme.** — La dixième chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné, jeudi 20 octobre, Ziad Hachache, un Libanais de vingt-neuf ans, à cinq ans d'emprisonnement pour port et détention d'armes, de munitions et d'explosifs, et association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Le tribunal a aussi condamné, par défaut, à dix ans d'emprisonnement, le colonel palestinien Houari, quarante-deux ans, qui à l'époque des faits était un des responsables de la sécurité de Yasser Arafat, chef de l'OLP. Une troisième condamnation, à huit ans d'emprisonnement, a été prononcée à l'encontre d'Ali Moutrane, trente-cinq ans, actuellement détenu à Rome. Ces condamnations font suite à une série d'attentats commis en 1985 en Europe, notamment à Genève et à Londres, et qui avaient été revendiqués au nom des « martyrs de Tell el Zaatar », le camp palestinien de Beyrouth attaqué par les milices chrétiennes en 1976.

● **Inculpation du meurtrier présumé d'un notaire toulousain.** — Auteur présumé du meurtre de Me Jacques Sauné, ce notaire toulousain mort des suites de violences subies au cours d'un cambriolage dans la nuit du 14 au 15 octobre (*le Monde* du 16 octobre), Charles Lombard, trente-six ans, membre d'une communauté gitane, a été inculpé et écroué, jeudi 20 octobre, à Toulouse. Cette inculpation de « *vol aggravé par des violences ayant entraîné la mort* » lui a été signifiée en raison « *de présomptions graves* », pesant sur Charles Lombard, a indiqué le procureur de la République de Toulouse dans un communiqué. Il semblerait, en effet, qu'un objet en laiton ayant appartenu au notaire et avec lequel ce dernier aurait pu être frappé ait été découvert lors d'une perquisition au domicile de l'inculpé.

● **Trafic de cigarettes à Marseille.** — Quatre tonnes, environ, de cigarettes blondes de contrebande ont été *saisies sur le port de Marseille*, mercredi 19 octobre. Une dizaine de personnes parmi lesquelles des Espagnols et des Néerlandais étaient toujours entendues, jeudi soir, par les services douaniers. Alors que la saisie s'est limitée à quatre tonnes de cigarettes, il semble que le trafic, estimé à cent millions de francs, porte sur des quantités beaucoup plus importantes. Les cargaisons *frauduleuses* provenaient du Benelux et étaient notamment destinées à l'Espagne et à l'Amérique du Sud.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

APRÈS tant d'escapades, lointaines ou proches, rébarbatives ou séduisantes, prévues ou inopinées, six semaines ont passé, comme volées au village. De retour, enfin, le souvenir y est intact *des bonheurs de l'été et de sa profusion*.

Au petit matin, alors que la fraîcheur démentait que l'on fût en août, s'organisaient les cueillettes qui annonçaient les tâches du jour. Le mois avançant, il fallait que les cadences augmentent afin que rien ne se perde. Au contraire des framboises et des fraises qui, fruits remontants, laissent le temps de respirer, le reste du jardin explosait d'un coup. C'est cela, la terre ; d'abord il n'y a rien, et puis il y a trop.

Des kilos et des kilos de choux dressés sur eux-mêmes surplombaient des alignements de salades. Les haricots verts étaient à ce point généreux qu'ils paraissaient un défi à la famine, et à l'industrie du cuisinier et de ses *aides d'occasion. Chaque jour qui passait* gonflait les radis. Les tomates accablaient leurs tiges et les poireaux jouaient les arbrisseaux.

Au-dessus du potager, les prunes, les pêches, les cerises tardives défiaient l'appétit et la gloutonnerie ; la générosité pas moins. Les arbres portaient tant et la terre était si lourde qu'il en devenait difficile de donner. Il y avait de telles quantités à distribuer que l'amabilité en devenait une manière oblique de se défaire d'un surplus.

Les travaux de conserverie ne pouvaient tout absorber. Aussi formidable que soit la marmite, il fallait la matinée pour blanchir les choux coupés en quartiers. Non sans les avoir *débarrassés des feuilles du pourtour qui cassaient* comme un voile de glace, comme une gaufre fine.

Pendant que les choux étaient à fraîchir afin d'être rangés au congélateur, les salades *étaient mises à braiser ; en deux fournées* qui, comblant d'abord la marmite, ne laissaient plus, la cuisson achevée, qu'une image éteinte de l'abondance. Le temps venu de la terre bréhaigne, elles seraient mariées aux petits pois, pourtant semés trop chiche cette année.

Avec les pommes de terre, dont une dépassait les deux kilos, les poireaux, les tomates, les oignons et ce qu'il faut d'herbes potagères, des litres et des litres de soupe *étaient apprêtés qu'il suffirait plus tard de* réchauffer au bain-marie. Une autre variété de tomates était consacrée à la préparation des coulis.

Les bocaux s'alignaient devant les bocaux *et le paresseux employait des pots* d'un kilo pour diminuer la fastidieuse besogne de l'ébouillantage et de la fermeture. Moins par goût personnel que pour éviter de perdre et afin que les visiteurs ne repartent pas les mains vides.

∴

CETTE pourtant brève absence de six semaines a suffi pour que change le village. La deuxième « tranche » des trottoirs est pratiquement achevée. Surtout, le rude virage en épingle à cheveux que les machines agricoles ne pouvaient emprunter sans moultes manœuvres a été rogné dans sa partie la plus aiguë.

Pour permettre cet élargissement, les Dendrinos, qui en sont riverains, ont cédé, pour le franc symbolique, les quelques dizaines de mètres carrés nécessaires. Maintenant que, d'autre part, toutes les voies de la commune *ont été pourvues d'un nom*, le village en paraît tout à fait urbanisé.

C'était le vœu du facteur Claude Tiffon qui prétendait ne plus s'y reconnaître dans ses tournées, ainsi que de la dame qui tient ici le rôle d'appariteur. Mais ce n'est pas du goût de tout le monde, certains estimant que c'était par trop vouloir jouer à la ville. D'autant que ce n'est jamais la foule, ici, même au plus fort de l'été, et que le reste du temps nombre de maisons sont laissées à elles-mêmes.

La mare a été nettoyée de ses roseaux et de ses iris géants. Il le fallait car les uns et les autres prospéraient au détriment de l'espace vital des poissons qui y sont en abondance. *Lorsque la mare a débordé, voilà deux ans*, on a retrouvé un brochet dans le champ voisin inondé. Le brochet, pas plus que les carpillons n'avait écouté les conseils du poète Florian. Ce nettoyage fait, les nénuphars roses, ornement de la pièce d'eau, sont de nouveau à leur aise, et visibles.

Village (4)

Pourtant, le plus gros est encore à faire car une partie de la margelle s'est effondrée, il y a plusieurs années, sous la pression des racines de deux marronniers qu'il a fallu se résoudre à abattre. Deux scions les remplacent depuis quelques mois, mais ce n'est pas demain la veille qu'on ira y chercher l'ombre.

∴

DÉJA, l'hiver s'infiltre. Ce n'est pas tant la température, encore douce, qui en témoigne, que de petits signes de la vie quotidienne. La porte d'entrée de la maison, sous l'effet de l'humidité que le soleil ne parvient plus à sécher, ne s'ouvre qu'en la forçant du pied. La porte de la chambre du nord ne rentre plus dans son chambranle.

Sur le manteau de la cheminée, les coloquintes gravées, cadeau argentin d'un ami évanoui, sont couvertes d'une pellicule de moisissure qu'il faut nettoyer avec une brosse douce, afin que les minces sillons du dessin soient débarrassés sans dégâts de cette importune forme de vie.

Dans la cheminée, les cendres des flambées de l'été, ici rarement superflues, se sont mouillées des pluies de septembre que le vent a rabattues dans le conduit.

Il faut, elles aussi, les ôter afin que la saison emmitouflée commence proprement. La plaque est nettoyée et apparaît de nouveau, avant que les cendres ne le cachent encore, l'ange qui en est l'ornement.

La maison n'est cependant pas froide. Il ne s'en dégage pas cette odeur qui trahit les maisons trop longtemps inanimées. Les araignées qu'en général septembre fait refluer au dedans se sont, cette année, montrées discrètes. Les frileuses finissent dans l'aspirateur.

Mais les mouches et d'indéfinissables insectes aux ailes vertes se sont fait un logis de l'espace qui sépare les fenêtres des volets. L'ouverture des croisées provoque l'envol de ces bestioles, moitié dehors, moitié *dedans ; nombre d'entre elles, à cet instant*, connaissent leur premier et dernier envol.

Au-dehors, les hirondelles ont déserté la remise et l'écurie. On peut donc en fermer les portes qu'il suffira de rouvrir au moment de leur retour. Pour six mois, il n'y a plus à craindre que l'un de ces oiseaux soit enfermé par mégarde dans une chambre où l'avait attiré un miroir.

La vigne vierge a perdu ses feuilles, en raison inverse de leur poussée. Dernière parues, premières tombées, les feuilles orientées au nord. Celles du sud subsistent par plaques rouges.

La jonchée tapisse le pied des rosiers, leur faisant une involontaire protection qui les gardera du gel. Les rosiers fleurissent encore. Iront-ils jusqu'à donner une ultime fleur pour le Nouvel An, comme cela fut naguère, par une sorte de miracle laïque ?

Les pieds d'alouette éclairent de leur bleu sombre les recoins de la cour ; le gros lupin serré entre le cognassier du Japon et un affreux massif de fleurs jaunes (mais comment voudrait-on l'arracher ?) est paré de bulles roses.

Le désordre est partout, mais c'est ici la maison.

Le potager et le verger ont pâti de n'être plus délestés de leurs fruits. Les tomates de pleine terre ont dû être arrachées, mais celles de la serre vont encore *mûrir jusqu'aux fortes* gelées. Tout comme les framboisiers dont les fruits avaient séché sur l'arbuste faute d'être cueillis. Les haricots verts ont à ce point grossi qu'il faudra se nourrir des semences qu'ils ont engendrées. Pour cela, ils seront accrochés par paquets dans la grange.

Les carottes ont été arrachées et enfouies dans le sable à côté des pommes de terre dans la cave de la cour. Les poireaux de deuxième semis passeront l'hiver là où ils ont prospéré.

Pourtant le potager n'a pas fini de produire. Les épinards tendres se pressent en touffes épaisses et il s'en faut de quelques semaines que les choux de Bruxelles soient à maturité.

La terre ne cesse d'offrir son image de paix et son poids de bonheur triste.

PS 1. En « Une » du *Monde*, mardi : « *Les emprunts soviétiques, la France propose à Moscou un crédit de l'ordre de 12 milliards de francs.* » Quoi ! Ils remboursent ? Mais non. Ce n'est qu'un lapsus de lecture tout droit sorti de l'Histoire.

PS 2 Semaine animalière : *l'Ours et encore l'Ours*. Trop c'est trop. Pour s'en délasser, les malheurs de trois baleines, dont TF 1 fait un feuilleton et auxquels compâtit jusqu'au président Reagan. Comme on va se trouver bon cœur de pleurer sur ces cétacés !

هكذا من الأمل

... à Bordeaux

... de réclusion criminelle

Philippe Bo...

CYCLISME : le Tour de France 1989

Une nouvelle direction pour une Grande Boucle plus serrée

Un publicitaire, Jean-Pierre Carenso, et un journaliste, Jean-Marie Leblanc, ont pris respectivement la direction générale et la direction des épreuves cyclistes de la société du Tour de France qu'a quittée Xavier Louy, directeur adjoint. Une équipe rénovée pour un Tour 1989 plus musclé.

LE Tour de France 1989, ce sera tout d'abord un grand bouleversement. Xavier Louy et Richard Marrillier – ex-directeur technique national – ont en effet quitté l'état-major du Tour, qui accueille Jean-Marie Leblanc, un champion cycliste reconverti dans le journalisme.

L'épreuve la plus importante du monde vient, d'autre part, de se donner un nouveau directeur : Jean-Pierre Carenso, un Niçois de cinquante-quatre ans, diplômé des Hautes Etudes commerciales et spécialiste des relations publiques, qui a fait carrière dans la publicité, en créant des formules fameuses (*« Du pain, du vin et du Boursin »* ou encore *« Demain, j'enlève le bas »*).

Cet homme d'action, qui devra maintenant se familiariser avec le monde du vélo, a dévoilé, non pas une créature suggestive, mais le parcours, fortement musclé, de la prochaine édition du Tour, la soixante-seizième de l'histoire, mercredi 19 octobre à Issy-les-Moulineaux, au cours d'une conférence de presse riche en surprises.

Pour la première fois, Jacques Goddet assistait en spectateur à la traditionnelle réunion d'information dont il fut, pendant un demi-siècle, le chef d'orchestre. Et, à ses côtés, on pouvait voir un barbu corpulent, en qui personne n'aurait reconnu Charly Gaul, l'ange de la montagne.

Lutter contre les tricheurs

Le célèbre grimpeur des années 50, qui vivait en ermite depuis sa retraite, et qui semblait avoir définitivement tourné le dos au sport, est sorti de sa solitude pour accepter la fonction de conseiller technique auprès du comité d'organisation luxembourgeois. Il faut rappeler que le Tour partira, le 1er juillet prochain, du grand-duché, puis il ira, d'un coup d'aile, de Lille à Dinard.

Les choses sérieuses commenceront à Pau, avec deux étapes sévères. Comme les Pyrénées, les Alpes seront renforcées et les coureurs n'en sortiront que l'avant-veille du retour à Paris. Au total, ils franchiront une quinzaine de cols, parmi lesquels Marie-Blanque, l'Aubisque, le Tourmalet, Aspin, Peyresourde, Vars, Izoard, le Galibier, la Croix-de-Fer et les obstacles de la Chartreuse.

A ces difficultés redoutées, il conviendra d'ajouter quatre arrivées en altitude : à Superbagnères, à Orcières-Merlette, à l'Alpe-d'Huez et à Villars-de-Lans. L'épreuve, qui retrouvera des points de chute traditionnels, comme Marseille, Briançon ou Aix-les-Bains, se terminera, le dimanche 23 juillet, par une étape contre la montre de 27 kilomètres entre Versailles et les Champs-Elysées, associés aux Tuileries pour mieux commémorer le bicentenaire de la Révolution française. Les rescapés de la Grande Boucle auront alors parcouru quelque 3 200 kilomètres et les écarts ne se chiffreront certainement pas en secondes.

La nouvelle équipe, qui prend en main les destinées du Tour de France, veut effectuer des sélections plus équitables et lutter efficacement contre les tricheurs, qu'ils se recrutent parmi les maniaques de la « topette » ou les habitués de la poussette. Le Tour 1988 a été entaché de nombreuses irrégularités. On ne comptait plus les lâchés qui ont escaladé les cols en roue libre, accrochés aux voitures. Un hélicoptère sera spécialement affecté à la surveillance du terrain... et au transport rapide des éprouvettes, destinées aux analyses médicales.

JACQUES AUGENDRE.



RUGBY : la Fédération sud-africaine et l'apartheid

Les Springboks « pactisent avec le diable »

Le monde du rugby sud-africain, sport fétiche s'il en est de la communauté blanche, est en émoi. Pour vaincre son isolement international et l'impossibilité qui est faite à l'équipe nationale, les Springboks, de se frotter aux meilleures équipes mondiales, son président, Danie Craven, a, aux yeux du gouvernement, pactisé avec le diable. Un satan qui a pour nom un sigle maudit par les autorités : l'ANC (Congrès national africain).

JOHANNESBURG
de notre correspondant

A trois reprises, certains dirigeants du rugby sud-africain ont rencontré, d'abord en Europe, puis, le week-end dernier, à Harare (Zimbabwe), des responsables de l'organisation en exil afin de sortir ce sport, érigé en culte, des frontières du pays de l'apartheid. Le seul moyen pour Danie Craven, ici figure légendaire du ballon ovale, de faire tomber les consignes de boycottage à l'encontre du quinze national. Une initiative qui suscite bien des remous dans la communauté sportive et la fureur du régime.

Ces contacts n'ont, pour l'instant, débouché sur rien de concret sinon sur l'expression d'une volonté commune de créer en Afrique du Sud un organisme non racial pour le rugby. L'ANC, de son côté, a promis d'user de ses bons offices pour que cette nouvelle organisation *« trouve sa place en Afrique et dans le monde »*. Ce qui signifierait la fin d'un ostracisme pour les Springboks. 1989, année du centenaire pour le SARB (South african rugby board), marquera-t-elle la fin d'une exclusion douloureusement ressentie ?

Il faut déjà que le SARB et le SARU (South african rugby union), l'autre mouvement qui contrôle le jeu à quinze chez les Noirs, fusionnent ou s'entendent sur la création d'une structure non raciale. Pour cela, bien des réticences restent à vaincre. Les risques d'une scission dans l'actuelle direction du SARB sont tout à fait possibles. Certains dirigeants s'indignent que leurs pairs soient contraints de passer sous les fourches Caudines de l'ANC pour pouvoir retrouver une place sur les stades étrangers et pour que les tournées en Afrique du Sud ne soient plus celles d'équipes rebelles.

En outre, même si l'initiative de Danie Craven a été saluée par l'IRB (International rugby board), il n'est pas sûr que la création d'une direction non raciale et l'abolition de la ségrégation dans les clubs entraînent le retour des Springboks sur la scène internationale. Certains mouvements anti-apartheid à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne, ont fait valoir qu'il ne pourra y avoir de contacts sportifs avec l'Afrique du Sud tant que l'apartheid ne sera pas abolie : *« Pas de sport normal dans une société anormale. »*

L'entreprise de Danie Craven a d'ores et déjà fait des émules. Quatre membres de la ligue de football ont séjourné mardi et mercredi à Lusaka (Zambie), siège du quartier général de l'ANC, pour des discussions de même nature. Il a été décidé que le football sud-africain devait retrouver la place qui lui revient dans le monde.

En cela, les sportifs n'ont fait qu'emboîter le pas à d'autres délégations d'hommes d'affaires, de religieux, de personnalités de l'opposition qui, par le passé, ont eux aussi fait le voyage chez l'ennemi public numéro un du régime. A tel point que ces déplacements sont qualifiés de *« sport national »*, en dépit ou en raison des interdictions formulées par les autorités qui constatent que l'ANC prend de plus en plus les allures d'un gouvernement en exil décidant à leur place.

Le ministre de l'éducation nationale chargé du sport au gouvernement, M. Frederik Willem de Klerk, s'est déclaré *« choqué »* que des dirigeants du SARB *« court-circuitent leur gouvernement pour s'adresser à une organisation terroriste qui est impliquée quotidiennement dans des attentats contre des innocents »*. Il a convoqué, mercredi 19 octobre, tous les membres du bureau, à l'exception de Danie Craven en déplacement en Amérique latine, pour leur dire sa façon de penser et regretter que l'on mêle sport et politique. *« Ne vous laissez pas abuser par l'ANC*, avait-il lancé lundi dernier, *dans l'espoir de pouvoir parvenir à vos objectifs. »*

L'affaire fait désormais grand bruit en Afrique du Sud. Toute la classe politique s'est emparée de cette querelle. La droite accuse le pouvoir de *« lâcheté »*, réclamant l'inculpation pour *« trahison »* de ces dirigeants sportifs qui s'acoquinent avec *« ces pestiférés »*. *« L'ANC ne joue pas avec des ballons*, a déclaré le chef d'un mouvement d'extrême droite, Eugène Terre-Blanche, *il joue avec des bombes. Est-ce que M. Craven connaît la différence ? »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

BASKET-BALL : coupes d'Europe

L'ambition évanouie de Villeurbanne

Des quatre équipes françaises engagées dans le tour préliminaire des coupes d'Europe masculines de basket-ball, seuls Orthez et le RCF Paris se sont qualifiés. Nantes a échoué d'un point. Villeurbanne a sombré lors de ses deux rencontres contre le PAOK Salonique (83-93 et 78-125). Le club de la banlieue lyonnaise et son nouveau président, Charles Hernu, remettent à plus tard leurs ambitions européennes.

VILLEURBANNE cherche à se tailler une renommée européenne. La démarche n'est ni originale ni aisée. Pour y parvenir, cette commune de cent vingt mille habitants a décidé de s'appuyer sur les deux principaux éléments de sa notoriété à l'échelle nationale : son maire et ancien ministre Charles Hernu, d'une part ; son équipe de basket-ball, d'autre part. Le premier est donc devenu, en juillet, président de la seconde, cette Association sportive de Villeurbanne-Eveil lyonnais (ASVEL) qui, avec quatorze titres de champion de France, détient le record de la spécialité.

Cependant, les Villeurbannais n'ont plus été sacrés depuis 1981. Et malgré une finale de coupe des coupes disputée et perdue en 1983, leur auréole a nettement décliné devant les performances de Limoges ou d'Orthez, qui, dans le même temps, ont remporté quatre coupes d'Europe à eux deux.

Ce recul de Villeurbanne dans l'échelle des valeurs coïncide justement avec la plus grande professionnalisation du basket-ball français. Raphaël de Barros, qui fut président pendant vingt-six ans de l'ASVEL, reconnaît qu'il n'a pas voulu suivre une évolution qu'il n'appréciait pas : *« C'est depuis 1981 que se sont multipliés les transferts à prix d'or. Moi, je n'ai jamais voulu faire de folies. Aujourd'hui, j'ai fait mon temps. Il faut changer de rythme car 1992 sera bientôt là. »*

Réticent devant les avances de sponsors, devant l'inflation des transferts et des salaires, les dirigeants ont donné à Villeurbanne l'image d'un club gentiment rétro au milieu de ses rivaux qui accroissaient leurs moyens financiers. *L'équipe a gardé un rang* – entre le troisième et le cinquième – qui en satisferait plus d'un, mais qui ne suffit pas pour assouvir des ambitions continentales.

Club et municipalité se découvrant des objectifs communs, Raphaël de Barros s'est trouvé un successeur tout désigné : le député et maire, Charles Hernu. Depuis son entrée à l'hôtel de ville en 1977, celui-ci a régulièrement suivi l'ASVEL et prêté une oreille attentive aux demandes du club. La seule condition qu'il a posée à sa prise de fonctions était que Raphaël de Barros reste président-délégué à ses côtés pour le conseiller dans un milieu dont il ne connaît pas bien les usages.

Son but est de faire basculer l'ASVEL dans l'ère du professionnalisme sans pour autant vendre l'âme et la tradition du club. Son arrivée devrait à la fois faciliter l'obtention du soutien des sponsors et des collectivités locales, et garantir l'authenticité d'un club dont les maillots verts, en ce début de saison, comme l'an passé, ne portent pas encore la marque d'un parrain.

La subvention municipale s'élève, elle, à 2,2 millions de francs pour cette année. Et parce qu'il a l'habitude de rendre des comptes à ses contribuables, Charles Hernu a fixé clairement des objectifs : Alain Gilles, l'entraîneur, qui a fait toute sa carrière à Villeurbanne, dispose de deux ans pour redevenir champion de France. L'Europe, si l'on en juge par la mésaventure contre le PAOK Salonique, cela viendra plus tard.

THIERRY CERINATO.

ALPINISME : la conquête du Lhotsé

Marc Batard dans la face sud

Après avoir gravi l'Everest en moins de vingt-quatre heures, le guide Marc Batard va s'attaquer à la plus grande difficulté himalayenne : la face sud du Lhotsé.

GRENOBLE
de notre correspondant

AU mois de septembre dernier, Marc Batard avait gravi en moins de vingt-quatre heures les 3 500 m de dénivelés séparant le camp de base du sommet de l'Everest. Pour réaliser cet exploit, qui constitue un record de vitesse, le guide savoyard avait emprunté la trace encore « chaude » laissée par l'expédition française qui le précédait.

Dans les semaines qui viennent, Marc Batard va lancer un défi à un sommet voisin de l'Everest, le Lothsé, qui culmine à 8 511 m. La face sud de cette montagne est inviolée. Elle obsède depuis de nombreuses années les plus grands alpinistes. Cette immense muraille de 3 000 mètres de haut, balayée presque en permanence par des chutes de pierres, où disparut, il y a sept ans, le Français Nicolas Jaeger, reste l'un des grands problèmes que tentent de résoudre les plus solides expéditions.

En 1985, Vincent Fine et Michel Fauquet ont tenté d'ouvrir une voie dans la partie centrale de cette face. Ils durent interrompre leur ascension à 7 200 mètres, vaincus par les difficultés de la paroi. En 1987 une cordée polonaise a renoncé à 8 300 mètres, après avoir emprunté un itinéraire qui se développe dans la partie droite de la face. Cet échec à quelques centaines de mètres du sommet, Marc Batard l'attribue à la *« lourdeur »* de cette tentative, les alpinistes ayant équipé pendant de longs jours la voie qu'ils comptaient ouvrir.

Marc Batard, qui partira seul, souhaite emprunter l'itinéraire des Français et équiper la voie de cordes légères d'un diamètre de 5 mm qui lui serviront de « main courante ». Quant à son matériel d'alpinisme, notamment ses crampons, ils seront en titane pour réduire le poids de son équipement lors de l'assaut final qu'il compte mener en deux jours à partir du camp de base situé vers 5 500 mètres d'altitude.

Grâce aux cinq séjours effectués au-dessus de 8 000 mètres, au cours des deux derniers mois, l'alpiniste s'estime parfaitement acclimaté à la haute altitude. En outre, sa grande maîtrise du rocher, acquise depuis quinze ans dans les Alpes, et son expérience de la vitesse dans les voies de très grande difficulté sont des atouts précieux pour sa tentative au Lothsé. Comme l'est la date retenue par Marc Batard : le début du mois de novembre, généralement marqué par le retour du beau temps sur l'Himalaya, accompagné de périodes de grand froid qui ont pour effet de « coller » les rochers les plus instables contre la face et de mettre ainsi partiellement les alpinistes à l'abri des chutes de pierres. *« Je suis un guide prudent »*, clame Marc Batard, conscient des pièges qui se dissimulent tout au long de cette très impressionnante face sud.

C. F.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Rallye des Pharaons. – Jusqu'au jeudi 27 octobre. (La 5, résumé tous les soirs à 22 h 25).

Basket-ball

Championnat de France. – 7e tour aller. Samedi 22 octobre. (A2 Cholet-Nantes à 15 h).

Football

Coupe du monde 1990 ; éliminatoires Chypre-France, samedi 22 octobre à Nicosie (TF1, 18 h 55).

Coupes d'Europe, mercredi 26 octobre. Coupe UEFA, deuxième tour, Ujpest Dosza (Hongrie)-Bordeaux. (Canal +, 17 h 10). Coupe des clubs Champions, FC Bruges (Bel.) - Monaco (Canal +, 19 h 55).

Rugby

Tournées en France. – Sélection régionale-Argentine, samedi 22 octobre à Clermont-Ferrand. Sélection régionale-Maoris à Rodez samedi.

Tennis

Open de Bercy. Du lundi 24 octobre au dimanche 30, au Palais Omnisport de Paris. (FR3, lundi 24, mardi 25, jeudi 26 et vendredi 27 à 15 h 30 ; A2, mercredi 26 à 16 h.)

Culture

THÉATRE

Labiche, Corneille, Brecht

Retour aux classiques

Etienne Bierry reprend un succès de l'an dernier, un vaudeville de Labiche. Silvia Monfort tente d'arracher à l'oubli une pièce quasiment inconnue de Corneille. Guy Rétoré revient à Brecht.

Au lieu de dire, ce qui serait plat, *« les femmes aiment l'uniforme »*, Eugène Labiche écrit, dans *Le plus heureux des trois*, *« les femmes aiment à s'appuyer sur un bras qui porte une épée à sa ceinture »*. L'art de Labiche est là : il change le terne en étincelant, l'idiotie plouf-plouf en idiotie vroum-vroum, et il n'oublie pas la goutte de poison : ici, par exemple, le bras, la ceinture et l'épée, ça ne nous semble pas super-stable, comme dispositif. C'est susceptible de brinquebaler. Et d'ici que la petite gourde se fasse crever un œil par la pointe de son matamore...

Le plus heureux des trois est la dernière comédie en trois actes que Labiche écrivit avant la guerre de 1870 et la Commune. Labiche n'a pas apprécié la Commune. Le 20 mai 1871, il écrit à un ami : *« Les misérables qui tiennent Paris sont des forcenés, abrutis, sans autre idée que celle de la haine et du pillage. Ils méritent un châtiment terrible et j'espère que le jour de la justice approche... J'espère que cette cruelle expérience aura pour résultat de guérir la France à tout jamais de sa tendresse stupide pour le prolétariat. A l'œuvre, nous avons vu l'ouvrier, c'est instructif ! »*

Des historiens ont voulu nous faire croire que Labiche, vingt ans plus tôt, avait le cœur à gauche, puisqu'il s'était présenté, dans un grand élan républicain, aux élections du 23 avril 1848 (grande première du suffrage universel, les femmes mises quand même de côté). Mais l'affiche électorale et les discours électoraux de Labiche sont un peu bizarres : *« Respect aux propriétés !... Vous, que les prolétaires effraient, sachez les intéresser à l'ordre par le travail ! »*

N'oublions pas que nous sommes en avril 1848 : Labiche ne fut pas élu.

Revenons à *Le plus heureux des trois*. C'est, vous le devinez, le mari. En effet l'épouse, tiraillée entre un amant pas trop mauvais étalon mais causeur minable et un mari pas bête mais distrait, meurt d'ennui, la pauvre femme. Et l'amant, pas content de voir le mari mettre, chaque nuit, l'embargo sur sa femme, s'impatiente. Seul le mari, choyé comme un coq en pâte à la fois par l'amant, son ami si serviable, et l'épouse, sa compagne si attentive, ne manque de rien, ne souffre de rien.

Comme à son habitude, Labiche donne ici des portraits de bourgeois nouveaux riches, inquiétants de sottise, d'égoïsme. Son public de bourgeois raffolait de ça : se faire fouetter de loin, dans les fous rires.

Etienne Bierry met en scène *Le plus heureux des trois* au Poche-Montparnasse où tant d'auteurs, acteurs, metteurs en scène célèbres ont fait leurs débuts. François Lalande est très drôle, Stéphane Bierry très vif et clair, toute l'équipe brûle les planches.

Les « bonnes âmes » et les autres

Silvia Monfort met en scène l'une des « tragédies chrétiennes » de Corneille, *Théodore*.

En Syrie, du temps de l'empereur Dioclétien, une jeune chrétienne, Théodore, refuse d'épouser le fils du gouverneur d'Antioche, sous le prétexte qu'elle ne peut accepter pour conjoint que Jésus-Christ. Pour châtiment, Théodore est expédiée dans un lupanar, d'où la sauve, avant toute mise à mal, un autre chrétien, qui l'aime.

Théodore a été l'un des échecs les plus nets de Corneille, et la raison souvent avancée est que le public fut indisposé par la mise en jeu du lupanar, cette chose affreuse.

Cela n'est pas tout à fait convaincant. Les messieurs et dames qui *allaient au théâtre, en 1645*, n'étaient pas, dans leur ensemble, des champions de pudibonderie. Admettons que certains d'entre eux, de foi fervente ou de morale stricte, aient été en effet choqués de voir une sainte fille presque violée dans une maison close, c'est monstrueux. Mais il est impossible de ne pas penser que d'autres spectateurs trouvaient cela curieux, aventureux, et que même quelques pervers, quelques libidineux, amateurs du marquis de Sade avant la lettre, aient été honteusement émoustillés par cette histoire. Il y a de tout, dans une salle de théâtre, c'est la règle du jeu.

C'est ce qu'exprime avec tact le grand critique de théâtre Jules Lemaître, de l'Académie française, lorsque, sortant d'une reprise de *Théodore* en 1889, il nous dit que la conjonction de la vierge chrétienne et du lupanar doit *« scandaliser les bonnes âmes et égayer les autres »*. Néanmoins le professeur Georges Couton, qui vient de nous donner, dans la Pléiade, l'édition des œuvres de Corneille la plus fiable, la plus pertinente, la plus attachante qui jamais ait paru, se montre horrifié par ces mots de Jules Lemaître, et conseille aux lecteurs et spectateurs actuels de *Théodore* de lire d'abord *« quelqu'un de ces livres qui relatent la vie des malheureuses jetées dans les maisons de tolérance nazies »*.

Corneille, lui, bien moins soupe au lait, estime que ce n'est pas la maison de mauvaise vie qui a fait fuir le public, mais, plus simplement, la médiocrité de sa pièce. *« Il y a*, admet-il, *des caractères traînants qui ne peuvent avoir grand charme ni grand feu sur le théâtre. Celui de Théodore est entièrement froid : elle n'a aucune passion qui l'agite...Une vierge et martyre sur un théâtre n'est autre chose qu'un terme qui n'a ni jambe ni bras, et, par conséquent, pas d'action. »*

Précisons qu'un « terme », dans ce sens, est une statue de femme ou d'homme sans bras et sans jambes, que l'on plaçait autrefois dans des jardins, aux coins des allées.

Une pièce de Corneille n'est jamais ennuyeuse, et Silvia Monfort a raison de nous en faire entendre une qui est laissée dans l'oubli. Jacques Dacqmine interprète, en grand fauve tonitruant des déserts de l'Asie Mineure, le gouverneur d'Antioche. Florence Montagner est une Théodore un peu trop « globules blancs », un peu trop maladive. Silvia Monfort, l'épouse du gouverneur, n'a pas hésité à se faire une coiffure de punk londonien, qui ne l'empêche pas de jouer net et ferme, comme d'habitude.

Une leçon d'histoire

Fidèle partisan de la République, fidèle animateur du théâtre d'intervention, Guy Rétoré monte, dans sa grande salle vivante de l'avenue Gambetta, *la Résistible Ascension d'Arturo Ui*, de Brecht.

Brecht n'a jamais poussé le paradoxe aussi loin, que lorsqu'il fait l'amalgame, dans cette pièce, de la prise du pouvoir par Hitler et des exploits du gangster Al Capone, – le tout sous couleur d'un commerce de choux-fleurs. Avec des images d'Epinal aussi grossies et incongrues, les leçons d'histoire et de politique tournent un peu court. Mais si l'on prend cette pièce pour ce qu'elle pourrait bien être, un canular énorme, alors chaque scène porte. Et Guy Rétoré l'a très bien montée, supprimant le décor, ne gardant que les meubles et objets qui permettent aux acteurs de jouer de plein fouet, avec esprit, allant, gaieté. Robert Murzeau, Alain Mac Moy, Pierre Forest, Valérie Delbore, Olivier Perrier, tous seraient à décrire. C'est une soirée d'un entrain fou (et quand Brecht était aux commandes, c'était comme ça).

MICHEL COURNOT.

★ *Le plus heureux des trois*. Poche Montparnasse, 20 h 30. *Théodore*, Carré Silvia-Monfort, 20 h 30. *Résistible Ascension d'Arturo Ui*, TEP 20 h 30.

« Frères et sœurs », de Fedor Abramov

Un cauchemar d'après-guerre



M. ET B. ENGUERAND.

« Frères et sœurs » sont les premiers mots d'un discours que prononça Staline le 3 juillet 1941 : *« Frères et sœurs, consacrez-vous à la victoire sur l'ennemi... »*

Après l'écoute de ce discours, l'adaptation scénique du roman de Fedor Abramov passe immédiatement aux jours qui ont suivi la paix. Dans un village du nord de la Russie, c'est le froid et la faim. De tous les hommes du village, il ne reste qu'un survivant. Abramov va nous montrer que la présidente du kolkhoze et le secrétaire du parti ne prennent pas toujours les meilleures décisions.

Ce spectacle, qui implique une distribution très nombreuse (il y a des dizaines d'acteurs sur scène), est d'une intensité de vie extraordinaire. Il y a par exemple une scène où toutes les femmes du village, privées qu'elles sont de leurs hommes, se jettent comme des folles les unes sur les autres, s'étreignent, et c'est d'une telle intensité que ce n'est pas déroutant, et aussitôt après les mêmes femmes, alignées dans un champ, font en cadence les semailles, jettent les grains : des moments comme cela sont sublimes, et font accepter un penchant pour les gros effets d'émotion et même de sensiblerie auxquels cède souvent le metteur en scène, Leo Dodine.

Mais cette pièce est fondamentalement russe-soviétique, elle dit des souffrances et des luttes qui nous sont étrangères : tout citoyen soviétique, quel qu'il soit, est bouleversé de fond en comble lorsqu'il voit *Frères et Sœurs*. Il faut voir ce spectacle, qui se donne jusqu'à dimanche soir. Il est joué en russe, mais les écouteurs, pour la traduction sont parfaits, à condition de n'y prêter qu'une oreille, gardant l'autre libre pour entendre la voix russe des comédiens.

D. C.

★ *Opéra Comique. Samedi 22 et dimanche 23, les deux parties, 15 heures.*

« Le jour se lève, Léopold ! » à Grenoble

La tendresse en plus

Chantal Morel aime bien les anti-héros. Ceux qui bricolent leur vie et rafistolent leur cœur avec les moyens du bord.

« Lumpenproletariat », « sous-humanité », disent les sociologues. Humanité tout court, répond Chantal Morel, qui trouve chez les personnages minables le plus beau fleuron de l'espèce : le sens de la communauté. Pas dans les habiles discours mais dans les attouchements maladroits. Pas dans les fêtes programmées mais dans les rapprochements fortuits de peaux, de souffles, de rêves. Chez ces êtres-là, *« on se traite de con à peine l'on se traite »*, disait le poète. Mais dans ces trois lettres ne s'exprime rien d'autre, en dépit des accents de haine, que l'élan d'amour.

C'est donc avec une histoire d'anti-héros signée Serge Valetti que la nouvelle codirectrice du Centre dramatique national des Alpes inaugure sa période « institutionnelle », laissant son partenaire Ariel Garcia Valdès s'expliquer avec les princes de Shakespeare (1). L'enjeu de cette première est important : depuis le départ de Georges Lavaudant pour le TNP, le Centre a perdu beaucoup de spectateurs perturbés par le départ prématuré de deux patrons successifs, Bruno Boëglin et Joël Chosson. Les qualités professionnelles des deux hommes n'étaient pas en cause – Bruno Boëglin a fait deux créations marquantes pendant son bref passage et Joël Chosson a produit le remarquable *Sit venia verbo* de Michel Deutsch – mais il faut plus que de bons spectacles pour fidéliser un public ; peut-être la continuité d'une aventure artistique à laquelle les spectateurs se sentent associés. C'est cette autre « communauté » que Chantal Morel entend restaurer, et la pièce de Serge Valetti devrait l'y aider.

Comme d'autres textes de lui, *Le jour se lève, Léopold !* est plein d'humour, de chaleur, et restitue admirablement le « langage sans sujet » des pauvres, avec ces raccourcis, ces ellipses qui font surgir par bouffées, dans les phrases mal jointes, l'inexprimable du sentiment. En plus, c'est un vrai texte épique, une descente vers la mer et la nuit, une avancée vers l'accomplissement et la lumière, dans lequel le destin des pauvres personnages trouve sa poésie. Que se passe-t-il ? Presque rien : quelques étreintes ratées, une nuit de noces qui foire, un cambriolage avorté, un numéro de magie bidon et un faux dialogue avec un chien qui n'existe pas. Mais sur cette orbe de nullités s'écrit un hymne à la vie.

Une extrême qualité de jeu

Le travail de Chantal Morel sur ce texte est comparable à ce qu'elle avait fait sur *Groom* de Vautrin et *Lettre morte* de Pinget : elle produit une espèce de réalisme imperceptiblement décalé (comme le décor de Jean Haas) qui met les spectateurs en profonde sympathie avec les personnages. Dans ce genre de mise en scène, la direction des acteurs est déterminante. Elle ne passe pas par une recherche de compositions mais plutôt par l'écoute hypersensible des « petites musiques » propres à chaque interprète. Aussi Chantal Morel n'a-t-elle pas besoin de *stars* pour obtenir de toute l'équipe une extrême qualité de jeu. Avec elle, les méconnus, comme le Lyonnais Maurice Deschamps (encore une fois surprenant en maître d'un chien fantôme) ou l'Ardéchois Gérard Morel (bouleversant en pauvre type qui transcende sa médiocrité dans le dévouement) manifestent un grand talent.

Quant à Serge Papagalli, l'amuseur public grenoblois entraîné dans cette aventure, il réussit avec Véronique Kapoyan – comédienne formée elle aussi sur les planches des petites villes – *un numéro* très distancié de music-hall ringard. On est loin du « Boulevard » que croyaient reconnaître certains spectateurs le soir de la première : plus près du drame burlesque que de Lucky et Pozzo, chez Beckett. La tendresse en plus.

BERNADETTE BOST.

★ Jusqu'au 26 octobre au Théâtre mobile du Cargo (Maison de la culture de Grenoble). Du 15 au 26 novembre, le CDNA présentera à l'Eden, à Grenoble, dix pièces de Serge Valetti montées par les comédiens de *Le jour se lève, Léopold !* et par l'auteur lui-même.

(1) Ariel Garcia Valdès s'apprête à reprendre *Comme il vous plaira*, une production du TNP.

Un projet de M. Chirac

Une « Maison européenne de la photographie »

Le maire de Paris, Jacques Chirac, a frappé les trois coups du Mois de la photo (1) en annonçant, jeudi 20 octobre, la mise en chantier d'un projet inédit, destiné à consolider et intensifier une action menée depuis plus de dix ans.

Baptisée Maison européenne de la photographie, il s'agit d'un centre de création, de communication et de rencontre qui sera tout à la fois un musée, une bibliothèque et un institut de recherche, de production et de formation. Rassemblant les collections contemporaines de la ville, le musée présentera des expositions à caractère historique. Il accueillera aussi des grandes rétrospectives venues de l'étranger.

Ce musée vivant sera également un outil de consultation des collections par vidéodisques mis gratuitement à la disposition du public. Outre une bibliothèque multimédia réunissant tous les supports, une banque de données – régulièrement révisée – offrira un recensement systématique des photographes dans toute l'Europe. Elle sera confiée à Michèle et Michel Auer, auteurs d'une monumentale encyclopédie internationale de la photographie de 1839 à nos jours.

Production de nouvelles images

Préservant l'aspect patrimonial, la maison accueillera l'atelier de restauration dirigé par Anne Cartier-Bresson. Mais elle laissera aussi une large part aux technologies nouvelles. Se voulant un lieu de formation aux métiers d'art, elle mettra l'accent sur la production des nouvelles images.

Le budget de lancement prévu aujourd'hui oscille entre 50 et 80 millions de francs. S'il n'est pas encore déterminé, l'emplacement sera « central et prestigieux », et quatre sites sont d'ores et déjà à l'étude. L'ouverture est prévue pour 1992.

PATRICK ROEGIERS.

(1) *Le Monde* publie, mercredi 26 octobre (numéro daté jeudi 27), un supplément spécial de 12 pages consacré au Mois de la photo qui se tiendra pendant tout le mois de novembre. Certaines expositions se poursuivent néanmoins jusqu'en janvier 1989.

MUSIQUE

« Mefistofele » à Marseille

Un bon méchant diable

Chaliapine a marqué de façon inoubliable certains rôles ; Evgueni Nesterenko prouve qu'il est son digne successeur.

L'art lyrique peut encore déchaîner des torrents de passion et d'enthousiasme : ainsi à l'Opéra de Marseille, pour le *Mefistofele* d'Arrigo Boïto. L'œuvre pourtant n'avait pas été jouée ici depuis 1944 (et 1912 au palais Garnier !). Mais son livret, à la fois proche et différent de celui de *Faust*, son accent direct, le lyrisme flatteur de la langue italienne, une distribution et une mise en scène pleines d'abattage, en ont fait un triomphe qui aurait comblé le librettiste de Verdi.

Il avait été si fâché en effet par l'échec de son opéra à la Scala en 1868 que, pendant deux ans il signa seulement d'un anagramme (Tobia Gorrio) les livrets dont il était un producteur fécond ; et il ne devait revenir à la composition qu'à la fin de sa vie, laissant inachevé, en 1918, un *Nerone* que Toscanini fit pieusement compléter pour le créer.

Boïto utilise plus largement le *Faust* de Goethe que Gounod et avec d'autres prétentions philosophiques. Le prologue dans le ciel, au milieu des légions d'anges, l'apparition de Mefistofele qui défie le Dieu tout-puissant (*« Ave Signor »*), ont grande allure. Et le jour de Pâques, Faust demande au diable, qui vient de jeter son froc aux orties (*« Je suis l'esprit qui nie »*), de le combler d'une heure de bonheur (*« Instant, arrête-toi, tu es trop beau »*), après quoi il sera à lui.

L'heure sera longue : scène du jardin, sabbat des sorcières, second duo d'amour avec Marguerite, qui meurt rachetée en prison, comme chez Gounod, puis belle scène dans la vallée du Tempé avec Hélène, qui raconte la prise de Troie (extraite du *Second Faust*), nuit de Walpurgis classique, nouveau duo d'amour, cette fois avec Hélène ; enfin notre héros, après avoir bien hésité, échappera à Mefisto au prix d'une courte prière...

Toutes ces péripéties sont jalonnées de morceaux de bravoure, d'airs et ensembles, sans grande distinction mais sans vulgarité, d'une volubilité et d'une sincérité irrésistibles, qui vous roulent dans la farine et emballent toute une salle.

Inutile de dire que le grand Evgueni Nesterenko s'en donne à cœur joie dans le personnage diabolique illustré par Chaliapine (qui le joua même, en 1905, dans le théâtre antique d'Orange, apparaissant dans la niche d'Auguste !). La voix roule, craque, bruit, tonne, siffle, mielleuse, ironique, gouailleuse, furieuse, enfin mélancolique, et ce Mefisto en habit, au bouc provocant, prend facilement la pose.

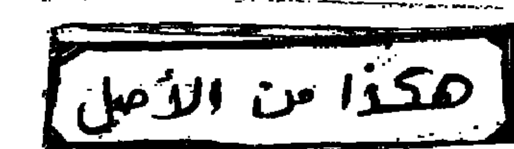
Il est accompagné par un Faust de belle allure, le ténor Lando Bartolini, philosophe tourmenté, très digne, mais flambant de mille feux, dont la voix colorée, pure et égale dans tous ses registres, fait briller les longues mélodies. Et Clarry Bartha a conquis les Marseillais.

L'imposante Hélène de Tizianak Sojat, au vibrato nostalgique, Jacques Noël et Zlatomira Nikolova complètent cette distribution de très bon niveau, avec les petits anges de la chorale Vincent d'Indy et les chœurs de l'Opéra qui chantent et se démènent comme de bons diables satisfaits de leur sort. L'orchestre, lui aussi, participe à cet enthousiasme, enchanté par cette musique généreuse et soulevé par la direction fougueuse de Michelangelo Veltri.

Mais le rythme et la griserie de cette représentation sont aussi dus au maître de maison, Jacques Karpo, qui a monté sa mise en scène comme un show plein d'entrain et de clins d'œil. Le scénographe, Jean-Noël Lavesvre s'est mis lui aussi en frais d'imagination : la marche au supplice de Marguerite est placée sous le signe du *Persée* de Cellini, la nuit de Walpurgis évoque Gustave Moreau, et le décor, comme une forêt de tuyaux d'orgue encadrant une pyramide, qui émet souvent des flots de fumée, est finalement assez pratique pour les nombreux changements de tableaux.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernière représentation dimanche 23 octobre à 14 h 30.



هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LETTRES AUX ACTEURS. Théâtre Arcane (43-38-19-70), 19 h 30.

SUNNY SIDE UP OU 27 JOURS POUR UN SPECTACLE. Artistic Athévains (48-06-36-02), 20 h 30.

FEMME A LA PORTE COCHÈRE. Th. Renaud-Barrault (42-56-60-70). Petite salle, 18 h 30.

L'AIR DE RIEN. Confluence (42-58-79-97), 20 h 30.

FRERES ET SŒURS. Opéra-Comique (42-96-06-11), 20 h.

QUELLE FAMILLE. Th. Fontaine (48-74-74-40), 21 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ Bulle ou la voix de l'océan : 14 h 30 et 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). *Avanti : 20 h 30.*

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Lettres aux acteurs : 19 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Les Dames du jeudi : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Sunny side Up ou 27 jours pour un spectacle : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Souvenirs assassins : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. Simplement compliqué, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Notes en duo : 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Zone : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Trakiniaï : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◇ Cami, drames de la vie courante : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◇ L'Ombre de la vallée : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45.

CIRQUE D'HIVER (42-66-20-75). Astérix : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.

CONFLUENCES (42-58-79-97). ◇ L'Air de rien : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◇ L'Habit des lettres : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 18 h 30. Voyance : 21 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). ◇ Quelle Famille !... : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◇ Le Naufragé : 19 h.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Le Merle blanc : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Le Festival de Cuculson : 20 h 30. Le Complexe de Job : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Tokyo : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 21 h.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Le Criminel, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Aérolitos : 18 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Le Paris d'Aragon : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Monologues de Jean Cocteau : 20 h 30. Sept Contes cruels : 22 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ◇ Après-midi au Chat noir : 16 h, 14 h 30 et 17 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Paris accordéon, Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Toile de fond : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ Frères et Sœurs : 20 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Lavoir : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

SQUARE RÉJANE (SOUS DEUX CHAPITEAUX) (43-79-90-90). Baroque II : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34). ◇ Une petite sirène : 21 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Fanny : 20 h 30. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). ◇ Les Eaux et Forêts : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). La Dame de Bayreuth : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Sophonisbe : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Réveille-toi, Philadelphie : 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). *Grande salle.* Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. *Petite salle.* Femme à la porte cochère : 18 h 30.

Vendredi 21 octobre

TINTAMARRE (48-87-33-82). *Barthélémy* : 19 h. Hélas, tant mieux : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

Les concerts

AUDITORIUM DU CENTRE. Conservatoire. Françoise Thinat, 20 h 30 Piano. Œuvres de Vivier, Mounet, Durand.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Colette Comoy, Jean-Paul Imbert, 20 h 30. Soprano, orgue. Œuvres de Bach, Brahms. Téléphone location : 45-23-18-25.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Groupe vocal de France, 20 h 30. Dir. Guy Reibel. Œuvres de Fischer, de Lassus, de Palestrina. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris. Téléphone location : 42-77-92-26.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Blanca Uribe, 20 h 30. Piano. Œuvres de Haydn, Beethoven, Chopin.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, 20 h 30. Dir Léo Brouwer. I. Suzuki, C. Cotsiolis, J. Williams (guitare). Œuvres de Brouwer, Cordero, de Leeuw. Dans le cadre de la Semaine internationale de la guitare. Grand auditorium.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). 20 000 lieux sous les mers, 21 h. Adaptation du roman de Jules Verne par la Péniche opéra, et Un drame musical instantané. Mise en scène Mireille Laroche. Avec B. Vitet, F. Gorge, J.-J. Birgé. Chor. Lulla Card.

LE REGARD DU CYGNE (45-23-03-90). De nature et de saisons, 20 h 30. Six concerts. Peintures de E. Renard et C. Loray. Œuvres de Britten, Mendelssohn, Debussy, Schubert.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Camerata de Versailles, 20 h 30. Dir. Stéphan Marczyk. Pierre Monty (flûte). Œuvres de Mozart, Vivaldi. Salle Chopin. Téléphone location : 47-00-30-27. Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, 20 h 30. Dir. M. Janowski. Chœur de Radio-France. Œuvres de Beethoven.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Bernadette Nicolas, 18 h 30, guitare. Œuvres de Villa-Lobos, Yupanqui.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

L'Empreinte du Dieu (1940), de Léonide Moguy, 16 h ; Trois des chars d'assaut (1949-1950, v.o.), de Terence Young, 19 h 15 ; les Gladiateurs (1969, v.o.s.t.f.), de Peter Watkins, 21 h 15.

CENTRE POMPIDOU, GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non-stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Le cinéma français des années 50 : 125, rue Montmartre (1959), de Gilles Grangier, 14 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Festival international de programmes audiovisuels : Alias Will James de Jacques Godbout, la Trajectoire amoureuse de Pascal Aubier, 14 h 30 ; Trotsky de Patrick Le Gall, 16 h 30 ; Agnes the Indomitable de Mille De Merril Brockway, Violon passion de Marcel Schupbach, 18 h 30 ; Des amis pour la vie d'Alain Chartrand, la Quatrième Dimension de Zbig Rybczynski, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ADA DANS LA JUNGLE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BIG (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FRANTIC (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA GUERRE D'HANNA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'HOMME QUE J'AI TUÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

MALAVENTURA. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ONIMARU. Film japonais de Kiju Yoshida, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

L'OURS. Film franco-allemand de Jean-Jacques Annaud : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PAPILLO. Film tchèque de Jiri Svoboda, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PETITE REVANCHE. Film vénézuelien d'Olegario Barrera, v.o. : Denfert, 14e (43-21-41-01).

RAMBO III. Film américain de Peter MacDonald, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 21 octobre

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Émission présentée par Patrick Sabatier. Invitée : Marie-Laure Augry. **22.35 Magazine : Sirocco.** Sommaire : Le poids des rêves ; Sus aux criquets ; Premières images sous-marines ; Sauvetage des lémuriens à Madagascar. **23.40 Boxe.** Championnat du monde des mi-lourds : William-Rufino Angulo. **0.30 Journal et Météo. 0.50 Série : Les envahisseurs. 1.40 Magazine : Sirocco. 2.45 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.00 Documentaire : Hello actors studio. 4.00 Documentaire : Histoires naturelles. 4.45 Musique. 5.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Feuilleton : La belle Anglaise. De Jacques Besnard, avec Daniel Ceccaldi, Catherine Rich, Pierre Tornade. **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Les livres du mois : Hélène Carrère d'Encausse *(le Malheur russe)*. Gérard Oury *(Mémoires d'éléphant)*. Zao Wou-Ki *(Autoportrait)*, François-Olivier Rousseau *(la Gare de Wannsee)*. Avec la participation de Didier Decoin, président de la Société des gens de lettres. **22.55 Journal. 23.10 Cinéma : la Toile d'araignée** ■■■ Film américain de Vincente Minnelli (1955). Avec Richard Widmark, Lauren Bacall, Charles Boyer. **1.05 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Feuilleton : Tourbillons. Proposé par Pierre Grimblat et réalisé par Josée Dayan. Avec Fabienne Babe, Johan Leysen (3e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Les gitans de la mer. **22.15 Journal et Météo. 22.35 Documentaire : Brésil, dernière frontière.** De Jean-Jacques Flori. **23.30 Musiques, musique.** Spécial Manu Dibango, avec le groupe Black, Blanc, Beur.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : La malédiction du pont. De E.W. Swackhamer, avec David Hasselhoff, Stéphanie Kramer. ► **22.00 Spectacle : le monde du cirque, Barnum. 22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : les Chiens de paille** ■ Film américain de Sam Peckinpah (1971). Avec Dustin Hoffman, Susan George, Peter Vaughan. **0.50 Cinéma : le Voyou** ■■ Film français de Claude Lelouch (1970). Avec Jean-Louis Trintignant, Danièle Delorme, Christine Lelouch. **2.45 Cinéma : Spirale** ■ Film français de Christopher Frank (1987). Avec Richard Berry, Claire Nebout, Tcheky Karyo. **4.15 Cinéma : Fou à tuer** □ Film américain de David Schmoeller (1986). Avec Klaus Kinski. **5.30 Documentaire : Les allumés du sport. 5.55 Les superstars du catch.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Une affaire d'enfer. De Steven Stern, avec Victoria Principal, Gil Gérard. **22.20 Rallye des Pharaons** (résumé). **22. 25 Série : Matlock. 23.20 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick** (suite). **0.25 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.15 Téléfilm : Madame Baptiste** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Janique aimée** (rediff.). **3.05 Seule à Paris** (rediff.). **0.40 Voisin, voisine** (rediff.). **4.40 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.05 Série : Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Feuilleton : Dynastie. 21.30 Série : Clair de lune. 22.30 Magazine : Charmes. 23.00 Journal. 23.15 Série : Poigne de fer et séduction. 23.40 Téléfilm : Frankenstein, une histoire d'amour. De Bob Thénault, d'après l'œuvre de Mary Shelley. Avec Gérard Berner, Karin Peterson. **1.20 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Musique : Boulevard des clips. 4.20 Téléfilm : Frankenstein, une histoire d'amour** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Paris patchwork. **21.30 Musique : Black and blue.** Le jazz en Roumanie. **22.40 Nuits magnétiques.** Les ours. 4. Les voisins de Boucle d'or. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Ailleurs de l'Europe. World music.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 mai à Lisbonne) : Ein deutsches Requiem, de Brahms, par l'Orchestre symphonique du Sud-Westfunk de Baden-Baden et le chœur de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, dir. Michael Gielen ; sol. : Christine Whittlesey, soprano, et Walter Heldwein, baryton. **22.20 Premières loges.** Avec *la participation de* Michèle Claverie, basse. **23.07 Club de la musique ancienne.** De Tomkins à Beethoven : musique à deux clavecins. **0.30 Poissons d'or.** Œuvres de Zorn, Vapirov ; à 1.30, Les poissons d'or du passé : Arthur Bliss.

Samedi 22 octobre

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Le chemin de Lacroix. **13.50 La Une est à vous. 13.55 Série : Matt Houston. 14.45 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Auteuil. 15.55 La Une est à vous** (suite). **17.50 Trente millions d'amis.** *Sommaire : Junior à Mar*seille pour la remise du ruban d'honneur 1988 ; La peluche de Claude et Alice ; Chiens à la campagne : l'évolution. **18.20 Feuilleton : Salut les homards.** (2e épisode). **18.50 Météo. 18.55 Football.** Eliminatoire de la Coupe du monde : Chypre-France (1re mi-temps). **19.45 Journal. 20.00 Football** (2e mi-temps). **20.55 Météo, Tapis vert et Loto. 21.05 Variétés : Sébastien, c'est fou !** Emission présentée par Patrick Sébastien. **22.50 Magazine : Ushuaia.** Magazine de l'extrême de Nicolas Hulot. Sommaire : Attaque de requins ; Détroit de Bering ; Hillary ; Bûcheron canadien. **23.50 Feuilleton : La Mafia** (4e épisode). **0.55 Journal et Météo. 1.10 Série : Les incorruptibles. De 2.00 à 6.43 Rediffusions. 2.00 Téléfilm : L'étrange nº 44. 3.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.50 Magazine : Sirocco. 4.40 Documentaire : Hello actors studios. 5.35 Musique. 5.50 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.20 Magazine : L'assiette anglaise. *Présenté par Bernard Rapp.* **14.10 Magazine : Aventure passion.** Sagarmatha 88. Ascension de l'Everest. **15.00 Samedi passion.** Basket : Cholet-Nantes. **18.10 Série : L'homme qui tombe à pic.** Les vases de Ming. **18.55 INC. 19.00 Feuilleton : Anges et loups 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Alf.** La grande ballade. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** *Emission présentée par Michel Drucker.* Avec : Jean Rochefort, Jean-Pierre Marielle, Michel Delpech, Raft, Spania, Mireille Mathieu, François Feldman, Gold, Gérard Séty, André Blot, Richard Taxi, Nathalie et René Simart, une vidéo de Sade. **22.15 Série : Crime story.** La guerre des bookmakers. **23.05 Journal. 23.15 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.** De Catherine Barma et Thierry Ardisson, présenté par Thierry Ardisson. Interviews : Valérie Kapriski, Bernard Kouchner, Boy George, Shere Hite. Variétés : Brother Beyond, Zéro de conduite, Camouflage, Pet Shop boys, New question, A 1 B Sure.

FR 3

13.00 Magazine : 12-14. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Samedivision. 14.45 Espace 3 : Droit de regard. 15.00 Espace 3 : Voyage autour de la table. 15.15 Espace 3 : Samedi santé. 15.30 Espace 3 : SNCF. 16.00 Magazine : Sports loisirs. Patinage artistique et danse sur glace à Saint-Gervais ; Automobile : Coupe AX Citroën ; Rallycross d'Antibes. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel.** Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés : Dingo champion de ski, Petit poulet, Histoire de pingouins, La chasse au blaireau, Pluto et la cigogne. **18.00 Feuilleton : Diligence express. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.52 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.02 Jeu : La classe. 20.30 Bon anniversaire : La Croix-Rouge.** Gala organisé à l'occasion du 125e anniversaire de la Croix-Rouge. En direct du grand hall de l'hippodrome de Vincennes. ► **21.20 Documentaire : L'épopée de la Croix-Rouge.** De Daniel Costelle. 1. Naissance d'une grande idée. **22.10 Journal et Météo. 22.35 Magazine : Le divan.** Invité : Lambert Wilson. **22.55 Magazine : Musicales.** Camille Saint-Saëns dans tous ses états. Avec la participation d'Augustin Dumay, violoniste, et Jean-Louis Gil, organiste. **23.50 Magazine : Sports 3. Boxe américaine.** Championnat du monde des poids légers : Khali el Quandili-Thomas Chesterfield.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédérick L. Boulay. Invité : Maurice Allais, prix Nobel d'économie. Au sommaire : La Nouvelle-Calédonie à trois semaines du référendum ; La télévision japonaise ; Les faux nobles à la veille du bi-centenaire de la Révolution française ; Le coup de gueule de Claude Sarraute. **14.00 Téléfilm : Le droit de choisir.** De George Schaefer, avec Bette Davis, James Stewart. **15.45 Documentaire : Les allumés du sport.** Les tribulations d'une triplette. **16.10 Série : Paire d'as. 17.00 Série : Ohara. 17.50 Série : La malédiction du loup-garou. 18.10 Cabou cadin.** Moi, Renart ; SOS-fantômes ; Comte Mordicus ; Trip trap. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **20.30 Téléfilm : Le réseau.** De Howard Avedis, avec David Naughton, Barbara Crampton, Lance Le Gault. *Pour délivrer sa sœur enlevée par un réseau spécialisé dans la pornographie enfantine, Bonnie est prête à tout.* **22.05 Sport : Body-building.** Championnat du monde féminin et par couple à Nice. **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Freddy III** □ Film américain de Chuck Russell (1987). Avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Patricia Arquette. *Des adolescents souffrant de graves cauchemars sont soignés dans un hôpital psychiatrique. Une femme-médecin, ancienne victime de Freddy le psychopathe, découvre que celui-ci est de retour. Troisième épisode, avec effets spéciaux, des méfaits de l'homme indestructible. On s'en serait passé.* **0.30 Cinéma : l'Année du dragon** ■■ Film américain de Michael Cimino (1985). Avec Mickey Rourke, John Lone, Ariane (v.o.). **2.40 Cinéma : le Journal d'un fou** ■ Film français de Roger Coggio (1987). Avec Roger Coggio, Fanny Cottençon, Yvette Étiévan. **4.05 Série : Max Headroom. 4.30 Téléfilm : Méprise.** De Jud Taylor, avec Richard Crenna, Beverly d'Angelo.

LA 5

13.15 Le best-off. 13.30 Série : Supercopter. 14.20 Série : K 2000. 15.15 Série : Au cœur du temps. *De 16.45 à 18.03 Dessins animés.* **16.45 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.10 Vas-y Julie ! 17.35 Laura ou la passion du théâtre. 18.03 Série : Captain Power. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Nom de code, Zebra.** *Un truand affronte un commando des services spéciaux de la police.* **22.30 Magazine : Télé-matches. 22.35 Supercopter** (rediff.). **23.35 Les enquêtes du commissaire Maigret** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Les enquêtes du commissaire Maigret** (suite). **1.20 Boulevard Bouvard** (rediff.). **1.45 Les hommes de Rose. 2.40 Journal de la nuit. 2.45 Seule à Paris** (rediff.). **3.00 Voisin, voisine** (rediff.). **3.55 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.45 Série : Voisin, voisine.** *5.40 Boulevard Bouvard (rediff.).* **6.05 Musique : Aria de rêve.**

M 6

12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 14.20 Téléfilm : Frankenstein une histoire d'amour (rediff.). **16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 16.10 Série : Drôles de dames. 17.05 Série : Vegas. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Magazine : Adventure.** Sommaire *: Show effroi* ; Alpha bleu-blanc-rouge ; Prisonnier des glaces ; Hydrospeed. **18.35 Musique : Hit 92.** Hit-parade européen. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.35 Téléfilm : Otages à Téhéran.** De Lamont Johnson, avec Gordon Pisnet, Chris Wiggins. *Politique-fiction inspirée d'un événement réel.* **22.15 Téléfilm : La dernière enquête.** De David Lowell Rich, avec Richard Widmark, Henry Darrow. *Un ancien policier new-yorkais qui s'est installé dans une plantation d'orangers à l'Ouest se voit contraint de reprendre du service...* **23.50 Journal. 0.05 Sexy clip. 0.35 Magazine : Midnight chand. 1.05 Feuilleton : Richelieu. 2.00 Série : Erreurs judiciaires. 2.25 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.55 Musique : Boulevard des clips. 4.40 Richelieu** (rediff.). **5.35 Erreurs judiciaires** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jacques Grange, décorateur. **20.45 Dramatique.** L'inconnue d'Arras, d'Armand Salacrou. **22.35 Musique : Opus.** Wasaburo Fukuda, chanteur japonais. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

***20.05 Opéra** (donné le 24 juillet à* Munich) : Friedenstag (Jour de paix, 1938), de R. Strauss, par le chœur et l'orchestre de la radio bavaroise et le chœur de l'Opéra, dir. Wolfgang Sawallisch. **23.08 Musique de chambre.** Saveurs. Arabesque pour piano op. 18, de Schumann ; Nonett nº 2, de Eisler ; Chansons écossaises, de Haydn ; Our town, de Copland ; Trio pour flûte, violoncelle et piano, de Weber ; Symphonie en ut, anonyme russe du dix-huitième siècle. **0.30 La terrasse des audiences au clair de lune.** Richard Dumbo, cinéaste.

Dimanche 23 octobre

TF 1

6.43 Météo. 6.45 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Présenté par Jean Offrédo, en direct de Bordeaux. **7.50 Magazine : Bonjour monsieur le maire.** Présenté par Pierre Bonte. **8.00 Jardinez avec Nicolas. De 8.15 à 10.30 Dorothée dimanche. 8.15 Dessin animé : Galaxie express. 8.40 Variétés : Jacky show. 9.05 Série : Tarzan.** Les aventures de Charity Jones (1re partie). **9.55 Pas de pitié pour les croissants. 10.30 Magazine : Les animaux du monde.** De Marlyse de la Grange. Une vedette de cinéma : Le grizzli. **11.00 Magazine : Auto-Moto. 11.28 Météo. 11.30 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Texas police. 14.15 Jeu : Music-chance. 14.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.50 Tiercé à Longchamp. 16.00 Variétés : Interchallenges. 17.05 Série : Pour l'amour du risque. 18.00 Mondo Dingo. 18.25 Série : Vivement lundi ! 19.00 Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invité : Le professeur Jean Bernard. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert.** ► **20.40 Feuilleton : Cinéma.** De Philippe Lefèvre. Avec Alain Delon, Edwige Feuillère, Dominique Lavanant. 1. Les pianos de Berlin. **22.20 Magazine : Sport dimanche. 23.10 Journal et Météo. 23.30 Documentaire : Frédéric, une nouvelle naissance.** 2. Frédéric passe avec le temps et le vent, et reste dans les rêves. De 0.35 à 6.27 Rediffusions. 0.35 Téléfilm : Le voyage des innocents. 2.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.25 Magazine : Médiations. 3.40 Documentaire : Hello ! Actors studios. 4.30 Musique. 4.35 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. Présenté par Marie Talon et Biboun. La Pimpa ; Mimi Cracra ; Non, non, non et non ; Alex ; Quick et Flupke ; Barnabulle. **9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. 9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe à l'église Saint-Médard de Paris. 12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau, émission de Jacques Martin, présentée par Claude Sarraute. ***13.00 Journal et* Météo. 13.25 Le monde est à vous.** Emission de Jacques Martin. **15.00 Série : Magnum. 15.50 L'école des fans.** Spécial papys et mamies. **16.40 Série : Hôtel de police.** L'abonné des PTT. **17.40 Documentaire : Le commandant Cousteau.** A la redécouverte du monde. Iles Marquises, les montagnes de la mer. **18.30 Magazine : Stade 2.** Football : Chypre-France ; Tennis : Open de Paris ; Lutte : inter amical au Lido ; Rugby : présentation de l'équipe d'Argentine, et championnat de France ; Basket : championnat de France ; Cyclisme : présentation du Tour de France 1989 ; Hockey sur glace : championnat de France. **19.30 Série : Maguy.** Vote voltige. **20.00 Journal et Météo. 20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.** Maigret et le voleur paresseux, avec Jean Richard. *Maigret sur la piste d'un truand aux mœurs bizarres.* **22.05 Les enfants du rock.** Magazine : Planète Rock, de Patrice Blanc-Francard, présenté par Philippe Manœuvre. Avec Keith Richards, David Lee Roth. **23.00 Journal. 23.25 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.40 Documentaire : Le commandant Cousteau** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Amuse 3.** Mickey, Donald et Cie ; Les Gummi ; Les merveilles de la nature ; Petit ours brun ; Raconte-moi la Bible. **9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui. 10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Magazine : Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR 3. 14.30 Magazine : Sports loisirs.** Sports en scène : Les poussins du Mont-Blanc, de Jean-René Vivet ; Automobile : Rallye d'Antibes, championnat de France de formule 3 et formule Ford à Lédenon ; La semaine du cheval ; Tennis : Open Ford de Cherbourg ; Marathon de Rennes ; Les Vingt Kilomètres de Paris. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Ventoux du ciel, Ventoux du diable... par Jean Arlaud et Didier Chanot. **17.30 Amuse 3.** Kiko ; L'homme qui a vu l'homme ; Concours Nintendo : *Diplodo (le regard de la méduse)* ; Les petits malins ; Signé cat's eyes. **19.05 Série : Lady Blue.** Sylvie. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.35 Feuilleton : Federico Garcia Lorca, mort d'un poète.** De J.-A. Bardem, avec Nickolas Grace (3e épisode). **21.30 Océaniques : Le magazine.** De Pierre-André Boutang et Dominique Rabourdin. Au sommaire : Fernand Léger, exposition Léger à la Galerie Louis Carré ; Krzysztof Kieslowski, *Tu ne tueras point*, l'un des événements de Cannes ; Tadeusz Konwicki, auteur du roman *le Complexe polonais*. **22.00 Journal et Météo. 22.20 Magazine : Sports en scène.** Le 17 va en prison, de Laurent Perrin. ► **22.35 Cinéma : Scaramouche** ■■ Film américain de Rex Ingram (1923). Avec Ramon Novarro, Alice Terry, Lewis Stone (muet). *Un jeune avocat, qui s'est fait un ennemi d'un aristocrate fiancé à la jeune fille qu'il aime, rejoint une troupe de comédiens ambulants. Il devient député du tiers état. La Révolution éclate. Une intrigue mouvementée, passionnante, une reconstitution soignée, des scènes intimistes et à grand spectacle. A découvrir.* **0.15 Musiques, musique.** Rafaël Puyana, claveciniste.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **7.50 Cabou cadin.** Moi, Renart ; SOS fantômes ; Comte Mordicus. **9.10 Cinéma : les Deux Crocodiles** □ Film français de Joël Seria (1987). Avec Jean-Pierre Marielle, Jean Carmet, Marie-Christine Adam. **10.35 Cinéma : les Chiens de paille** ■ Film américain de Sam Peckinpah (1971). Avec Dustin Hoffman, Susan George, Peter Vaughan. **12.30 Magazine : Avance sur image. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon zénith à moi.** De Michel Denisot. Invité : Michel Platini. **14.00 Téléfilm : Faut-il tuer Dan Malone ?** De Jerry Jameson, avec Robert Conrad, George Dzundza. **15.40 Documentaire : Les cerfs rouges du Kashmir. 16.00 Spectacle : Le monde du cirque, Barnum. 17.00 Football américain. 18.00 Cinéma : Charlie Dingo** ■ Film français de Gilles Béhat (1987). Avec Guy Marchand, Caroline Cellier, Laurent Malet, Niels Arestup. **19.40 Flash d'informations. 19.45 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.25 Magazine : Tranches de l'art. 20.30 Cinéma : Witness** ■■ Film américain de Peter Weir (1984). Avec Harrison Ford, Kelly McGillis, Josef Sommer. *Une jeune veuve de la communauté Amish emmène son fils (huit ans) à Baltimore. Dans les toilettes de la gare de Philadelphie, l'enfant est témoin d'un meurtre. Un inspecteur découvre que le crime est lié à un trafic de drogue et suit la mère et l'enfant dans la communauté Amish. Les criminels le poursuivent. Sur un canevas de film policier, la peinture très réussie d'un univers encore figé dans le passé et rejetant la violence du monde moderne. Harrison Ford superbe.* **22.15 Flash d'informations. 22.20 Billard.** Grand Prix européen de Norwich Union à Paris. **0.05 Cinéma : les Fous de Bassan** ■ Film franco-canadien d'Yves Simoneau (1986). Avec Steve Banner, Charlotte Valandrey, Laure Marsac, Bernard-Pierre Donnadieu. *Un coin perdu du Québec. Après cinq ans d'absence, un jeune homme revient au village d'où son père l'avait chassé. Si les femmes s'éprennent de lui, les autres membres le rejettent. Adaptation assez académique d'un roman d'Anne Hébert.* **1.50 Cinéma : Joey** ■ Film américain de Roland Emmerich (1986). Avec Joshua Morrell, Eva Kryll, Tammy Shields.

LA 5

6.30 Le journal permanent. De 7.30 à 10.15 Dessins animés. 7.30 Les aventures du petit koala. 7.55 Vanessa et la magie des rêves. 8.15 Le magicien d'Oz. 8.40 Flo et les Robinson suisses. 9.00 Le magicien d'Oz. 9.30 Robotech. 10.15 Série : Captain Power (rediff.). **10.45 Série : Matthew Star. 11.25 Série : Captain Power** (rediff.). **11.55 Série : Insiders. 13.00 Journal. 13.25 Téléfilm : La rançon fatale.** De Boris Sagal, avec George Kennedy, Jan-Michael Vincent. *Bien mal acquis ne profite jamais...* **14.55 Téléfilm : Espionne de charme.** De Richard Lang, avec Polly Bergen, Shari Belafonte-Harper. *Des agents spéciaux déguisés en professeurs d'aérobic très séduisantes.* **16.30 Série : Amicalement vôtre. 17.30 Magazine : Télé-matches.** Football ; *Le septième rallye des Pharaons* ; Moto, Monte-Carlo 1988 ; Auto, F 3000 Dijon. Portrait : René Jacquot, champion d'Europe de boxe. **18.30 Série : Nuits secrètes. 18.55 Journal images. 19.05 Série : Nuits secrètes** (suite). **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Afghanistan connection.** D'Anthony Richmond, avec Conrad Nichols, Kiwako Harada. *Un commando de choc pour une mission impossible : délivrer deux journalistes retenus dans des montagnes d'Afghanistan.* **22.30 Série : L'enfer du devoir. 23.30 Téléfilm : La rançon fatale.** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 La rançon fatale** (suite). **0.50 Magazine : Reporters** (rediff.). **1.20 Boulevard Bouvard** (rediff.). **1.45 Feuilleton : Les hommes de Rose. 2.40 Journal de la nuit. 2.45 Voisin, voisine. 4.35 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.25 Musique : Aria de rêve.**

M 6

7.00 Clips à la carte. 8.10 Contact 6. Emission médicale « TVM ». **8.45 Dessin animé : La lucarne d'Amilcar. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.30 Revenez quand vous voulez.** Emission de Philippe Meyer. Invité : Claude Sautet. **11.30 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Infoconsommation. 12.10 Magazine : Ciné 6. 12.35 Variétés : Hexagone 60-80. 13.45 Feuilleton : Richelieu** (rediff.). **14.40 Erreurs judiciaires** (rediff.). **15.05 Magazine : Ondes de choc.** *Thème : « Le business de la guerre ».* **16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 16.10 Série : Clair de lune.** (rediff.) **17.05 Série : Brigade de nuit. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.35 Variétés : Studio 22.** Avec Maxime Le Forestier, Stéphan Eicher, Patti Layne, Raft, Lewis Lewis, Eddy Grant, Jil Caplan, Patricia Kaas. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.35 Cinéma : 2019, après la chute de New-York** □ Film franco-italien de Martin Dolman (1983). Avec Michael Sopkiw, Valentine Monnier, George Eastmann. *Après la troisième guerre thermonucléaire, New-York est devenue un gigantesque camp de concentration où l'on recherche des cobayes humains pour vaincre la stérilité de l'espèce. Un aventurier spécifiste des combats de gladiateurs motorisés s'introduit, avec l'aide de deux mercenaires, dans Manhattan pour en ramener la dernière femme féconde. Un sous-produit italien copiant quelque peu* Mad Max. *Un ramassis d'horreurs.* **22.15 Journal. 22.25 Capital** (rediff.). **22.30 Téléfilm : La fuite.** De Mende Brown, avec Rod Taylor, Paul Winfield, Beau Cox. *La course d'un domestique noir et d'un jeune enfant pour échapper à un tueur.* **0.00 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **0.55 Le glaive et la balance** (rediff.). **1.20 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Magazine : Adventure** (rediff.). **2.55 Magazine : Ondes de choc** (rediff.) **3.45 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.10 Magazine : Charmes** (rediff.). **4.40 Série : Le Saint. 5.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. 22.35 Musique : Le concert. Les feuilles d'Orphée : Mozart. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 octobre lors du festival d'Ambronnay) : Vespro della beata Vergine, de Monteverdi, par l'ensemble Hesperion xx, la Capella Reial, chœur du centre de musique ancienne de Padoue, dir. Jordi Savall. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. La Sân'a arabo-andalouse en Algérie. **0.30 Archives dans la nuit.** Concert donné le *19 juin 1959* au Théâtre des Champs-Elysées : La Marseillaise de Rouget de L'Isle ; Symphonie en ré mineur de Franck ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en si bémol mineur op. 23, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national, dir. André Cluytens ; sol. : Émil Guilels.

Communication

Le satellite TDF 1 est embarqué à bord d'Ariane

Le gouvernement devait confirmer, vendredi 21 octobre, sa décision de lancer le *satellite de télévision* TDF 1. M. Michel Rocard s'était fixé un mois de réflexion avant de prendre une décision définitive et avait chargé Mme Catherine Tasca, ministre de la communication d'étudier *« un bouquet de programmes »* suffisamment attractifs pour garantir l'équilibre économique de la télévision par satellite.

Le délai est aujourd'hui largement dépassé. Une dizaine de candidats ont présenté des projets pour occuper les cinq canaux de télévision disponibles sur le satellite. Mais les discussions sont toujours en cours sur le regroupement de certains projets (notamment ceux de Canal Plus et de TF 1) ou les divers projets de chaînes musicales et sportives présentés par des opérateurs du câble. *Restent* aussi à définir les tarifs de location du satellite et les modalités de la prise de contrôle de Télédiffusion de France par France Télécom. Enfin, les différents candidats devront présenter leurs projets à la CNCL ou au futur Conseil supérieur de l'audiovisuel qui accordera les autorisations d'émettre.

La technique, elle, n'attend pas les décisions gouvernementales, le satellite, qui doit être lancé dans la nuit du 27 au 28 octobre, a déjà été installé à bord de la fusée Ariane à *Kourou. Il semble donc que sa mise* sur orbite soit désormais irréversible.

J.-F. L.

EN BREF

● **Annulation du non-lieu en faveur de M. Vallery-Radot.** — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a annulé, mercredi 19 octobre, l'ordonnance de non-lieu rendue le 2 août en faveur de M. Vallery-Radot, chef du département radio à la CNCL dont le parquet avait fait appel pour des raisons de procédure. En revanche, la chambre d'accusation n'a pas *« évoqué »* le dossier et dessaisi son magistrat instructeur — le juge Claude Grellier, — contrairement à ce que demandaient les avocats de MM. Michel Droit et Yves de Chaisemartin, inculpés de corruption.

● **M. Stern critique les compétences du CSA dans les télécommunications.** — *« Le futur Conseil supérieur de l'audiovisuel n'a aucune compétence pour exercer une autorité sur les télécommunications, même temporairement. »* Dans une interview au *Figaro*, le PDG de Bull, M. Jacques Stern, monte au créneau contre l'actuel projet de loi créant le CSA, qui lui inspire *« une grande inquiétude ».* Il estime que *« la situation est bancale, car la France a confondu audiovisuel et télécommunications ».* Pour M. Stern, c'est le ministère des postes, des télécommunications et de l'espace qui doit assurer la réglementation du secteur des télécommunications, le CSA se cantonnant à l'audiovisuel. Cette question des compétences du CSA dans les télécommunications (déjà débattue lors de la création de la CNCL) risque fort d'être un point de contestation du projet de loi, avec des arguments souvent opposés.

● **Nomination d'un nouveau directeur à la tête du quotidien espagnol *El País*.** — M. Joaquin Estefania a été nommé jeudi directeur de *El País*, le plus grand quotidien espagnol. Son prédecesseur M. Juan Luis Cebrian, fondateur du journal en 1976 a été nommé administrateur délégué de Prisa, le groupe qui possède *El País*. M. Estefania était jusqu'à présent chef du service économique du journal ainsi que rédacteur en chef adjoint du supplément dominical. M. Cebrian a précisé que ces nominations sont dues à une phase de développement et non à une crise.

● **Fin de la grève chez Calmann-Lévy.** — Les salariés de la maison d'édition Calmann-Lévy, en grève depuis dix jours (*le Monde* du 13 octobre), ont repris le travail après la signature d'un accord avec leur PDG, M. Jean-Etienne Cohen-Seat. Cet accord prévoit un système de rémunération unique, la grève ayant notamment pour origine des différences de statut entre salariés, les plus anciens bénéficiant de la « guelte », c'est-à-dire d'un pourcentage sur les ventes.



Misère des bibliothèques

Les bibliothèques universitaires allemandes disposent de six fois plus de crédits pour acheter des livres que leurs homologues françaises. En 1986, aucune BU française n'avait acheté plus de 15 000 volumes ; en RFA, elles en avaient toutes acquis entre 10 000 et 90 000. Aucune des universités françaises créées depuis les années 60 ne possèdent plus de 180 000 volumes ; leurs sœurs allemandes de la même génération en ont entre 480 000 et 2 200 000.

Ces quelques données tirées d'un article de François Reitel, doyen de la faculté des lettres de Metz, dans le dernier numéro du *Débat*, illustrent la misère des bibliothèques universitaires françaises et leur retard par rapport à celles d'autres pays développés. Un autre article de Claude Jolly, directeur de la bibliothèque de la Sorbonne, ainsi qu'une enquête sur le public des bibliothèques universitaires de la région parisienne permettent de mesurer l'étendue du désastre. Faute de capacités d'accueil, — et aussi d'une véritable formation au travail sur documents — la moitié seulement des étudiants fréquentent les BU. Et lorsqu'ils les utilisent c'est davantage comme salles de travail que pour emprunter des livres, prenant ainsi la place de ceux qui en auraient le plus besoin.

Manque de locaux, notamment pour accueillir les étudiants de premier cycle ; manque de crédits pour acheter et relier les livres ; manque de personnel ; informatisation insuffisante... Alors que la situation des bibliothèques centrales de prêt s'est considérablement améliorée depuis une vingtaine d'années, celle des BU n'a cessé de se dégrader. M. André Miquel, professeur au Collège de France et ancien conservateur de la Bibliothèque nationale, ne manquera pas d'arguments pour nourrir le rapport que M. Jospin vient de lui demander sur le sujet...

F. G.

Le Débat, nº 51, septembre-octobre 1988, 70 F. Gallimard.

● Elections américaines

L'université américaine de Paris (nouveau nom de The American College in Paris), organise le 9 novembre à 19 h 15, un débat au cours duquel seront analysées les conséquences possibles des résultats des élections présidentielles américaines sur les politiques intérieure et extérieure des Etats-Unis.

(Université américaine, 165, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : 45-55-91-73, poste 205.)

● EPICURE

L'université Paris-I vient de créer un Espace pluridisciplinaire et international de centres de recherche (EPICURE), chargé notamment d'organiser des colloques et des rencontres scientifiques et présidé par M. Jacques Soppelsa, président de l'Université. Parmi les thèmes déjà programmés : le mécénat ; les systèmes d'aide à la décision ; les entrées et les sorties du travail ; le bicentenaire de la Révolution ; la gestion de l'espace rural et de l'espace urbain ; la stratégie des entreprises face aux nouvelles technologies ; réflexions sur l'Europe.

(EPICURE, 12, place du Panthéon, 75005 Paris. Tél. : 46-34-97-41.)

● Anglais commercial

La Franco-British Chamber of Commerce and Industry organise une session d'examen en anglais commercial. Inscription jusqu'à la fin octobre.

(Chambres de commerce étrangères en France, 147, rue Jules-Guesde, 92309 Levallois. Tél. : 47-37-50-32.)

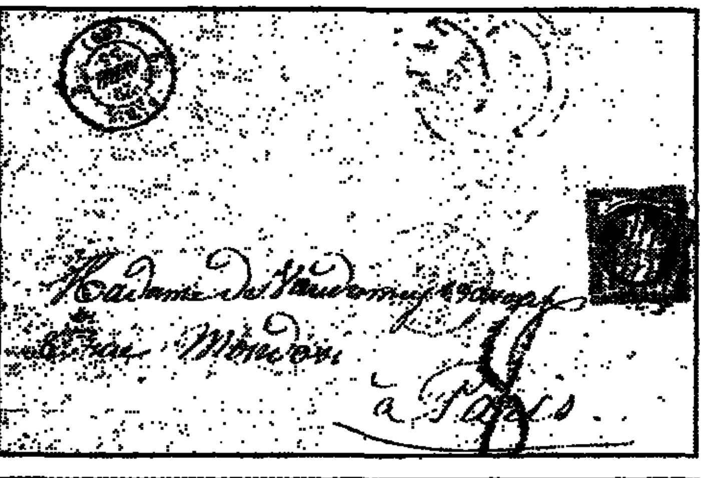
Informations « services »

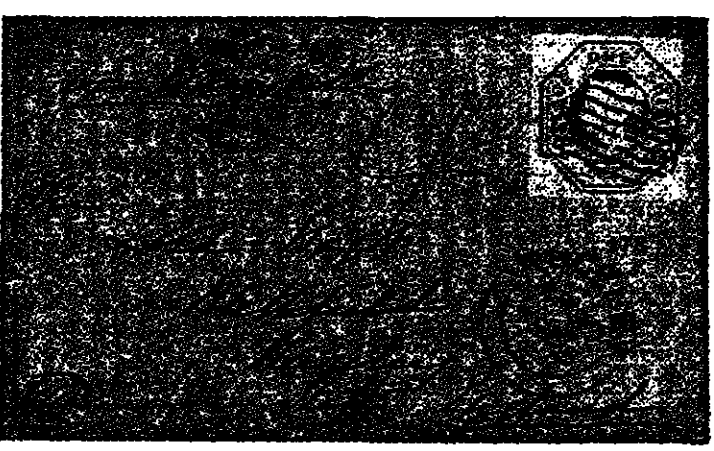
PHILATÉLIE

La vente Dubus *(bis)*

Plus de 4,5 millions de francs, tel est le total réalisé au Nouveau-Drouot à Paris, les jeudi 6 et vendredi 7 octobre, lors de la vente aux enchères de la seconde partie des collections de Léon Dubus qui comprenait 876 lots. La première partie avait été dispersée le 6 novembre de l'an dernier, atteignant un montant pour 979 lots (*le Monde* du 10 octobre 1987).

ordres japonais ; un absent, le Musée de la Poste de Paris. De gros prix surprises. A l'arrivée, 450 000 F (le dixième du total de la vente) pour deux lettres très rares postées à Malte pendant la campagne de Crimée en avril 1855, avec oblitération ondulée dont on ne connaît qu'un seul exemplaire sur timbre français. Malte, décidément, fait fort avec une autre lettre à 68 000 F.





Deux lettres postées à Malte pendant la guerre de Crimée : prix à l'arrivée, 450 000 F.

Après les 3,5 millions réalisés en juin toujours à Drouot, Jacques Robineau, l'un des experts de cette vente avec Roger Calves et Vincent Pothion, se montre très satisfait de ce résultat, qui confirme le léger mieux que connaît la philatélie et que ressentent les négociants de la rue Drouot.

Assistance cosmopolite : Français bien sûr, Anglais, Italiens, Suisses, Allemands, Espagnols, quelques

A noter la bonne tenue générale des marques postales suisses et espagnoles — en plein « boom » actuellement en Espagne, alors que le timbre connaît quelques faiblesses.

Autre gros succès, le grand plan de l'enceinte de Paris ayant voyagé par ballon monté, oblitéré au départ de la capitale le 12 janvier 1871, atteint 158 000 F. Un petit plan l'an passé avait fait 125 000 F, *« A l'heure actuelle, les ballons s'envolent »,* précise Jacques Robineau.

Les surprises concernent aussi certains prix. En fin de vente, plusieurs centaines de lettres, classées par tarifs postaux de 1971 à 1979 font 3 000 F, le tout pouvant se trouver dans des boîtes à Marigny pour bien moins cher ; 6 000 F pour 225 plis de 1906 à 1916 ; 11 500 F pour deux mille lettres de 1949 à 1957 ; 19 000 F, enfin, pour deux mille enveloppes diverses avec valeurs déclarées et recommandées de 1945 à 1949.

Rendez-vous est pris pour la troi*sième et dernière vente Dubus, pro*bablement avant l'Exposition internationale Philexfrance 89, qui se déroulera pendant les vacances, du 7 au 17 juillet.

P. J.

En filigrane

● **Première néo-zélandaise.** — La Nouvelle-Zélande a procédé, le 19 octobre, à l'émission de son premier timbre rond (33 mm de diamètre) d'une valeur faciale de 1 dollar disponible en carnet de six. Le motif du timbre ? Un kiwi, l'oiseau bien sûr.

● **Promotions.** — M. Guy Lormand, sous-directeur à la direction générale de la poste et homme fort de la philatélie aux P et T, s'est vu remettre l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur, le lundi 17 octobre, des mains de M. Guy Meynié, nouvellement promu au poste de directeur de l'Agence de coordination postale, qui siège à Bruxelles. Ainsi, M. Guy Meynié quitte la poste française et a demandé à être remplacé à la présidence de l'exposition Philexfrance 89. M. Jean-Claude Rauch, inspecteur général des P et T, chef du service régional de la poste de la région Rhône-Alpes et président de la FEFAS (Fédération européenne des fonctionnaires administratifs supérieurs), le remplacera à ce poste.

Rubrique réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

FORMATION

Un colloque du « Monde » et du « Corriere della Sera »

Penser européen

Dresser le portrait du dirigeant européen d'entreprise en 1993, tel a été l'objet du colloque franco-italien sur *« la formation et la qualification professionnelles »* organisé, le 19 octobre, dans les nobles bâtiments de l'université de Milan, par le *Corriere della Sera* et *le Monde*. En présence des directeurs des deux quotidiens, Ugo Stille et André Fontaine, cette rencontre, introduite par le maire de la capitale lombarde, M. Paolo Pilliteri, a suscité l'intérêt de plus de six cents personnes, dont une grande majorité d'étudiants.

Le dirigeant de demain, ainsi que l'ont souligné les orateurs, deux Italiens et deux Français, devra — qui en douterait ? — être dynamique, disponible, mobile, polyglotte et polyvalent, mais aussi tolérant et cultivé... comme les grands esprits de la Renaissance. Le futur responsable — et sans doute le citoyen de base — aura, un jour ou l'autre, à « penser européen », et les universités devront, face aux impératifs de la compétition et de la rentabilité, être les gardiennes non pas des musées, mais de la mémoire et du savoir.

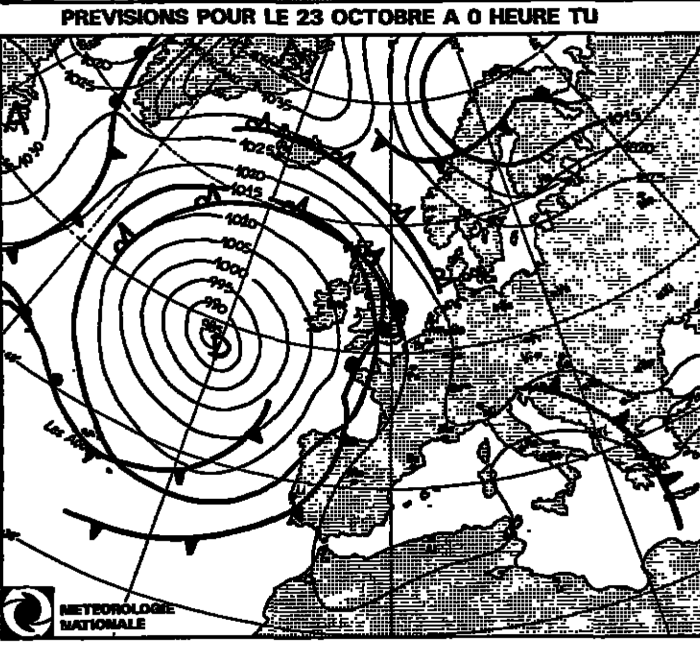
Telle a été l'une des leçons de ce colloque. Dans un marché véritablement sans frontière, la mobilisation européenne ne doit pas faire disparaître l'identité nationale. Exercice difficile de synthèse, qui dépasse le délais des cinquante mois d'ici à 1993, exige la prise en compte non seulement des facteurs économiques et techniques, mais aussi des acquis de civilisation, face à la mondialisation des clochers.

M. B.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU

PREVISIONS POUR LE 23 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 21 octobre à 0 heure et le dimanche 23 octobre à 24 heures UTC.

Une dépression actuellement très creuse sur l'Atlantique induit des vents assez forts à forts de sud. La perturbation associé dont le front froid ondule concernera seulement l'ouest du pays en cette fin de semaine.

SAMEDI : temps perturbé dans l'Ouest, ensoleillé ailleurs.

Sur les régions méditerranéennes le temps peu nuageux le matin deviendra ensuite bien ensoleillé. Toutefois la Corse sera un peu moins favorisée.

En Bretagne, le ciel sera couvert avec des pluies modérées et du vent de sud assez fort, voire sur l'ouest de la région.

Du *Pas-de-Calais* à la Normandie et aux Charentes, le ciel sera nuageux à très nuageux.

Sur les autres régions, la journée sera agréable avec prédominance du soleil.

Les temperatures minimales seront de 14 à 15 degrés en Bretagne, 8 à 10 degrés de la Normandie aux Landes, 7 à 9 degrés de la Lorraine aux Alpes, 11 à 13 degrés en Méditerranée, 2 à 5 degrés ailleurs.

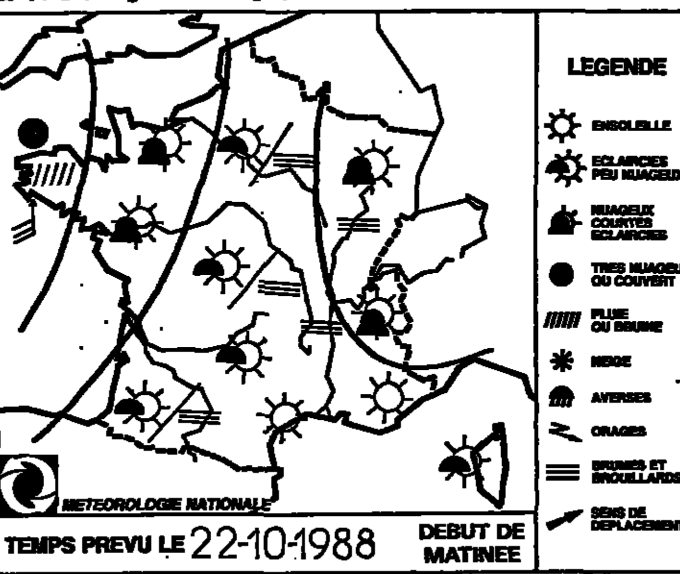
Les maxima seront de 20 à 24 degrés sur le midi de la France, 15 à 19 degrés ailleurs.

DIMANCHE : les nuages gagnent du terrain.

La perturbation affectera toujours la Bretagne avec des pluies. Le vent de sud se renforcera le soir sur le Finistère. Les nuages préfrontaux envahiront progressivement le ciel d'une moitié ouest. Ainsi quelques éclaircies seulement y persisteront l'après-midi. Quelques pluies tomberont près de la Manche à la mi-journée.

Du Nord-Est aux Alpes, après dissipation des brumes, il fera très beau. *Quant* aux régions méditerranéennes, elles profiteront toujours d'un temps ensoleillé.

Les températures minimales seront stationnaires, les maximales en légère hausse sur l'est du pays, en faible baisse sur l'ouest.



TEMPS PREVU LE 22-10-1988 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-10-1988 à 6 heures TU et le 21-10-1988 à 6 heures TU — le 21-10-1988

FRANCE			
AJACCIO	28	17	O
BIARRITZ	22	15	P
BORDEAUX	22	15	P
BOURGES	21	14	C
BREST	19	14	P
CAEN	21	12	N
CHERBOURG	18	13	D
CLERMONT-FERR.	23	13	N
DIJON	21	14	P
GRENOBLE St-M-H	24	15	N
LILLE	23	14	N
LIMOGES	22	13	N
LYON	24	15	N
MARSEILLE-MAR.	26	18	A
NANCY	20	13	P
NANTES	20	15	P
NICE	22	18	O
PARIS-MONTS.	21	14	D
PAU	20	12	C
PERPIGNAN	23	18	P
RENNES	20	15	C
ST-ETIENNE	24	15	N
STRASBOURG	15	13	B
TOURS	21	13	A
TOULOUSE	23	14	P
POINTE-A-PITRE	31	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	25	17	C
AMSTERDAM	15	12	P
ATHÈNES	22	8	D
BANGKOK	29	23	P
BARCELONE	24	16	O
BELGRADE	16	5	D
BERLIN	14	8	C
BRUXELLES	19	14	P
LE CAIRE	28	17	D
COPENHAGUE	12	8	N
DAKAR	30	23	D
DELHI	34	18	D
DJERBA	28	20	N
GENÈVE	18	13	P
HONGKONG	28	23	N
ISTANBUL	18	13	P
JÉRUSALEM	23	14	A
LISBONNE	20	13	A
LONDRES	19	14	N
LOS ANGELES	24	17	O
LUXEMBOURG	18	12	N
MADRID	15	12	B
MARRAKECH	23	16	C
MEXICO	25	9	B
MILAN	21	15	O
MONTRÉAL	20	1	D
MOSCOU	10	0	C
NAIROBI	29	13	D
NEW-YORK	22	13	D
OSLO	13	6	O
PALMA-DE-MAL.	25	17	N
PÉKIN	23	11	D
RIO-DE-JANEIRO	24	19	C
ROME	24	18	C
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	10	6	C
SYDNEY	32	10	C
TOKYO	20	16	D
TUNIS	30	21	N
VARSOVIE	11	−1	D
VENISE	18	15	C
VIENNE	16	9	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Pierre Arbel,
son épouse,
Lucien et Christiane Arbel,
Philippe et Nicole Arbel,
Dominique et *Marie-Aliette Humeau*,
Yves et Florence Arbel,
Florence et Pascal Ciavatti,
Didier et Bernadette Dromer,
ses enfants,
et ses dix-huit petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre ARBEL,

endormi dans la paix du Seigneur le 18 octobre 1988, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 24 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Denys, à Vaucresson (Hauts-de-Seine).

– Le président des Etablissements Arbel,
Le conseil d'administration,
Les sociétés du Groupe Arbel,
ont le regret de faire part du décès de

Pierre ARBEL,
président d'honneur
des Etablissements Arbel,
ancien président-directeur général,

survenu le 18 octobre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 24 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Denys, à Vaucresson (Hauts-de-Seine).

– Marie-France Barret,
Marianne, Michel et Corentin Panel,
Maïtena Barret,

Mireille Darc,

Claude et Francine Barret
et leurs enfants,
Michel et Judy Barret
et leurs enfants,
Christiane et Dominique Portehaut
et leurs enfants,
Philippe Barret,
Mme Henry Barret,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Pierre BARRET,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 17 octobre 1988.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église Sainte-Cécile, à Boulogne, le 20 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président
Et les membres du conseil d'administration,
La direction de la Société des Editions techniques et touristiques de France, *l'Automobile Magazine, Moto Journal*, et *Moto Crampons*,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre BARRET,
leur vice-président,

le 17 octobre 1988.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église Sainte-Cécile à Boulogne, le 20 octobre.

(*Le Monde* du 21 octobre.)

– M. Germain Bernon,
son époux,
M. Jean-Paul Bernon,
son fils,
Mme Jacqueline Bernon,
sa belle-sœur,
Tous ses neveux et nièces, cousins et cousines,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germain BERNON,
née Yvonne Pieters,

survenu le 19 octobre 1988, dans sa soixante-dix-septième année.

Le service religieux aura lieu le lundi 24 octobre 1988, à 14 heures, en l'église Saint-Symphorien à Versailles.

6, rue de Verdun,
78000 Versailles.

– M. et Mme Yves Caperan,
M. et Mme Gabriel Viso,
M. Christian Caperan,
M. Pierre Viso
et ses enfants,
M. et Mme Henri Lert
et leurs enfants,
M. Michel Viso,
Mlle Viviane Caperan,
Mlle Anne-Catherine Viso,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean Clément CAPERAN,
agriculteur,

survenu le 15 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Marguerite Cordier,
Antoinette Cordier,
Henri et Geneviève Duchon d'Engenières,
Joseph et Lucienne Edler,
Danièle et Robert Estivals-Cordier,
Anne et Angel Bilbatua-Cordier,
Yves et Marie-Claude Duchon d'Engenières,
Gerardine et Gérard Fleury,
Sylviane Duchon d'Engenières,
Suzanne Pocheron,
Monique Stanislas,

ont le regret de faire part du décès de

Paul CORDIER,
officier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire à la Faculté
de pharmacie de Strasbourg,

survenu le 19 octobre 1988, à Versailles.

Les obsèques en l'église de Sermaise (Essonne) auront lieu le lundi 24 octobre, à 14 heures.

19, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

– Mme Lucien Couasnon,
son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Couasnon,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien COUASNON,

survenu le 15 octobre 1988, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale le 19 octobre 1988, à l'ancien cimetière de Houilles.

– Le conseil d'administration
Et l'équipe du Magasin-Centre national d'art contemporain de Grenoble,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Jacques GUILLOT,
directeur du Magasin.

Ses obsèques auront lieu le lundi 24 octobre, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), métro Pont-de-Neuilly.

– Mme Nazhat Abdul Ghani Kassem,
son épouse,
M. et Mme Raïf Kassem,
M. et Mme Nazih Kassem,
M. Wassef Kassem,
M. et Mme Maher Kassem,
ses fils et belles-filles,
Mme Raafat Kassem,
M. et Mme Adnan Bissat,
Le docteur et Mme Issam Haidar,
M. et Mme Georges Galatariotis,
Le docteur et Mme Mahmoud El-Tamer,
ses filles et beaux-fils,
Les familles Kassem, Bissat, Ariss, Haidar, Mansour, Galatariotis et El-Tamer,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Abdul Ghani KASSEM,

survenu à Paris, le 18 octobre 1988.

Les condoléances peuvent être présentées à son domicile, les vendredi 21 et samedi 22 octobre, toute la journée, à l'adresse suivante : 2-10, avenue Paul-Doumer, ascenseur B, 6e étage gauche, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu à Saïda (Liban).

– M. et Mme Lucien Pommier,
M. et Mme Jean-Michel Paumier,
M. et Mme Bernard Paumier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert PAUMIER,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
médaillé de la Résistance,

survenu le 19 octobre 1988, dans sa soixante-seizième année.

Le Pont-Trottin,
Chémery,
41700 Contres.

– Le président de l'université Paris-XI,
Le directeur de l'IUT d'Orsay,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe ROBBA,
professeur de mathématiques
au département informatique de l'IUT
d'Orsay,

survenu à Paris, le 12 octobre 1988.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Jacques et Françoise Weber,
ses parents,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Thierry WEBER,
administrateur civil,

survenu le 13 octobre 1988, dans sa vingt-sixième année.

Ils lui diront adieu, le lundi 24 octobre 1988, à 10 h 15, au monument crématoire du Père-Lachaise.

N'apportez pas de fleurs, souvenez-vous de lui.

1059, Les Hauts de Maniba,
97222 Case-Pilote.

Remerciements

– M. et Mme Guy MAGNAN,

infiniment touchés par les nombreux témoignages d'affection dont ils se sentent entourés à l'occasion de la mort de leur père, remercient avec une profonde émotion leurs parents et amis.

Anniversaires

– Le 22 octobre 1987

Daisy THOREL,
née Matossian

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue.

Communications diverses

– Le 22 octobre, à 20 h 30, 52, rue René-Boulanger, Paris-10e, l'université Paris-VII et la bibliothèque yiddish de Paris (MEDEM), organisent une soirée

A. SUTZKEVER,

avec la participation de l'auteur pour la parution au Editions du Seuil de son recueil :

Où gîtent les étoiles.

Soutenances de thèses

– Université Paris-VII, le samedi 22 octobre à 9 heures, salles des thèses de l'université Paris-VII, rez-de-chaussée de *la tour 25 : « Géomorphologie de la vallée subalpine du Danube entre Sigmaringen et Passau ».*

LOTO

Nº 42 TIRAGE DU MERCREDI 19 OCTOBRE 1988

5 19 21 37 44 47 — 23

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR [illegible] SAMEDI 22 OCTOBRE 1988 A 20 H 30

6 BONS Nº	0	1 468 360,00 F
5 BONS Nº + complémentaire	91	50 965,00 F
5 BONS Nº	2 166	7 140,00 F
4 BONS Nº	112 785	135,00 F
3 BONS Nº	2 180 187	10,00 F

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Drouot, samedi 22 octobre, 14 h : bijoux, mobilier contemporain, affiches documentation, tapis.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 22 octobre :

Verrières-le-Buisson, 20 h 30 : tableaux modernes.

Dimanche 23 octobre

Argenteuil, 14 h 30 : fourrures, linge, poupées ; **Chartres,** 14 h : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Dreux,** 14 h 30 : tableaux, bronzes, mobilier ; **Fontainebleau,** 14 h : mobilier, bijoux, tableaux ; **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Saint-Germain-en-Laye,** 14 h : tableaux, mobilier, objets d'art ; **La Varenne-Saint-Hilaire,** 14 h 30 : tableaux, sculptures modernes ; **Versailles-Chevau-Légers,** 11 h et 14 h : art contemporain ; **Versailles-Rameau,** 14 h : tableaux modernes ; **Vernon,** 14 h 30 : bijoux.

PLUS LOIN

Samedi 22 octobre

Agen, 9 h 30 et 14 h : bijoux, tableaux, mobilier ; **Aix-en-Provence,** 9 h et 14 h : tableaux ; **Auxerre,** 20 h 30 : Extrême-Orient ; **Bolbec,** 14 h : livres, mobilier, objets d'art ; **Forges-les-Eaux,** 14 h : vins ; **Honfleur,** 14 h : livres, mobilier, tapis ; **La Roche-sur-Yon,** 10 h et 14 h 30 : grands vins ; **Marseille-Prado,** 9 h et 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Marseille-Cantini,** 14 h : bibliophilie ; **Nancy,** 14 h : livres ; **Pau,** 14 h 30 : ouvrages régionalistes ; **Poitiers,** 14 h : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Rodez,** 14 h : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Saumur,** 14 h 30 : timbres, cartes postales ; **Troyes,** 14 h : monnaie.

Dimanche 23 octobre

Annonay, 14 h : tableaux ; **Aubagne,** 14 h 30 : bijoux, mobilier, tableaux ; **Autun,** 14 h 30 : bronzes, mobilier ; **Auxerre,** 14 h 30 : archéologie ; **Avranches,** 14 h 30 : livres, affiches ; **Besançon,** 10 h et 14 h : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Calais,** 14 h : Extrême-Orient ; **Châlons-sur-Marne,** 10 h 30 et 15 h : Orient, Extrême-Orient ; **Dijon,** 14 h : tableaux, mobilier, bronzes ; **Douai,** 14 h 30 : art contemporain ; **Duclair,** 14 h 30 : mobilier, bijoux, argenterie ; **Falaise,** 14 h : cartes postales ; **Granges-lès-Valence,** 14 h 30 : tableaux modernes ; **Issoudun,** 14 h 15 : meubles, objets d'art ; **Louviers,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Marmande,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Marseille** (hôtel *Castellane*), *10 h* : photographies, 14 h 30 : cartes postales ; **Montpellier,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Moulins,** 14 h : mobilier, bijoux ; **Nevers,** 14 h : bijoux, argenterie, meubles ; **Noyon,** 14 h : mobilier, argenterie ; **Parthenay,** 14 h 30 : mobilier, faïences ; **Reims,** 14 h : verrerie, mobilier ; **Roubaix,** 10 h 30 et 14 h : art nouveau, mobilier ; **Rouen,** 14 h 15 : tableaux modernes, mobilier ; **Saint-Brieuc,** 14 h : livres ; **Saint-Etienne,** 14 h 30 : archéologie, tableaux ; **Troyes,** 14 h : monnaie.

FOIRES ET SALONS

Auch ; Bordeaux ; Angers ; Reims ; Perpignan ; Marseille.

(Publicité)

5 millions d'octets vont sauver 150 000 emplois dans l'industrie française de l'habillement.

Inutile de se voiler les yeux : les Cassandre de l'économie prévoient d'ici l'an 2000 la disparition de 150 000 emplois dans l'industrie française de l'habillement. Leurs prévisions sont fondées sur le constat d'une concurrence mondiale qui se contente de copier à faible coût – mais à postériori – les seuls modèles à succès de nos créateurs.

A ce défi, il y a deux réponses.

La première c'est une informatique de gestion, qui permette à nos entreprises de réduire les coûts sans toucher à la qualité des produits ni au pouvoir d'achat des salariés. Cette informatique existe. Je l'installe chez mes clients depuis 10 ans.

La deuxième réponse est toute nouvelle, elle a pour nom Phébos.

C'est un logiciel qui permet à un confectionneur d'être sûr, à l'avance, que toutes ses collections dans leur intégralité connaîtront le succès.

Phébos détermine quels sont les critères de réussite, modèle par modèle.

Phébos prévoit les ventes, donc permet d'optimiser les approvisionnements.

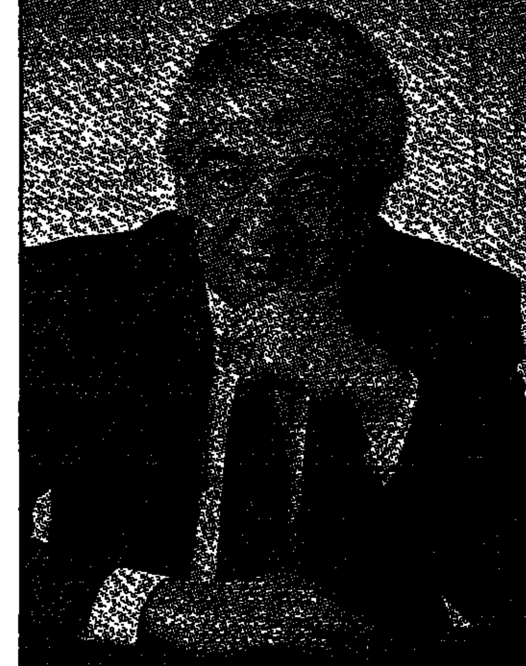
Phébos, mieux encore, aide les stylistes à créer des modèles qui gagnent, les mettant en prise directe avec les désirs profonds de la clientèle, quels que soient son âge, son sexe, son pays.

Pour la première fois, l'industrie française de l'habillement détient un véritable outil informatique de décision et de conquête.

C'est une de mes équipes qui l'a créé.

Permettez-moi d'en être fier.

R. Martin



Robert Martin
Président d'ORLI

ORLI - 5, rue Brison - 42300 Roanne - Tél. 77.68.12.88

Économie

La grève nationale

SOMMAIRE

■ **La journée d'action du 20 octobre a provoqué de fortes perturbations à Paris, mais n'a pas eu l'ampleur que l'on attendait** *(lire ci-contre)*.

■ **Les opérations se multiplient dans le secteur agro-alimentaire américain. Après l'offre de Philip Morris sur Kraft, les cadres de RJR Nabisco se lancent dans la plus importante transaction jamais réalisée à Wall Street en voulant racheter leur entreprise** *(lire page 33)*.

■ **Bonne surprise pour les finances de la CEE : les recettes ont augmenté plus que prévu, grâce au développement des échanges commerciaux entre les Douze, et les dépenses seront plus faibles, en raison de la diminution des subventions aux agriculteurs** *(lire page 32)*.

■ **La tension sur les titres de la Société générale se poursuit. Les participations de la banque dans certains noyaux durs intéresseraient un investisseurs** *(lire page 33)*.

Contestant les chiffres officiels, les six fédérations de fonctionnaires (CFDT, FEN, FO, CFTC, CGC, autonomes de la FGAF) affirment que leur grève nationale du jeudi 20 octobre, bien suivie dans l'enseignement et les PTT, a été un plein succès. La FEN avance le chiffre de 70 % de grévistes dans l'enseignement, parlant de *« grève massivement suivie »*, et la CFDT-PTT indique que 130 000 agents des PTT étaient en grève. Les « six » se retrouveront au début de la semaine prochaine pour décider de nouvelles initiatives, FO ayant déjà proposé une *« manifestation nationale »*.

Le bureau confédéral de la CGT a appelé à décider *« démocratiquement »*, dès le 21 octobre avec les salariés, *« des suites à donner à l'action »*.

A EDF, la CGT a appelé à une grève nationale le 26 octobre, tandis que les quatre autres fédérations – qui avancent le chiffre de 25 % de grévistes – se concertent le 21 octobre. En province, de nombreuses manifestations ont eu lieu : 5 000 manifestants à Bordeaux, 5 000 à Marseille, 4 000 à Caen. A Lyon, indique notre bureau, 6 000 personnes ont défilé à l'appel des « six » et de la CGT (avec une participation égale des uns et des autres), le concours du secteur privé étant resté très faible.

A l'ouverture de son IIIe intercongrès, M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, a affirmé que son organisation était *« prête à entrer dans la bagarre pour faire évoluer la politique salariale »*. Quant à M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN, il a jugé que le gouvernement commettait *« une grave erreur d'analyse politique »* en ignorant le mécontentement de la fonction publique.

Un demi-échec aux lendemains incertains

Il y a au moins deux façons de prendre la mesure d'une grève nationale dans la fonction publique et le secteur public. La première consiste à observer ce qui est le plus visible, le plus spectaculaire : les perturbations qui touchent les usagers et les manifestations. Sur ce plan, les six fédérations de fonctionnaires (FEN, CFDT, FO, CFTC, CGC, FGAF, autonomes), avec le renfort *in extremis* de la CGT, ont gagné. Les perturbations ont été plus fortes que lors de la journée d'action du 18 octobre dans les transports publics (SNCF, RATP) et dans les PTT (mais volontairement inexistantes à EDF). Avec plus de trente mille marcheurs à Paris et quelques gros rassemblements en province, les manifestations ont été plutôt réussies. Les usagers ont retrouvé le « Paris pagaille » propre à ces journées d'action.

L'autre mesure consiste à observer les chiffres (officiels) de grévistes. Et, sur ce plan, les syndicats enregistrent un demi-échec qui fait de nouveau planer un doute sérieux – et à beaucoup d'égards préoccupant – quant à leurs capacités à mobiliser l'ensemble des catégories de fonctionnaires, dans leur grande diversité, et les salariés du secteur public. Ainsi dans la fonction publique, le pourcentage global de grévistes (*« hors GVT »*, ironisent les syndicats, qui le contestent) est de 26,7 %, soit sensiblement moins que celui de la précédente grève nationale de tous les syndicats du 15 octobre 1987 (32,28 %), alors même qu'à l'époque le renfort du secteur public avait été nul. Il faut remonter à la grève nationale du 8 mars 1984 – où la rigueur de M. Mauroy était dans le collimateur – pour retrouver un chiffre comparable (27,55 %). Mais ce jour-là, le *« tous ensemble »* n'était pas au rendez-vous puisqu'il manquait à l'appel la CFDT et la CFTC...

Si on compare par administration les taux de grévistes du 20 octobre 1988 avec ceux du 15 octobre 1987, la baisse est quasi générale : 14,5 % dans la justice (15,7 %), 29,9 % dans les PTT (45 %), 44,6 % chez les enseignants (46,25 %), 24,9 % pour les non-enseignants de l'éducation nationale (27,55 %). Dans les finances, le chiffre est identique (34,7 %). Il est en hausse dans l'équipement avec 14,4 % (10,3 %), l'intérieur 18,2 % (16,25 %) et l'aviation civile 12,43 % (7,67 %).

Dans le secteur public proprement dit, la participation est plus que moyenne et globalement décevante pour les syndicats, à l'exception de la RATP, où les perturbations ont été fortes. A la SNCF, la direction n'a recensé que 14 % de grévistes en moyenne (comme lors de la journée du 18 octobre, où la CGT était seule, sans la CFDT, FO et les autonomes de la FGAAC) et 18 % chez les agents de conduite (contre 22 %). Si les perturbations ont été toutefois plus fortes, c'est en raison de débrayages plus importants d'agents d'accompagnement des trains et d'aiguilleurs. A EDF, la participation n'a été que de 21,8 %, contre 24,7 % le 18, où la CGT était seule, et 45 % en janvier 1987, alors que, comme le 20 octobre, tous les syndicats étaient dans la grève. Dans cette entreprise, où la perspective des prochaines élections professionnelles du 17 novembre pèse lourdement, il semble qu'il y ait eu inversion de grévistes. Le 18 octobre, c'était la grève de la CGT, le 20 celle des quatre autres. Est-ce parce que le mot d'ordre de la CGT a été tardif ou parce qu'elle a préféré ne pas s'y impliquer ? Toujours est-il que la jonction ne s'est pas faite.

En apparence, le gouvernement, étonné que la mobilisation n'ait pas eu plus d'ampleur, pourrait donc, s'il n'avait encore à régler le conflit des infirmières, afficher une certaine sérénité. L'avertissement des fonctionnaires n'a pas été d'une force suffisante pour ébranler sa volonté de maintenir la rigueur salariale. Même si l'Union interfédérale des agents de la fonction publique FO, parlant, comme les autres syndicats, de *« forte mobilisation »*, appelle à la *« poursuite de l'action »* en proposant aux autres féférations de fonctionnaires d' *« organiser une manifestation nationale à Paris »*. Le demi-échec du 20 octobre incitera d'autant moins les syndicats à se lancer dans un cycle de grèves nationales à répétition qu'ils n'envisageaient pas d'adopter une telle stratégie. La CGT elle-même, qui n'a pas davantage réussi jeudi à opérer une extension de l'action au secteur privé, préférera peut-être se donner un peu plus de temps avant de programmer une nouvelle initiative nationale.

Renouer le dialogue

Pour autant, ce climat social marqué par des conflits morcelés reste dangereux, le terrain est bourré de mines à retardement, ce qui devrait inciter le gouvernement à la plus grande prudence. Il n'est pas encore sûr que le temps des turbulences sociales soit derrière lui. Au-delà des syndicats, des « coordinations » réapparaissent, ici chez les cheminots, là chez les postiers, ici chez les instituteurs. Trois secteurs ultrasensibles, où le risque existe toujours que des conflits éclatent brutalement sans que les syndicats, qui pourtant s'y préparent, puissent tout à fait les maîtriser. Dans les PTT, par exemple, le taux de grévistes a été de 28,73 % à la poste et de 32 % dans les télécommunications. Mais ce pourcentage est monté en deux jours dans les centres de tri de 16,4 % à... 50 %. Parmi les grévistes des centres de tri, où des coordinations commencent à s'activer, un certain nombre d'entre eux, souvent jeunes et déracinés caressent l'idée de s'engager dans une grève longue et dure. Vaines espérances ?

Dès ce vendredi 21 octobre, les pouvoirs publics, qui sont conscients, du danger, surveilleront attentivement les suites de la grève de jeudi, en ayant les yeux fixés sur la SNCF, les centres de tri des PTT et, pour d'autres raisons, la RATP. De nouvelles explosions catégorielles seraient en effet beaucoup plus graves – et difficiles à traiter – qu'une grève nationale de la fonction publique, même si celle-ci avait connu un franc succès. Sous le regard critique du Parti socialiste – qui veut être, selon la formule de M. Michel Charzat *« la vigie du gouvernement »* en matière sociale –, M. Michel Rocard semble dans l'immédiat vouloir maintenir la même ligne. Intervenant le 20 octobre au soir, lors de la remise du prix du manager de l'année, le premier ministre a assuré : *« J'entends s'exprimer les revendications salariales et je mesure l'impatience de ceux qui les expriment. Il faut savoir que tout n'est pas possible tout de suite. »* Faisant allusion à la modernisation de la fonction publique, M. Rocard a souhaité que ces revendications n'étouffent pas *« d'autres revendications tout aussi fondamentales »*.

M. Rocard peut chercher à élargir la négociation à d'autres thèmes que les salaires. Il peut aussi engager, comme il l'a annoncé, une négociation sur le fond et – en prenant le temps – sur une remise à plat de la grille unique de la fonction publique avec une approche « par métier ». Mais il sait que la revendication immédiate des fonctionnaires est salariale. Et que sur ce thème il peut se retrouver rapidement avec d'autres conflits difficiles à gérer. Face à des lendemains aussi incertains, M. Rocard pourrait donc faire un geste pour les fonctionnaires et déjà renouer prochainement le dialogue. Il pourrait alors trouver des syndicats aussi désireux que lui de sortir de cette mauvaise passe...

MICHEL NOBLECOURT.

« Des ronds, Tonton ! »

Traînant ses deux enfants par la main sous une pluie battante, la petite dame était vraiment en colère : *« Ils votent pour Mitterrand, cette bande de cons, et ils sont dans la rue. »* La scène se passait, dans l'après-midi du jeudi 20 octobre, rue Réaumur, à Paris, où s'étirait le long cortège des manifestants des fédérations de fonctionnaires FEN, CFDT, FO, CGC, CFTC, Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) et des salariés du secteur public qui avait quitté la Bastille pour se rendre jusqu'au Palais-Royal. Unies face au gouvernement, les « six » avaient réussi à organiser, pour la première fois au niveau parisien, une manifestation unitaire. Même la CGT, ralliée au dernier moment, était présente sur le même parcours... mais reléguée à la fin du défilé. A part, mais sous la même pluie.

Il en est résulté une assez forte manifestation qui a rassemblé au total plus d'une trentaine de milliers de participants (80 000 selon les « six », et 20 000 selon la police). La CGT avait réussi l'exploit de réunir de nouveau ses troupes quarante-huit heures après qu'elles avaient déjà arpenté le pavé parisien, mais les « six » ont mieux réussi leur défilé que leur grève en rassemblant plus de la moitié des manifestants (avec il est vrai un fort contingent d'enseignants du SNES et des participations CFTC et surtout CGC plus que symboliques).

En tête de la manifestation, des dirigeants confédéraux et fédéraux des « six » avaient pris place devant une banderole unitaire, *« Défendons nos salaires »*. Côte à côte se trouvaient ainsi MM. Jean Kaspar (CFDT), Yannick Simbron (FEN), Jean Bornard (CFTC), Mairé, de l'union régionale FO, et Gualezzi (FGAF), M. André Bergeron avait préféré marquer sa différence en étant présent dans le cortège de FO, entouré des deux candidats à sa succession, MM. Blondel et Pitous. *« Il faut que le gouvernement sorte de son immobilisme social*, a affirmé M. Kaspar, *et garantisse le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des salariés du secteur public. »*

M. Bergeron a répété que le gouvernement devait faire des concessions pour parvenir à un accord la semaine prochaine, *« au risque de se trouver dans une situation sociale inextricable »*.

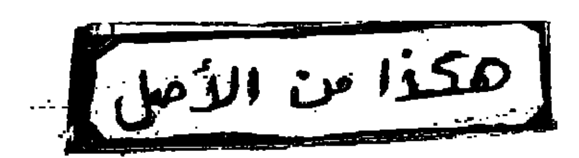
De son côté, M. Henri Krasucki, qui était en tête des fonctionnaires CGT, a parlé d'*« événement marquant »*. *« Au-delà des divergences qu'il ne faut pas nier*, a-t-il ajouté, *l'essentiel c'est l'action d'ensemble, comme le souhaitent les travailleurs. »* Chaque syndicat, dans le cortège, avait « ses » infirmières, « ses » personnels hospitaliers, mais le plus fort contingent – plus de quatre mille – se trouvait avec la CGT, notamment les hospitaliers de Saint-Denis, qui poussaient devant eux une ambulance modèle réduite tout klaxonnante...

Les slogans étaient aussi divers que les syndicats participants, mais les militants CFDT-FO, CFTC et UNCM-CGC d'EDF se bornaient à demander à leur direction de *« maintenir le pouvoir d'achat »*. Chaque centrale imprimait sa marque à travers des formules revendicatives. La CFDT, *qui faisait bonne figure en* nombre, scandait qu'elle a *« l'emploi au cœur »*. *« Non, non, non à l'austérité ! »*, entendait-on à FO avec quelques variantes : *« Tonton, le sais-tu ? le peuple est dans la rue ! »*.

Arborant des capes noires et des masques orange, les militants du Syndicat national unifié des impôts, derrière le corbillard de leurs « emplois perdus » reprenaient en sautant un slogan très cégétiste : *« Et hop ! nos salaires, plus haut que l'inflation ! »* Très nombreux, les manifestants du SNES levaient leurs parapluies. Des instituteurs chantaient : *« Des ronds, Tonton, des ronds, Tonton. »* Après la coordination des lycéens – mais aussi d'autres coordinations de postiers et d'instituteurs – venait la CGT, avec les mêmes slogans et les même organisations que le 18 octobre. Mais le secteur privé était, cette fois, totalement absent. Globalement, les postiers étaient nombreux.

M. N.

هكذا من الأصل



Économie

de la fonction publique

Le naufrage ordinaire des citadins

5 h 30. – En voiture ! La directrice adjointe de la crèche de la ZAC de Boissy-Saint-Léger, dans le Val-de-Marne, s'en va « faire le taxi » pour transporter une à une les puéricultrices. Une heure trente de « tournées » dans la banlieue est avant d'ouvrir, à 7 heures, les portes de la crèche.

« Après la saturation, la furie, l'écœurement, le système D reprend le dessus », explique Martine Poncet-Montange, directrice de la crèche. Depuis le début de la grève sur la ligne A du RER – Boissy-Saint-Léger est en bout de ligne, – un soir sur deux, les puéricultrices qui habitent Paris se font héberger sur place par des camarades.

Chaque soir, les enfants sont repris comme prévu, avant 19 heures. *« Depuis la vague d'attentats et de grèves de 1986, nous nous sommes organisés,* dit la directrice. *Pour chaque enfant, nous disposons d'une adresse chez qui le ramener au cas où personne ne viendrait le chercher. »*

7 heures. – Un pressing au centre de Paris. Le gérant, cinquante ans, vérifie le dispositif de son plan Orsec familial. Oui, son beau-frère est bien arrivé avec sa voiture à Saint-Quentin-en-Yvelines. Oui, il faudra qu'il aille chercher sa femme dans le huitième arrondissement ce soir. Non, il ne prendra pas le métro – jugé incertain. Oui, une vieille moto devrait lui permettre de rallier La Courneuve sauf pépin technique.

Quelle grève ?

8 heures, porte de Saint-Ouen. – L'hôpital Bichat. Bichat l'usine, avec sa haute cheminée d'aciérie. Bichat la ville, avec sa poste, son coiffeur, ses cafétérias, son centre hospitalier universitaire, ses six cent quatre-vingt-huit infirmières, sa crèche. Une bien belle crèche – pour le personnel – qui répond au doux nom de Myosotis et qui babille sûrement.

La grève ? Quelle grève ? Douze marmots se moquent des autocollants qui la proclament sur toutes les portes. Ils évoluent en souplesse sur le linoléum. Douze présents, trois absents. Qui dit mieux ?

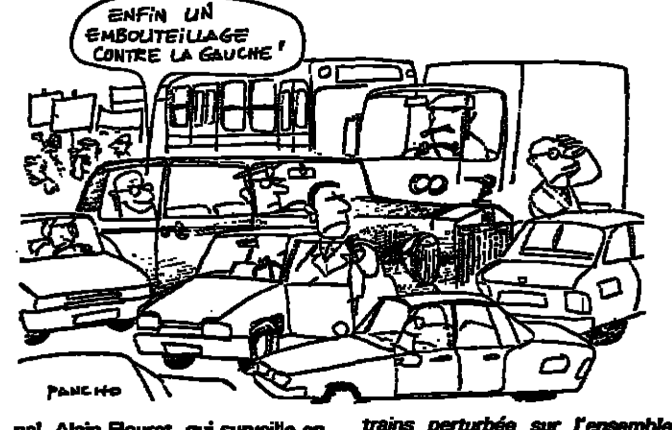
Ici, les mamans grévistes se sont donné du mal pour éviter la grève des autres. D'ailleurs, leur grève est unique, particulière : *« La grève ne nous a jamais empêchées de travailler »*, précisent les infirmières de la coordination. La grève est dans les têtes, voilà tout. Elles sont donc surmenées : à leur poste le jour ou la nuit, à leur foyer le soir ou le matin, et grévistes « moralement ». Une grève minimum, en somme.

Dans le grand hall du CHU (kiosque à journaux, escalators), les « blouses blanches » ont envahi les fauteuils de skaï pour une pause café. On papote, on jette un coup d'œil à la revue de presse affichée sur un tableau, on remplit consciencieusement un formulaire pour donner son opinion sur les suites du mouvement. Les patients suffisamment valides pour être debout gardent le sourire. Dans un coin, un homme en pyjama médite son tiercé. Un autre vient humer les embruns de cette fronde. Des médecins et des chirurgiens commencent, eux, à regarder cette grève particulière sans particulière indulgence.

8 h 15. – *Tiens, ce n'est pas le bus habituel »*, se disent les gamins de Boissy. Hé non ! La mairie a réquisitionné son propre car pour le ramassage scolaire. Les chauffeurs du transporteur – privé – qui s'en charge habituellement se sont joints à la grève *« sous prétexte qu'ils travaillent pour le public »*, soupire Michèle Ansay, secrétaire générale de la mairie – socialiste. Un silence et elle s'inquiète : *« Attention, hein, ne dites pas qu'à Boissy nous sommes des briseurs de grève ! »*

Accueillir

10 h 15. – *« Ceux qui n'ont pas de travail, vous me copiez le règlement intérieur ! »* Comme par miracle, un silence de ruche tombe sur la bibliothèque – aujourd'hui, on dit le « CDI » – du collège Daniel-Féry de Limeil-Brévannes (six enseignants présents sur trente-trois). Le princi-



pal, Alain Flouret, qui surveille en personne les élèves présents, ne s'est même pas posé la question de la grève : *« Il fallait bien les accueillir. »*

Il tient tout de même à rappeler que l'année dernière deux maîtres auxiliaires en mathématiques lui ont fait faux bond, s'étant vu proposer des salaires trois fois supérieurs aux leurs (soit 15 000 F environ) par des sociétés d'informatique.

10 h 30, place Clichy. – La première des manifestations de fonctionnaires à Paris a déjà vidé les lieux. Sur place, un seul souvenir : quelques voitures de police en surveillance, pour la forme. Le kiosquier, lui, n'a rien vu : *« Vous savez, je travaillais. Ah ! si, j'ai entendu des slogans, des coups de sifflet. J'ai pas fait plus de ventes. »*

10 h 50. – La directrice de l'école maternelle de Boissy ne peut pas parler à la presse, trop occupée à s'escrimer avec les cinq enfants présents, dont un petit Christopher qui n'a de cesse de peindre sur les dessins des copains. *« Oui, oui, je suis ici,* lâche-t-elle, *mais je pourrais aussi bien être en train de faire grève. Je ne suis pas plus fière pour autant. »*

11 heures, gare Montparnasse. – L'impression d'une gare en panne, sans grondements ni rumeurs. Quais déserts, haut-parleurs aphones, buvettes privées de buveurs.

12 heures. – Michèle Morio se rengorge modestement. Malgré la grève, « ses » enseignants font preuve d'héroïsme : ils ont décidé de maintenir la réunion parents-professeurs du soir. Ils en seront quitte pour rentrer en voiture. *« En temps de grève, il faut compter deux heures aux heures de pointe pour aller à Paris »*, savent les habitants de Boissy, qui connaissent toutes les ficelles : aller prendre le métro à Créteil, le train à Villeneuve-Saint-Georges, etc.

« On ne paie pas »

15 h 45. – Le guichetier de la station Auber lève sur les voyageurs un regard de paysan qui viendrait de voir passer la débâcle de juin 1940. *« Aujourd'hui, on ne paie pas »*, lâche-t-il aux imprévoyants dépourvus de monnaie. Et chacun de profiter de l'aubaine.

17 h 30. – Les premiers flots de voyageurs de la soirée traversent la salle des pas-perdus de la gare Saint-Lazare sans même regarder les dizaines d'affiches géantes où des chairs anonymes exhibent les derniers soutien-gorge, collants et jarretelles de la marque Rosy (*« Certains buissons sont plus ardents que d'autres. »*) Pas le temps, pas la tête à ça.

Le cou tendu, tout le monde semble vouloir décrypter les pièges recelés par l'immense panneau des « départs banlieue ». Partout, des messages signalent : *« Grève SNCF. Circulation des trains perturbée sur l'ensemble des lignes de Paris-Saint-Lazare. »* Mais est-ce bien vrai ? *« Je craignais pire,* commence une jeune secrétaire qui habite Mantes-la-Jolie. *Les horaires sont quasiment respectés. C'était plus dur mardi soir. »* Et un informaticien retrouve un pâle sourire : *« Je ne me plains pas. Je vais avoir mon train normalement ce soir comme ce matin. »*

17 h 48. – Le Paris-Le Havre glisse le long de la voie 22. Sans affolement. Mais trois quais plus loin les wagons à impériale du Paris-Poissy ont à peine le temps de dégorger les usagers que le ressac arrive. Certains voyageurs sont rejetés par un mouvement brownien sur le ballast, entre les rails.

18 heures. – Toutes les dix minutes, un haut-parleur répète qu'*« aucun train pour Paris n'est prévu pour l'instant »*. Toute la rogne des naufragés de la ligne A, en attente sur ce quai de la gare de Chatou-Croissy (Yvelines), se concentre sur ce *« pour l'instant »*. *« Dès qu'on quitte la gare pour chercher un bus ou un taxi, le train arrive »*, commente une habituée. Et les naufragés d'échanger leurs souvenirs de sardines : *« Hier j'ai attendu une heure trente. »*

18 h 45. – Quartier des grands magasins. Une journée molle. Martine, trente-cinq ans, vendeuse, attend sur la ligne de départ la sonnerie libératrice. Elle s'est refait les cils une dernière fois, range son rouge à lèvres. Tout est prêt. *« Avec un peu de chance, j'attraperai un train pour Château-Thierry. »* Sa collègue : *« Vous pouvez l'écrire... C'est des journées de huit heures bien remplies ! »*

18 h 50. – L'espoir renaît à Chatou-Croissy. *« Prochain train pour Paris dans dix minutes »*, lance le haut-parleur. *« Comme hier,* constate, placide, un expert, *ça reprend à 19 heures »*. On n'entend plus que le clapotis de la pluie sur les toits de la gare. Les naufragés de la ligne A ne savent pas encore qu'ils ont tout leur temps : sur la 5, *Joy and Joan* a été retardé à 22 h 30. Tout va bien.

LAURENT GREILSAMER et DANIEL SCHNEIDERMANN

M. Rocard : « Pas de générosité trompeuse »

Intervenant jeudi 20 octobre à Paris, lors d'une réception du *Nouvel Economiste*, M. Rocard a assuré que la situation de l'économie *« nous interdit toute forme de facilité »*.

« Toute accélération de la consommation, a souligné le premier ministre, *nous précipiterait dans le déficit extérieur et aviverait les risques inflationnistes ; un retour à plus de rigueur s'ensuivrait inévitablement, dont le poids pèserait sur les plus modestes et les plus faibles. Etre contraint demain de reprendre brutalement par la rigueur ce à quoi nous aurions consenti aujourd'hui par facilité : voilà ce à quoi je me refuse. Je ne serai pas le premier ministre d'une générosité trompeuse, qui dilapiderait les chances – tangibles aujourd'hui – de notre redressement. »*

En harmonie avec M. Bérégovoy, M. Rocard a ajouté que *« la politique économique du gouvernement est tournée vers l'emploi, objectif prioritaire, et non vers l'accroissement du pouvoir d'achat »*.

EN BREF

● **Les chantiers navals d'Ulster ne seront pas rachetés par M. Ravi Tikkoo.** – Le gouvernement britannique n'est pas parvenu à un accord avec l'homme d'affaires britannique d'origine indienne Ravi Tikkoo sur la cession des chantiers navals nationalisés Harland and Wolff, situés près de Belfast, a annoncé le ministre chargé de l'Irlande du Nord, M. Tom King, le 19 octobre. M. King a cependant précisé que des *« discussions actives »* étaient en cours avec deux autres acheteurs possibles intéressés par ces chantiers navals. En juin dernier, le gouvernement britannique avait annoncé son intention de privatiser les chantiers navals en difficultés. Des discussions avaient été engagées avec M. Tikkoo, qui avait passé commande, sous réserve d'un accord sur le montage financier, d'un paquebot géant de 293 millions de livres (3 milliards de francs). – *(AFP.)*

● **Le cargo cimentier *Créda* a levé l'ancre.** – Le *Créda*, ce navire chargé de ciment qui était mouillé au large de Sète depuis six semaines (*le Monde* du 20 octobre), a appareillé, dans la nuit du 19 au 20 octobre, pour une destination inconnue. Le départ du cargo a été rendu possible par la levée de la saisie conservatoire ordonnée par le tribunal de commerce de Sète. La présence de ce bateau libérien, qui devait transformer et conditionner du ciment d'importation, avait provoqué des protestations parmi les fabricants locaux de ciment et les ouvriers CGT des cimenteries.

● **ERRATUM.** – *« La pétrochimie va vers une crise majeure. »* Ce jugement est porté par le PDG de Shell Chimie, qui se nomme Pierre-Yves Masson et non pas Pierre-Yves Dumas comme indiqué dans nos éditions datées du 20 octobre à la suite d'une regrettable confusion.

Économie

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BILLET

M. Rocard contre l'Europe fiscale

Les engagements les plus « sots »

Les temps sont difficiles pour l'Europe. Jeudi 20 octobre se tient un colloque au Sénat sur le marché unique de 1993. MM. Rocard et Delors y participent. Au cours du déjeuner, le premier ministre prononce un discours et voulant, semble-t-il, faire oublier les déclarations hostiles faites, il y a un mois et demi, sur l'harmonisation des taux de TVA, aggrave les choses. Je suis un européen convaincu, dit-il, en substance. Nous honorerons donc nos engagements (sous-entendu ceux de Luxembourg en 1985) et les honorerons *« jusqu'aux plus sots »*. Le mot est prononcé. M. Delors, furieux, pique du nez. Et M. Rocard de continuer à expliquer qu'il faut tenir compte de l'aversion légitime des contribuables pour l'impôt sur le revenu – pour ses taux les plus élevés – et qu'il serait donc contradictoire de se priver de la dernière ressource fiscale importante – la TVA – qui permet à l'Etat de faire des tas de choses.

Les propos de M. Rocard sont toujours difficiles à retranscrire parce que l'homme parle vite, s'engage dans des phrases compliquées, se rattrape puis s'embrouille quelquefois sans en avoir l'air. Les participants au colloque du Sénat entendent encore parler de *« dératisation fiscale »* et retiennent de tout cela que le premier ministre n'a pas changé d'avis depuis son interview à *l'Expansion* (*le Monde* du 10 septembre) : il reste hostile à une baisse générale des taux de TVA.

Un peu plus tard, Jacques Delors, ulcéré, dira tout haut que « (ses) *oreilles ont tinté* » – c'est le moins qu'il pouvait dire – et que l'Acte unique n'était pas une sottise.

Rideau. Deuxième acte. M. Bérégovoy annonce, jeudi 20 octobre, à l'émission de France Inter « Le téléphone sonne » qu'il est favorable à un abaissement du taux supérieur de la TVA de 33,3 % à 28 %. Les couloirs de l'Assemblée nationale bruissent de cette nouvelle, qui satisfait les demandes de MM. Barre et Durieux. Le ministre avait proposé cette mesure au mois d'août à M. Rocard, qui l'avait refusée. Le motif non avoué était que le taux à 33,3 % concerne les bijoux, les fourrures, la parfumerie, le caviar, le tabac, la pornographie et les sex-shops avec en plus le matériel photo et cinéma et les magnétoscopes dont la plupart sont importés. Le taux de 33,3 % est pourtant trop élevé par rapport aux pratiques européennes. Il est vrai aussi que des taxes supplémentaires sur le tabac et le porno compenseront exactement la baisse du taux de TVA. Mais pourquoi alors ne pas avoir décidé la mesure en août avec toutes les autres dispositions fiscales du budget 1989, présenté en grande pompe à la presse le mercredi 21 septembre ? Pourquoi M. Bérégovoy a-t-il réaffirmé il y a quelques jours que sa priorité absolue était la réduction du déficit ? L'opération TVA va coûter 1,7 milliard et sera compensé par des économies décidées au dernier moment. Tout cela donne une fâcheuse impression de désordre. M. Rocard appelle *« sottise »* la baise du taux de TVA au moment même où il consent à une réduction de cette même taxe pourfaire plus européen...

A n'y rien comprendre. Mais samedi matin 22 octobre, le premier ministre réunira en son Hôtel Matignon tous les membres du gouvernement concernés par l'Europe pour *« affiner les méthodes de travail »*, et *« préciser ses axes forts »*. Peut-être M. Rocard en profitera-t-il pour expliquer aux uns et aux autres qu'il a au fond raison de se montrer méfiant par rapport à l'harmonisation fiscale, mais que la baisse du taux de 33 % est la condition *sine qua non* pour obtenir lors du vote du budget de 1989 l'abstention tant désirée des centristes. Ce serait cela ou l'exonération partielle de la résidence principale de l'assiette de l'impôt de solidarité.

Quand les marchandages politiques s'ajoutent aux dérapages verbaux...

ALAIN VERNHOLES.

ÉTRANGER

Budget européen

Les recettes financières de la CEE sont plus élevées que prévu

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Pour la première fois depuis longtemps, les finances de la CEE se portent bien. Selon la Commission européenne, l'exercice en cours dégagera un excédent de 2 milliards d'ÉCU (14 milliards de francs) et les prévisions de dépenses pour le soutien de l'agriculture des Douze en 1989 doivent être révisées à la baisse (1,3 milliard d'ECU ou 9,6 milliards de francs).

La sécheresse aux Etats-Unis et les mauvaises récoltes de céréales et de graines oléagineuses qui s'en sont suivies ont eu des effets bénéfiques sur les finances communautaires. La hausse des cours mondiaux a permis à la CEE de verser des subventions moins élevées pour ses exportations agricoles. En outre, l'application des décisions du conseil européen de février dernier sur la limitation de la production européenne (« stabilisateurs agricoles ») a déjà produit ses effets. Au total, les économies qui seront réalisées au terme de 1988 atteindront 1 milliard d'ECU (7 milliards de francs).

Pour 1989, la Commission compte sur la poursuite d'une conjoncture internationale « favorable » (prévisions pessimistes pour la récolte de céréales en Union soviétique) et anticipe une décision positive du conseil des ministres sur la réduction du prix garanti du beurre (– 2%) et des coûts dans le secteur bovin. Pourtant, la négociation entre les Douze est loin d'être bouclée. Ainsi la France est opposée à une réforme trop brutale du système d'achats publics pour la viande bovine.

S'agissant de recettes, la Commission effectue au contraire une révision à la hausse. Craignant pendant trop longtemps les conséquences de la crise boursière de l'automne 1987, elle a sous-estimé les rentrées résultant de la perception des droits de douane. Or, en raison d'un dollar fort et d'échanges commerciaux soutenus, les prélèvements aux frontières communautaires ont été supérieurs de 650 millions d'ECU (4,5 milliards de francs) à ceux prévus initialement. Les recettes pour l'année prochaine seront donc plus élevées que les prévision établies au printemps dernier.

MARCEL SCOTTO.

Des « clubs pays » pour favoriser les exportations françaises

« Nos marges de liberté se conquièrent à l'exportation », a affirmé M. Michel Rocard en présentant, mercredi 19 octobre, les cinq premiers « clubs pays » destinés à resserrer les relations de la France avec des pays ou régions constituant des pôles de développement économique.

Un sursaut est urgent, le déficit du commerce extérieur pouvant être *« voisin de 30 milliards de francs en 1988 »*, selon M. Rocard. Les « clubs pays » devront assurer une meilleure coordination entre tous les acteurs, publics ou privés, des relations bilatérales.

Ils seront animés par des présidents choisis de préférence hors de l'administration : M. Edouard de Royère, président d'Air liquide, pour le club Corée du Sud ; le club Australie par M. Jean Gandois, président de Pechiney ; le club Brésil par M. Jean-Luc Lagardère, président des groupes Matra et Hachette.

M. François Missoffe, ancien ministre, présidera le club Asie du Sud-Est (Indonésie, Taïwan, Hongkong, Thaïlande, Malaisie, Singapour), et M. de Kémoularia, actuellement conseiller du groupe Paribas, le club regroupant l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, Bahrein, les Emirats arabes unis et Oman.

Économie

AFFAIRES

104 milliards de francs en jeu

Nabisco veut racheter Nabisco

La direction de RJR Nabisco a annoncé, le jeudi 20 octobre, qu'elle offrait de racheter au comptant, pour 16,9 milliards de dollars (environ 104 milliards de francs), la totalité des actions du groupe. Il s'agit non seulement de la plus importante opération de « leverage buy out » (rachat d'entreprise par les salariés), mais de la plus importante transaction jamais réalisée dans l'histoire de Wall Street. Nabisco va mener cette opération avec le concours financier de Shearson Lehman. Le prix proposé sera d'environ 75 dollars par action, une offre jugée généralement faible.

RJR Nabisco, né en 1985 du rachat de Nabisco Brands Inc (produits alimentaires) par Reynolds Industries Inc (tabac) pour 4,9 milliards de dollars, est le deuxième groupe de tabac américain derrière Philip Morris, et au dix-neuvième rang des sociétés industrielles américaines, avec un chiffre d'affaires de 15,9 millards de dollars en 1987 et un bénéfice net de 1,2 milliard, en progression de 13,6 %.

L'Europe de l'agro-alimentaire passe par l'Amérique

Onze milliards et demi de dollars – près de 70 milliards de francs – offerts par le géant américain du tabac Philip Morris pour acquérir Kraft, numéro deux de l'alimentaire aux Etats-Unis ; 5,2 milliards de dollars (plus de 30 milliards de francs) mis sur la table par le britannique Grand Met pour s'offrir Pillsbury (Géant Vert et Burger King) et maintenant près de 17 milliards de dollars offerts par la direction de RJR Nabisco : jamais le « tapis vert » de l'industrie agro-alimentaire n'a attiré par le passé et coup sur coup de telles sommes. Ni le dépeçage du groupe Beatrice Food à partir de 1984, ni le rachat de General Foods l'année suivante – par Philip Morris déjà pour un montant de 5,7 milliards de dollars – n'avaient crevé le plafond des 10 milliards de dollars.

Du côté de Kraft comme chez Pillsbury, les dirigeants contestent le bien-fondé des assauts dont leurs sociétés sont la proie. Spécialisée dans les produits fromagers et les sauces, Kraft se targué encore de pouvoir rester la seule grande société indépendante dans l'industrie agro-alimentaire américaine. Quant à Pillsbury, qui connaît depuis 1985 une stagnation de ses profits et des problèmes de management, elle attaque Grand Met sur le terrain du droit : l'OPA *« viole la réglementation de treize Etats américains qui interdit à un fabricant d'alcool* [comme Grand Met] *de posséder des magasins de vente au détail de boissons alcoolisées »*.

Frénésie

Mais quelle que soit l'issue de ces opérations engagées, plusieurs tendances de fond se confirment : la meilleure recette pour réussir dans l'industrie de l'alimentation est de grossir. Rechercher de nouveaux circuits de distribution suivant le principe qu'un produit vu est à moitié vendu. Acquérir des spécialités complémentaires ou renforcer ses propres atouts pour acquérir une taille critique au plan mondial. Lorsque le temps presse, la croissance externe (l'acquisition) est la seule manière de combler une lacune, à condition d'y mettre le prix. Nestlé n'a pas fait autrement pour mettre la main sur le chocolatier britannique Rowntree. La démarche est comparable autour d'Irish Distillers que convoitent à la fois Grand Met et Pernod Ricard.

Mais pourquoi cette frénésie, cette accélération du calendrier ? La perspective du grand marché unique semble activer les stratégies de développement des firmes alimentaires. L'échéance de 1993 ne sera pas une ligne de départ mais une ligne d'arrivée. Il faudra être prêt dans l'instant à affronter une situation de concurrence sans précédent en Europe.

Malgré les apparences, l'opération de Philip Morris sur Kraft n'est pas seulement américaine : Kraft réalise près de 500 millions de dollars (environ 3 milliards de francs) de chiffre d'affaires sur le Vieux Continent. Quant à Pillsbury, il est connu en Europe sous le nom de Pilstral, un groupe dont le chiffre d'affaires dépasse 1,5 milliard de francs avec Gringoire-Brossard, Géant Vert et Burger King. Paradoxe à suivre, la constitution de l'Europe suscite la formation de groupes agroalimentaires toujours plus imposants hors des frontières de la CEE.

ÉRIC FOTTORINO.

La barre des 10 milliards

Seuls deux rachats de sociétés, toutes deux pétrolières, ont jusqu'à présent dépassé les 10 milliards de dollars aux Etats-Unis. Le première est l'acquisition de Gulf par Standard Oil California, devenue depuis Chevron, pour 13,4 milliards en 1984, suivie par celle de Getty Oil par Texaco en 1984 pour 10,1 milliards de dollars.

Viennent après et par ordre décroissant d'importance les prises de contrôle suivants : Standard Oil (Ohio) par British Petroleum (dont cette compagnie détenait déjà 55 %) pour 7,9 milliards de dollars en 1987 ; Conoco par Dupont (premier groupe chimique américain) pour 7,4 milliards en 1981 ; Federated Department Stores par le groupe canadien Campeau pour 6,58 milliards en 1988 ; Marathon Oil par US Steel devenu USX (premier groupe sidérurgique américain) pour 6,5 milliards de dollars en 1982 ; RCA par General Electric pour 6,4 milliards en 1986 ; superior Oil par Mobil pour 5,7 milliards en 1984 ; Shell par Royal Dutch-Shell (dont cette compagnie détenait déjà 69,5 %) pour 5,7 milliards en 1985 ; General Foods par Philip Morris pour 5,6 milliards en 1985.

Création d'un comité consultatif conjoint

Banque et commerce se réconcilient

Après la guerre des cartes, banquiers et commerçants ont décidé de signer un accord de paix. L'Association française des banques et le Conseil national du commerce vont créer un comité consultatif « banque-commerce » dont la mission sera d'étudier les questions communes aux deux professions. L'annonce de la création de ce comité a été faite simultanément par M. Jacques Dermagne, le président du CNC à l'occasion des cinquièmes assises de son organisation, qui se sont déroulées les 20 et 21 octobre à Nice, et par M. Dominique Chatillon, le président de l'AFB, lors des journées « Bancom 88 » consacrées à la communication bancaire qui ont eu lieu à Paris les 20 et 21 octobre. M. Chatillon a souhaité que ce nouveau comité travaille *« dans un esprit de dialogue et de compréhension réciproque »*.

Après les difficultés qu'elles ont rencontrées au cours des dernières semaines (les agios sur les découverts, les cartes bancaires...), les banques cherchent les moyens de redresser leur image. Dans ce but, M. Chatillon a annoncé, vendredi 21 octobre, *« l'ouverture de plusieurs chantiers »*. L'AFB va notamment proposer à ses adhérents *« un outil de sensibilisation de leurs salariés... qui doivent être fiers d'être banquiers et conscients de l'importance de leur rôle dans l'économie »*. L'AFB va également lancer une étude sur la place de la banque dans les programmes d'enseignement *« de la maternelle à l'Université »*, qui sera pilotée par MM. Michel Cicurel, le directeur général de Cortal (Compagnie bancaire) et Alain Lancelot, directeur de l'Institut des sciences politiques de Paris. L'Association envisage enfin de créer un *« centre d'information bancaire télématique »* accessible à tous.

Les achats d'actions de la Société générale

Les transactions viseraient la CGE

L'animation autour des actions de la Société générale, cette semaine, ne serait-elle qu'un épisode d'une bataille boursière secrète sur le capital de la Compagnie générale d'électricité ? Telle est en tout cas l'analyse que l'on entend de plus en plus fréquemment dans les milieux financiers.

Le calme est certes revenu, jeudi 20 octobre, sur le titre Société générale. Alors que 2,9 millions d'actions de la banque avaient été échangées mercredi (plus de 5 % du capital) et que le titre avait terminé à 546 F, jeudi, les transactions sont restées importantes (2,3 millions de titres échangés) mais, l'offre excédant la demande, l'action a perdu près de 10 % à 497 F. Qui a acheté, mercredi, de la Société générale ? La question reste ouverte. Personne n'a encore déclaré un franchissement de seuil de 0,5 % auprès de la direction de la banque. Soupçonnée, la Caisse des dépôts et consignations indique *« n'avoir pas acheté de titres Société générale depuis fort longtemps »*.

Pour un investisseur qui lorgnerait sur la CGE – ce pourrait être une société de portefeuilles, une compagnie d'assurances ou toute autre société, – la Société générale est une affaire intéressante. En effet, la banque est le principal actionnaire de la CGE. Elle détenait, après la privatisation de la CGE, 5,5 % du capital, une participation portée officiellement déjà à 6,8 % et qui serait en réalité déjà proche de 10 %. La Société générale est par ailleurs le leader du pacte d'actionnaires qui s'est constitué le 18 septembre 1987 et qui réunit les six membres du véritable noyau dur de la compagnie (avec 18,3 % du capital officiellement). Détenir une participation importante dans la Société générale permettrait ainsi, indirectement, de disposer d'un pouvoir important dans celui de la CGE, mais également dans d'autres sociétés où la Société générale est partie prenante, comme Havas, Canal Plus et TF 1.

Après la Société générale en tout cas, c'est l'action de la CGE qui a connu à partir de jeudi 20 octobre un début d'envolée. Le nombre de titres échangés a fortement augmenté,, mais il reste encore modeste (438 000 environ, soit 0,6 % du capital). Le titre a gagné, dans la journée de jeudi, 5 %, terminant à 369 F, son plus haut niveau. Vendredi, dans la matinée, l'action CGE, très demandée, a encore gagné 7 % à l'ouverture (à 395 F). Après avoir ramassé de la Société générale, certains investisseurs sont-ils en train de renforcer leur position directe dans le capital de la CGE ?

E. I.

Saint-Gobain lance une augmentation de capital de 3,3 milliards de francs

Saint-Gobain lance une augmentation de capital de 3,3 milliards de francs sur la base d'une action nouvelle pour neuf anciennes, émise à 570 F (le titre cotait 584 F le 20 octobre) et assortie d'un bon de souscription d'action à 630 F exerçable pendant cinq ans.

Le groupe verrier soigne ses actionnaires, et notamment ses petits porteurs, en leur assurant l'intégralité du dividende 1988, au titre de ces nouvelles actions, et la possibilité d'*« arrondir au chiffre supérieur »* si le nombre d'actions qu'ils détiennent ne leur donne théoriquement droit qu'à une fraction d'action nouvelle. Ainsi pour onze actions détenues, ils peuvent en souscrire deux nouvelles. Les grands actionnaires (Suez, BNP, Générale des eaux, UAP) ont déclaré de leur côté suivre l'augmentation au prorata de leur participation.

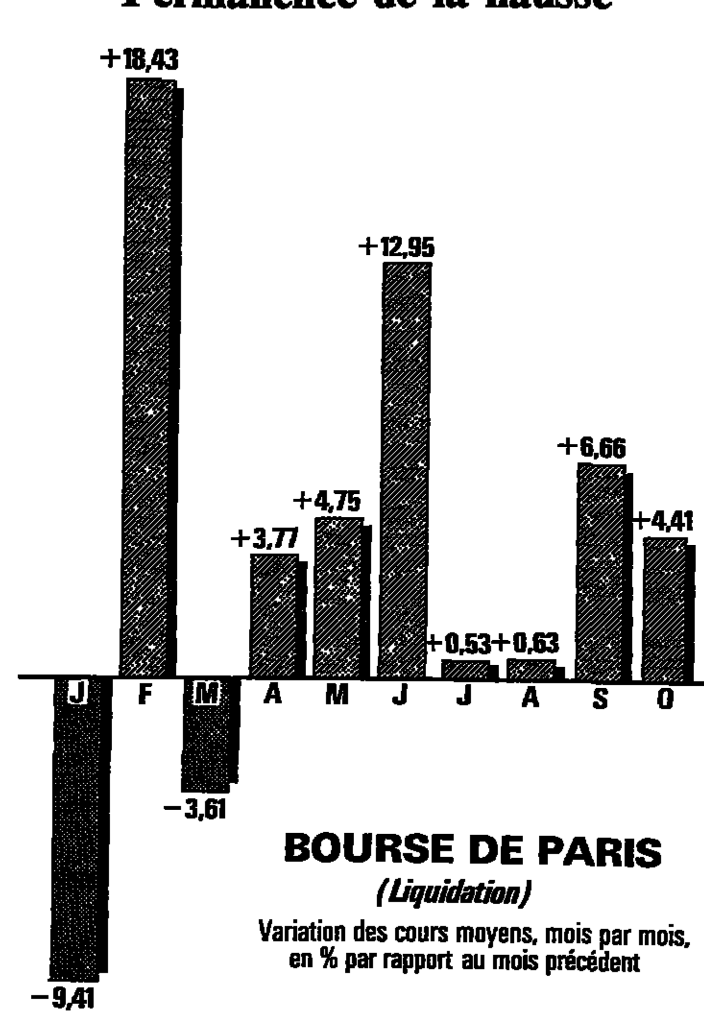
Saint-Gobain, qui n'avait pas refait appel au marché depuis juin 1986, entend, selon son PDG Jean-Louis Beffa, grâce à ces nouveaux fonds propres, poursuivre *« dans de bonnes conditions ses investissements industriels et son développement international »*. En deux ans, (1987-1988), le groupe a ainsi dépensé 15 milliards de francs en investissements industriels et en acquisitions. Celles-ci ont représenté 5 milliards de francs en 1988.

Pour 1989, le groupe devrait investir de 4 à 5 milliards dans son outil industriel avec, notamment, la construction d'une usine de verre plat dans le Rhône, la modernisation de ses usines de bouteilles, la construction d'un four pour bouteilles en Espagne, et une unité de fibres de renforcement au Brésil, un projet du même type étant à l'étude en Espagne. Pour le développement international du groupe, Jean-Louis Beffa donne la priorité à l'Europe, mais espère aussi, dans un délai d'un an, signer plusieurs joint-ventures en Asie du Sud-Est avec des partenaires locaux pour passer, dans cette région du monde, *« du stade des accords techniques à celui de la présence industrielle »*.

C. B.

Marchés financiers

Permanence de la hausse



● **SPIE Batignolles reprend la station de sports d'hiver de Valmorel.** – Le groupe français SPIE Batignolles (bâtiment-travaux publics-électricité) a racheté la station de sports d'hiver de Valmorel, en Tarentaise (Savoie) à trois caisses de retraite, une compagnie d'assurances et une banque des Pays-Bas. Le groupe SPIE prend une participation de 65 % dans les différentes sociétés qui gèrent cette station de huit mille lits et de quarante-six remontées mécaniques. Le Crédit agricole, présent depuis l'origine pour 10 %, portera sa participation à 35 %.

NEW-YORK, 20 octobre ⬆

Forte reprise

Wall Street a repris ses esprits jeudi. Un peu assommé la veille par des ventes bénéficiaires, en partie consécutives aux rumeurs qui avaient circulé sur la publication imminente par le *Washington Post* d'un article très défavorable sur le candidat républicain George Bush, le marché s'est redressé à toute allure. A la clôture, l'indice des industrielles, presque au plus haut de la journée, s'établissait à 2 181,19 (+ 43,92 points). Le bilan de la journée a été très bon. Sur 1 967 valeurs traitées, 1 051 ont monté, 420 ont baissé et 496 n'ont pas varié.

Le démenti du *Washington Post* a rassuré la communauté financière. Mais la fièvre des OPA dans l'agro-alimentaire a relancé la spéculation, notamment l'offre historique (17 milliards de dollars) que la direction de Nabisco lance sur les actions de son groupe.

L'activité s'est encore un peu accrue, et 189,58 millions de titres ont changé de mains, contre 186,35 millions.

VALEURS	Cours du 19 oct.	Cours du 20 oct.
Alcoa	54 3/8	54 3/4
A.T.T.	26 7/8	27 1/2
Boeing	66 3/8	67 1/2
Chase Manhattan Bank	29 3/8	29 5/8
Du Pont de Nemours	83 3/8	86
Eastman Kodak	48 1/2	49 7/8
Exxon	44 5/8	45 5/8
Ford	51 1/2	53 7/8
General Electric	44 1/8	45
General Motors	76 7/8	77
Goodyear	51 3/8	50 1/2
I.B.M.	122 1/4	124 7/8
I.T.T.	52 1/8	53 1/4
Mobil Oil	45	46
Pfizer	56 3/8	57
Schlumberger	34 1/4	35 1/4
Texaco	44 3/4	45
UAL Corp. ex-Allegis	96 7/8	98 3/4
Union Carbide	25 1/2	27 1/8
U.S.X.	27 3/4	28 3/8
Westinghouse	53 7/8	54 7/8
Xerox Corp.	57 5/8	58 1/2

PARIS, 21 octobre ⬆

Soutenu

Après la pause de la veille (– 0,02 %), la Bourse est repartie de l'avant vendredi. Pour le premier jour du mois boursier de novembre, la progression de l'indicateur instantané était de 1,94 % dès les premiers échanges, avant de ralentir en séance. A 14 heures, il se maintenait à + 1,11 %. Les investisseurs étaient tiraillés entre l'envie d'acheter des titres stimulés par la hausse de Wall Street la veille et les OPA possibles, et par le souci de se désengager en raison de la faiblesse du franc. La monnaie continuait de se déprécier face au mark dans l'attente de la publication du déficit commercial français du mois de septembre. De ce résultat, attendu en milieu de journée, dépendra en partie l'évolution des taux d'intérêt. Certains n'excluaient pas un réaménagement monétaire. Toutefois, la séance était encore emmenée par « les situations spéciales ». A commencer par la CGE. Le titre dont la cotation avait été suspendue pendant quelques minutes en raison d'une trop forte demande gagnait 7 % d'entrée de jeu à 395 francs. Toutefois au cours de la journée la *hausse se réduisait et revenait à 3 %* (voir par ailleurs). Effervescence également autour d'Alsthom dans l'attente du contrat du TGV espagnol. Parmi les baisses on notait la Société générale, qui pour le deuxième jour consécutif était en repli. Saint-Gobain après la présentation de sa prochaine augmentation de capital de 3,3 milliards de francs s'inscrivait en repli.

La société américaine Vishoy Intertechnology indiquait qu'elle détenait 98,22 % de la Sfernice après son OPA. La firme allemande J. M. Voith se propose d'acquérir 69,3 % du capital de la société Binet-Feutres au prix de 400 francs.

Sur le MATIF, aucune véritable tendance ne pouvait être décelée, le marché étant très calme. Le contrat de décembre gagnait 0,05 %.

LONDRES, 20 octobre =

Stable

Les cours des valeurs ont terminé en légère hausse, jeudi en fin de journée, au Stock Exchange, l'indice Footsie a clôturé en progrès de 1,8 point, à 1 864,3 points (+ 0,09 %). Toutefois, la séance était sensiblement plus active que la veille, avec 612,7 millions d'actions échangées, contre 561,8 millions la veille. L'annonce d'un accroissement de la masse monétaire britannique n'a que faiblement affecté la tendance. Le groupe de loisirs Mecca, qui a annoncé détenir plus de 51 % de Pleasurama, a prolongé la durée de son OPA. Le titre Lloyds s'appréciait dans la perspective de la création d'un nouveau groupe intégrant les services financiers de la banque de dépôts à la compagnie d'assurances Abbey Life. Parmi les autres valeurs vedettes en hausse figuraient British Aerospace, Grand Metropolitan et GKN. En revanche, affectées par le raffermissement de la livre, les firmes exportatrices s'orientaient à la baisse, notamment Jaguar et Bass.

Les fonds d'Etat étaient également en baisse, ainsi que les mines d'or.

TOKYO, 21 oct. =

Statu quo

Après avoir favorablement réagi à la hausse de Wall Street, le marché japonais a progressivement reperdu toute son avance, pour se maintenir au voisinage de son niveau précédent. A la fin de la matinée, l'indice Nikkeï enregistrait une avance de 48,30 points, à 27 438,85. En clôture, il s'établissait à 27 401,42 (+ 10,47 points), limitant ainsi sa progression à 0,04 %. De l'avis des professionnels, deux sujets ont préoccupé la Bourse : l'état toujours très grave dans lequel se trouve l'empereur Hirohito ; le nouvel éclairage donné au scandale boursier aux nombreuses ramifications politiques avec l'arrestation d'un des principaux dirigeants de Recruit Cosmos.

Un courtier assurait que les problèmes nationaux avaient fait oublier les facteurs favorables de base. L'activité a été très modérée.

VALEURS	Cours du 20 oct.	Cours du 21 oct.
Akaï	550	555
Bridgestone	1 210	1 210
Canon	1 290	1 270
Fuji Bank	3 120	3 140
Honda Motors	1 940	1 920
Matsushita Electric	2 380	2 290
Mitsubishi Heavy	951	971
Sony Corp.	6 210	6 100
Toyota Motors	2 470	2 470

FAITS ET RÉSULTATS

● **Rapprochement entre la Lloyds et Abbey Life.** – La Lloyds, quatrième banque de dépôt britannique, a annoncé, jeudi 20 octobre, à Londres, la création d'un nouveau groupe, Lloyds Abbey Life Plc, intégrant ses services financiers avec ceux de la deuxième compagnie anglaise d'assurance, Abbey Life. Une fois l'accord des actionnaires de la Lloyds et de Abbey Life acquis, la banque détiendra 57,4 % du capital du nouveau groupe. Il s'agit, en Grande-Bretagne, du premier mariage entre une grande banque et une compagnie d'assurance. Le président d'Abbey Life, M. Michael Hepher, a déclaré que ce rapprochement *« donnera au groupe élargi davantage de compétitivité et lui permettra de tirer parti des occasions qui se présenteront en Grande-Bretagne et dans le reste de la Communauté économique européenne »*.

● **Bull émet pour 200 millions de dollars de titres perpétuels.** – Bull vient d'émettre pour 200 millions de dollars (1,23 milliard de francs) d'obligations perpétuelles, ces titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI), destinés à renforcer le haut de bilan. L'émission revêt la forme d'un placement privé assorti d'une garantie de prise ferme de la Banque JP Morgan. Le refinancement du placement est effectué auprès d'investisseurs internationaux, notamment japonais. Rhône-Poulenc avait été le premier groupe nationalisé à pouvoir ainsi renforcer la structure de son bilan en émettant 900 millions de dollars (5 milliards de francs) de TSDI durant l'été (*le Monde* du 9 juillet).

● **BSN va faire appel à l'épargne publique pour 1,3 milliard de francs.** – Le groupe agro-alimentaire BSN va procéder très prochainement à une opération d'appel public à l'épargne d'un montant de 1,3 milliard de francs, afin de financer, en partie, les récentes acquisitions. L'opération, dont les modalités seront publiées le 24 octobre, pourrait se faire sous la forme d'OBSA (obligations à bons de souscription d'actions).

● **M. Levêque président de la BUMF.** – M. Jean-Maxime Levêque, ancien président du Crédit lyonnais, va prendre la présidence de la Banque de l'union maritime et financière à compter du 1er janvier, a annoncé, mercredi 19 octobre, à Paris, M. Tristan Vieljeux, le président du groupe Delmas-Vieljeux à l'occasion d'une conférence de presse officialisant la cession par le Crédit commercial de France des 80 % de la BUMF à la Banco Populare di Novara. Le groupe Delmas-Vieljeux, qui détient 20 % de la BUMF, a décidé de maintenir sa participation, mais envisage même de la porter de 20 % à 30 %, a, en outre, indiqué M. Vieljeux.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	290	290 50	Le gd livre du mois	295	300
Amault & Associés	....	505	Loca Investissement	264	261
Asystel	252	251	Locamic	....	167
B.A.C.	358	358	Merlin Immobilier	....	....
B. Demachy & Assoc.	522	550	Metallurg. Minière	130	130 10
B.I.C.M.	542	541	Métrologie Internat.	485	499
B.I.P.	....	616	Métroservice	131	130 10
Boiron	395	....	M.M.B.M.	561	570
Bolloré Technologies	842	843	Molex	225 10	230
Buitoni	1050	1050	Navale-Delmas	....	740
Câbles de Lyon	1402	1425	Olivetti-Logabax	....	189 50
Calberson	700	701	Om. Gest.Fin.	....	340
Cardif	850	850	P.F.A. S.A.	425	432
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	265	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
C.A.T.C.	138	133	Présence Assurance	407	408
C.D.M.E.	1105	1115	Publicat. Filipacchi	....	432
C. Equip. Elect.	320	320	Razel	735	750
C.E.G.I.D.	772	....	St-Gobain Emballage	....	1500
C.E.G.E.P.	....	....	St-Honoré Matignon	221	220
C.E.P.-Communication	1521	1536	S.C.G.P.M.	....	297
C.G.I. Informatique	818	845	Segin	389 50	....
Ciments d'Origny	566	560	Sema-Metra	530	509
C.N.I.M.	....	380	S.E.P.	....	1480
Concept	245	248	S.E.P.R.	....	1330
Conforama	....	928	S.M.T.Goupil	....	303
Creeks	530	544	Sodiaforg	861	870
Dafsa	172	178 90	Supra	....	309 10
Dauphin	1065	1100	TF 1	288	289
Deveaulay	961	1000	Unilog	164 10	165
Deville	602	590	Union Financ. de Fr.	410	415
Duménil-Leblé	1030	1030	Valeurs de France	329 50	330
Editions Belfond	103	100 10			
Elysées Investiss.	26 80	27 20			
Finacor	237	236 50			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	237 70	244			
Guintoli	525	540			
I.C.C.	....	225			
IDIA	225	227			
I.G.F.	104 90	101			
IN2	155	161 20			
Int. Metal Service	....	399			
La Commande Electro.	315	324			

Marché des options négociables le 20 octobre 1988

Nombre de contrats : 16 536

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	480	55,50	–	6	–
CGE	320	48	–	3,50	8
Elf-Aquitaine	360	6,50	17,50	–	–
Lafarge-Coppée	1 400	58	103	60	–
Michelin	180	11	19,10	9,10	–
Midi	1 645	97	–	–	135
Paribas	440	48	63	9	–
Peugeot	1 100	105	140	19	–
Saint-Gobain	560	41	60	8,50	–
Société générale	440	56	–	8	19
Thomson-CSF	180	15,50	22	7,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 oct. 1988
Nombre de contrats : 45 104.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	105,75	105,35	104,70
Précédent	106	105,60	105

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	3,74	3,56	0,05	0,40

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,11 F ⬇

Le dollar a poursuivi son mouvement de baisse vendredi 21 octobre. Largement amorcé à Tokyo, où il descendait à 126,40 yens, contre 127,15 yens la veille, il se poursuivait, en Europe, dans un marché toutefois extrêmement calme. A Paris, il revenait à 6,1180 F (contre 6,1610 F). La position du deutschemark par rapport au franc continuait à se renforcer. Il cotait 3,4170 F (contre 3,4160 F jeudi).

FRANCFORT	20 oct.	21 oct.
Dollar (en DM)	1,8050	1,78
TOKYO	**20 oct.**	**21 oct.**
Dollar (en yens)	127,15	126,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 oct.)	7 11/16-7 13/16 %
New-York (20 oct.)	8 3/8-8 7/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	19 oct.	20 oct.
Valeurs françaises	133,4	135
Valeurs étrangères	119,9	119,2
(*Sbf, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	380,8	382,6
(*Sbf, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 452,31	1 451,22
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	400,12	398,97

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 137,27	2 181,19

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 513,2	1 512,5
Mines d'or	174,9	170,7
Fonds d'Etat	89,37	89,15

TOKYO

	20 oct.	21 oct.
Nikkeï Dow Jones	27 390,55	27 401,42
Indice général	2 123,98	2 126,56

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1190	6,1210	– 30	– 15	– 59	– 30	– 170	– 90
$ can.	5,1034	5,1093	– 114	– 85	– 215	– 174	– 571	– 464
Yen (100)	4,8333	4,8368	+ 137	+ 169	+ 283	+ 323	+ 817	+ 922
DM	3,4175	3,4205	+ 87	+ 103	+ 176	+ 200	+ 505	+ 572
Florin	3,0307	3,0324	+ 62	+ 74	+ 128	+ 147	+ 393	+ 443
FB (100)	16,2956	16,3096	+ 61	+ 145	+ 158	+ 290	+ 582	+ 951
FS	4,0416	4,0443	+ 144	+ 167	+ 300	+ 333	+ 841	+ 930
L (1 000)	4,5892	4,5902	– 151	– 106	– 272	– 219	– 728	– 628
£	10,7572	10,7668	– 389	– 351	– 775	– 707	– 1983	– 1802

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 15/16	5 1/16
Florin	5	5 1/4	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	7	7 1/2	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2
F.S.	3 1/4	3 1/2	3 7/16	3 9/16	3 7/16	3 9/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	10 3/4	11 1/4	10 5/8	11 1/8	10 7/8	11 1/4	11	11 3/8
£	12 1/8	12 3/8	11 15/16	12 1/16	11 15/16	12 1/16	11 7/8	12
F. franç.	7 5/8	7 7/8	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 1/4	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 21 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 53

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	C.N.E. 3% ★	3640	3631	3660	+ 0 56
1025	B.N.P. T.P.	1054	1055	1056	+ 0 19
1110	C.C.F. T.P.	1132	1131	1131	– 0 09
1123	Créd. Lyon. T.P.	1136	....	....	....
1370	Renault T.P.	1362	1383	1383	+ 1 54
1728	Rhone-Poul. T.P.	1620	1646	1646	+ 1 60
1249	St-Gobain T.P.	1254	1254	1254	....
1231	Thomson T.P.	1245	1255	1255	+ 0 80
490	Accor	531	535	529	– 0 38
540	Air Liquide	552	564	555	+ 0 54
2100	Alcatel ★	2345	2380	2370	+ 1 07
1390	Als. Superm.	1420	....	....	....
300	A.L.S.P.I.	325	330	325	....
340	Alsthom ★	374	410	400	+ 6 95
1950	Arjom. Prioux ★	2180	2210	2215	+ 1 61
520	Aussedat-Rey ★	575	588	582	+ 1 22
990	Aux. Entrepr. ★	1092	1092	1100	+ 0 73
665	Av. Dassault ★	650	670	659	+ 1 38
370	BAFP ★	415	430	411 20	– 0 82
290	Bail-Equipem. ★	289 90	291	292	+ 0 72
805	Bail Investiss.	836	835	830	– 0 72
290	B.N.P. C.I. ★	323 10	326	325	+ 0 59
470	Cie Bancaire ★	499 80	505	490	– 1 96
440	Bazar H.-V.	489 50	495	495	+ 1 12
480	Béghin-Say ★	511	519	521	+ 1 96
1050	Berger (Me)	1120	....	....	....
820	Bic ★	830	835	835	+ 0 60
1730	B.I.S.	2230	2250	2270	+ 1 79
2570	Bongrain S.A. ★	2797	2800	2800	+ 0 11
470	Bouygues ★	627	631	628	+ 0 16
58	B.P. France ★	66	68	67 50	+ 2 27
5500	B.S.N. ★	5770	5800	5680	– 1 56
645	Canal Plus	593	604	601	+ 1 35
2400	Cap Gem. S. ★	2315	2315	2300	– 0 65
475	Carnaud ★	455 10	470	465	+ 2 18
2820	Carrefour ★	2711	2795	2759	+ 1 77
152	Casino	174 10	180	178 50	+ 2 53
108	Casino A.D.P.	122	127	125	+ 2 46
1240	C.C.M.C.	1100	....	....	....
670	Cetelem	631	620	640	+ 1 43
415	Cerus ★	390	398	396 80	+ 1 74
1600	C.F.A.O. ★	1775	1780	1780	+ 0 28
340	C.G.E.	369	385	377	+ 2 17
1250	C.G.I.P. ★	1204	1240	1240	+ 2 99
1170	Chargeurs S.A. ★	1233	1240	1251	+ 1 46
1030	Ciments franç. ★	1070	1100	1087	+ 1 59
420	Club Méditer. ★	478	478 10	485	+ 1 46
155	Codetel ★	165	165 50	169 90	+ 2 97
280	Cofimeg	298	318	305	+ 2 35
570	Coles ★	631	635	630	– 0 16
220	Compt. Entrepr.	207 50	215	215	+ 3 61
765	Compt. Mod. ★	744	765	760	+ 2 15
765	Créd. Foncier ★	767	775	797	+ 3 91
400	C. F. Immob. ★	435 20	437 50	437	+ 0 41
136	C.C.F.	143	143 80	145 10	+ 1 47
500	Cr. Lyon. (CI) ★	518	536	521	+ 0 58
900	Crédit Nat. ★	880	920	919	+ 4 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
565	CSEE (exSign.) ★	632	643	620	– 1 90
395	Crouzet ★	442	447 10	436	– 1 58
2750	Damart S.A. ★	2860	2865	2900	+ 1 40
1600	De Dietrich	1720	1750	1748	+ 1 63
190	Dév. P.d.C. (Li)	198 50	....	....	....
490	D.M.C.	428	440	442	+ 3 27
355	Drouot Assur. ★	351 20	362	362	+ 3 08
2100	Docks France ★	2446	2466	2480	+ 1 43
700	Dumez ★	769	779	764	– 0 65
1480	Eaux (Gén.)	1488	1480	1480	– 0 54
1690	Ecco ★	1710	1740	1714	+ 0 23
785	Electrofinanc. ★	885	921	925	+ 4 52
460	El. S. Dassault	420 10	420 10	420	– 0 02
340	Elf-Aquitaine	328	328	337	+ 2 74
290	– (certific.) ★	286 10	291 40	293	+ 2 41
790	Epeda-B-Faure ★	930	....	....	....
2690	Essilor	3165	3460	3311	+ 4 61
1710	Essilor Int. (DP)	1750	1810	1815	+ 3 71
305	Euro S.A.F. ★	277	280	276	– 0 36
1510	Eurafrance	1462	1470	1478	+ 0 98
1190	Eurocom ★	1350	1389	1388	+ 2 81
2290	Euromarché	2200	2201	2199	– 0 05
560	Europe nº 1 ★	565	578	576	+ 1 95
33	Eurotunnel ★	35 70	35 50	35 45	– 0 70
1190	Exor ★	1175	1170	1185	+ 0 85
885	Facom	1008	1005	1007	– 0 10
950	Fichet-Bauche	990	936	950	– 4 04
190	Financial ★	195	197	200	+ 2 56
129	Fives-Lille ★	150	160	158 60	+ 5 73
1400	Fromageries Bel	1439	1450	1445	+ 0 42
1050	Gal. Lafayette ★	1100	1139	1115	+ 1 36
340	Gascogne	373	....	....	....
1510	Gaz et Eaux	1490	1531	1523	+ 2 21
410	Géophysique ★	453 50	452	456	+ 0 55
545	Gerland	545	....	....	....
2850	Groupe Cité ★	3085	3080	3080	– 0 16
650	GTM-Entrepose	710	730	722	+ 1 69
680	Guyenne-Gas. ★	728	715	730	+ 0 27
220	Hachette ★	248 50	250 10	250	+ 0 60
690	Havas ★	710	699	714	+ 0 56
540	Hénin (La)	560	570	564	+ 0 71
1120	Hutchinson ★	1162	1155	1195	+ 2 84
235	Imétal ★	265	268	268	+ 1 13
305	Imm. Plaine-M.	303	314 50	305 10	+ 0 69
435	Ingénico ★	408	432	408 50	+ 0 12
3870	Inst. Mérieux	4735	4900	4860	+ 2 64
690	Interbail ★	537	530	543	+ 1 12
1130	Intertechnique	1150	1147	1150	....
940	J. Lefebvre	987	1015	1010	+ 2 33
880	Labinal ★	870	885	870	....
1380	Lab. Bellon	1470	1492	1510	+ 2 72
1400	Lafarge-Coppée	1378	1370	1380	+ 0 15
1160	Lebon ★	1170	1175	1170	....
3120	Legrand ★	3150	3200	3200	+ 1 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2500	Legrand (DP) ★	2450	2460	2380	– 2 86
845	Leroy-Somer ★	959	965	963	+ 0 42
2100	Lesieur	2100	2101	2102	+ 0 10
650	Locabail Immob.	680	700	681	+ 0 15
400	Locafrance ★	391	400	417	+ 6 65
820	Locindus	850	845	845	– 0 59
280	Lucheire	339	344	341	+ 0 59
3080	L.V.M.H. ★	3220	3252	3216	– 0 12
1460	Lyonn. Eaux ★	1499	1503	1517	+ 1 20
67	Mais. Phénix	57	58 50	57 50	+ 0 88
230	Majorette (Ly)	203	....	....	....
385	Mar. Wendel ★	360	372	371	+ 3 06
186	Matra ★	199	196	202	+ 1 51
2920	Merlin-Gerin ★	3085	3150	3190	+ 3 40
189	Michelin	177 50	183 50	181	+ 1 97
1470	Midi (Cie)	1603	1668	1646	+ 2 68
169	Midland Bk SA ★	172	177	178	+ 3 49
450	Min. Salsig. (Me)	476	....	....	....
68	M.M. Penarroya	87 40	90	89 50	+ 2 40
115	Moulinex	108 80	111 50	109 10	+ 0 28
1110	Navig. Mixte ★	1224	1236	1222	– 0 16
113	Nord-Est ★	132	139 90	138 70	+ 5 08
375	Nordon (Ny)	375	....	....	....
420	Nouvelles Gal.	465	475 50	473	+ 1 72
750	Occid. (Gén.) ★	760	770	768	+ 1 05
1100	Omn.F.Paris	1395	1395	1395	....
320	Olida-Caby ★	334	345	345	+ 3 29
3600	Oréal (L')	3655	3850	3750	+ 2 60
435	Paribas	466	488	475 50	+ 2 04
415	Paris-Réesc. ★	410	409	423 90	+ 3 39
1120	Pechelbronn ★	1130	1130	1126	– 0 35
380	Penhoet	409 10	420	422	+ 3 15
1040	Pernod-Ricard ★	1248	1271	1262	+ 1 12
1250	Peugeot S.A.	1171	1192	1184	+ 1 11
580	Poliet ★	563	565	565	+ 0 36
1040	Prétabail Sic.	1078	1080	1070	– 0 74
600	Primagaz	715	730	730	+ 2 10
600	Printemps ★	618	612	615	– 0 49
2170	Promodès	2131	2199	2090	– 1 92
715	Radiotechn. ★	570	567	570	....
63	Raff. D. Total ★	63 40	62 20	66	+ 4 10
2840	Redoute (La) ★	3100	3100	3090	– 0 32
335	Robur financière	338	....	....	....
1230	Roussel-Uclaf ★	1361	1390	1380	+ 0 67
880	R.-Uclaf-CNI ★	875	880	860	– 1 71
3600	R. Impériale (Ly)	3400	....	....	....
164	Sade	165 10	....	....	....
1630	Sagem ★	1660	1645	1632	– 1 69
540	Saint-Gobain	583	590	574	– 1 54
940	St-Louis ★	1039	1038	1041	+ 0 19
1800	Salomon	1810	....	....	....
685	Salvepar	680	....	....	....
775	Sanofi ★	825	828	821	– 0 48
750	S.A.T. ★	751	751	756	+ 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
240	Saul.-Chât. (B) ★	263 10	272	270	+ 2 62
1280	Saupiquet (Ns)	1039	....	....	....
460	Schneider ★	515	525	515	....
57	S.C.O.A.	52	54 90	53 10	+ 2 12
570	S.C.R.E.G. ★	695	687	685	– 1 44
820	Seb ★	825	831	830	+ 0 61
390	Sefimeg ★	382 20	389 90	375	– 1 88
1400	S.F.I.M.	1375	1310	1400	+ 1 82
....	S.G.E.	....	....	....	....
710	Silic	695	697	710	+ 2 16
460	Simco-U.P.H. ★	464	465	462	– 0 43
1010	Skis Rossignol	1082	1080	1060	– 2 03
920	Signes ★	898	910	916	+ 2
435	Société Générale	497	496	487	– 2 01
148	Sodexco	140	....	....	....
169	Sodero (Ns)	169	....	....	....
2990	Sodexho ★	3000	3000	2950	– 1 67
105	Sogenal (Ny)	112	....	....	....
240	Sogerap	285	299	285	....
2060	Somm.-Allib. ★	2175	2220	2211	+ 1 66
1160	Source Perrier ★	1160	1189	1181	+ 1 81
735	Sovac ★	671	696	690	+ 2 83
400	Spie-Batignol. ★	435	443	422 60	– 2 85
575	Strafor ★	686	700	700	+ 2 04
290	Suez	302	310	310	+ 2 65
375	Synthélabo ★	390	390	389	– 0 26
....	Talcs Luzenac ★	....	1160	1160	....
4500	Tél. Electr.	4400	....	....	....
189	Thomson-C.S.F.	182 60	190	189	+ 3 56
330	Total (CFP) ★	311	315	314 50	+ 1 13
72	– (certific.)	71 90	73	72	+ 0 14
1050	T.R.T. ★	1035	1020	1037	+ 0 19
380	U.F.B.-Locab. ★	370	360	375	+ 1 35
710	U.I.C. ★	820	869	860	+ 4 88
495	U.I.F. ★	500	495	502	+ 0 40
790	U.I.S.	797	770	805	+ 1
165	U.C.B. ★	169	169	170	+ 0 59
640	Unibail	684	690	699	+ 2 19
685	Valéo ★	603	601	600	– 0 50
142	Vallourec ★	230	245	232	+ 0 87
340	Via Banque	358	369	369 50	+ 3 21
720	Elf-Gabon ★	703	703	700	– 0 43
125	Amax Inc.	133 90	138	138	+ 3 06
177	Amer. Express	175 50	180 20	180 20	+ 2 68
168	Amer. Teleph.	169	171 50	171	+ 1 18
83	Anglo Amer. C.	91 95	89 60	89 60	– 2 56
390	Angold	427 50	424 50	424 50	– 0 70
925	BASF (Akt)	964	972	969	+ 0 52
1040	Bayer	1074	1069	1068	– 0 56
80	Buffelsfont.	78 80	76 20	78 20	– 0 78
190	Chase Manh.	182	183	183	+ 0 55
105	Echo Bay Mines	103	102 10	102 10	– 0 87
63	De Beers	74	72	72 60	– 1 89
1740	Deutsche Bank	1840	1857	1855	+ 0 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
970	Dresdner Bank	1030	1043	1042	+ 1 17
51	Driefontein Cst	54 40	54 50	54 20	– 0 37
520	Du Pont-Nem.	511	523	523	+ 2 35
285	Eastman Kodak	297	303 50	303 50	+ 2 19
28	East Rand	29	28 80	28 80	– 0 69
240	Electrolux	257	259	259	+ 0 78
295	Ericsson	307 50	306 50	306 50	– 0 33
285	Exxon Corp.	274 50	277	278	+ 1 28
320	Ford Motors	320 50	327	327	+ 2 03
41	Freegold	48 05	48 05	48 05	....
81	Gencor	87 50	85 80	85 80	– 1 94
275	Gén. Electr.	272 10	278	277 50	+ 1 98
680	Gén. Belgique	695	710	705	+ 1 44
475	Gen. Motors	472	468	468	– 0 85
144	Goldfields	133	136	135 60	+ 1 95
53	Gd Metropolitain	50 40	50 30	50 60	+ 0 40
34	Harmony	39 05	39 85	39 80	+ 1 92
81	Hitachi	72 20	73	73	+ 1 11
1000	Hoechst Akt.	1053	1053	1058	+ 0 47
109	Imp. Chemical	112 90	114 90	114 90	+ 1 77
720	IBM	750	761	763	+ 1 73
310	ITT	320	323 10	323 10	+ 0 97
187	Ito-Yokado	193 10	194 10	194	+ 0 47
300	Mac Donald's	303 50	308	308	+ 1 48
120	Matsushita	115	111 70	111 70	– 2 87
375	Merck	358	356 50	356 10	– 0 53
405	Minnesota M.	380 50	389 50	389 50	+ 2 37
275	Mobil Corp.	273 50	279	279	+ 2 01
245	Morgan J.P.	222 20	227	227	+ 2 16
34780	Nestlé	35590	35750	35750	+ 0 45
1500	Nixdorf	1392	1419	1420	+ 2 01
195	Norsk Hydro	94 50	96 30	96 10	+ 1 69
110	Ofsil	124	128 10	126	+ 1 61
2370	Petrofina	2084	2089	2089	+ 0 24
620	Philip Morris	584	600	600	+ 2 74
98	Philips	90 40	91 50	91 10	+ 0 77
76	Placer Dome	82 90	82	83 30	+ 0 48
350	Quilmès	331	332	332	+ 0 30
380	Randfontein	400	395 50	395 50	– 1 13
680	Royal Dutch	693	693	692	– 0 14
47	Rio Tinto Zinc	47 65	47 40	47 40	– 0 52
36	Saat. & Saatchi	39 50	39 50	39 50	....
42	St Helena Co	45 05	45	44 90	– 0 33
215	Schlumberger	210 50	215 50	212 50	+ 0 95
105	Shell transp.	108 50	107	107	– 1 38
1580	Siemens A.G.	1660	1675	1666	+ 0 36
320	Sony	298	298	299	....
47	Telefonica	49 10	49	49 10	....
215	T.D.K.	198	197	197	– 0 51
53	Toshiba Corp.	48 15	48 90	48 90	+ 1 56
345	Unilever	349	354 90	355 50	+ 1 86
245	Unit. Techn.	253 50	257	256 50	+ 1 18
360	Vaal Reefs	419	419 90	419 90	+ 0 21
355	Volvo	344 30	346 50	346 50	+ 0 64
150	West Deep	160	161 30	161 30	+ 0 81
360	Xerox Corp.	353 50	358	363	+ 1 27
191	Yamanouchi	186	189 50	189 50	+ 1 88
2 02	Zambia Corp.	2 15	2 22	2 22	+ 3 26

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 20	3 665
9,80 % 78/93	102 90	2 739
10,80 % 79/94	108 30	1 420
13,25 % 80/90	105 28	5 118
13,80 % 81/89	101 23	10 595
16,20 % 82/90	108 94	12 526
16 % juin 82	111 38	5 916
14,60 % févr. 83	112 87	8 733
13,40 % déc. 83	119 40	11 203
12,20 % oct. 84	112 39	0 468
11 % févr. 85	112 85	7 333
10,26 % mars 86	107 52	6 297
ORT 12,75 % 83	1986	..
OAT 10 % 2000	108 65	4 055
OAT 9,90 % 1997	108 22	8 493
OAT 9,80 % 1996	105 32	7 122
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 31	2 858
CNB Paribas	103 30	2 858
CNB Suez	103 30	2 856
CNI janv. 82	103 30	2 856
PTT 11,20% 85	111 15	8 144
CFF 10,30% 86	104 99	8 990
CNE 11,50% 85	108 90	3 898
CNT 9% 86	100 40	4 394
CRH 10,90% déc. 85	108 70	7 961
C.N.C.A. T.P.	1142	114
Drouot Ass. Obl. conv.	2340	235
Mérologie I. 8% 6/7	82 50	8 260

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1890
A.G.F. (St Cent.)	....	611
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	480	475
Astorg	193 50	197
Avenir Publicité	760	755
Bain C. Monaco	345	350
Banque Hypoth. Eur.	360	351
Béghin-Say (C.I.)	380	383
Blanzy-Ouest	600	624
B.N.P. Intercontin.	242	242 50
Bénédictine	5820	5980
Bon-Marché	....	1115
B.T.P.	....	122 50
Cniff	580	690
Cambodge	....	775
C.A.M.E.	160	155
Carbone-Lorraine	690	700
Case-Poclain	24 85	25
C.E.G.Frig.	....	518
Centen. Blanzy	1350	....
Centrest (Ny)	229	....
Cerabati	....	123 30
Champex (Ny)	151 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	174 50
C.I. Maritime	700	700
Citram (B)	2100	....
Clause	....	702
Cofradel (Ly)	1135	....
Cogifi	330	330
Comiphos	341 50	342
Cie Industrielle	....	2873
Comp. Lyon-Alem.	....	471
Concorde (La)	....	768
C.M.P.	19 80	18 25
Créd. Gén. Ind.	528	524
Cr. Universel (Cie)	....	558
Crédital	....	149
Darblay S.A.	....	840
Degremont	255	254
Delalande S.A.	1401	1346
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1700
Didot-Bottin	....	876
Eaux Bass. Vichy	....	1010
Eaux Vittel	2300	2260
E.C.I.A.	1263	1265
Electro-Banque	....	305 30
Elf-Antargaz	723	723
E.L.M. Leblanc	630	....
Ent. Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	461	461
Epargne (B)	3631	3776 d
Europ. Accumul.	....	....
Europe Soufre Indust.	121	121
Eternit	2265	2260
Finalens	224	224
FIPP	440	386
Focep	785	787
Foncière (Cie)	450	450
Fonc. Lyonnaise	428	420
Foncina	....	415
Forinter	1100	1100
Fougerolle	....	350 20
France I.A.R.D.	282	281
France (La)	6060	6090
From. Paul Renard	....	832
GAN	....	780
G.F.I.I.	295	....
Gaumont	603	605
Gévelot	825	861
Gr. Fin. Constr.	....	376 10
Gds Moul. Paris	....	570
Groupe Victoire	765	758
G. Transp. Ind.	558	620
Immindo S.A.	368	361
Imminvest	255	255
Immobail	381	381
Immobanque	692	695
Immob. Marseille	....	6200
Immofice	451	454
Invest. (Sté Cent.)	801	800
Jaeger	191 20	190 20
Laffite-Bail	432	435
Lambert Frères	....	339
Lille-Bonnières	....	770
Loca-Expansion	250	250
Locafinancière	....	356
Locatel	....	592
Louis Vuitton	612	612

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2140	2200
Lucia	1280	....
Machines Bull	....	92
Magasins Uniprix	136 50	136
Magnant S.A.	113 50	111
Maritimes Part.	330	343
Métal Déployé	431	....
Mors	120	119
Navig. (Nat. de)	....	99
Nozal	245	253
Optorg	398	387
Oréal (L') C.I.	2375	2410
Origny-Desvroise	1305	1315
Palais Nouveauté	....	522
Paluel Marmont	583	583
Parfinance	200	200
Paribas-CIP	418	402
Paris France	249 80	255 60
Paris-Orléans	....	215
Partenha	....	329
Patern. Risq. Div.	984	1005
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	275	276
Piles Wonder	1368	1422
Piper-Heidsieck	2800	2800
P.L.M.	....	145
Porcher	515	526
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3430
Rhône-Poul. (c. inv.)	444	445
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	863 d
Rochette-Cenpa	70 10	70 10
Rosario (Fin.)	721	750
Rouadière	225	225
Rougier et Fils	105 50	110 80 d
Sacer	560	561
SAFAA	295	....
Safic-Alcan	861	895 d
SAFT	....	1735
Saga	....	234
Salins du Midi	485	491
Santa-Fé	144	150
Saram	....	92
Savoisienne (M)	209	....
SCAC	510	520
Senelle Maubeuge	....	405 10
S.E.P. (M)	156	....
Sicl	....	332 10
Sicotel	....	290
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	248	246
Siph (Plant. Hévéas)	329	329
Sofal financière	....	1990
Sofical	....	900
Soffo	600	590
Soficomi	....	....
S.O.F.I.P. (M)	140	145 60 d
Sofragi	971	1000
Sopagri	169	169
Soudure Autog.	592	596
Sovabail	....	608
Suez (Fin. de)-CIP	238	247 50
Suml	....	780
Taittinger	2821	2940

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	177	191 50
Tour Eiffel	....	325
Ufiner S.M.D.	....	732
U.A.P.	322	316
U.T.A.	2130	2220
Vicat	....	1730
Viniprix	....	1128
Virax	135 20	140 60
Waterman S.A.	....	650
Brass. du Maroc	130	130
Étrangères		
A.E.G.	630	....
Akzo	485	....
Alcan Alum.	188	190
Algemene Bank	123 10	....
American Brands	315	346 50 d
Am. Petrofina	410	....
Arbed	535	560
Asturienne Mines	175	177
Banco de Santander	352	364
Bco Pop Espanol	446	468
Banque Ottomane	2150	2040
B. Régl. Internat.	41000	41990
Br. Lambert	580	580
Canadian-Pacific	106 50	103
Chrysler corporation	157	....
CIR	29	29
Commerzbank	780	840
Dart. and Kraft	547	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	578	584
Gén. Belgique	695	705
Gevaert	1240	....
Glaxo	119	120
Goodyear	324	320
Grace and Co	152 20	156
GTE corporation	270	260
Honeywell Inc.	370	....
I. C. Industries	214	....
Johannesburg	750	....
Kubota	39	40
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	48	....
Mineral-Ressourc.	69 10	70 20
Noranda	118 80	117 50
Olivetti	28	....
Pakhoed Holding	260	260
Pfizer Inc.	338 50	....
Procter Gamble	490 50	495
Ricoh Cy Ltd	54	57 20
Rolinco	267 50	269
Robeco	284	283 50
Rodamco	465 80	465
Saipem	9 50	9 60
Sema Group	34	34
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	312	317
Steel Cy of Can.	120	116
Squibb	415	415
Tenneco	291	299
Thorn EMI	70 30	70
Toray indust. inc	38 10	....
Vieille Montagne	1364	1489
Wagons-Lits	1070	....
West Rand	8 45	8 45
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	193	185
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	215 10	220
Cogemhor	103	103
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	324	....
Dubois Inv. (Casto.)	....	....
Gechot	66 50	66 10
Guy Degrenne	706	....
Hoogovens	170	160
Metroservice (ness)	15 20	18
Nicolas	720	....
Particip. Percier	352	351
Rémy et Associés	261	262
Rorento N.V.	182 90	178 10
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	389	....
Sté Lecteurs du Monde	552	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	137 10	....

SICAV (sélection) 20/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	900 63	878 66
Action	214 62	208 78
Actions France	466 92	460 04
Actions sélectionnées	558 27	547 73
Aedificandi	597 84	576 23
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1074 54	1048 33
A.G.F. 5000	569 82	565 92
A.G.F. ECU	1088 21	1077 44
A.G.F. Foncier	105 76	103 18
A.G.F. Interfonds	430 93	420 32
A.G.F. Invest	114 29	111 50
A.G.F. OBLIG.	1087 65	1082 24
A.G.F. Sécurité	10626 62	10626 62
Agfimo	595 64	581 11
Alsafi	216 71	208 88
A.L.T.O.	186 58	179 82
Améri-Gan	5617 34	5362 62
America-Valor	679 30	662 73
Amplitude	553 89	537 76
Arbitrages court terme	5564 13	5558 57
Associc	1184 63	1184 63
Atout Futur	316 46	308 05
Aurecic	1407 72	1385 72
Avenir C.I.C.	104 09	101 08
Axa Europe	118 04	112 69
Axa Investissements	114 51	109 32
Axa Par	......	......
Bred Associations	2846 84	2838 72
Capital Plus	1725 42	1725 42
Cesden-Fisco	28 49	27 26
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5093 58	5085 95
Compensatoire	111 69	108 44
Convertimmo	354 46	340 82
Credister	490 99	476 69
Drouot-France	702 85	670 98
Drouot-Investiss.	1013 66	987 80
Drouot-Sécurité	253 68	242 18
Drouot-Sélection	140 69	134 31
Ecocic	1205 61	1187 79 ◆
Ecureuil Monétaire	30785 15	30785 15
Ecureuil Privatisations	361 67	351 14
Energie	231 18	220 70
Eparcic	2792 50	2792 50 ◆
Epacourt Sicav	4257 61	4248 99
Epargne Associations	25122 42	25084 79
Epargne-Capital	8286 43	8184 58
Epargne Court-Terme	503 89	503 89
Epargne Croissance	1475 72	1436 22
Epargne-Industr.	75 33	71 91
Epargne Inter	603 86	587 50
Epargne J	54521 73	54521 73
Epargne Long-Terme	177 54	172 79
Epargne Monde	1167 64	1136 39
Epargne Première	13036 05	12938 01
Epargne-Oblig.	197 89	192 59
Epargne-Ouest	1105 77	1076 18
Epargne-Unie	1224 02	1179 78
Epargne-Valeur	428 10	416 64
Eparoblig	1307 82	1305 21
Epsilon	1118 87	1107 79
Eurinvest Croissance	1217 89	1162 66
Eurinvest Rendement	1148 18	1096 11
Eurocic	9330 31	9182 42
Eurodyn	1062 90	1027 95
Euro-Gan	5544 41	5292 99
Euro-Nat	28 29	26 90
Finord Placement	61036 11	61036 11
Finord Valorisation	13835 06	13563 78
Fonsicav (div. par 10)	11084 64	11084 64
Foncival	254 59	246 58
France-Gan	6888 27	6554 91
France-Garantie	278 76	278 20
France-Investiss.	395 49	377 56
France-Obligations	455 04	450 53
Francic	404 35	392 67

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	100 76	97 83
Francic Régions	1023 67	993 76 ◆
Fructi-Associations	27 89	27 89
Fructi-Epargne	27 88	27 20
Fructicapi	32 80	32 12
Fructicourt	110469 39	110469 39
Fructidor	247 45	243 79
Fructifrance	787 61	768 40
Fructimmo	27 06	26 40
Fructivar	4309 19	4298 44
Fructi ECU	577 17	568 64
Fructi-Première	11198 57	11033 07
Futuroblig	1120 65	1093 80
Gestilion	59247 28	59099 53
Gestion Associations	150 63	147 32
H.L.M. Monétaire	10041 46	10041 46
Horizon	1109 76	1077 44
Interoblig.	12219 20	11749 23
Intersélect France	456 65	443 35
Invest. net	15177 59	16147 30
Invest. Obligataire	18626 18	18589
Japacic	189 03	183 52
Jeune épargne	238 23	235 69
Laffitte-Amérique	241 52	230 57
Laffitte Europe	255 09	243 47
Laffitte-Expansion	277 80	265 20
Laffitte-France	317 14	302 76
Laffitte-Immobilière	239 15	228 31
Laffitte-Japon	383 55	366 16
Laffitte-Oblig.	147 40	140 72
Laffitte–Rend.	207 97	198 54
Laffitte-Tokyo	348 25	332 46
Latitude	5142 10	5134 40
Lion-Associations	11759 99	11759 99
Lion-Institutionnels	23800 54	23741 19
Lionplus	759 12	751 60
Lion Trésor	2087 50	2066 83
Livret Bourse Investiss.	459 84	446 45
Livret portefeuille	861 04	841 79
Méditerranée	167 29	158 70
Mondiale Investissem.	422 80	403 63
Monecic	5634 30	5634 30
Monédor	52365 36	52365 36
Mond J.	58124 42	58124 42
Morgan court terme	14433 08	14433 08
Mutuelle Unie Sél.	150 69	143 76
Natio-Epargne	14053 23	13914 09
Natio-Epargne Trésor	8378 46	8363 73
Natio-Court terme	218955	218955
Natio-Inter.	1228 37	1195 49
Natio-Obligations	561 93	546 89
Natio-Patrimoine	1393 60	1356 30
Natio-Placements	66753 17	66753 17
Natio-Revenu	1068 11	1057 53
Natio-Sécurité	11683 93	11683 93
Natio-Valeurs	709 94	690 94
Nippon-Gan	5956 17	5686 08
Nord-Sud Développ.	1212 39	1209 97
Normalif	13435 13	13171 70
Obli Association	124 80	123 56
Oblicic Régions	1067 19	1051 42
Obligations Convert.	428 30	408 88
Oblig. toutes catég.	158 90	153 90
Oblilion	1124 83	1113 68
Optimavalor	203 34	198 38
Oraction	1232 61	1192 27
Orvalor	5867 36	5655 29
Paribas Croissance	593 95	589 74
Paribas Epargne	16166 98	16134 61 ◆
Paribas France	96 42	93 61
Paribas Obli-monde	1016 69	1001 86
Paribas Opportunités	114 39	111 05
Paribas Patrimoine	524 97	503 57
Paribas Revenu	93 72	92 78 c
Parnasse-Valor	1103 22	1102 12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	174 09	170 68
Pervalor	616 25	598 30
Phenix Placements	254 38	253 11
Pierre Investiss.	682 73	651 77
Placement A	960 76	960 76
Placement crt-terme	72984 30	72984 30
Placement J	55839 87	55839 87
Placement Premier	54595 23	54595 23
Pléiade	112 91	109 89
Première Obligations	10863 99	10842 31
Prévoyance Ecureuil	111 78	108 79
Priv'Association	22713 88	22713 88
Quartz	114 35	111 53
Quatre-quarts Retraite	1 08	1 05
Rentacic	186 91	184 44 ◆
Revenus Trimestriels	5606 62	5561 11
Revenu Vert	1175 89	1168 51
St-Honoré Assoc.	14519 42	14447 18
St-Honoré Bio-aliment.	791 50	755 61
St-Honoré Pacifique	546 34	521 57
St-Honoré P.M.E.	480 43	458 64
St-Honoré Real	11759 27	11712 42
St-Honoré Rendement	11890 99	11831 83
St-Honoré Services	510 11	490 49
St-Honoré Technol.	749 82	715 82
St-Honoré Valor	12311 40	12311 40
Sécuricic	5519 87	5514 36 ◆
Sécuri Taux	10820 03	10820 03
Sélection Croissance	517 43	502 36
Slcasden (Casden BP)	732 71	721 88
Sicav-Associations	1433 38	1431 23
S.F.I. fr. et étr.	638 79	621 16
Sicav 5000	359 84	350 21
S.I.G.	788 17	760 18
Silvafrance	580 21	545 22
Silvern	417 35	406 19
Silvarente	211 82	209 72
Silvistar	429 30	417 81
S.N.I.	1166	1132 04
Sogepargne	346 19	333 68
Sogevar	1026 81	990 25
Soginter	1338 10	1277 42
Soleil Investissement	498 82	476 20
Stratégie Actions	1102 40	1080 ◆
Stratégie Rendement	1135 83	1100 08
Technocic	1117 22	1084 68 ◆
Techno-Gan	6033 87	5760 26
Transcontinents	85 08	83 39
Trilion	5315 82	5262 99
U.A.P. Investiss.	414 28	399 31
U.A.P. moyen terme	106 71	102 85
Uni-Associations	116 61	116 61
Unifrance	488 66	471
Unifoncier	1212 09	1169 28
Uni-Garantie	1376 08	1349 02
Uni-Régions	2791 54	2690 64
Unirente	2346 47	2269 31
Univer	188 46	188 46
Univers-Actions	1088 91	1062 78
Univers-Obligations	1609 66	1556 73
Valorem	517 90	506 27
Valorg	1610 62	1609 21
Valrel	41237 11	41216 50
Vauban	23487 21	23463 72

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/10	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 161	6 118	5 880	6 350
ECU	7 084	7 081	....	....
Allemagne (100 DM)	341 640	341 940	331	351
Belgique (100 F)	16 292	16 309	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	303	303 160	293	313
Danemark (100 krd)	88 610	88 670	85	92
Norvège (100 k)	92 370	92 120	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 856	10 758	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 170	4 182	3 800	4 500
Italie (1 000 lires)	4 588	4 585	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	404 470	404 050	391 500	413 500
Suède (100 krs)	98 970	98 710	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 595	48 630	47	50
Espagne (100 pes.)	5 190	5 190	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 133	4 131	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 135	5 089	4 900	5 300
Japon (100 yens)	4 862	4 829	4 680	4 900

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/10
Or fin (kilo en barre)	81500	81200
Or fin (en lingot)	81950	81450
Pièce française (20 fr)	485	485
Pièce française (10 fr)	388	.....
Pièce suisse (20 fr)	514	511
Pièce latine (20 fr)	474	471
Souverain	603	601
Pièce de 20 dollars	2860	2910
Pièce de 10 dollars	1470	1480
Pièce de 5 dollars	850	.....
Pièce de 50 pesos	3065	3060
Pièce de 10 florins	490	480
Or Londres	411 40	410 55
Or Zurich	412 50	410 50
Or Hongkong	412 05	412 76
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Annulant les décisions de la CNCL

Le Conseil d'Etat prive la 5 et M 6 de leurs nouveaux émetteurs

Le Conseil d'Etat a annulé pour vice de forme, le 21 octobre, un certain nombre d'autorisations accordées par la CNCL à la 5 et à M 6. Les treize « sages » avaient accordé aux deux chaînes de nouveaux émetteurs leur permettant d'étendre leur diffusion sur la France. Une couverture qui, grâce à ces décisions, est passée en quelques mois de 40 à 70 % du territoire.

TF 1 avait alors estimé que les décisions de la CNCL faussaient la concurrence sur le marché de la télévision et avait déposé plus de deux cents recours devant le Conseil d'Etat. La haute juridiction ne n'a pas suivi les dirigeants de la Une sur le fond de leur argumentation : la 5 et M 6 ont le droit d'étendre leur réseau, mais nombre des décisions de la CNCL apparaissent, par contre, contestables sur le plan formel (*le Monde* du 17 octobre).

La décision des juges du Palais-Royal devrait mettre les deux chaînes dans une situation particulièrement difficile. L'annulation des autorisations rend en effet immédiatement illégale toute diffusion dans les zones concernées : Moret-sur-Loing et Chézy-sur-Marne pour la 5, Le Mans et la région Rhône-Alpes pour M 6. D'autres décisions d'annulation devraient frapper les deux télévisions privées dans de nouvelles parties de leur zone de diffusion. La CNCL va-t-elle se plier au jugement du Consel d'État et demander à Télédiffusion de France de couper les émetteurs ? Une telle éventualité, qui priverait cinq millions de téléspectateurs de la 5 et quinze millions de M 6, paraît peu probable. M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'État, a estimé que la CNCL avait le temps de relancer des appels d'offres avant son éventuelle diparition. Il a souhaité que la future loi sur l'audiovisuel lève les ambiguités sur l'extension des chaînes nationales.

La 5 a déjà eu, le 20 octobre, à subir les foudres du Conseil d'Etat. Saisis par la CNCL, les juges du Palais-Royal avaient contraint la chaîne à repousser à 22 h 30 la diffusion du film *Joy et Joan*, initialement prévue 20 h 30, sous peine d'une astreinte de 1 million de francs.

Dans son jugement, le Conseil d'Etat a considéré que « *le caractère des nombreuses scènes de perversion sexuelle* » du film était incompatible avec sa diffusion à une heure de grande audience en rappelant que la 5 « *doit veiller dans ses émissions au respect de la personne humaine et de sa dignité, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la protection des enfants et des adolescents* ».

La 5 s'est soumise au jugement. Au cours du journal télévisé, le journaliste Paul Lefèvre a néanmoins dénoncé « *l'hypocrisie* » de la CNCL, qui a, sans intervenir, laisser d'autres chaînes programmer à 20 h 30 des films comme *Portier de nuit* ou *Maria's Lovers*.

J.-F. L.

La troisième sélection pour le prix Goncourt

Trois noms ont malencontreusement été omis dans la liste des ouvrages sélectionnés pour le prix Goncourt du 14 novembre, publiée dans « le Monde des livres » du 21 octobre. Voici la sélection du jury dans son intégralité : Pierre Bergounioux, *l'Arbre sur la rivière* (Gallimard) ; Emmanuel Carrère, *Hors d'atteinte ?* (POL) ; Philippe Labro, *Un été dans l'Ouest* (Gallimard) ; Bernard-Henri Lévy, *les Derniers Jours de Charles Baudelaire* (Grasset) ; Erik Orsenna, *l'Exposition coloniale* (Seuil) ; Christiane Rochefort, *la Porte du fond* (Grasset) ; François-Olivier Rousseau, *la Gare de Wannsee* (Grasset) ; Pierre Veilletet : *Mari-Barbola* (Arléa).

Une dernière sélection aura lieu le 7 novembre.

Les socialistes et les « concessions » aux centristes

La vraie-fausse rencontre Barre-Bérégovoy

Se sont-ils rencontrés ? M. Pierre Bérégovoy a-t-il négocié directement avec M. Raymond Barre pour obtenir l'abstention des députés centristes du l'UDC, lors du vote de l'article d'équilibre qui clôt la première partie (recettes) de la discussion du projet de loi de finances ? « *Oui, la rencontre a bien eu lieu* », affirmait, jeudi 20 octobre, M. Bernard Brun, attaché de presse de l'ancien premier ministre, avant de préciser plus tard qu'il s'agissait d'une rencontre « informelle ». Oui-non, répliquait en substance le ministre de l'économie et des finances : « *J'ai croisé M. Barre dans les couloirs de l'Assemblée nationale, mardi. Si M. Barre voulait me rencontrer à l'Assemblée nationale, puisqu'il était député, je le ferais volontiers, mais je ne l'ai pas rencontré* », concluait le ministre, sur France-Inter, en démentant avoir « *négocié* » avec les centristes. Peu avant, dans les couloirs du Palais-Bourbon, M. Bérégovoy avait lancé : « *Le gouvernement propose ce qu'il croit juste. Aux autres de se déterminer.* »

Mardi dernier, MM. Bérégovoy, Barre et Durieux, député UDC du Nord, se sont bien rencontrés ; si l'on appelle « rencontre » le fait de se trouver à un moment donné au même endroit, et d'y échanger quelques mots. La jonction fortuite s'est faite dans les couloirs de l'Assemblée. Devant le ministre de l'économie, le député de Lyon a regretté le fait que le budget 1989 fasse si peu de place à la nécessaire harmonisation des taux de TVA dans une perspective européenne. Il lui a rappelé qu'il était cosignataire, avec M. Durieux, d'un amendement tendant à abaisser de 33 1/3 à 28 % le taux maximal de la TVA. Le ministre en a pris bonne note. Les trois hommes se sont alors séparés, et ce n'est qu'après le départ de M. Bérégovoy que MM. Barre et Durieux ont rencontré M. Pierre Méhaignerie, à qui ils ont fait part de leur bref échange avec le ministre de l'économie. Fin de cet épisode qui a plongé les députés, jeudi 20 octobre, dans un mini-psychodrame.

L'après-midi avait été, il est vrai, consacrée, pour partie, à des réunions de groupe, à force conciliabules et à moult échanges de petits mots dans l'hémicycle. L'objectif du gouvernement : obtenir l'abstention de l'UDC sur la première partie du budget pour ne pas avoir à sortir tout de suite le 49-3. Le souhait des centristes : voir adopter leurs amendements sur la baisse du taux majoré de TVA (une mesure qui coûterait un peu plus de 2 milliards de francs à l'Etat) et sur la baisse de la taxe professionnelle payée par les entreprises (baisse du plafond de 5 % à 3,5 %).

Un débat a eu lieu au sein du groupe centriste sur le point de savoir si l'UDC devait ou non s'abstenir. Les « techniciens » ont défendu l'idée selon laquelle une abstention sur l'article d'équilibre (disposition selon eux essentielle d'une loi de finances) engagerait par trop les centristes dans l'approbation implicite du budget. Les « politiques », en revanche, estimaient que si leurs amendements étaient satisfaits, il était tout à fait possible de s'abstenir sur la première partie, le vote essentiel étant, pour eux, le vote final en fin de seconde partie. Cette attitude, à la fois conciliante et ferme, permettrait d'illustrer la volonté d'« *opposition constructive* » manifestée par l'UDC depuis sa création.

Pas d'affrontement avec le gouvernement

Du côté du groupe socialiste, lui aussi réuni dans l'après-midi avec M. Bérégovoy, les réactions aux « cadeaux » susceptibles d'être faits aux centristes n'étaient pas toutes unanimes. M. Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne) a trouvé un brin « *incohérent* » et « *absurde* », le fait de bloquer les négociations salariales dans la fonction publique, tout en acceptant, par ailleurs, de faire des cadeaux aux centristes. « *Ce n'est pas la peine de faire devant eux la danse du ventre, ils ne sont pas encore venus jusqu'à nous.* » M. Raymond Douyère (PS, Sarthe) a demandé si cela n'allait pas poser un problème de voir l'UDC s'abtenir sur la première partie et le PCF voter contre. « *Ne faudrait-il pas faire un signe en direction du PCF ?* » Un petit geste sur la taxe d'habitation pourrait être envisagé.

Dans les couloirs, M. André Lajoinie se montrait sans illusions : « *Ce budget est d'une grande prodigalité pour les capitalistes. Mais le mouvement social me donne des raisons d'espérer pour l'avenir.* » Le président du groupe communiste n'était pas hostile à une baisse du taux de TVA sur les produits dits de « luxe », car « *ce ne sont pas tous des produits vraiment de luxe* ».

Enfin, entre deux discussions sur les concessions faites aux centristes, les députés socialistes rencontrés dans les couloirs ont dénoncé l'interprétation selon laquelle le Parti socialiste tirerait le mouvement social dans un sens et le gouvernement dans un autre. « *Michel Rocard demeure prudent. C'est son rôle, on ne négocie pas à chaud* », expliquait M. Jean Le Garrec, porte-parole du groupe PS. « *Il n'y a pas de fossé entre le gouvernement et le parti*, ajoutait M. Louis Mexandeau (Calvados). *Les gens qui sont dans la rue sont des nôtres et leurs revendications traduisent l'espoir qu'ils ont dans ce gouvernement.* » « *Le parti joue le rôle d'aiguillon qui est naturellement le sien*, ajoutait pour sa part M. Raymond Forni (Territoire de Belfort). *Il montre la voie et devance peut-être un peu le gouvernement, mais il n'y a pas d'affrontement entre lui et le PS.* » Pour M. Jean-Paul Planchou (Seine-et-Marne), « *il ne faut pas dramatiser les conflits sociaux. Ils sont sains en démocratie à condition que cela ne débouche pas sur la chienlit. Les choses ne peuvent se résoudre que dans le temps, mais il y a une exigence première : réhabiliter la fonction publique* ».

P. S.

Sur le vif

Couronnée

Ça plane pour moi, dites donc ! Vous me verriez : je lévite, je bulle, je m'envole, je jubile. C'est dingue ce qui m'arrive ! Vous savez que c'est la saison des prix. Et moi, depuis des années, à la saison des prix, je m'alite. Je fais jaunisse sur jaunisse. Non, c'est vrai, ça vous cisaille les nerfs, cette attente, ce suspense. Prenez le Nobel. Quand j'ai publié un recueil de mes crottes, j'étais sûre de l'avoir. J'ai un ami à Stockholm, il m'appelle, il me dit : Ils hésitent encore entre toi et Lévi-Strauss, mais t'inquiète ! Prépare ta valise et prends une robe du soir. J'ai préparé ma valise, j'ai pris une chemise de nuit, et mon discours de réception je l'ai prononcé dans le hall d'entrée de la Pitié-Salpêtrière.

Le Goncourt, il s'en est fallu d'un poil. Ils ont tiqué sur mon titre : *Allô Lolotte, c'est Coco*. Ça leur a pas plu. Ils auraient préféré : *Allô Coco, c'est Lolotte*. Ils trouvaient ça plus classe. Si j'avais pu deviner, pensez, je l'aurais entièrement chamboulé, mon titre. Là, pour le prochain, je suis dans les affres. Qu'est-ce qu'il faut mettre : *Allô JJ, c'est Didi* ou *Allô Didi, c'est JJ ?* Il en dort plus, mon éditeur.

Pour le prix Albert Londres, la récompense suprême des grands reporters, la question se posait même pas. C'était qui, c'était moi, l'envoyée spéciale du *Monde* dans les dédales du métro parisien. J'avais déjà acheté le champagne. J'ai trinqué. A la santé d'un de nos correspondants à l'étranger. Tiens, à propos de champagne, il y a une marque, c'est des chiens. Ils ont distribué tout plein de timbales à mes copains du journal. Moi, tintin. Bisque, bisque, rage !

Eh ben, puisque tu l'as dit, c'est toi-même ! Aujourd'hui je la ramène. J'ai été récompensée. Enfin ! Pas par le champagne, par le pinard. Le divin primeur. J'étais ivre de fierté. C'est le patron du Languedoc-Roussillon soi-même qui me l'a remise, ma statuette. Je lui ai dit : Et à part ça, j'ai droit à quoi ? A une caisse de vin ? Non ? A une bouteille, alors ? Et lui : Non, mais ça va pas ! Vous m'en avez déjà sifflé une demie avant de monter sur l'estrade ! Ça suffit comme ça !

CLAUDE SARRAUTE.

Après la grève nationale dans la fonction publique

Le trafic SNCF reste perturbé

Quelques mouvements de grève se poursuivaient, le vendredi 21 octobre.

● **A la RATP**, où, selon la direction, 63,39 % du personnel de conduite du réseau ferré était en grève dans la journée du 20 octobre, le mouvement se poursuit dans le RER. Si la ligne B est presque normale, la ligne A devrait être de nouveau affectée par de fortes perturbations en milieu et en fin de journée. Le trafic est redevenu normal pour les autobus et dans le métro (à l'exception de la ligne 6 Nation-Etoile par Denfert-Rochereau, très perturbée).

● **Aux PTT**, on indiquait au ministère, le 21 octobre au matin, que quelques débrayages affectaient encore la distribution du courrier à Paris (avec des conflits qui persistent à Paris-8 et au centre de Paris-Lyon-Marseille PLM).

● **A la SNCF**, des grèves continuaient le 21 octobre à l'appel de la CFDT, des conducteurs autonomes de la FGAAC et de FO, qui, comme la CGT, appelaient à débrayer et à manifester à l'occasion de la réunion du comité central d'entreprise sur la sécurité. Dans la matinée, le trafic grandes lignes était assuré par un train sur deux, et pour le TGV par trois trains sur quatre, mais le service devait être sensiblement renforcé en fin d'après-midi. Sur la banlieue parisienne, on recensait un train sur trois au départ de Paris-Est, Paris-Nord, Paris-Lyon, trois sur quatre à Montparnasse, un sur deux sur la ligne C du RER.

● **Dans le bassin minier lorrain**, des grèves et des manifestations se poursuivent. Le 20 octobre vers minuit, deux cents mineurs ont manifesté devant la direction des Houillères du bassin de Lorraine. A la cockerie de Carling, deux mineurs ont entamé une grève de la faim pour soutenir les revendications de la CGT et de la CFDT (augmentation de 450 F par mois).

● **Aux Mines de potasse d'Alsace**, les deux mille trois cents mineurs de fond, en grève depuis le 19 octobre, ont repris le travail le lendemain. Ils ont accepté une augmentation de 2 % de leurs salaires en 1988. Aux termes d'un accord entre la direction et l'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC-FO, une augmentation supplémentaire de 0,5 % sera accordée en fonction des résultats courants de l'entreprise.

M. Pierre Joxe invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, ancien président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 23 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre de l'intérieur répondra aux questions d'André Passeron et de François Grosrichard, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et d'Alain Hamon, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

● **Grève au centre de tri postal de Rouen.** – Le centre départemental de tri postal de Sotteville, près de Rouen, est paralysé depuis vendredi matin 21 octobre, par une grève illimitée du personnel, qui proteste contre la suppression de 14 emplois (sur un total d'environ 500) décidée par la direction, apprend-on de source syndicale. Un responsable de la direction départementale de la Seine-Maritime a indiqué que la CGT et la CFDT avaient déposé un préavis de grève jusqu'au 30 novembre.

Vif repli du dollar : 6,1180 F

Le dollar s'est à nouveau affaibli, vendredi 21 octobre, cette faiblesse étant attribuée au recul des cours du pétrole. Le « billet vert » est retombé en dessous de 1,80 DM, à 1,7896 DM environ, revenant à Paris de 6,17 F à 6,1180 F. La fermeté de la devise allemande, contrepartie logique de la faiblesse du dollar, s'est répercutée à Paris, où le cours du mark s'est élevé à 3,4170 F contre 3,4160 F jeudi. La Banque de France n'est pas intervenue. Les opérateurs, toutefois, notent que le mark s'installe, maintenant, au-dessus de 3,41 F, à deux centimes de son cours-plafond de 3,43 F, le prochain seuil de résistance semblant être fixé à 3,42 F. *(Lire page 34.)*

Après l'attentat à la voiture piégée ayant tué sept soldats

Raid israélien dans le sud et l'est du Liban

L'aviation israélienne a lancé vendredi 21 octobre un raid contre des positions palestiniennes et du Hezbollah dans le sud et l'est du Liban, apparemment en représailles à l'attentat à la voiture piégée qui a tué sept soldats israéliens il y a deux jours au Sud-Liban.

Selon un porte-parole de la police, douze chasseurs-bombardiers israéliens ont participé au raid. Les objectifs étaient situés dans les collines de l'est de Saïda (à 40 km au sud de Beyrouth) et aux environs de Machgara, (26 km à l'est de Beyrouth) dans la vallée de la Bekaa. On ignore dans l'immédiat le nombre des victimes.

Les appareils ont touché des dépôts de munitions et des bases d'entraînement du Hezbollah et de l'OLP, a précisé le porte-parole.

Des nuages de fumée pouvaient être aperçus au loin.

Le Hezbollah (Parti de Dieu) pro-iranien avait revendiqué l'attentat qui avait fait mercredi sept morts et huit blessés parmi les soldats israéliens. Deux femmes avaient en outre été blessées. – *(AP.)*

● **Sommet franco-allemand les 3 et 4 novembre.** – Le 52e sommet franco-allemand se tiendra à Bonn les mercredi 2 et jeudi 3 novembre, a-t-on confirmé, vendredi 21 octobre, à l'Elysée.

● **URSS : M. Sakharov autorisé à voyager à l'étranger.** – Le physicien soviétique et Prix Nobel de la paix Andreï Sakharov a été informé qu'il serait autorisé à sortir d'URSS pour la première fois à l'occasion d'une réunion, du 8 au 10 novembre, aux Etats-Unis, du Fonds de survie de l'humanité, a annoncé son épouse, Mme Elena Bonner. L'ancien dissident a été élu, jeudi 20 octobre, au présidium de l'Académie des sciences, a-t-elle ajouté. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 21 octobre 1988 a été tiré à 515 901 exemplaires

● **M. Claude Cherki prochain PDG du Seuil.** – Le conseil d'administration des éditions du Seuil a décidé, le 21 octobre, de proposer la nomination de M. Claude Cherki comme administrateur de la société d'édition. M. Cherki, né à Alger en 1940, physicien et éditeur des revues *la Recherche* et *l'Histoire*, est ainsi appelé à succéder prochainement au PDG des éditions du Seuil, M. Michel Chodkiewicz.

● **Le président du CICR à Paris.** – Le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) de Genève, M. Cornelio Sommaruga, effectue une visite à Paris vendredi 21 et samedi 22 octobre, à l'occasion du 125e anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge française. Il sera reçu par M. François Mitterrand et aura des entretiens avec le ministre délégué aux affaires étrangères, Mme Edwige Avice. La faible participation de la France au budget du CICR (environ 13,5 millions de francs sur un total, cette année, de 1,35 milliard) sera sans doute abordée. La France porte une attention particulière aux actions du CICR dans le règlement du conflit Iran-Irak, notamment à l'échange des prisonniers de guerre.

● **L'Association des hémophiles réclame la création d'un fonds de solidarité.** – « *Plus de mille deux cents hémophiles, dont de nombreux enfants, ont été contaminés par le virus du SIDA avant la mise en œuvre des mesures de détection et d'inactivation du virus dans le sang* », vient de rappeler l'Association française des hémophiles dans un communiqué appelant les pouvoirs publics à adopter, en faveur des victimes, « *les mesures de solidarité nationale qui s'imposent* » comme « *par exemple la création d'un fonds destiné à les aider* ».

M. Bruno De Langre, trente-deux ans, a été élu président de l'association

A C D E F G H